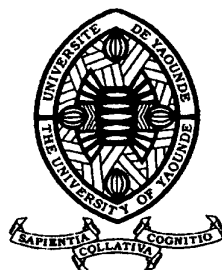


UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES
SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST-GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

**ONU-FEMMES : AUTONOMISATION
ECONOMIQUE ET PROMOTION SOCIO-
POLITIQUE DE LA FEMME DANS LA REGION
DU CENTRE CAMEROUN (2010-2020)**

Mémoire présenté et soutenu publiquement le 29 juillet 2022, en vue de
l'obtention du Diplôme de Master en Histoire

Option : Histoire des Relations Internationales

Par

Bénédicte Larissa NGOUMOU LEMA
Licenciée en histoire



MEMBRES DU JURY

Président	: Virginie WANYAKA (Pr)	Université de Yaoundé I
Rapporteur	: Faustin M. KENNE (MC)	Université de Yaoundé I
Examineur	: Cassimir TCHUDJING (CC)	Université de Yaoundé I

Année Académique 2021-2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
RESUME	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : _AUX ORIGINES D’ONU-FEMMES ET LE DEBUT DE LA COOPERATION AVEC L’ETAT DU CAMEROUN	29
I. CONTEXTE ET CIRCONSTANCES DE CREATION D’ONU-FEMMES	29
II. OBJECTIFS, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES D’ONU-FEMMES	49
III. LES DEBUTS DE LA COOPERATION CAMEROUN/ONU-FEMMES	56
CHAPITRE II : _LES ACTIVITES D’ONU-FEMMES DANS LE CADRE DE L’AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES DE LA REGION DU CENTRE	62
I. L’APPUI D’ONU-FEMMES DANS LE SECTEUR AGROPASTORAL	62
II. ONU-FEMMES ET LE DESENCLAVEMENT ECONOMIQUE DE LA FEMME DU CENTRE	73
III. L’APPUI D’ONU-FEMME AU DEVELOPPEMENT DES AUTRES SECTEURS ECONOMIQUES EN FAVEUR DES FEMMES	83
CHAPITRE III : LA CONTRIBUTION D’ONU-FEMMES A LA PROMOTION SOCIO-POLITIQUE DE LA FEMME DE LA REGION DU CENTRE	94
I. LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	94
II- LA LUTTE CONTRE LA FEMINISATION DU VIH/SIDA ET LA GESTION DE L’HYGIENE MENSTRUELLE	101
III- ACTION D’ONU-FEMMES EN FAVEUR DE L’INTEGRATION DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE ET LA PARTICIPATION EN POLITIQUE	110
CHAPITRE IV : _DIFFICULTES, EVALUATION CRITIQUE DE L’ACTION D’ONU-FEMMES ET PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE PROMOTION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA FEMME DE LA REGION DU CENTRE	120
I- ONU-FEMMES FACE AUX DIFFICULTES MULTIFORMES	120
II. EVALUATION CRITIQUE DE L’ACTION D’ONU-FEMMES DANS LA REGION DU CENTRE	135
III. ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR UNE INTERVENTION EFFICACE	140
CONCLUSION GENERALE	151
ANNEXES	153
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	182
TABLE DES MATIÈRES	197

A

Ma mère Rosette Léonie Molo

REMERCIEMENTS

Le dénouement de ce travail de recherche n'aurait pas été possible sans la contribution de nombreuses personnes que nous tenons à remercier. Tout d'abord, nous exprimons nos sincères remerciements à notre encadreur, le Professeur Faustin Magellan Kenné qui a toujours été disponible pour nous. Grâce à ses conseils et encouragements, il a développé en nous la persévérance dans la recherche. Il n'a cessé de nous lire et relire et apporter chaque fois des améliorations dans notre travail. Nous lui sommes grandement reconnaissantes.

Nous adressons également nos remerciements à tous les enseignants du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I pour tous les enseignements et la formation qu'ils nous ont apportés.

Notre profonde gratitude à l'égard de Monsieur Olivier François Mbog Bissoua, qui par sa générosité a mis toute la documentation d'ONU-femmes à notre disposition tout en nous donnant des informations utiles. Il n'a pas également manqué de nous faciliter l'accès à ses collègues pour recueillir des informations. Sa bienveillance a été cruciale pour nous. Nous lui disons simplement merci. Notre gratitude va aussi à l'endroit de tout le personnel d'ONU-femmes pour l'accueil chaleureux, la sympathie et la disponibilité.

Nous tenons à remercier le Maire de Batchenga, Anatole Souga qui nous a facilité la tâche en nous mettant rapidement en contact avec les informateurs. Nos remerciements s'adressent aussi à Céline Etoga qui nous a donné des documents et beaucoup de témoignages. Également une pensée pour Laurentine Ondobo, Héléne Sara Atelentche, Berthe Tina et tous les autres informateurs.

Nous remercions tous nos camarades qui nous ont encouragé et soutenu. Nous pensons particulièrement à René Mbida Mbida qui nous a toujours soutenu psychologiquement.

Une reconnaissance spéciale à mon époux M. Eurard Leger Mendzana Essama qui a beaucoup œuvré à la réalisation de ce travail en nous apportant un soutien psychologique, financier. Cette aide multiforme que nous ne saurons totalement énumérer ici nous a permis de tenir jusqu'au bout. Qu'il reçoive notre profonde gratitude

Savoir gré de l'aide grandiose que notre famille nous a apportée tout au long de cette recherche. Pour cela nous disons merci à MM. Alexandre Engolo Mama, Chritian Mendzana Pigui, qui ont de manière respective aidé dans la correction de ce travail et servi de guide lors de notre descente sur le terrain. Un grand merci à mes sœurs Ngoumou Ewodo Emmanuel Ngoumou, Huguette Mendzana Bouem et à mes chers enfants pour leur soutien sans faille dans l'accomplissement de ce travail.

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ACAFEJ :	Association Camerounaise des Femmes Juristes
AFAIRD :	Association des Femmes Africaines Intègres pour la Recherche et le Développement
AFD :	Agence Française de Développement
AFMEC :	Association des Femmes de Médias du Cameroun
AGR :	Activités Génératrices de Revenu
ALV :	Association de Lutte contre les Violences aux femmes
ASBY :	Association des femmes Bayam-sellam
ASSOFECAM :	Association des Femmes Camerounaises
AVEC :	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
AVFT :	Association européenne de lutte contre les Violences faites aux Femmes au Travail
BAD :	Banque Africaine de Développement
BEPC :	Brevet d'Études du Premier Cycle
BDEAC :	Banque de Développement des États d'Afrique Centrale
BHP:	<i>Broken Hill Proprietary company</i>
CAMYOSFOP:	<i>Cameroon Youth and Students Forum for Peace</i>
CAN :	Coupe d'Afrique des Nations
CCG :	Conseil de Coopération du Golfe
CEDEF :	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
CEP :	Certificat d'Études Primaires
CETIF :	Collège d'Enseignement technique industrielle pour fille
CNC :	Conseil National de la Communication
CPFF :	Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
CRTV:	<i>Cameroon Radio television</i>
CSW:	<i>United Nations Commission on the Status of Women</i>
CTD :	Collectivités Territoriales Décentralisées
DAWN :	<i>Development Alternatives for Women for New era</i>
DAMINPROFF :	Délégué d'Arrondissement du Ministère de la Promotion de la femme et de la famille

DDMINCAF :	Délégué Départemental du Ministère des domaines, Cadastre et des affaires foncières
DDMINPROFF :	Délégué Départemental du Ministère de la Promotion de la femme et de la Famille
DSCE :	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
ELECAM :	<i>Election's Cameroon</i>
ENAM :	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
FAO:	<i>Food and Agriculture Organization</i>
FAREG :	Fonds d'Appui à la réduction des écarts de genre
FTA:	<i>Fixed-Term-Appointment</i>
GE:	Grande Entreprise
GERME :	Gérer Mon Entreprise
GHM :	Gestion de l'Hygiène Menstruelle
GIZ :	<i>Deutsche Gesellschaft fur International Zusammenarbeit</i>
INS :	Institut National de Statistiques
INSTRAW:	<i>International Research and Training Institute for the Advancement of Women</i>
IRAD :	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
JICA :	<i>Japan International Cooperation Agency</i>
ME :	Moyenne Entreprise
MFPF :	Mouvement Français pour le Planning Familial
MIFED :	Microfinance et Développement
MINADER :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINDCAF :	Ministère des Domaines, Cadastre et Affaires Foncières
MINCOMMERCE :	Ministère du Commerce
MINEDUB :	Ministère de l'Education de Base
MINEPIA :	Ministère de l'Elevage des Pêches et de l'Industrie Animale
MINPMEESA :	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINPROFF :	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINREX :	Ministère des Relations Extérieurs
NDH :	Nouveaux Droits de l'Homme
ODD :	Objectifs du Développement Durable
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONU :	Organisation de Nations Unies
ONU-FEMMES :	Entité des Nations Unies pour l’Egalité des Sexes et l’Autonomisation Economique des Femmes.
OSAGI:	<i>Office of the Special Adviser on Gender Issues and advancement</i>
PADMIR :	Projet Appui à la Microfinance Rurale
PD-CVA :	Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles
PE :	Petite Entreprise
PIDMA :	Projet d’Investissement et de Développement des Marchés Agricole
PNUD :	Programme des Nations Unies Pour le Développement
PTF :	Partenaires Techniques Financiers
REFAD :	Réseau des Femmes Africaines et Droits Humains
SC :	<i>Service Contract</i>
SOP :	<i>Standard Opération Process</i>
SSA :	<i>Special Service Contract</i>
TPE :	Très Petite Entreprise
UNAIDS-URBAF:	<i>United Nations programme on HIV and AIDS/Unified Budget Results and Accountability Framework</i>
UNDAW:	<i>United Nations Division for the Advancement of Women</i>
UNFPA:	<i>United Nations Fund for Population Activities</i>
UNIFEM:	<i>Women’s Fund at the United Nations</i>
VBG :	Violences Basées sur le Genre
VIH/SIDA :	Virus de l’Immunodéficience Humaine / Syndrome de l’Immunodéficience acquise
WSSCC:	<i>Water Supply and Sanitation Collaborative Council</i>

LISTE DES ILLUSTRATIONS

1- CARTES

- 1** : Localisation de la région du centre au Cameroun 12
- 2** : Quelques routes aménagées dans le cadre du projet genre et route et accélération de l'autonomisation économique des femmes. 81

2- DIAGRAMMES

- 1** : Les 15 principaux pays donateurs d'ONU-femmes en 2016 53
- 2** : Contributions financières (2018-2020) des donateurs pour le compte d'ONU-femmes Cameroun 133

3- PHOTOS

- 1** : Remise du matériel agricole aux femmes rurales du Nyong et Mfoumou..... 66
- 2** : Remise des machines agricoles à la présidente de la coopérative COOP-CA maïs de Batchenga en 2019 69
- 3** : Puits d'eau aménagé à mékas en faveur des femmes dans le cadre du PIDMA 70
- 4** : Photo de formation des femmes aux bonnes pratiques des techniques culturales à Batchenga..... 71
- 5 et 6** : Remise des houes, des machettes et engrais aux femmes Batchenga pendant la cérémonie du 8 mars 72
- 7** : Présentation des produits par les femmes des associations de transformation 90
- 8** : Marche sportive à Ntui à l'issue de la campagne de sensibilisation sur la lutte contre les VBG 99
- 9** : Atelier de formation des relais communautaires sur la gestion de l'hygiène menstruelle 107
- 10** : Session de formation des jeunes lycéennes aux bonnes méthodes de la gestion de l'hygiène menstruelle, lycée technique industriel commercial bilingue de Yaoundé, janvier 2019. 108
- 11** : Des filles bénéficiaires des certificats de naissance grâce à ONU-femmes..... 110
- 12** : Formation des cadres du MINREX en genre pour une meilleure planification et budgétisation sensible au genre, 2014..... 113
- 13** : Symposium sur le rôle des femmes médias dans la promotion des élections sensibles au genre, Yaoundé, Août 2019. 117

4. TABLEAU

- 1** : Création d'entreprise selon la taille et le sexe en 2016 au Cameroun 85

RESUME

La présente étude est intitulée "ONU-femmes : autonomisation économique et promotion socio-politique de la femme dans la région du centre 2010-2020". Elle a pour but d'analyser et d'évaluer les différentes actions et interventions de cette institution onusienne dans l'autonomisation des femmes de cette région administrative du Cameroun. Elle pose la problématique de l'implication des organisations internationales dans l'essor des couches vulnérables que sont les femmes. Afin d'analyser la question, les sources diversifiées et complémentaires ont été exploitées. Il s'agit notamment des enquêtes de terrain fondées sur la méthode qualitative. Elle a consisté à collecter des informations à travers les entretiens privés et les focus-groups. Les travaux menés dans ce cadre ont permis de comprendre le contexte dans lequel ONU-femmes intervient en faveur des femmes dans la région du centre et comment cette organisation participe à la promotion et à l'autonomisation de la femme. Au terme de l'appréciation des activités de cette organisation engagée dans la promotion du genre, nous sommes parvenu aux résultats selon lesquels, ONU-femmes est un pilier essentiel de la promotion sociale de la femme à travers sa prise en compte dans la gouvernance et la participation politique. En outre, cette institution internationale a participé à la promotion sociale et économique de la femme en luttant contre toutes les formes de violence vis-à-vis des femmes et la capacitation de cette dernière dans les domaines des AGR. Seulement, les réalités culturelles et politiques locales ne permettent pas d'avoir un résultat satisfaisant dans le cadre de l'autonomisation de la femme.

Mots clés : ONU-femmes ; Genre ; Autonomisation ; Promotion ; AGR.

ABSTRACT

This study is entitled "UN-Women social promotion and economic empowerment of women in the central region 20210-2020". It aims to analyse and evaluate the various actions and interventions of this UN institution in the empowerment of women in this administrative region of the country. It raises the issue of the involvement of international organisations in the development of vulnerable groups such as women. In order to analyse the issue, diversified and complementary sources were exploited. These included field surveys based on the qualitative method, which consisted of collecting information through private interviews and focus groups. The work carried out within this framework made it possible to understand the context in which UN-Women intervenes in favour of women in the central region and how this organisation contributes to the promotion and empowerment of women. At the end of the assessment of the activities of this organisation committed to the promotion of gender, we came to the conclusion that UN-Women is an essential pillar of the social advancement of women through its inclusion in governance and political participation. In addition, this international institution has participated in the social and economic advancement of women by combating all forms of violence against women and empowering women in the areas of IGAs. However, local cultural and political realities do not allow for a satisfactory result in the empowerment of women.

Key words: *UN Women; Gender; Empowerment; Promotion; IGAs.*

INTRODUCTION GENERALE

1- Contexte de l'étude et Raisons du choix du sujet

Avant d'amorcer le vif du sujet, il s'agit d'abord de situer l'idée principale grâce à l'annonce des éléments antérieurs qui gravitent autour du sujet. Et cela permet aussi à montrer l'environnement dans lequel le sujet se situe. Ce décor qui est planté à partir des faits d'actualités et de nos motivations justifie le choix de ce sujet.

a- Contexte de l'étude

Depuis des siècles, la situation de la femme a toujours été endommagée. Les problèmes de discrimination dont souffrent les femmes persistent dès la création de l'humanité. En Afrique en général et au Cameroun en particulier, la société est majoritairement patriarcale et les libertés des femmes sont encore embrigadées dans des traditions contraignantes. Néanmoins avec le temps, ce phénomène a commencé à interpeler les communautés. C'est ainsi qu'en 1945, l'Organisation des Nations Unies a marqué le pas en affirmant son attachement à "l'égalité des droits des hommes et des femmes"¹. Mais une réelle considération de la question féminine par les institutions internationales est ressentie dès 1970, conduisant à la proclamation de la journée de la femme le 08 mars 1977 par l'assemblée générale. Ainsi, depuis plusieurs décennies la question du genre est devenue une problématique pertinente à laquelle les gouvernements et les organismes de l'ONU accordent une priorité. A cet effet, non seulement l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté en 1979 une Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), mais aussi de nombreuses conférences² internationales ont explicitement abordé l'aspect du genre, c'est le cas de la conférence mondiale sur les femmes à Pékin en 1995 au cours de laquelle les droits des femmes ont été mis en exergue en montrant que les droits fondamentaux des femmes et filles font partie intégrante et de manière indéniable aux droits universels de l'humanité. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio en 1992, et la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne en 1993 ou encore le Sommet mondial de Copenhague de 1995 portant sur le développement social, qui soulignait l'engagement des Nations Unies sur

¹ Nations Unies, *Charte des nations unies et statut de la cour internationale de justice*, New-York, 1993, P.3.

²FAO, *Statistiques et genre recensement agricoles. Orientations pour une révision des concepts et de la méthodologie*, Rome, 1998, [www.fao.org/l'approche genre](http://www.fao.org/l'approche%20genre), consulté le 04 juillet 2020.

l'intégration des femmes dans le contexte de développement social. Tout ceci a conduit à la Déclaration universelle des droits de la femme pendant la Conférence mondiale de Beijing de 1995 portant sur l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes. C'est ainsi que la communauté internationale que représente l'ONU a inclu au fil du temps et de manière intéressante, la femme dans le processus de développement des nations.

Par ailleurs, le fait de soulever la question du genre a permis la multiplication des mouvements féministes qui ont impulsé de nombreux débats menés en faveur de la lutte pour l'amélioration du statut des femmes. Ces débats se sont manifestés par des plaidoyers pour la libération des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes, la dénonciation des rapports de domination exercés sur les femmes, ainsi que l'exclusion de celles-ci dans la prise des décisions. Au vu de toutes ces revendications, les droits³ des femmes ont peu à peu progressé dès le début des années 50 dont le droit à l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et féminine pour un travail égal, les droits politiques des femmes, aussi les droits sur la nationalité de la femme mariée et sur le consentement au mariage ont été adoptés. Dans l'optique de mieux promouvoir la parité et l'autonomisation des femmes dans tous les quatre coins du monde, l'Organisation des Nations Unies a toujours fait des efforts de constituer un cadre institutionnel soutenu par des instruments juridiques pour défendre les droits des femmes. Alors, d'une manière évolutive les organes onusiens ont été implantés pour représenter les femmes au niveau mondial et la quête d'une institution internationale compétente a permis d'aboutir à la création d'ONU-femmes en 2010. Dès lors, cette dernière a vêtu la casquette de porte-étendard universel des droits des femmes et des filles. Ainsi pour faire entendre son réquisitoire, ONU-femmes établit des partenariats avec plusieurs intervenants dont les Etats qui l'aident dans la conception des lois, des politiques, des programmes et services sûrs pour la mise en œuvre effective de ces normes favorables à l'égalité des sexes.

De toute évidence, les gouvernements membres des Nations Unies adoptent des politiques nationales en relief avec la promotion de la femme. En ce qui concerne l'Etat du Cameroun, les politiques d'impulsion des conditions de la femme et des filles ont progressé au fur et à mesure de la politique intérieure et des recommandations de la scène internationale. C'est dans ce sens qu'en 1984⁴, le gouvernement du Cameroun crée le premier ministère en charge de la femme appelé le ministère de la condition féminine. Après quelques modifications, ce ministère va se transformer en Ministère de la promotion de la femme et de la famille

³ ONU-femmes, "Bref historique", www.unwomen.org, htm, consulté le 04 juillet 2020.

⁴MINPROFF, "Historique du ministère", www.minproff.cm,génése, htm, consulté le 05 juillet 2020.

(MINPROFF) en 2004. En dehors de la présence d'un département ministériel, le Cameroun a montré son attachement aux idéaux liés à la protection de la femme en s'engageant à adapter sa politique aux instruments juridiques internationaux, et nationaux favorables aux droits des femmes. Et puis, pour une meilleure application des mesures internationales et gouvernementales complaisantes à la promotion socio-économique des femmes, ONU-femmes et le gouvernement du Cameroun se sont liés grâce à un accord de partenariat. Ledit accord a ouvert la voie à l'entité onusienne chargée de l'égalité de sexes et de l'autonomisation de la femme pour intervenir sur toute l'étendue du territoire et particulièrement dans la région du centre.

b- Raisons du choix du sujet

De plus, diverses raisons ont motivé le choix de ce sujet. Ces raisons proviennent de plusieurs constats et des ressentis qui ont surgi après ces constatations. Tout d'abord, en tant que femme, la remarque faite est que les femmes vivent quotidiennement des frustrations qui ne laissent pas la sensibilité indifférente. Ces frustrations à caractère physique et verbale sont matérialisées dans tous les niveaux ou secteurs de la vie. Ces abus sont malheureusement exercés par les hommes que par les femmes qui exercent une certaine cruauté⁵ entre elles. En effet, malgré l'évolution de la protection des droits des femmes et filles, dans de nombreuses sociétés, la femme reste dévaluée, ignorée et traitée de sexe faible ; ainsi elle est victime de violences physiques et verbales : ceci commence même au sein des familles où l'être au sexe féminin est négligé par les siens à l'avantage des garçons. En fait, les familles croient énormément aux chances de réussite des garçons qu'à celles des filles. Le garçon est souvent vu comme le sauveur et le protecteur de la famille d'où le besoin pour les parents de concentrer leurs efforts dans le soutien des compétences des garçons au détriment des filles. Pour les sociétés africaines, les femmes sont appelées à aller en mariage. A cet effet, instruire ou donner les biens à la fille est une perte car c'est sa belle-famille qui va en bénéficier.

Ensuite, l'opportunité très réduite aux femmes à occuper les places de prise de décisions est aussi un fait poignant qui a suscité des interrogations. Les femmes sont confrontées à des difficultés d'accès illimité aux possibilités d'emplois de qualité. Ce problème débute sur le fait qu'elles sont nombreuses à être sous scolarisées et négligées. Cet analphabétisme de la femme accentue chez elle l'ignorance de ses droits. Aussi, les coutumes néfastes comme "le lévirat et

⁵ E. Alexandre, "D'où vient la rivalité féminine ?", *In Relations sociales*, www.marieclaire.fr, consulté le 05 juillet 2020.

le sororat’’⁶ nous ont été également très captivants. Voir un proche⁷ vivre les humiliations de la sororat nous a marqué dès l’enfance. Ainsi, une telle expérience s’est transformée en source d’inspiration car nous avons été témoin des violences qui proviennent de ce genre d’union. C’est dans cette même logique qu’ONU-femmes déclare : ‘‘Certains prétendent que, les filles qui travaillent ou vont à l’école manquent de dignité. Ce sont de vieilles traditions, d’anciennes coutumes.’’⁸ Une telle déclaration a réveillé en nous la curiosité d’examiner les problèmes liés au genre. En plus, un prospectus sur lequel nous sommes tombés parlant de l’Association des femmes africaines pour la recherche et le développement au Togo et qui évoquait les droits des femmes, a une fois de plus alimenté cet engouement.

Dans la même perspective, nous nous sommes rendu compte que la femme est parfois rejetée, mal jugée et mal comprise par rapport à son comportement. En fait, on a généralement l’impression que la femme est compliquée, car elle affiche un comportement de rébellion et d’intransigeance dans l’optique de se protéger des autres. Nous avons constaté qu’il existe des préjugés qui diabolisent la femme en la traitant de traîtresse. Donc à partir de ces qualifications, la société a décidé que la femme est l’élément à abattre afin qu’elle ne ridiculise pas l’homme.

Enfin, nous nous sommes attardé sur ce sujet, car nous avons constaté que les multiples travaux réalisés dans le domaine de la femme s’intéressent aux activités que mènent les femmes, mais très peu s’intéressent aux activités qui sont menées par les organisations internationales en faveur de la femme. En outre, rares sont les travaux qui ont été réalisés sur les institutions en charge de la question du genre. C’est au regard de toutes ces observations et ce champ inexploré que nous avons choisi de formuler ce sujet comme suit : ‘‘ONU-Femmes : autonomisation économique et promotion socio-politique de la femme de la région du centre Cameroun 2010-2020.’’ Pour mieux appréhender ce sujet, il est important de clarifier les concepts-clés.

2- Analyse conceptuelle

Dans un travail scientifique, il est toujours nécessaire d’apporter une clarification à certains concepts afin que nous ayons une bonne appréhension de ce dont on traite et de faire

⁶ Ce sont des formes de mariages forcés, dont la première consiste à forcer la veuve d’un frère à s’unir maritalement avec un frère du défunt. Et pour la deuxième, il s’agit de forcer la sœur de la défunte épouse à se marier avec le veuf de sa sœur décédée.

⁷ Abessolo Marie-Paule, 45 ans, ménagère, Abang, 2008.

⁸ONU-femmes, ‘‘ Déclaration d’ONU-femmes à la journée internationale de la fille le 11 octobre 2017’’, [www. UNwomen.org htm](http://www.UNwomen.org htm), consulté le 05 juillet 2020.

comprendre aux lecteurs de quoi nous parlons dans notre sujet. De ce fait, nous allons procéder à l'analyse des concepts suivants : autonomisation, femme, promotion, promotion sociale de la femme, coopération et insertion.

Le terme autonomisation vient des mots grecs *autos*⁹ qui veut dire soi-même et *nomos*¹⁰ qui signifie loi ou règle. Alors de manière simple, l'autonomisation peut se définir comme une capacité à quelqu'un, d'un objet ou d'un système à se gouverner soi-même selon ses propres lois ou encore la capacité pour un système, une institution ou un Etat à fonctionner de manière indépendante et sans apports extérieurs. Dans l'Encyclopédie Universalis, l'autonomisation est le fait de devenir autonome. L'office Québécois de la langue française définit l'expression autonomisation tel que suit :

Processus par lequel une personne, ou un groupe social, acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettent de se conscientiser, de renforcer son potentiel et de se transformer dans une perspective de développement, d'amélioration de ses conditions de vie et de son environnement¹¹.

L'auteur Jérôme Eneau prouve dans son article que, les applications à l'éducation et à la gestion du Québec assimilent l'expression autonomisation à la capacitation et selon lui, ces concepts déterminent "le développement de la capacité d'autonomie des personnes"¹². Aussi en allant dans le même sens, les institutions bancaires comme la Banque Mondiale définissent l'autonomisation comme étant "l'accroissement des avoirs et des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leurs vies"¹³. Les historiens de leur côté pensent que la notion de l'autonomisation signifie le droit pour une nation ou pour quelqu'un de se gouverner d'après ses propres lois et de se suffire. Pour les économistes, l'autonomisation est le droit pour les personnes vulnérables de contrôler et de bénéficier des ressources productives, des actions, des revenus et de pouvoir améliorer leurs statuts économiques et leur bien-être tout en étant capables de gérer les risques qui surviendront. Nous percevons l'autonomisation dans notre travail comme un ensemble de moyens qui permettent d'augmenter la formation, la capacitation, et la participation des femmes afin de leur permettre d'être indépendantes, responsables, plus actives et aptes dans leurs différentes activités.

⁹ Dictionnaire La Toupie, "Autonomie", www.toupie.org, consulté le 06 juillet 2020.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Office québécois de la langue française, *le grand dictionnaire terminologique*, 1998.

¹² J. Eneau, "Autoformation, autonomisation, et émancipation : De quelques problématiques de recherche en formation d'adultes", *Revue généraliste de recherches en éducation et formation*, 2016, P.10.

¹³ Banque Mondiale, *Autonomisation et réduction de la pauvreté : outils et solutions pratiques*, Editions Saint-Martin, 2004, P.16

Le concept femme vient de deux mots, du grec *phuomai*¹⁴, qui veut dire “ ce qui naît ” ; et du mot latin *Femina*¹⁵ qui signifie l’être au sexe féminin, l’épouse ou encore la femme mariée. Selon l’Encyclopédie Universalis, le mot femme se définit comme tout être humain de sexe féminin pouvant donner naissance à des enfants et pouvant être une épouse. La femme du point de vue des féministes est tout être humain de sexe féminin vivant ou mort et de tout âge, et qui est égale à l’homme et jouissant des mêmes droits que ce dernier. Sous un autre angle, la biologie conçoit la femme comme un être humain de genre féminin, dont le sexe génotypique est déterminé par deux chromosomes X, et dont la capacité à procréer est bornée par les étapes de la ménarche et de la ménopause et qui a une anatomie inférieure à celle de l’homme. Pendant ce temps, dans la société, les personnes de sexe féminin sont qualifiées d’individus opposés aux hommes, destinés principalement à la gestation biologique, à la gestion familiale et à la grâce culturelle. En droit, la femme est tout être humain de genre féminin adulte et légalement marié. Ainsi, dans notre étude nous qualifions la femme comme tout être humain de sexe féminin et de tout âge confondu, donc les fillettes, les filles adolescentes et les femmes de toute catégorie sociale.

Quant à promotion, c’est un mot qui vient du latin *promotio*¹⁶ dérivé de *promovere*¹⁷ qui veut dire promouvoir. *Dicopédia* définit le mot promotion comme une action d’élever simultanément plusieurs personnes à un même grade, à une même dignité, à une même fonction supérieure. Le droit du travail détermine l’expression promotion comme la nomination, l’accession d’une personne à un grade, à une position ou encore à une position hiérarchique plus importante qui a pour conséquence l’augmentation de la rémunération et la modification du contrat d’emploi. Pourtant le féminisme qualifie la promotion comme étant l’action de réclamer quelque chose en vue d’un changement. Par ailleurs en économie, la promotion désigne une opération de marketing organisée de façon à encourager les ventes des produits et des services. En santé, la promotion désigne l’ensemble des interventions sociales et environnementales conçues pour favoriser et protéger la santé et la qualité de la vie. Dans cette étude, le mot promotion doit être perçue comme l’amélioration, l’avancement ou encore l’affranchissement d’un phénomène qui était déchéant.

¹⁴A. Bailly, *Dictionnaire Grec Français*, Paris, Hachette Education, 1935, P.2110, colonne I.

¹⁵ F. Gaffiot, *Dictionnaire illustré Latin Français*, Paris, Hachette, 1934, P. 658, colonne III.

¹⁶ Dictionnaire de l’Académie Française, “Promotion”, www.dictionnaire-academie.fr, htm, consulté le 05 juillet 2020.

¹⁷*Ibid.*

Le mot Social prend ses origines de l'expression latine *socius*¹⁸ qui veut dire associé ou encore compagnon. De manière littérale, selon le Dictionnaire de l'Académie Française 8^{ème} édition, le mot social se réfère à la société. Il s'intéresse à l'ordre social, à la vie sociale, aux institutions sociales, aux rapports sociaux et à la question sociale. En psychanalyse, la notion de social peut s'entendre comme étant l'expression de l'existence de relation entre les vivants. La notion social du point de vue du sociologue Henri Janne est "tout fait, tout acte, tout rapport dans la mesure où il comporte une action de la société"¹⁹. De plus la sociologie contemporaine perçoit le concept social comme une totalité déterminant les conduites individuelles pour une agrégation des conduites individuelles. Chez les juristes par contre, le social est un but de politique sociale qui en effet permet d'assurer à tous une situation conforme à la dignité humaine, à l'égalité des conditions de vie et à la surveillance des rapports de dépendance économique. Dans ce travail, le concept social est appréhendé comme étant un cadre ou un ensemble d'individus qui vivent en communauté et qui bénéficient des mêmes droits et des mêmes conditions sans distinction de race ou de sexe.

La Promotion sociale de la femme se perçoit comme une lutte et un ensemble d'actions permettant de consolider les acquis en faveur de l'égalité de genres et l'autonomisation des femmes.

Le terme coopération : vient de l'association des mots latins *cum*²⁰ qui a pour signification avec et *opérare*²¹ qui veut dire faire quelque chose ou agir. Dans le petit Larousse Illustré de 1993, la coopération est une politique d'aide économique, technique et financière aux pays en voie de développement. Au sens général, la coopération est l'action de coopérer, de participer à une œuvre, à un projet commun. A cet effet, le dictionnaire de politique La Toupie définit la coopération comme une capacité de collaborer à cette action commune, ainsi que les liens qui se tissent pour la réaliser. Aussi pour lui, la coopération est un mode d'organisation sociale qui permet à des individus ayant des intérêts communs de travailler ensemble avec le souci de l'objectif général. Elle nécessite un certain degré de confiance et de compréhension. Dans la même logique, le sociologue et historien Laurent Delcourt²² établit une relation entre coopération et égalité en estimant le préfixe "Co" comme un rapport d'équivalence ou d'équité

¹⁸ Dictionnaire La Toupie, "Social", www.toupie.org, htm, consulté le 06 juillet 2020.

¹⁹ H. Janne, "Introduction à la sociologie générale", *Revue de l'Institut de sociologie*, N°3, 1951, pp. 345-392, www.Journals.Openedition.Org, consulté le 06 juillet 2020.

²⁰Dictionnaire La Toupie, "Coopération", www.toupie.org, htm, consulté le 06 juillet 2020.

²¹ *Ibid.*

²² L. Delcourt, *Coopération : une ébauche de problématisation*, Avenue sainte-Gertrude, Le regard du CETRI, décembre 2006, p. 1,126

entre les différentes parties engagées dans la communauté des projets. En économie, la coopération se perçoit comme une méthode d'action par laquelle des personnes ayant des intérêts communs constituent une entreprise où les droits de chacun à la gestion sont égaux et où le profit est réparti entre les seuls associés au projet. Par ailleurs, en politique, la coopération est considérée comme une politique internationale d'aide aux pays en voie de développement par les Etats développés. Dans ce travail, la notion de coopération doit être appréhendée comme une action d'aide et d'appui à augmenter des capacités d'une partie par une autre dans une association à la réalisation d'un projet commun.

Pour finir, le mot insertion vient du latin *insertio* qui est l'action d'insérer, ou encore du mot "inserere"²³ qui signifie insérer ou introduire dans. Le Dictionnaire Numérique Cordial définit le mot insertion comme le fait d'insérer un élément supplémentaire, c'est aussi l'intégration des individus dans un groupe ou un milieu social différent du leur. De plus, le Dictionnaire Suisse de Politique Sociale explique que l'insertion se réfère à l'ensemble des actions destinées à pallier la menace que les mutations socio-économiques actuelles font peser sur l'intégration sociale. Pour le socialisme, l'insertion est l'action de s'intégrer dans un milieu avec pour objectif de faire évoluer une personne ou un ensemble de personnes mises à l'écart ou marginalisées vers un état où les échanges avec son environnement sont satisfaisants. Dans le même aspect, l'intégration désigne également l'ensemble des interventions menées au moyen de dispositifs publics auprès des populations dont la situation d'exclusion est révélatrice des défaillances des mécanismes d'intégration dans le but de répondre aux besoins des populations et de favoriser le développement des liens sociaux. Durkheim cité par Marc Lorient, détermine l'insertion dans le sens où " un groupe ou une société sont intégrés quand leurs membres se sentent liés les uns aux autres par des croyances, des valeurs, des objectifs communs, le sentiment de participer à un même ensemble sans cesse renforcé par des interactions régulières"²⁴ : l'insertion s'accorde à plusieurs dimensions. Dans l'approche de notre travail, nous concevons l'insertion comme étant le processus d'inclusion d'une catégorie d'individus systématiquement mis en marge des autres, ceci dans l'optique d'assurer leur ascension.

²³ M. Absil, *L'insertion ou l'individualisation des politiques*, Liège, 1^{ère} édition Centre Franco Basaglia, 2014, p.2.

²⁴ E. Durkheim., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1893, (cit). Marc, L., *Qu'est-ce que l'insertion ? Entre pratiques institutionnelles et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan (Dossiers sciences humaines et sociales), 1999, p.7.

On ne saurait mieux cerner un sujet scientifique s'il n'a pas été circonscrit dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi il est indispensable de procéder à une délimitation du cadre d'étude.

3-Délimitation de l'étude

La délimitation d'une étude est le fait de préciser le champ d'investigation ainsi que sa chronologie. La délimitation spatiale et chronologique d'un sujet permet d'une part de préciser la durée de ce travail, le cadre géographique de la recherche et sert aussi à éviter la spéculation généralement due à l'abondance des données. Alors pour arriver à une pertinence scientifique, nous allons proposer une double justification, spatio-temporelle.

a- Délimitation spatiale

Cette étude se focalise à la région du Centre Cameroun qui est la région située dans le centre du pays ayant pour chef-lieu administratif et politique Yaoundé. Elle couvre une superficie d'environ 68 953 km²²⁵. Elle est limitée au Nord par l'Adamaoua, au Sud par la région du sud, à l'Est par la région de l'Est, à l'Ouest par la région du Littoral et au Nord-ouest par la région de l'Ouest. La région du Centre abrite la capitale politique du Cameroun, Yaoundé qui est constituée de la plupart des institutions administratives du pays. Cette région est subdivisée en dix départements ayant chacun un chef-lieu : la haute-Sanaga (Nanga-Eboko), la Lékié (Monatéle), le Mbam-et-Inoubou (Bafia), le Mbam-et-Kim (Ntui), la Mefou-et-Afamba (Mfou), la Mefou-et-Akono (Ngoumou), le Mfoundi (Yaoundé), le Nyong-et-Kellé (Eséka), le Nyong-et-Mfoumou (Akonolinga), et le Nyong-et-So'o (Mbalmayo). Ces différentes subdivisions administratives abritent 70 communes.

Selon le recensement démographique de 2010, sa population est de 3 098 044²⁶ d'habitants soit une densité de 44,9 habitants/km². Les Fang-Béti sont majoritaires dans cette région et on retrouve plusieurs ethnies à savoir : Eton, Ewondo, Mvele, Bafia, Ossananga, Manguissa, Etenga, Nanga-Eboko, Bassa. Elle regroupe 1 552 362 hommes et 1 545 682²⁷ femmes. Les familles sont constituées en clans formant des sociétés égalitaires.

²⁵ R. R. Oyono, *Communes et région du Cameroun : la décentralisation*, éditions SOPECAM, 2015, p.273.

²⁶ Bureau Central des Recensements et des études de population (BUCREP), *Rapport de présentation des résultats définitifs*, SDL, p.34.

²⁷ *Ibid.*

A cause de son altitude qui va de 500 à 600 mètres²⁸, son climat équatorial de type guinéen est chaud et caractérisé par une abondante pluviométrie qui varie entre 1500 et 1600mm²⁹. Sa température moyenne oscille entre 23 et 25°C. La forêt dense tropicale est le type de forêt qui domine dans le centre du Cameroun. Les sols sont ferrallitiques, de couleur rouge et argileux. La végétation dans cette zone est massive et sempervirente car on y retrouve de grandes forêts aux arbres gigantesques ainsi que des plantes herbacées rampantes et abondantes.

L'économie de cette région forestière s'adosse essentiellement sur les activités agrosylvicoles, l'artisanat, le commerce, la transformation des produits, la finance, le transport et les services. Grâce à son climat humide et sa végétation sempervirente, 70% de la population pratique l'agriculture qui constitue la principale activité économique. Cette agriculture est basée sur les cultures de rente (cacao, café, hévéa, canne à sucre), les vivrières (manioc, maïs, arachide, banane plantain, banane douce, palmier à huile, macabo, haricot, piment, patate douce, igname, tomate, gombo) et fruitières (ananas, mangues, avocat, safou, goyave, citron, orange, pamplemousse, papaye, etc.). Le système de production est plus extensif et s'enrichit d'une importante utilisation des intrants agricoles. Il est important de noter que l'activité agricole traditionnelle dans ce milieu est destinée à l'autoconsommation et à la commercialisation.

Ici, l'activité pastorale pratiquée est de type conventionnel constituée de cheptels plus ou moins grands et diversifiés. A côté de ce type d'élevage, s'ajoute l'élevage de type traditionnel. Cette forme d'élevage se caractérise par la divagation des bêtes. Les espèces d'animaux élevées sont les ovins, les caprins, les porcins, la volaille, les lapins, les aulacodes (hérissons), les cobayes encore appelés cochon d'Inde. Cet élevage est également destiné à la consommation et à la commercialisation. Dans cette région forestière, la pêche est pratiquée de manière artisanale grâce à l'hameçon ou au filet aux grandes mailles. Mais dans l'ensemble, la pêche est très peu pratiquée dans cette région. Les espèces de poissons repérées dans les cours d'eau de cette région, sont le tilapia, le capitaine et les silures communément appelé *kanga* en langues locales.

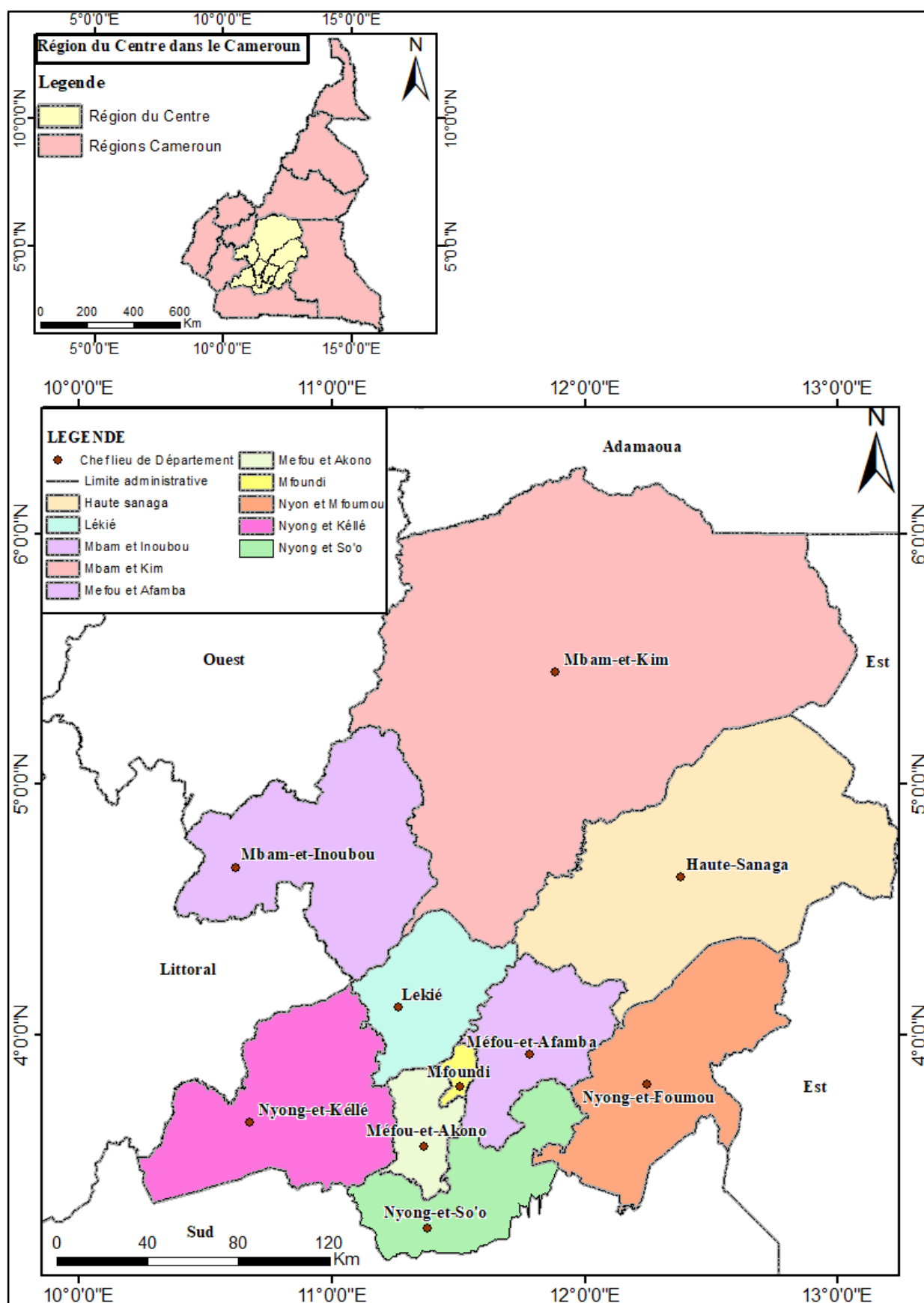
Quant à l'activité commerciale, elle se caractérise par des ventes à l'étal et dans les grands établissements de luxe. Toutefois, le petit commerce domine car il y a plus de commerçants à l'étal. Le ravitaillement en produits alimentaires est assuré par les agriculteurs des zones rurales situées à proximité des villes. Les transports sont assurés par des multiples agences et compagnies de transport interurbain et extra urbains par voie terrestre ; l'unique aéroport de

²⁸ D. Martin, *Géomorphologie et sols ferrallitiques dans le centre-Cameroun*, sl, sd, p.195.

²⁹ *Ibid*, p.193.

Nsimalen s'occupe des déplacements pour l'international. Les finances sont assurées par, les microfinances et les services d'envoi rapide d'argent et les banques dont les plus importantes sont : la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Afriland First Bank, United Bank of Africa, Ecobank, Banque Atlantique Cameroun, Express Union, Express Exchange e. Ci-dessous la carte de localisation de la zone d'étude.

Carte 1 : Localisation de la région du centre au Cameroun



Source : Réalisée par Emmanuel Kengmoé, à partir des données de l'INC.

b- Délimitation temporelle

Cette étude qui porte sur ONU-femmes : autonomisation économique et promotion socio-politique de la femme dans la région du centre s'étend sur une période de dix ans, de 2010 à 2020.

L'année 2010 choisie comme borne inférieure, a été marquée par la création d'ONU-femmes, une institution internationale des Nations Unies en charge de l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes. Ainsi, la création d'ONU-femmes a été une avancée dans la défense de la cause des femmes et dans la réponse à leurs besoins par la matérialisation ou la mise en œuvre de la question du genre dans l'agenda du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi(DSCE) du gouvernement camerounais. Cette volonté de l'Etat du Cameroun à introduire la problématique de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le DSCE a permis la participation de celles-ci dans l'atteinte des objectifs du développement durable.

Quant à l'année 2020 qui est la borne supérieure, elle représente la date de fin d'échéance de la mise en application du DSCE qui a été élaborée pour une durée de dix ans et qui fixe le premier cap vers l'émergence du Cameroun envisagée pour 2035. Elle se justifie également par le fait que, au cours de cette année une évaluation bilan de la promotion du genre au Cameroun tel que fixée par le DSCE doit être réalisée pour mieux fixer le cap en vue de l'atteinte de la vision 2035. Par ailleurs, cette même année a été désignée au Cameroun comme repère dans l'évaluation du déploiement du partenariat public-privé dans tous les domaines en général, et dans le domaine du genre en particulier. A la suite de la justification du cadre spatio-temporel de cette étude, il est important de ressortir son problème.

4-Problématique

Au regard des difficultés et injustices quotidiennes auxquelles les femmes font face depuis des siècles, l'ONU-femmes s'investit dans la lutte pour l'égalité de sexes et l'autonomisation socio-économique des femmes au Cameroun en général et dans la région du Centre en particulier. A partir des politiques et stratégies adoptées, l'entité onusienne chargée de l'égalité de sexes les prend en compte et agit pour l'amélioration des atouts favorables à cette catégorie de personnes vulnérables. Malgré une nette amélioration, la femme connaît jusqu'à nos jours une faible représentativité dans les secteurs publics et privés. Ainsi, elle fait face à un faible accès aux services sociaux et ses droits économiques sont insuffisamment mis en avant.

C'est-à-dire, son accès à la terre et au crédit est quasi impossible et même sa participation aux projets de développement très dérisoire. Celle-ci n'est réellement pas traitée à sa juste valeur et ne mérite pas les mêmes opportunités que les hommes. Quoique dans cette région du Centre il y a une nette évolution sociale par rapport aux autres régions du Cameroun, les femmes ne sont pas toujours mises au même pied d'égalité que leurs opposés. De ce fait, il se pose le problème de l'implication et des résultats des actions ONU-femmes en matière de promotion sociale et d'autonomisation de la femme. Pour cela, la question principale qu'on se pose est celle de savoir quelles sont les actions menées par ONU-femmes Cameroun dans la région du Centre pour parvenir à promouvoir l'émancipation socio-économique des femmes de cette région ? Par ailleurs, il convient aussi de savoir les obstacles auxquels font face cette organisation dans la région du centre. En fin, comment peut-on qualifier cet appui d'ONU-femmes au sein des populations féminines de la région du centre ?

Après avoir ressorti le problème de cette étude, l'orientation à donner à ce travail est indispensable.

1- Objectifs et intérêt de l'étude

Cette étude réalisée sur l'insertion et la promotion de la femme au Cameroun repose sur un objectif global et présente des intérêts scientifiques et pratiques. L'objectif permet de situer le chercheur et les lecteurs sur le but à atteindre par la recherche.

a- Objectifs de l'étude

Les objectifs sont les résolutions que l'on se fixe à atteindre sur un projet donné et dans un délai précis. Ils permettent de prime abord d'orienter, de clarifier, de donner de la cohérence et à concrétiser le projet.

A cet effet, cette étude consacrée à dix ans d'intervention d'ONU-femmes au Cameroun pour la promotion sociale et économique de la femme a pour objectif principal d'analyser et d'évaluer la nature et les retombées de ses actions sur la situation et la promotion de la femme dans la région du Centre Cameroun.

De manière opérationnelle, l'étude de ce sujet vise entre autres à :

- Analyser les origines, l'organisation et le fonctionnement d'ONU-femmes et de déterminer le cadre juridique de la coopération entre l'ONU-femmes et le Cameroun,

-Présenter les activités menées par ONU-femmes en vue de contribuer à la promotion économique et sociale de la femme au Cameroun en général et dans la région du centre en particulier,

- Enumérer les contraintes ou les difficultés rencontrées par cette organisation,

- Evaluer et à apprécier les résultats des actions d'ONU-femmes- Cameroun dans la région du centre après une décennie.

b- L'intérêt de l'étude

Ce sujet évoque plusieurs intérêts. Tout d'abord de manière pratique, il peut aider ONU-femmes à améliorer et à consolider ses stratégies de partenariat avec les autres acteurs internationaux et nationaux pour un meilleur déploiement sur le terrain, il peut aussi servir à édifier tout chercheur sur la question. Puis dans un cadre politique, ce sujet peut interpeller ONU-femmes à considérer véritablement l'avis des femmes dans leur politique et à multiplier davantage des activités pour ces dernières. Au point de vue social, un tel travail peut être utile à l'émancipation considérable des femmes et au changement des mentalités préjudiciables à la femme. Il peut ainsi aider à conscientiser les femmes sur l'ampleur des potentiels qu'elles ont et leur utilité dans la société. Très peu de travaux étant élaborés sur les activités d'ONU-femmes au Cameroun et dans la région du centre encore moins, ce mémoire peut servir de support d'enseignement dans les différentes institutions internationales et nationales. Il peut d'être une référence bibliographique pour tout travail scientifique.

Il important par la suite de faire une évaluation critique des ouvrages que nous avons consulté.

2- Revue critique de la littérature

Comme l'affirme Paul Nda, "la revue de la littérature qui fait le point critique des écrits, des théories et débats sur un sujet dans un domaine de spécialité."³⁰ D'autres travaux scientifiques qui traitent de la question du genre dans le monde en général et au Cameroun spécifiquement ont été exploités et les manquements constatés dans ces travaux permettent de ressortir la particularité de notre étude. Certes plusieurs auteurs ont étudié la question du genre et d'autres ont abordé le rôle des organismes internationaux dans la promotion de la femme

³⁰ P. N'da, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 2015, p.91.

mais peu se sont attardés sur l'action d'ONU-femmes dans la promotion socio-économique de la femme et encore moins dans la région du centre. Néanmoins, ces travaux ont été d'un grand apport dans l'élaboration de ce travail car ils ont permis d'approfondir les connaissances sur la question étudiée. Ainsi, nous avons consulté d'autres travaux scientifiques qui traitent d'une part des rôles et actions des institutions onusiennes dans l'essor du développement humain, et d'autre part des documents dérivés qui abordent la problématique du genre dans le monde en général et au Cameroun en particulier.

Selon Droy Isabelle³¹, les femmes rurales sont très actives et présentent de nombreux potentiels économiques. Toutefois, les capacités des paysannes ne sont pas prises en considération par les politiques. Elle explique que ces politiques oublient toujours d'introduire les femmes dans les secteurs de production lors de la réalisation des projets de développement. Cette négligence se traduit par le refus d'accorder les crédits et les terres aux femmes, ainsi les hommes demeurant supérieurs à elles. A cet effet, l'auteure dévoile la marginalisation des femmes par les politiques dans les projets d'aide au développement. Pour apporter des éclaircissements à ce problème Droy a réparti le travail en neuf chapitres dont le premier commence par Regards anthropologiques, le second parle des femmes au travail. Le troisième chapitre évoque la femme reconnue, puis suit la terre spoliée. Le cinquième chapitre quant à lui parle de la productrice ignorée et le sixième s'intitule "travailler plus pour gagner moins", au septième chapitre, elle a examiné l'image tronquée de la femme et au huitième chapitre elle s'intéresse à la femme résistante enfin le dernier chapitre montre la force conservatrice ou actrice du changement. Le dénouement de ce problème a permis à Isabelle de conclure que l'oubli d'intégrer les femmes dans les projets de développement est évidemment l'une des raisons de la faillite de certains programmes de développement. Par conséquent les politiques doivent adopter une stratégie participative en incluant les femmes afin d'avoir des résultats plus convaincants. Certes l'auteur a fait une appréciation du dynamisme et du caractère polyvalent des femmes et elle a critiqué la marginalisation dont elles sont victimes malgré tous les potentiels qu'elles regorgent. Cependant, elle n'aborde pas l'action des organismes internationaux dans la promotion de la femme. Néanmoins, ce chef d'œuvre a permis de savoir que l'échec des projets développement est aussi dû à l'oubli de faciliter à la femme l'accès au crédit et à la terre.

³¹ I. Droy, *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala, 1990.

Dans la même logique que Isabelle Droy, Bisilliat Jeanne et Fieloux Michèle³² annoncent que, les femmes de tous les horizons de la terre connaissent les mêmes conditions de travail. Celles-ci se heurtent à des difficultés similaires dans leurs emplois ou dans les maisons. Au-delà du dynamisme des femmes, elles sont vulnérables de par leur santé fragile due aux grossesses. Pour les auteurs, la vulnérabilité de la femme est perceptible dans de nombreux accidents liés à la natalité. En effet plusieurs femmes meurent des suites d'accouchement en raison des hémorragies post-partum, septicémie, troubles hypertensifs, de nombreuses grossesses rapprochées, précoces et très tardives, l'absence de personnel de santé et la famine. La féminisation de la pauvreté et la propagande de l'allaitement artificiel conduisent à la mauvaise nutrition des femmes et par conséquent à la mortalité infantile. Aussi, dans cet ouvrage le phénomène de la femme bonne à tout faire est évoqué. Ce sont elles qui travaillent le plus et durement. Mais elles restent tout de même assujetties face à l'homme. Alors dans cette étude, ils révèlent la maltraitance physique et psychologique que subissent les femmes les rend vulnérables. Les auteurs ont orienté ce travail en six chapitres afin d'élucider ce problème. Ils débutent par l'analyse des inégalités du monde, ils poursuivent en montrant que le travail agricole est une affaire de femmes ensuite ils évoquent le cacao une division du sang, ils enchaînent après avec le temps des migrations et ils parlent des petits métiers urbains de tous les jours de la vie et pour finir, ils présentent le travail des femmes dans les usines de Hong-Kong à Mexico. Après avoir terminé leur analyse, ces deux auteurs retiennent que la femme demeure pénalisée à cause de sa capacité biologique. Bref la procréation contribue à la détérioration de la santé de la femme et à la marginalisation salariale à son égard malgré le travail qu'elles abattent. Cet ouvrage traite de la question du genre sur le prisme de la sociologie. Toutefois, nous avons eu plus d'informations sur les discriminations et difficultés des femmes dans la société et surtout dans le monde du travail.

Biljana Stevanovic³³ dans son article, s'appuie sur la mauvaise orientation scolaire des femmes et sur la différenciation du travail par genre pour montrer les inégalités de sexe existantes dans les conditions d'entrée dans le milieu de l'emploi. Ainsi, dans son étude, l'auteur traite du problème de l'inégalité dans l'insertion professionnelle des femmes en France. Pour résoudre ce problème, il commence par analyser l'insertion professionnelle par niveau de scolarisation, puis évalue le taux de chômage des jeunes diplômés, ensuite il montre les

³² J. Bisilliat et M. Fieloux, *Femmes du tiers-monde : travail et quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1992.

³³ B. Stevanovic, "Insertion professionnelle des femmes à la sortie de l'école : exemple de la France", *Revue interdisciplinaire francophone d'études féministes*, volume 22, n°2, Université Laval, 2009.

difficultés d'emploi des filles faiblement diplômées et continue en examinant l'insertion professionnelle des filles diplômées de l'enseignement secondaire et les opportunités paisibles de travail du genre féminin ayant un certificat du niveau supérieur. Il avance en expliquant l'incidence que l'orientation scolaire a dans les ouvertures de travail et finit en étudiant les différents emplois occupés par les femmes. Au terme de son analyse, Biljana Stévanovic conclut que, les difficultés d'intégration des jeunes de tous les sexes à un emploi sont liées d'une part à l'orientation scolaire et d'autre part de la division du travail par sexe. Pour lui, les femmes sont généralement orientées vers les filières traditionnellement féminines qui offrent des débouchés moins satisfaisants. Ici l'auteur a évoqué le problème de scolarisation de la jeune fille comme cause de difficultés de l'insertion professionnelle de la population féminine, mais il n'a pas mis l'accent sur les frustrations sociales et familiales qui mettent la femme au rang de mineur.

En allant dans la même logique que Biljana qui dit que la femme fait face à une marginalisation professionnelle au profit des hommes, Ngo Boki³⁴ part du constat que, l'apport des femmes dans le processus national de développement est minimisé ce qui conduit leur faible participation aux milieux stratégiques de prise de décisions et d'évolution de la vie publique et politique non seulement du pays mais aussi du système international. De ce fait, Ngo Boki soulève le problème de la marginalisation des femmes dans l'octroi d'une fonction politique. Dans l'optique de résoudre ce problème, elle adopte la démarche suivante : dans le premier chapitre, elle analyse le retour au multipartisme comme un contexte favorable à l'expression des femmes, ensuite elle donne les origines socio-professionnelles des femmes et leurs niveaux de responsabilisation à travers les différentes législatures. Au troisième chapitre, celle-ci décrit les actions des femmes parlementaires et enfin, l'auteure montre les limites à la participation de la gent féminine aux fonctions parlementaires. A la fin de son étude, cette dernière détermine que, le secteur parlementaire au Cameroun ne tient véritablement pas compte de la promotion des femmes ; compte tenu du nombre limité de dames responsables des postes de direction à l'Assemblée Nationale. Tout ceci existe malgré la signature et ratification par l'Etat du Cameroun de tous les textes internationaux favorables à la parité et égalité de genres. En abordant la question des inégalités entre les sexes dans le domaine politique, l'auteure a survolé quelques améliorations accomplies à l'égard des femmes et elle n'a pas approfondi son étude sur les activités menées par le gouvernement dans le cadre de l'évolution des femmes.

³⁴ M.Ngo, Boki, " Femmes et parlementarisme au Cameroun de 1992 à 2011", mémoire de master en histoire, université de Yaoundé I, 2012.

Toutefois, si ce travail nous a intéressé, c'est parce qu'il nous a permis de comprendre les difficultés que subissent les femmes dans l'ascension à la sphère publique et politique aussi bien au Cameroun que dans tout le monde entier.

C'est dans la même lancée que Vunyah Kingsly Chekelem³⁵ dans son mémoire, s'est référée à la situation sociale et politico-traditionnelle que les agricultrices foubuen ont connu face aux éleveurs foulani dans la région du nord-ouest depuis 1950. L'auteur révèle la question du non-respect et l'abandon de la personnalité féminine par les hommes dans les sociétés traditionnelles. A cet effet, Vunyah Kingsly décide de résoudre cette problématique en présentant géographiquement et historiquement la localité Kedjom Keku; puis, il analyse le rôle des femmes de Kedjom Keku et poursuit en expliquant les causes et le déroulement des mouvements activistes foubuen et termine par l'étude des ramifications des mouvements de protestation et l'évaluation des actions protestataires des femmes. De ce fait, l'auteure achève son raisonnement en notant que, l'occupation des terres par les riches foulani et la destruction des champs appartenant aux femmes de cette localité ont entraîné la révolte de ces dernières. C'est à partir de ces mouvements protestataires des foubuen qu'on a pu constater un changement positif dans la gestion des sociétés villageoises et l'application du droit d'exploitation des terres aux femmes par le chef. L'auteure dans son analyse, ne s'intéresse qu'à la femme cultivatrice, elle n'aborde pas les problèmes de la femme dans tous les secteurs d'activités. Par contre si on a mentionné sa production, c'est par le fait qu'elle nous a aidé à apprécier la capacité des femmes à améliorer un système affaibli, pour une égalité des Hommes en général et des sexes en particulier.

Contrairement à Vunyah Kingsly Chekelem, l'auteur Ngongue³⁶ détermine dans son mémoire que, la femme en général et plus spécifiquement la femme noire, depuis la colonisation et l'arrivée de la modernité est considérée comme opprimée, assujettie, et traitée de mineure par le masculin d'où l'élan de solidarité des femmes et la naissance des mouvements féministes noirs. C'est ainsi que dans son travail, l'auteure s'intéresse au problème des idéologies occidentales qui dénoncent l'oppression des femmes noires qui est la cause des revendications féministes en Afrique. Pour résoudre ce problème, l'auteure a d'abord présenté l'opinion sur la femme, puis il a étudié les regards sur la femme de l'Afrique authentique. Au terme de son

³⁵ K.C. Vunyah, "Women and social protest in Kedjom Keku (big Babanki) 1958-2006: a historical analysis", master of arts degree in history, University of Buea, 2012.

³⁶ R.A. Ngongue, « Féminisme et femme à la lumière de l'histoire », mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1998-1999.

analyse, celle-ci conclut que la civilisation occidentale a entraîné la femme africaine à s'éloigner des vertus de coutumes africaines, et qu'en terre noire, la femme se sent libre et mise à sa place qui lui est assignée. Ce travail bien fait connaît quelques limites car il n'aborde que la condition traditionnelle de la femme en société africaine mais ne se préoccupe pas du cadre juridique. Malgré cette défaillance, ce document a servi à se rappeler que l'être féminin a des règles ancestrales à respecter.

Sous un autre aspect, les actions menées par les organismes intergouvernementaux plus spécifiquement le PNUD, pour l'insertion des femmes au développement de leurs pays ont capté l'attention d'Eliane de Lamartinière Nuaghe Noubisi³⁷. Ainsi, dans sa recherche, elle soulève le problème de la contribution du PNUD à la promotion de la femme rurale Camerounaise. Afin de donner des éclairages à ce sujet, elle a d'abord expliqué la corrélation entre le PNUD et la femme camerounaise, ensuite elle a continué en justifiant l'appui du PNUD à la formation et à l'encadrement technique de la femme rurale à l'Ouest Cameroun ; puis l'auteure a détaillé la contribution du PNUD à l'essor économique et au financement des projets des femmes rurales de l'Ouest. Pour finir, Nuaghe Noubisi a exposé l'impact de l'appui du PNUD sur la promotion de la femme rurale dans la région de l'Ouest-Cameroun et les difficultés que cet organisme rencontre dans son action. Celle-ci conclut dans son examen que, le PNUD à travers ses actions a contribué au développement de l'esprit d'entrepreneuriat et de professionnalisme au sein des personnes féminines dans les zones rurales de l'ouest Cameroun. Cependant, l'auteure dans son expertise a énoncé en quelques lignes l'effort du gouvernement camerounais à appliquer les résolutions de la conférence de Mexico de 1975 qui inclut les femmes au développement et à la préservation de la paix et impose l'égalité de genres. Mais elle n'a pas fait une analyse profonde de l'implication de l'Etat du Cameroun dans la promotion de la parité homme-femme. Seulement, l'exploration de ce mémoire nous a édifiés sur les activités, les programmes et les financements mis à la disposition des femmes par l'agence des Nations Unies pour le développement et l'épanouissement de celles-ci.

C'est en allant dans le même sens que le producteur du travail intitulé "the role of women in the development of Kom since the précolonial period"³⁸ s'est appuyé sur la participation des femmes au progrès social dès la période précoloniale et les changements de la

³⁷E.L. Nuaghe, Noubisi, « Le PNUD et l'insertion socio-économique de la femme rurale dans la région de l'ouest Cameroun : 1972-2005 », Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015.

³⁸L.A.Lawyer, Bom, "The role of women in the development of Kom since the précolonial period", master of arts degree in history, Université de Yaoundé I, 2005.

condition féminine que celles-ci ont connue au fil des années avec l'arrivée des colons. L'auteure évoque donc le rôle que joue la femme, son impact et les difficultés qu'elle rencontre dans ses engagements à l'évolution des sociétés. En vue d'amener une réponse à ce sujet, l'auteur a commencé par examiner la politique de développement des femmes de la localité de Kom. Après elle a évalué l'action économique de la femme kom. Par la suite, elle a expliqué l'action sociale des femmes Kom au progrès et à la fin, elle a décrit l'apport culturel de la femme au développement. C'est alors qu'elle a déduit que, la gent féminine africaine en général et camerounaise en particulier a toujours été active à réagir et à contribuer aux objectifs de prospérité. Par contre, l'écrivaine n'a pas évoqué les différentes politiques nationales et internationales de développement adoptées et appliquées qui incluent l'égalité de chances et la promotion de la femme. Mais son expertise nous a permis d'avoir des informations sur l'évolution socio-économique que les femmes ont connue au fil du temps et leur rôle dans les sociétés africaines pendant la période précoloniale.

Au vue donc de tous ces travaux qui n'abordent que les problèmes des femmes dans la société et le rôle de certaines institutions internationales en faveur des femmes, il devient clair que très peu de travaux abordent l'action d'ONU-femmes dans la promotion des droits de la femme au Cameroun et encore moins dans la région du centre. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes intéressés à ses activités.

De ce fait, pour examiner ce problème en profondeur, choisir de pertinentes orientations à ce travail et atteindre les objectifs fixés, il convient de faire un éclairage et une explication du champ théorique de notre étude.

7- Cadre théorique.

Le cadre théorique tel que le définit Margot Phaneuf, "est un ensemble de jalons, de repères, de balises intellectuelles qui crée le contexte d'une recherche et de son interprétation."³⁹ De même, elle donne la finalité du cadre théorique en disant qu'il: "permet d'établir des liens supportant les raisonnements qui la fondent et orientent l'analyse des résultats."⁴⁰ En effet, tout travail scientifique s'intègre dans une perspective théorique générale permettant de diriger le cadre d'une étude. Aussi, déterminer le cadre théorique de son travail consiste à respecter des canons méthodologiques adoptés par la communauté scientifique de

³⁹ M. Phaneuf, *La recherche en soins infirmiers 2è module. Le processus de recherche 1ère partie : le cadre conceptuel*, Révision, 2013, p. 11.

⁴⁰ *Ibid*, p. 13.

recherche et de production de l'information. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire pour nous d'utiliser certains concepts abstraits, notions et approches caractéristiques⁴¹ en relief avec notre champ d'étude, de manière à situer et à expliquer le problème précis et à proposer un cadre d'analyse à ce problème.

Puisque le cadre théorique peut se construire à partir de plusieurs théories, en ce qui concerne ce travail, nous avons retenu trois théories qui s'accordent avec notre étude, ce sont : la théorie du réalisme, la théorie du genre et celle de l'institutionnalisme.

En commençant par le réalisme, on dirait que son fondement s'appuie sur les travaux des penseurs tels que Thucydide, Thomas Hobbes, Machiavel et Clausewitz. Le réalisme a été développé par des théoriciens tels que Hans Morgenthau, Edward Hallett Carr, Raymond Aron, Kenneth Waltz, Henry Kissinger. Par ailleurs, les guerres étant les facteurs incitateurs des mutations que connaît le système international, c'est alors que la pensée réaliste a connu également des ramifications avec le développement du réalisme structurel qui est le courant qui nous permettra de situer cette étude. L'approche réaliste est une vision des relations internationales qui détermine le monde tel qu'il est contrairement à ce que l'on veut qu'il soit. Cette école de pensée montre que l'Etat est le seul acteur important des relations interétatiques sur la scène internationale et ces Etats sont guidés par les rapports de forces. Les réalistes se réfèrent aux multiples guerres effroyables qui sévissent dans le monde pour déterminer l'anarchie qui règne dans la communauté internationale et où les entités étatiques ne sont soumises à aucune autorité supranationale permettant de les empêcher de faire recours à la violence. Pour les réalistes, comme l'affirment Amélie Blom et Frédéric Charillon, "le risque permanent de conflit entre les Etats en quête à la fois de puissance et d'équilibre de puissance, constitue l'hypothèse centrale de l'école réaliste."⁴²

Les discours d'aides humanitaires dissimulent les intérêts profonds des nations. Evidemment, les relations qu'entretiennent les Etats cachent le désir d'intérêt et la recherche de puissance. Ainsi, les Etats puissants utilisent généralement les organismes et multinationales pour dissimuler leurs actions mafieuses entreprises sous formes d'aide au développement. L'utilisation de cette doctrine nous aidera à déceler la face cachée des assistances étrangères

⁴¹ Y. Livian, *Initiation à la méthodologie de la recherche en SHS : réussir son mémoire ou thèse*, Université Jean moulin-lyon3, centre Magellan, 2015, p. 31.

⁴² A. Blom et F. Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001, p. 13.

accordées à l'Etat du Cameroun et spécialement aux populations de la région du Centre pour la promotion de la femme.

Quant à l'institutionnalisme, fondé par Thorstein Veblen, c'est une philosophie qui implique l'émergence des institutions internationales pour modeler le comportement social et économique. Il s'intéresse ainsi aux facteurs institutionnels qui influencent l'évolution des peuples et de l'économie. Notre travail s'appuie sur l'approche fonctionnaliste. En effet les institutionnalistes soulèvent la nécessité de création des institutions permettant d'intervenir sur les problèmes réels⁴³ de l'humanité. Les institutionnalistes appellent à la mise en place des organes aussi bien nationaux qu'internationaux qui transcendent l'Etat et qui sont favorables à la croissance de la ressource humaine et des mentalités de manière multidimensionnelle car les règles, les lois et normes des organisations politiques permettent le bon fonctionnement du système international. Cette spéculation nous sera utile dans l'illustration du rôle des organisations internationales et des services publics nationaux, notamment l'ONU-femmes et le Minproff en charge de la protection des droits des femmes et de leur émancipation au Cameroun.

Pour terminer, nous nous intéressons à la théorie du genre. Elle a été développée par plusieurs doctrinaires, dont plus spécifiquement Judith Butler qui a examiné la question du genre dans ses études sur les minorités sexuelles. Dans cette étude, le courant féministe nous intéresse. Malgré la controverse autour du genre, cette théorie au sens premier détermine les rapports socio-culturels qu'il y a entre l'homme et la femme, dévoile les inégalités de sexes que connaît surtout le sexe féminin dans de multiples domaines. Cette théorie dénonce les violences, les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Selon la vision féministe, le système du genre indique une division en deux classes de sexes dont l'une est prioritaire sur l'autre et lutte d'une part contre l'assignation des femmes aux fonctions reproductives. L'exploitation de cette philosophie permettrait de décrire les interventions menées dans l'amélioration de l'égalité, la parité et l'équité des sexes.

Une démarche méthodologique rigoureuse et minutieuse a été nécessaire dans l'appréciation de la véracité de ce cadre théorique.

⁴³ T.Diane-Gabrielle, « L'apport des théories institutionnalistes au renouvellement de l'approche d'économie politique », *In interventions économiques*, n°28, Québec, Les sciences sociales contemporaines, 2002, p.4.

8- Méthodologie

La méthodologie de recherche se définit selon Omar Aktouf comme “l’étude de bon usage des méthodes et techniques”⁴⁴. La méthode quant à elle est la manière de procéder et le mode opératoire utilisé dans le travail de recherche. La méthodologie permet d’examiner les faits et surtout d’analyser les problèmes à résoudre afin d’obtenir des réponses à partir des investigations systématiques et rigoureuses. Il est donc évident que la méthode permette d’élucider la vérité scientifique. Par conséquent, pour obtenir des résultats escomptés, le respect de la méthodologie de recherche et de la méthode est primordial.

Ainsi, pour mieux mener ce travail, la méthode utilisée s’est basée sur les différentes enquêtes faites sur le terrain, des entretiens avec divers informateurs. La documentation corrélative à notre thématique a été prise en compte. Et pour son analyse, le recours à la critique historique par un ensemble de démarches méthodiques a permis de ressortir la vérité historique.

Une diversité de sources a servi à la rédaction de ce travail. Dans ce cas, les sources représentent les différents documents dont se sert un chercheur pour rédiger un travail scientifique. Pour la bonne marche méthodologique de ce travail, les sources de tout ordre ont été utilisées à savoir les sources primaires, secondaires et numériques. Leur importance est donc indéniable.

a- Les sources primaires

Elles regroupent les sources écrites, orales et iconographiques

- Les documents d’archives

Ils sont constitués de rapports du Cameroun, de rapports d’ONU-femmes Cameroun, des rapports d’ONU-femmes, de rapports du MINPROFF, des documents diplomatiques tels que les accords de convention entre le Cameroun et le PNUD, les lettres d’accord entre ONU-femmes et le Cameroun, entre ONU-femmes et les communes de Batchenga, Ntui et Yoko, des décrets, des discours à l’occasion desancements des activités d’ONU-femmes, des archives du MINREX, des rapports des ONG partenaires d’ONU-femmes, les rapports de la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, des rapports des séminaires, des prospectus des projets d’ONU-femmes, des documents juridiques de la CNC/ONU-femmes et des magazines d’ONU-femmes et du MINPROFF, les résolutions de l’Assemblée générale des

⁴⁴ O. Aktouf, *Méthodologie des sciences sociales et approche quantitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, édition Les presses de l’Université du Québec, 1987, p. 27.

Nations Unies, les conventions. Ces multiples documents ont servi à mieux saisir la coopération entre ONU-femmes et les autres intervenants dans la question du genre. Aussi ont-ils permis de comprendre le rôle du Cameroun dans la promotion de la femme.

- les sources orales :

Comme l'affirme Dioudé Laya : "or, la tradition orale est de loin la source historique la plus intime, la plus succulente, la mieux nourrie de la sève d'authenticité."⁴⁵ Pour appuyer et compléter les arguments des sources écrites, nous avons recueilli les sources orales et cela s'est fait dans le respect des techniques de collecte des données orales. Cette collecte s'est manifestée par des enquêtes sur le terrain qui se sont faites à travers les entretiens individuels et collectifs, les questionnaires (voir annexe 3). Au cours de la descente sur le terrain, nous avons adopté la méthode critique qui a permis de procéder à une confrontation de multiples informations obtenues. Cette comparaison des témoignages a majoritairement abouti aux discours concordants, cela a ainsi servi à détecter la véracité des faits historiques. Ces entretiens se sont effectués auprès des fonctionnaires d'ONU-femmes, des responsables des services publics, des autorités traditionnelles, des populations cibles. Pour choisir de bons informateurs nous nous sommes intéressés à la fonction, à l'expérience et à l'âge de ceux-ci. Face aux diverses catégories d'informateurs que nous avons à notre disposition, nous avons mené différents types d'entretiens à savoir les entretiens directs, semi-directs et privés.

- Les sources iconographiques :

Les sources iconographiques désignent l'ensemble de représentations imagées d'un ou de plusieurs éléments. Elles sont constituées de photos, cartes, tableaux, de dessins, de courbes et diagrammes. Ces sources ont été prises dans les archives et chez les témoins des faits. Très peu de ces images ont été prises dans les sites internet. Ces images ont permis d'infirmer ou de confirmer certaines informations reçues. Aussi, ces représentations figurées ont aidé à communiquer certaines informations qui n'ont pas été suffisamment démontrées dans les textes. Alors ces images ont été d'une grande importance car elles ont permis de découvrir certaines réalités non ou peu dévoilées. Tout cet ensemble de sources a permis de collecter une multitude d'informations liées aux interventions ONU-femmes dans la promotion de la femme et celles relatives à la participation des populations de la région du Centre aux activités d'ONU-femmes.

⁴⁵ L. Dioudé, *La tradition orale : problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine*, Niamey, Centre régional de documentation pour la tradition orale, 1972, p.8.

b- Les sources secondaires :

Ce sont les ouvrages, des articles, des mémoires et thèses, des encyclopédies, des dictionnaires, des rapports de stages. Ces multiples documents sont en corrélation avec la question du genre. Ils traitent de la question des discriminations socio-économiques dont les femmes sont victimes et s'intéressent aux effets de la tradition sur les femmes. Diverses bibliothèques ont rendu possible cette collecte documentaire à savoir les bibliothèques du campus de l'Université de Yaoundé I, notamment les bibliothèques du cercle-Histoire-Géographie-Archéologie (CHGA), du cercle Philo-psycho-socio-Anthropologique (CPPSA), de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH), du département d'Histoire et de la bibliothèque centrale. La bibliothèque de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) a servi à consulter les mémoires, les thèses et les rapports de stages. La bibliothèque de la fondation Paul Ango Ella n'a pas été en reste car plusieurs ouvrages en rapport avec le sujet étudié y ont été consultés. Comme le dit Paul N'da, "Se documenter consiste à rechercher et réunir des informations là où elles se trouvent et en disposer pour le travail."⁴⁶ Ces sources secondaires ont servi à collecter plus d'amples informations sur la question du genre et à faire la revue critique de la littérature.

c- Les sources numériques :

Parmi celles-ci il y a les dictionnaires numériques et des sites numériques. Pour effectuer ces recherches, plusieurs sites ont été consultés notamment Google, Persée. Ces sources ont été d'une grande utilité dans la mesure où elles ont fourni des informations supplémentaires et ont servi à appréhender ce sujet de recherches.

d- L'approche quantitative et qualitative

Pour recueillir des données, nous nous sommes appuyés sur deux différentes approches. L'approche ici renvoie aux modes d'investigation qui sont orientés selon les objectifs et les paradigmes du chercheur. Nous avons donc choisi l'approche quantitative et qualitative.

L'approche quantitative est une méthode d'investigation qui s'appuie sur des instruments et techniques de recherches quantitatives de collectes de données. Elle permet au chercheur d'avoir des données observables et quantifiables. Et à partir des données chiffrées issues de ce type de méthode, le chercheur aboutit à des analyses descriptives, des tableaux, des graphiques, des analyses statistiques. De ce fait, nous avons utilisé cette approche car elle nous a permis d'évaluer statistiquement d'une part les actions réalisées par l'ONU-femmes dans la dimension

⁴⁶ P. N'da, *Recherche et méthodologie*, Paris, L'Harmattan, 2015, p.91.

de l'autonomisation économique de la femme, et d'autre part de comprendre l'ampleur des différences socio-économiques qui existent entre les hommes et les femmes.

L'approche qualitative pour sa part est définie par Claude Gaspard comme "une méthode de recherche plus descriptive et qui se concentre sur des interprétations, des expériences et leur signification."⁴⁷ Ce type d'enquête qui s'appuie sur les méthodes d'observations et d'entretiens que le chercheur décrit, interprète et apprécie, permet d'analyser et de comprendre les phénomènes dans le but d'obtenir les données de fond et de qualité. Pour cela, cette démarche nous a aidé à comprendre en profondeur les stratégies d'intervention d'ONU-femmes Cameroun, ses mécanismes, ses critères d'appui, les différents programmes et projets dans lesquels elle intervient, ainsi que les difficultés qu'elle rencontre.

9- Les difficultés rencontrées

La recherche scientifique ne saurait manquer de difficultés. Cependant, il faut développer un esprit de détermination pour pouvoir surmonter ces difficultés. Ceci dit, nous avons fait face aux obstacles pendant notre descente sur le terrain. Sans trop entrer dans les détails, nous allons soulever les peines majeures qui se sont constituées en deux plans à savoir le plan matériel et psychologique.

La première difficulté a été la fermeture des centres de documentation comme la bibliothèque du CINU (Centre d'Informations des Nations Unies) à cause de la pandémie à coronavirus. Pourtant dans cette bibliothèque nous pouvions retrouver les archives qui nous auraient bien éclairées sur l'historiographie d'ONU-femmes. Toutefois, la bibliothèque de l'institution ONU-femmes nous a fourni une multitude d'informations sur les activités de cette organisation internationale. Par ailleurs, les difficultés rencontrées dans la réalisation de ce travail nous ont permis de comprendre de mieux en mieux la problématique de la femme en tant que mère. En plus, confrontées aux charges des mamans, nous avons eu des difficultés à effectuer des descentes sur le terrain à temps, ce qui nous a entraînés à accuser du retard. Enfin l'indisponibilité et la réticence des informateurs nous ont également desservis car cela nous a empêché d'obtenir plus d'amples informations. Néanmoins nous ne pouvons pas nous adosser sur ces quelques obstacles que nous avons relevés pour nous disculper les manquements

⁴⁷ C. Gaspard, "Etude qualitative et quantitative : définition et différences", 14 Octobre 2019, www.scribbr.fr/htm, consulté le 2 Octobre 2020.

puisque plusieurs personnes bienveillantes nous ont apporté de l'aide qui nous a permis d'arriver au bout de ce travail.

10- Plan du travail

Pour cela, ce travail a été organisé en quatre chapitres auxquels s'ajoutent une introduction générale et une conclusion. Trois parties et des sous idées de chaque chapitre détaillent distinctement ce travail.

Le premier chapitre portant sur les Aux origines d'ONU-femmes et le début de la coopération avec le Cameroun, présente le contexte et les circonstances de création d'ONU-femmes. Il examine aussi les objectifs, l'organisation, le fonctionnement et les ressources d'ONU-femmes et analyse les débuts de la coopération Cameroun/ONU-femmes.

Le deuxième chapitre basé sur les activités d'ONU-femmes dans le cadre de l'autonomisation économique des femmes de la région du Centre montre l'appui d'ONU-femmes dans le secteur agropastoral. Il fait un état des lieux de l'apport d'ONU-femmes dans le désenclavement économique de la femme de la région du Centre. Il se termine en examinant l'appui d'ONU-femmes au développement des autres secteurs économiques en faveur des femmes.

Le troisième chapitre quant à lui porte sur la contribution d'ONU-femmes à la promotion sociale de la femme de la région du Centre. Il présente d'abord la lutte contre les violences basées sur le genre. Ensuite, il étudie l'œuvre ONU-femmes dans les projets de lutte contre la féminisation du VIH/sida et la gestion de l'hygiène menstruelle. Il finit en démontrant l'action d'ONU-femmes en faveur de l'intégration des femmes dans la gouvernance et la participation en politique.

Le quatrième chapitre s'intéresse aux difficultés, à l'évaluation critique de l'action d'ONU-femmes et aux perspectives pour une meilleure promotion socio-économique de la femme de la région du Centre. Ce chapitre traite des difficultés multiformes auxquelles ONU-femmes fait face ; il fait une évaluation critique des actions d'ONU-femmes et s'achève par une étude des enjeux et simultanément. Il fait ressortir des perspectives pour une meilleure garantie des droits des femmes.

CHAPITRE I :

AUX ORIGINES D'ONU-FEMMES ET LE DEBUT DE LA COOPERATION AVEC L'ETAT DU CAMEROUN

Dans toutes les sociétés, la femme a toujours été au centre des préoccupations de l'organisation sociale et du fonctionnement des institutions. En dépit d'être considérée dans toute les sociétés comme la mère de l'humanité, elle n'a pas toujours les mêmes droits et devoirs. Au début du XIXème siècle, au regard de l'évolution du monde, la question de la femme est devenue une priorité importante au sein de toutes les nations. Mais c'est au XX^e siècle que la question du genre devient une problématique épineuse dans l'évolution du monde. Au cours de ce siècle, les discriminations liées au genre vont s'intensifier et ont entraîné la montée des mouvements féministes qui revendiquent une égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie. Face à la marginalisation des femmes, des violences basées sur le genre et leur exclusion dans les instances de prise de décisions, les nations se sont concertées pour créer une institution intergouvernementale chargée de veiller, de contribuer à réduire l'écart, bref de mettre fin aux discriminations envers les femmes. C'est ainsi que ONU-femmes va être créée le 02 juillet 2010.

Ce premier chapitre est consacré aux facteurs ayant permis la création de cette entité des Nations Unies pour l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes. Il aborde également les objectifs, l'organisation, les missions et le fonctionnement de cette institution et met l'accent sur les critères d'adhésion au sein d'ONU-femmes et sur les déterminants de la coopération entre le Cameroun et cette institution.

I. CONTEXTE ET CIRCONSTANCES DE CREATION D'ONU-FEMMES

La mise sur pied d'ONU-femmes est le résultat d'un long processus institutionnel et social qui a pris corps dans les discriminations liées au genre et s'est construit peu à peu à partir d'un ensemble de plaidoyers et de négociations lors des conférences internationales sur la question du genre. Les pressions des lobbies et des mouvements favorables à l'émancipation des femmes ont joué un rôle déterminant dans la mise en place de cette agence onusienne.

1. Les discriminations liées au genre

La marginalisation des femmes est l'un des fondements qui a conduit à la naissance d'ONU-femmes. En effet, depuis l'antiquité, les femmes ont toujours été touchées par le phénomène de l'exclusion. Cette exclusion des femmes se manifeste par la mise des femmes à l'écart de leurs droits en tant que citoyennes et êtres humains. C'est dans ce sens que plusieurs droits n'étaient pas accordés à cette catégorie de personnes vulnérables, notamment les droits civiques, les droits socio-économiques et culturels.

a- L'écart des femmes de la vie politique

De l'antiquité à la montée des démocraties au XIX^e siècle, les femmes ne jouissaient pas des mêmes droits civiques que les hommes dans la société. Ainsi les droits à la participation politique tels que le droit de vote et d'éligibilité n'était pas pleinement accordé aux personnes de sexe féminin parce que les hommes estimaient que, les femmes n'avaient aucun savoir ni de capacité de s'exprimer et de prendre des décisions devant les hommes. C'est le cas de la Grèce, la Rome Antiques. Ou encore la France où le droit de vote aux femmes était banni jusqu'en Avril 1944⁴⁸, date à laquelle ce droit est autorisé aux françaises. Aux Etats Unis, le droit de vote des femmes mariées était placé sous la responsabilité de leurs époux, tandis que les veuves et les femmes non-mariées étaient « sous le joug de leurs pères et frères »⁴⁹ qui avaient qualité de décider des droits civiques de ces dernières. Alors, le droit des Américaines à la participation au suffrage universel s'est conquis progressivement dans chaque Etat comme exemple l'Etat de l'Utah qui proclama en 1850 le droit de vote aux femmes. De plus, dans les territoires africains, l'éligibilité et la participation des Africaines aux élections étaient rejetées.

Ce n'est qu'à partir de l'accélération du processus d'indépendance⁵⁰ de l'Afrique que commence l'inclusion politique des femmes. C'est le cas des pays comme le Cameroun qui octroie le droit de vote aux femmes en 1946 ; l'administration du Ghana et de l'Ethiopie donne la possibilité aux Ghanéennes et aux Ethiopiennes de voter en 1954, tandis que les Egyptiennes l'acquéraient en 1956 et les Equato-guinéennes en 1963. Alors, c'est à partir des indépendances que les Africaines « commencèrent à jouir pleinement de leur droit de vote et d'éligibilité »⁵¹.

⁴⁸ Documentaire France culture, le premier vote des Françaises, Archive INA- Radio France, Janvier 1993.

⁴⁹L. K. Lerber, " L'histoire des femmes aux Etats-Unis : une histoire des droits humains", *In Travail, genre et sociétés*, La Découverte, n°28, 2012, pp 25-44, www.cairn.info, htm, consulté le 15 mars 2021.

⁵⁰Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, les nationalistes africains ont commencé à mener une lutte acharnée contre le colonialisme occidental en Afrique. C'est alors que, grâce à des méthodes insurrectionnelles et pacifiques, la majorité des territoires africains avaient acquis leur autonomie à partir des années 60.

⁵¹ P.I. Ngo, Myouma, " L'exercice de la citoyenneté politique des femmes au Cameroun : enjeux, défis et perspectives", *In Genre et développement*, 2010, p.3.

Par contre, dans le Royaume d'Arabie Saoudite, les femmes ont pendant longtemps subi des discriminations politiques. Car, ce n'est qu'en 2011 que les Saoudiennes ont commencé à voter et en 2015, il leur est accordé le droit d'éligibilité.

b- Le frein à la vie socio-économique et culturelle des femmes

Pour ce qui est des droits économiques et socio-culturels, les femmes sont toujours confrontées à de nombreuses digressions vis-à-vis de leurs droits, ceci venant de la part des hommes. Ce rejet des droits socio-économiques et culturels se caractérisait par le refus de la formation éducative aux femmes, le refus aux femmes d'occuper un poste à la fonction publique et d'accéder à un emploi décent, ou encore l'inégalité salariale entre les hommes et leurs opposées, les mauvaises conditions de travail et enfin la non reconnaissance du statut des femmes. Ces rejets ont freiné l'évolution socio-économique et culturelle des femmes dans le monde.

Parlant du refus d'assurer l'alphabétisation de la fille et de l'accès de celle-ci à un emploi décent, jusqu'au XVIII^e siècle pour certaines sociétés et au XIX^e siècle pour d'autres, les femmes n'étaient pas autorisées à recevoir une intelligence alphabétique car elles devaient maintenir le silence, sans la possibilité de raisonner et de contredire ce qui a été décidé par les hommes. C'est en soutien à la négligence intellectuelle de la femme que Sylvain Maréchal⁵² publie un manifeste en 1801 visant à convaincre les lecteurs de l'infériorité de la femme et à la renvoyer à la sphère familiale. Considérée comme un moyen d'acquisition du savoir et de la connaissance, l'instruction de ces dernières était selon les hommes, un danger pour l'autorité de l'homme. Mais grâce à la loi Falloux⁵³ de 1850, la France impose aux localités contenant 800 habitants de disposer d'une école de filles.

Les autres pays ont suivi progressivement à l'exemple de l'Espagne en 1857 des écoles pour filles, la Finlande en 1866 et le Cameroun en 1962⁵⁴ qui créé une école pour filles à Yaoundé, devenue plus tard un collège d'enseignement technique industrielle pour filles(CETIF). Par contre, les enseignements dispensés dans ces écoles féminines étaient différents de ceux donnés dans les écoles masculines. De ce fait, ces établissements pour filles ne s'attardaient qu'à l'éducation ménagère, comportementale, sexuelle, maritale et même la puériculture ; bref une éducation à la morale et à la vertu. Ainsi l'accès des femmes à l'éducation

⁵² S. Maréchal, *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, Paris, Edition Massé, 1801.

⁵³ En 1850, la loi de Falloux est promulguée en France pour la liberté d'enseignement à travers la vulgarisation de l'enseignement primaire et secondaire tout en impliquant l'éducation confessionnelle.

⁵⁴ Kouam Marie-Thérèse, 49ans, Directrice du CETIF de Yaoundé, CETIF de Yaoundé, 26 novembre 2020.

supérieure et à l'emploi a été un combat difficile de longue durée parce que les hommes ne voulaient pas que les femmes aient des diplômes de fin d'études. Car ces certificats d'études permettaient à celles-ci de convoiter le marché de l'emploi. Pourtant il était intolérable par les hommes de laisser leurs épouses jouir d'une indépendance économique. C'est le cas au Cameroun où, malgré l'autorisation des femmes en 1946 par l'administration coloniale de bénéficier de la formation dans certains métiers comme la formation des sages-femmes, des infirmiers ou institutrices, jusqu'aux années 2000, on dénombre non seulement peu de femmes diplômées⁵⁵ de l'enseignement supérieur par rapport aux hommes comme l'illustre l'annuaire statistique du Ministère de la promotion de la femme et de la famille. Mais également on constate que certains postes de responsabilité dans l'administration publique et parapublique ne sont jamais ou sont moins occupés par les femmes. Ce déséquilibre dans les professions entre les hommes et les femmes se remarque par le fait qu'on retrouve la majorité de femmes dans les métiers⁵⁶ dits de vertu féminine par contre, dans les postes tels que la présidence de la république, la présidence du sénat ou de l'assemblée nationale, procureur de la république, chef d'état-major, directeur des écoles nationales de magistrature, de gouverneur pour ne citer que ceux-là sont moins accordés aux femmes. C'est le cas du Cameroun qui n'a jamais eu de dirigeante femme à la présidence de la république, encore moins de directeur à l'ENAM, ni de directeur à la CRTV ou de gouverneur. De même aux Etats-Unis, lors des élections présidentielles de 2017, la candidate à la présidentielle Hillary Clinton avait perdu les élections d'une part pour des raisons sexistes avancées par son rival Donald Trump qui l'accusait de ne pas avoir de l'énergie⁵⁷ pour être présidente du fait qu'elle est une femme et par conséquent considérée⁵⁸ comme une personne fragile.

En effet, l'exclusion professionnelle et intellectuelle des femmes dans la société permet aux personnes masculines de consolider l'idée selon laquelle les femmes sont des mères et des bénéficiaires passives⁵⁸. C'est donc le cas des filles et femmes de la partie septentrionale et de l'Est Cameroun où la plupart des filles ont souvent été classées au rang des plus analphabètes,

⁵⁵ L'annuaire statistique du MINPROF, édition 2014, montre que l'évolution des femmes dans l'enseignement supérieur entre 2009 et 2012 est faible par rapport à celle des hommes. Soit un pourcentage de 42,5% contre 57,5% en 2009, 42,1% contre 57,9% en 2010, 40,8% contre 59,2% en 2011 et 41,0% contre 59,0% en 2012.

⁵⁶ Ménagères, assistants maternels, agents d'entretiens, enseignantes, infirmières et sages-femmes, employées d'administration publique et privés, secrétaire.

⁵⁷ C. Vergne, "Les élections américaines : les raisons de l'échec d'Hillary Clinton", *Le Figaro*, 2016, p.3.

⁵⁸ M. Erwér, « Introduction note » in Christoplos, Ian (ed) *Outlook on Development n°14, power, Ressources and Culture in a Gender perspective: Towards a Dialogue Between Gender Research and Development practice*, Proceedings from a conference arranged by the collegium for Development Studies, Uppsala University, in cooperation with Sida 26-27 October, 2000, p.20. (Cité), J. Hedman, "Genre et développement dans le contexte français", DEA en Relations internationales, Université Paris Panthéon-Sorbonne, 2005, p.20.

destinées au mariage et à la procréation précoce. Les hommes ramènent ainsi les femmes aux simples consommatrices tandis qu'ils se considèrent comme les principaux producteurs de nourriture. C'est pour cette raison que nous retrouvons peu de dames dans les services à rémunération plus rentable et parmi celles qui y parviennent, certaines sont confrontées au harcèlement sexuel et frustrations psychologiques au travail. C'est ainsi que le statut de la femme est bafoué.

D'ailleurs, face à la discrimination subie par les femmes, celles-ci se sont regroupées en mouvements féministes pour combattre activement ce phénomène afin de faire valoir leurs atouts auprès de leurs opposés.

2. L'activisme des mouvements féministes

En effet, les actions féministes ont également participé à éveiller la communauté internationale dans l'évolution des femmes et le renforcement de leurs capacités dans les secteurs de développement social et du respect de l'égalité de genres. Ces mouvements féministes se sont mobilisés et ont évolué de plus en plus en fonction des pratiques, des pensées et des époques. Il y a eu trois vagues de mouvements féministes et ces vagues ont migré de la réclamation des droits civiques et fondamentaux, aux droits à l'épanouissement personnel jusqu'à la défense inclusive des droits de toutes les catégories sociales délaissées.

a- L'activisme pour les droits civiques et fondamentaux

La première vague féministe naît en 1850 en Grande-Bretagne et dans les pays Scandinaves. Elle a émergé dès 1870 dans toute l'Europe à travers la création de multiples mouvements féministes le cas de l'Association générale des femmes allemandes créée en 1865, l'Union pan-russe pour l'égalité des droits des femmes, créée en 1905. Cette vague repose sur un féminisme d'égalité soutenu par les suffragettes⁵⁹ qui revendiquent le droit des femmes à voter, la réforme du droit conjugal, l'instruction et l'emploi féminin. En Grande-Bretagne, la lutte pour le droit de vote féminin menée par le mouvement des suffragettes anglaises s'organisait à travers des meetings basés sur l'égalité absolue. En France, la révolutionnaire Olympe de Gouges dénonce l'exclusion de la représentation politique et du statut juridique de la femme, dans une déclaration des droits civiques et juridiques de la femme.

En Afrique, les luttes d'indépendance ont permis aux femmes de se mobiliser pour revendiquer leurs droits civiques et fondamentaux. Nous avons l'exemple au Cameroun de

⁵⁹ Les femmes britanniques manifestant pour les droits des femmes au vote en 1908.

l'Association des Femmes Camerounaises (ASSOFECAM) dirigée par Laurence Eteki Maladi. Ce mouvement féministe qui soutenait les luttes d'indépendance au Cameroun, a milité pour l'émancipation des Camerounaises tout en réclamant l'établissement du droit de vote aux femmes.

De plus, ce féminisme de l'égalité réclamait également l'amélioration des conditions de travail des femmes, ainsi que le droit de la femme à l'alphabétisation. En effet vu que les femmes n'avaient pas les opportunités d'avoir accès à la scolarisation à un travail décent et bien rémunéré, elles se sont mobilisées dans tous les coins du monde pour dénoncer ces difficultés. C'est l'exemple des luttes féministes menées par des femmes arabes à l'instar de l'Égyptienne Huda sharawi qui, grâce à son mouvement l'Union féministe égyptienne créé en 1923, a aidé les femmes arabes à bénéficier de la formation éducative et à accéder aux fonctions publiques, ou encore la marocaine Malika Al-fassi et ses partisans qui militaient pour l'éducation de la femme, la révision du statut de la femme dans le monde arabe, tout en accusant la domination patriarcale. Ainsi, pour faire valoir toutes leurs plaintes, les femmes s'étaient engagées dans l'activisme à caractère violent⁶⁰ afin d'acquérir d'une part des droits politiques⁶¹ (droit au suffrage universel, le droit d'occuper un poste à la fonction publique, le droit d'être connu comme personne vulnérable) et d'autre part les droits sociaux (le droit au travail et à l'égalité salariale entre hommes et femmes).

Mais au fil du temps, une nouvelle génération de femmes avait soulevé le problème du manque d'épanouissement personnel de la femme et de liberté. C'est alors qu'est née une deuxième vague d'activistes.

b- L'activisme pour l'épanouissement personnel

La seconde vague quant à elle se développe au cours des années 1960 à 1980. Elle s'assimile au féminisme de libération qui dénonce les inégalités culturelles et des lois et remet en question le rôle qui est attribué à la femme dans la société. Durant cette période, le féminisme de libération ou le féminisme de la deuxième vague avait pour but de bannir d'une part les violences domestiques sur la femme et d'autre part de mettre fin à l'idée selon laquelle la femme est uniquement procréatrice et consommatrice tandis que l'approvisionnement en nourriture est

⁶⁰ Lors des rassemblements féministes tenus dans les pays occidentaux autour de 1900, les activistes de l'égalité organisèrent des manifestations qui se soldèrent par le pillage des édifices, des tueries et des incarcérations des femmes.

⁶¹ J.D. Goëtisolo, " Les trois vagues féministes : une construction sociale ancrée dans une histoire", *Revue Diversité-Diversité : ville école intégration*, Université Bordeaux Segalen, Laboratoire EA 4140 (Laboratoire Culture, Education, Sociétés), 2011, p. 2.

à la charge de l'homme. Ces militantes avaient pour priorité principale, amener les femmes à maîtriser leur corps et la sexualité afin de limiter les naissances. Ces propos de Linda K Kerber illustrent cette idée :

Les femmes blanches appellent à transformer les relations conjugales. Elles exhortent leurs filles à avoir moins d'enfants et accueillent l'annonce de nouvelles grossesses par des mots de consolation. Elles évoquent explicitement les dangers et les angoisses de l'accouchement, les nouvelles exigences dans l'éducation des enfants et leur propre besoin d'éducation- tout en dissimulant cette revendication sous la promesse qu'elles seraient de meilleures mères de la république. Lorsque les peintres réalisaient leurs portraits, elles choisissaient d'être représentées lisant des livres plutôt qu'accompagnées des traditionnels symboles de la fécondité, telles les cornes d'abondance⁶².

Les femmes répugnaient le rôle de mères et les dominations patriarcales. C'est pour cette raison qu'elles se sont révoltées en réclamant la prise en charge sanitaire des mères et des femmes en âge de procréer et l'instruction égale pour une amélioration de leurs conditions de vie et leur participation financière aux charges domestiques. C'est dans ce sens qu'entre 1960 et 1970 l'association féminine sénégalaise luttait pour la reconnaissance et l'établissement de la complémentarité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie. Ce groupe de féministes a attiré les femmes à développer des activités de production pour l'épanouissement de la femme au foyer. Aussi, il s'est activé à la lutte pour le droit à la contraception, à l'avortement et pour la condamnation de la violence conjugale⁶³. Car cette vague estimait que l'utilisation des méthodes contraceptives par les femmes est un vecteur important non seulement pour la liberté sexuelle mais aussi pour l'autonomisation de la femme. D'où l'accroissement des associations pour le planning familial, à l'exemple du Mouvement Français pour le Planning Familial(MFPF) qui avait mené des actions de lobbying⁶⁴ au niveau parlementaire et avait distribué des contraceptifs lors des consultations médicales. Cette association avait pour but de sensibiliser et de convaincre un nombre n'important de personnes sur l'avantage des méthodes de limitation des naissances dans l'émancipation de la femme.

En dehors de la lutte pour le recours des femmes à la contraception, les combats se sont également orientés dans le sens de la liberté à l'avortement et à l'abolition des violences basées sur le genre. Ainsi, il est couramment remarqué que plusieurs femmes sont victimes des violences ou harcèlements sexuels qui conduisent aux grossesses indésirées issues du viol. C'est dans cette optique que, des activistes se sont investis dans lutter pour interpeller les

⁶²L. K. Kerber, " L'histoire des femmes aux Etats-Unis : une histoire des droits humains", *In Travail, genre et sociétés*, La Découverte, n°28, 2012, pp 25-44, www.cairn.info/htm, consulté le 15 mars 2021.

⁶³C. Bideaux, " Le féminisme de la 3^{ème} vague", Québec, *Comité de Solidarité Trois-Rivières*, www.csr.org/html, consulté le 17 mars 2020.

⁶⁴ M. Gelly, "Contraception et avortement-enjeux des luttes féministes", *La vie des idées*, 2013, pp1-4, www.laviedesidees.fr/coontraception-et-avortement-enjeux.html, consulté le 17mars 2021.

gouvernements à autoriser l'avortement. Cette déclaration du Comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits le démontre à suffisance :

Pour l'instant, il faut d'abord forcer l'Etat à rendre la contraception et l'avortement libres et gratuits afin d'éviter que 10,000 à 25,000 québécoises soient obligées de payer et de risquer leur peau pour avorter et afin que les femmes ne soient plus obligées sous la menace et la culpabilité d'avoir des enfants non voulus⁶⁵.

Les féministes libéraux arrivent même dans leurs revendications à désacraliser la maternité placent l'épanouissement économique et intellectuel de la femme comme priorité et rejettent le système du patriarcat⁶⁶. Ce groupe d'activistes révolutionnaires s'appliquait bien évidemment dans la dénonciation des violences faites à l'égard des femmes, puisque la majeure partie des femmes qui sont victimes des violences sexuelles se taisent et ne dénoncent pas les auteurs de ces crimes. Ces révolutionnaires se sont alors lancées dans ce combat et leur travail consistait à encourager les victimes à balancer leurs agresseurs et à assurer leurs accompagnements juridiques. C'est pourquoi il a été créé des regroupements comme l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, l'association de lutte contre les violences faites aux femmes(ALVF) ou encore des mouvements tels que le mouvement Metoo et le mouvement MaintenantOnAgit. Ces regroupements interviennent dans la formation en jurisprudence et en législature mais aussi ils soutiennent de manière médiatique cette catégorie de personnes vulnérables. Ainsi cette deuxième vague a permis aux femmes de réclamer radicalement l'établissement de l'égalité entre les genres ainsi que la liberté féminine.

c- Le féminisme divergeant ou de troisième vague

Bien que la précédente vague se voulait libérale, une troisième vague féministe va apparaître entre les années 1980 et les années 1990 et perdure jusqu'à nos jours. Elle s'intéresse à la diversité des couches sociales, une diversité omise par les précédentes vagues. De plus, elle s'applique aux réalités de tous les horizons en intégrant les minorités⁶⁷ notamment les personnes handicapées, les personnes vivantes dans les foyers, les travailleurs de sexe, les personnes victimes de racisme, les membres de la communauté LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres). Le féminisme de troisième vague se veut divergent et multisectoriel dans la mesure où il s'intéresse non seulement à toutes les classes sociales mais également à toutes les

⁶⁵ Le comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits, " Extrait du dossier spécial sur l'avortement et la contraception libres et gratuits", *Archives et collections spéciales*, Québec, Remue-Ménage, 1975, p. 4

⁶⁶ La féministe Simone de Beauvoir dans son ouvrage *le deuxième sexe* ramène le "patriarcat" à un système d'oppression masculine où l'être féminin est constamment sous l'emprise de l'homme.

⁶⁷ C. Bideaux, " Le féminisme de la 3ème vague", Québec, Comité de Solidarité Trois-Rivières, www.csr.org.html, consulté le 17 mars 2020.

communautés avec les cultures et les coutumes qui les qualifient. Alors, il prend en compte la dimension géopolitique et socioéconomique des communautés. Les féministes divergents intègrent tous les groupes sexuels⁶⁸ tout en impliquant les hommes. Cette vague revendique donc la mixité sociale et s'investit à travers les médias et la culture. S'agissant de l'investigation médiatique, les mouvements pour la défense des femmes médiatisent des actes d'agressions sur celles-ci afin de sensibiliser, d'éduquer et parfois de mener des enquêtes sur les cas de viol et d'assassinat liés au sexe. C'est pour cette raison que les associations à l'instar de *Ni pute Ni soumise*, s'attardent à la protection de la "jeune fille des banlieues"⁶⁹ face à leurs frères ou garçons des mêmes cités. Celle-ci mobilise les personnes dans le combat pour l'égalité de sexe et l'acceptation des individus quelles que soient leurs classes sociales, leurs races, leurs orientations sexuelles ou encore leurs professions. En prônant non seulement le dialogue entre les hommes et les femmes mais également la déconstruction des rôles féminin et masculin. Malgré leurs points de vue divergents, tous ces féminismes ont un idéal commun, celui de faire disparaître les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes institués par les normes sociétales.

Au regard donc de cette mise à l'écart des femmes de leurs droits et de toutes les revendications menées par les féministes, la communauté internationale qui est représentée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) a décidé de mener des discussions internationales sur la question féminine. Il s'agit par la suite de montrer la contribution des conférences internationales dans le processus de création d'ONU-femmes.

3. La mobilisation internationale en faveur des femmes

Bien que les activistes féministes aient eu la possibilité dans les grandes rencontres internationales de dénoncer les discriminations faites aux femmes, ce n'est qu'à partir des années 1970 que l'ONU avec la mobilisation active des ONG a commencé à placer l'affaire des femmes au centre des discussions internationales et à placer la question de l'égalité entre les sexes au cœur de la feuille de route mondiale⁷⁰. Pour cela, la communauté internationale toute entière avait décidé de l'organisation des conférences internationales⁷¹. Cette décision avait

⁶⁸ En dehors des hétérosexuels, d'autres tendances sexuelles se sont développées à savoir les homosexuels, les bisexuels, les transgenres, les intersexuels, asexuels, les queers (LGBTQIA)

⁶⁹ M. Dalidert, "Féminisme et ethnoracialisation du sexisme dans les médias", *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, Université de Lille, Société française de science de l'information et de la communication, 2017, n° 11, p. 9.

⁷⁰ Mbog Bissoua François Olivier, 30 ans, Assistant des opérations à ONU-femmes, Yaoundé, 20 mars 2021.

⁷¹ *Idem*.

pour but de regrouper les Etats autour d'un ensemble d'objectifs communs. Ces rencontres discutaient de la promotion globale de la femme dans tous les domaines de la vie publique et personnelle.

En effet, ce sont les groupes féministes qui ont interpellé les Nations Unies à considérer la différence de sexes comme un éventuel prétexte de discrimination. C'est pour cette raison qu'il y a eu des rencontres sur la place mondiale.

a- Les conférences mondiales sur les femmes

Pour ce qui est des conférences mondiales, les Nations Unies avaient décidé qu'il sera organisé une rencontre internationale après tous les cinq ans. A cet effet, entre le 19 juin et le 02 juillet 1975 au Mexique, est organisé le tout premier rendez-vous international sur la condition féminine. Cette rencontre portait sur le statut de la femme. Elle rassemblait "133 pays et 600 organisations"⁷² non-gouvernementales avec pour intérêt de fixer les objectifs de reconnaissance des droits et du statut des femmes, notamment le droit de la femme à la participation politique et l'intégration de celle-ci au développement commun. Au cours de cette discussion, trois thèmes liés ont été abordés à savoir : l'égalité, le développement et la paix. Ces thèmes étaient au cœur des difficultés auxquelles le monde était confronté. Puisque la question de l'égalité de genre dans tous les domaines commençait à être vivement réclamée par les féministes, l'assemblée générale des Nations Unies a pris la peine d'aborder ce problème afin de trouver une solution. De même, la thématique du développement soulevée lors de cette conférence permettait aux nouvelles puissances de réorienter le nouvel ordre mondial et d'impliquer les femmes dans l'évolution du monde à l'ère de l'émancipation des territoires colonisés. La notion de paix abordée en cette circonstance était due au fait que le monde était sous une grande tension qui planait dans les esprits du front Ouest et Est (la guerre froide).

Cette conférence de Mexico a permis à l'assemblée générale de l'ONU d'ouvrir le débat sur les discriminations à l'égard des femmes, mais aussi d'adopter des plans et stratégies efficaces à la promotion des femmes. Cependant, au cours de cette rencontre universelle, trois priorités⁷³ clés devant servir de base au travail aux nations sur l'émancipation des femmes ont été fixées à savoir :

⁷² <http://www.unwomen.org>, "Conférences mondiales sur les femmes", consulté le 18 mars 2021.

⁷³ Association Adéquation, "Historique des conférences internationales : égalité femmes-hommes-égalité et enjeux de genre", 2020, p. 2, in www.adéquations.org/spip, consulté le 20 mars 2021.

- l'égalité complète entre les hommes et les femmes et l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe ;

- favoriser la participation des femmes au processus de développement ;

- Développer l'implication des femmes au renforcement de la paix internationale ;

En raison de l'exclusion des personnes de sexe féminin, les Nations Unies ont trouvé nécessaire d'établir des objectifs que les Etats doivent atteindre pour arriver à un développement participatif et maintenir une paix durable entre les peuples. C'est pourquoi le 30 juin 1975, les représentants des acteurs présents à ce rendez-vous ont adopté un programme mondial d'action⁷⁴. Ce programme portait les lignes directives que les gouvernements et l'ONU devaient suivre pendant une période de dix ans, allant de 1975 à 1985. Ils avaient conclu par exemple que l'intégration effective et l'augmentation des femmes dans le secteur politique soit sur le plan national et international. Aussi, à travers ce plan d'action, les nations ont décidé d'assurer l'égalité de sexes dans les domaines de l'éducation, la santé, l'emploi, le logement et la nutrition ainsi que le libre accès des femmes au planning familial. Ces objectifs ont été fixés en vue d'améliorer d'ici 1980 l'alphabétisation féminine, de reconnaître leur statut social et d'offrir plus d'opportunités⁷⁵ d'emplois aux femmes. Cet atelier de Mexico a guidé les Etats à commencer à mener des politiques nationales de promotion de la femme. Cela a conduit certains pays à nommer les femmes aux postes de décision, c'est l'exemple du gouvernement camerounais qui a nommé pour la première fois, des femmes au rang de ministre⁷⁶.

De plus, au cours de cette conférence de Mexico sur le statut de la femme, les organisations non-gouvernementales luttant en faveur de la gent féminine ont pris part à cette assise⁷⁷. C'est alors que le partenariat entre l'ONU et les ONG qui défendent la cause des femmes a été entamé. Par ailleurs, l'assise de 1975 sur la journée de la femme, a favorisé l'implantation d'un nouveau cadre institutionnel permettant d'opérationnaliser les activités de promotion de la femme et du développement. Pour cela, il a été créé dès 1979 le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'Institut international de

⁷⁴ONU-femmes, "Les quatre conférences mondiales sur les femmes 1975-1995 : perspective historique", <https://www.un.org/womenwatch/html>, consulté le 20 mars 2021.

⁷⁵ONU-femmes, "Conférences mondiales sur les femmes", www.unwomen.org/html, consulté le 20 mars 2021.

⁷⁶ Bien que le Cameroun ne soit pas doté jusqu'en 1980 d'une institution nationale chargée des femmes, ces politiques d'engagement lui ont permis de nommer des dames telles que Delphine Tsanga Tsogo la première femme politique et ministre, au poste des affaires sociales entre 1975-1984.

⁷⁷Mbog Bissoua François Olivier, 30 ans, Assistant des opérations à ONU-femmes, Yaoundé, 20 mars 2021.

recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW). Cette assemblée mondiale sur l'année internationale de la femme a commencé à poser les jalons d'une prise en compte effective de la femme si bien que, quatre ans plus tard, le 18 décembre 1979, il a été adopté un instrument juridique pour les droits de la femme : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Cette déclaration universelle venait mettre fin aux restrictions basées sur le genre en imposant toutes les mesures appropriées aux Etats pour qu'ils parviennent à assurer le respect des droits de la femme. A cet effet, la convention sur les droits des femmes reposait sur six parties avec trente articles dont quatorze, portant sur son plan d'action. Elle s'est attardée sur quatre aspects que sont les droits civiques, le statut juridique de la femme, les droits sur la procréation et les effets de la tradition sur les personnes féminines. Au vu de cet outil juridique international qui défend et garantit les droits des femmes, plusieurs pays ont signé et ratifié cette convention à l'instar du Canada en 1981 et l'Etat du Cameroun le 06 juin 1983.

D'ailleurs au bout de cinq ans, les programmes d'action de Mexico sont arrivés à échéance. C'est alors qu'une nouvelle réunion internationale de la décennie des Nations Unies pour la femme a été organisée.

Du 14 au 30 juillet 1980 à Copenhague il s'est déroulé une deuxième assise dont le thème portait sur l'égalité, le développement et la paix⁷⁸. Cette assise réunissait 145⁷⁹ Etats membres, avec pour objectif d'évaluer les actions menées par les Etats et la communauté internationale dans le cadre du respect des clauses du Programme mondial d'action de Mexico et d'améliorer ce programme d'action. Au cours de cette conférence, une avancée significative sur l'égalité de genres avait été remarquée. Cependant, la commission de la condition de la femme s'était rendu compte de l'incapacité des femmes à exercer les droits qui leur étaient attribués lors de la première rencontre internationale. C'est pour cette raison qu'au moment du rendez-vous de Copenhague, les participants ont décidé de s'appuyer sur l'égalité d'accès dans trois domaines que sont l'éducation, la santé et l'emploi. Au terme de cette conférence, les Nations Unies interpellaient les gouvernements à se doter des mesures plus efficaces. Dans l'optique de donner l'opportunité aux femmes de jouir du droit au contrôle et à la propriété foncière, de leur garantir la légitimité de succéder, de leur allouer la garde parentale et la

⁷⁸Penda Michel Auguste Sylvain, 40 ans, Chef de service de la promotion des droits civils de la femme, Yaoundé, 17/12 /2020.

⁷⁹ONU-femmes, "les conférences mondiales sur les femmes 1975-1995 : perspective historique", www.un.org/womenwatch.html, consulté le 20 mars 2021.

nationalité. C'est sur cette base que les pays ont créé des institutions nationales en charge de la condition féminine. Ainsi, le Cameroun qui s'est doté en 1984 d'un ministère de la condition féminine. C'est avec une envie commune des participants de Copenhague, de mettre fin aux actions banales posées à l'égard des femmes que s'est terminée cette assise de Copenhague.

En outre, en 1985 à Nairobi au Kenya, s'est tenue une fois de plus selon l'agenda des Nations Unies, une troisième assemblée universelle sur les femmes⁸⁰. Celle-ci avait été planifiée pour analyser et apprécier les aboutissements de la Décennie des Nations Unies sur la femme. Pendant les discussions, les rapports parvenus montraient que très peu de femmes étaient prises en compte comme le souhaitaient les précédents plans d'actions de promotion de la femme. En plus, l'évaluation menée par les deux commissions qui présidaient ladite conférence montrait des échecs sur les trois volets égalité, paix, développement ainsi que sur les sous-thèmes éducation, santé et emploi malgré quelques progrès. Cela s'explique par le fait qu'en observant l'aspect de l'égalité d'abord, les commissions notaient que les mentalités et coutumes créaient toujours des irrégularités⁸¹ dans les responsabilités familiales et ménagères. Aussi, dans le domaine du développement, l'observation faite était que l'implication des femmes dans l'évolution économique de leurs pays continuait d'être influencée par des actes de marginalisation envers celles-ci et encore pire à la dépravation de leur dignité⁸² personnelle. En fin dans le volet paix, bien que les communautés avaient déjà pris conscience du rôle de la femme dans le maintien de la paix, cette dernière continuait d'être la cible principale des conflits. Il est à noter qu'à partir de l'évaluation de la décennie de la femme, la notion de l'écart de l'orientation scolaire entre garçon et fille avait été soulevée. La remarque faite à cette assise était que sur le plan de l'éducation, les filles étaient guidées vers les filières peu prometteuses tandis que les garçons étaient orientés vers des filières scientifiques qui leur permettaient dans le futur d'avoir un revenu bien rentable.

Suite à tout ce constat, la communauté internationale avait décidée d'adopter une nouvelle méthode à la recherche de nouvelles stratégies aidant à surpasser les difficultés qui freinaient la concrétisation des missions de la décennie égalité, développement et paix. A cet

⁸⁰Penda Michel Auguste Sylvain, 40 ans, Chef de service de la promotion des droits civils de la femme, Yaoundé, 17/12 /2020.

⁸¹ Anonyme, Rapport de mission : conférence mondiale chargée de l'examen et de l'évaluation de la décennie de l'Organisation des Nations Unies pour la Femme, 1985, p.9.

⁸² *Ibid.*

effet, 157 pays présents à la rencontre avaient exposé et adopté des stratégies prévisionnelles⁸³ à l'action de Nairobi pour l'année 2000. Les mesures préalables de Nairobi incluait la femme dans tous les sujets, plans et problèmes de l'humanité. En s'appuyant sur les obstacles qui freinent la réalisation des objectifs de la décennie des nations unies pour la femme, les stratégies anticipatives de Nairobi se regroupaient en trois catégories à savoir :

- Les mesures juridiques et constitutionnelles,
- Les mesures socio-économiques pour la participation économique égale des hommes et des femmes ;
- Les mesures politiques pour la participation politique des femmes et le leadership féminin.

D'une part, ces mesures visaient à protéger les femmes contre les mentalités rétrogrades de la société, à les intégrer de manière pratique et totale dans le processus de l'essor socio-économique et de la participation politique. Pour arriver à cela, la conférence s'est mise à l'évidence que les gouvernements devaient prôner le principe de l'égalité de genre dans les secteurs de renforcement de l'autosuffisance alimentaire, de la mobilisation des ressources humaines et matérielles de la restructuration de l'économie mondiale puisque le monde sortait à peine des multiples crises économiques qui ont débuté en 1970. Aussi, la révolution technologique était au centre de ce rendez-vous car il fallait impulser l'outil numérique, au bénéfice des femmes. Cela a été de même pour le volet santé.

C'est aussi au cours de cette rencontre mondiale de Nairobi que le féminisme s'est internationalisé. En fait, le symposium des organisations non gouvernementales regroupant plus de 13000⁸⁴ femmes avait été coordonné dans le même sens que la dernière conférence mondiale de la décennie des femmes de 1985. Il permettait aux mouvements féministes qui luttent en faveur des femmes de lever le ton au niveau universel pour dénoncer davantage les discriminations dont les femmes sont victimes. C'est dans cette logique que l'association des femmes indiennes présentes à ce congrès a dénoncé les effets de la dot sur les indiennes, en rappelant qu'en Inde, c'est à la mariée que revient la charge de la dot et au cas où la famille de l'homme prétend que ladite dot est insuffisante, "la jeune mariée est brûlée vivante"⁸⁵. Bref,

⁸³ ONU-femmes, "les conférences mondiales sur les femmes 1975-1995 : perspective historique", [www.un.org/womenwatch, html](http://www.un.org/womenwatch/html), consulté le 20 mars 2021.

⁸⁴Y. Mignot-Lefebvre., "Idéologie et enjeux internationaux d'une décennie : femmes et développement après Nairobi", *Revue Tiers Monde*, Publications de la Sorbonne, 1986, n°105, vol. 27, p.130, [www.persee.fr, html](http://www.persee.fr/html) consulté 21 mars 2021.

⁸⁵Anonyme, Rapport de mission..., p. 3.

ce forum des ONG débattu en une série de dix ateliers a permis aux femmes présentes de se rendre compte que toutes, quelques soient les origines, sont pareillement coincées dans un même engrenage. C'est ainsi qu'il a amené les personnes masculines à commencer à soutenir leurs opposées d'où le lancement d'un quatrième atelier sur l'assistance des hommes dans l'amélioration des femmes. Ces pourparlers ont conduit tous les participants à consentir sur les stratégies adoptées pour l'appui au développement de la personne féminine. C'est sur cette initiative que s'est terminée la rencontre de Nairobi sur les femmes et dix ans après, il s'en est suivi un quatrième débat international.

Un quatrième rassemblement mondial a été planifié du 4 au 15 septembre 1995 à Beijing. Cette quatrième conférence a réuni 189 Etats dans l'optique d'élaborer un programme d'action mondial d'appui aux femmes, un programme qui permettait aux participants d'approfondir⁸⁶ les objectifs fixés pendant les vingt précédentes années. Ainsi le plan d'action de Beijing devait se réaliser à partir d'une pleine application des stratégies prospectives adoptées à Nairobi. En effet, le renforcement de la capacité des femmes à prendre part aux activités de développement des nations était défini pendant l'assemblée, autour de douze objectifs⁸⁷ prioritaires et globaux. Ces objectifs visaient à :

- Lutter contre la pauvreté croissante qui pèse sur les femmes,
- Favoriser l'accès égal à l'éducation et à la formation,
- Favoriser l'accès égal aux soins et aux services sanitaires,
- Lutter contre les violences faites aux femmes,
- Protéger les femmes des effets des guerres,
- prôner l'égalité au sein des structures et des politiques économiques tout en préservant l'égalité d'accès dans tous les domaines de production et de ressources économiques,
- Encourager le partage du pouvoir et de prise de décision,
- Développer les mécanismes de promotion de la femme,
- Assurer le respect des droits fondamentaux des femmes et réduire les carences de la promotion et de la protection des droits,

⁸⁶ONU-femmes, "Les conférences mondiales sur les femmes 1975-1995 : perspective historique", [www.un.org/womenwatch, html](http://www.un.org/womenwatch/html), consulté le 20 mars 2021.

⁸⁷ Penda Michel Auguste Sylvain, 40 ans, Chef de service de la promotion des droits civils de la femme, Yaoundé, 17/12 /2020.

- Lutter contre les idées stéréotypées sur la femme et l'inégalité d'accès et de participation des femmes dans la communication surtout dans les médias,
- Favoriser l'égal accès à la gestion des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement,
- Abolir la discrimination à l'égard des petites filles et les violations de leurs droits fondamentaux.

Il est important de noter qu'à Beijing la communauté internationale s'était entièrement mise pour réévaluer à fond le déséquilibre qui règne entre les genres dans tous les domaines de la vie humaine sans distinction. Ainsi, à partir de la déclaration ainsi que du programme d'actions adoptées, cette réunion de Beijing a amené les signataires à prendre des engagements fermes et efficaces leur permettant de réorganiser d'une part les rapports entre les hommes et les femmes et d'autre part de restructurer⁸⁸ les institutions dans le but de donner davantage de pouvoir aux femmes. A cet effet, lors de la conférence de 1995 sur les femmes, les États présents ont décidé d'enclencher véritablement l'égalité de chance et des droits dans toutes les instances et toutes les politiques, peu importe la qualité ou la nature afin de développer l'accès équitable des hommes et des femmes aux biens et services. Ce procédé adopté à Beijing permettait aux nations de considérer valablement tous les besoins des femmes et de les valoriser de manière systématique au même titre que ceux des hommes. Le rassemblement de Beijing en 1995 a été d'une grande importance⁸⁹. Ceci d'abord par le fait qu'il y a eu une grande représentativité des participants soit 17 000 participants dont 189 gouvernements et plus de 2100 groupes des ONG à l'instar de l'Association Development Alternatives for Women for a New era (DAWN) qui est un réseau des femmes chercheurs et féministes du Tiers-monde et le Réseau des Femmes Africaines et Droits Humains(REFAD). Ici la multitude des points⁹⁰ évoqués ont visé la propulsion de l'émancipation intégrale et équitable de la personne féminine. Pourtant une série d'ateliers a continué à évaluer l'application et le respect de la plate-forme de Beijing par les signataires.

⁸⁸ Penda Michel Auguste Sylvain, 40 ans, Chef de service de la promotion des droits civils de la femme, Yaoundé, 17/12 /2020.

⁸⁹ONU-femmes, "Les conférences mondiales sur les femmes 1975-1995 : perspective historique, www.un.org/womenwatch, html, consulté le 20 mars 2021.

⁹⁰ Pendant la conférence de Beijing sur la femme en 1995, une douzaine de domaines jugés prioritaires avaient été touchés à savoir : femme et pauvreté, femme et la santé, femme éducation et formation, les violences à l'égard des femmes, femme et conflits armés, femme et l'économie, les femmes et la prise de décisions, les mécanismes institutionnels de promotion de la femme, les droits fondamentaux des femmes, femme et les médias, femmes et l'environnement et la jeune fille.

En l'an 2000 une série de trois nouvelles sessions mondiales se sont tenues les 5, 9 et 10 juin de la même année à New York sous le thème : les femmes en l'an 2000 : l'égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle. Ce sommet était destiné à l'évaluation⁹¹ des progrès accomplis dans l'application des douze points critiques amorcés à Beijing cinq ans plus tôt. Pendant ces séances, les assistants ont non seulement fait une mise au point des réalisations et des obstacles rencontrés dans le respect des clauses de Beijing mais aussi ils ont adopté des déclarations politiques ainsi que de nouvelles mesures et initiatives pour surmonter les obstacles qui entravent l'application rapide et totale du programme d'action de la déclaration de 1995. Sur ce, pour ce qui est de l'évaluation des réalisations et obstacles, le comité qui suivait les débats a noté des progrès considérables dans l'exercice de promotion de la femme mené par les gouvernements en partenariat avec la société civile. Dans ce sens, le rapport du comité plénier de la vingt-troisième session extraordinaire de l'assemblée général avait indiqué que des efforts avaient été fournis par les Etats, les ONG et les institutions financières dans le domaine pauvreté féminine. Car ils avaient octroyé des microcrédits⁹² pour développer des activités génératrices de revenus. Quant aux obstacles, l'assemblée a évoqué plusieurs facteurs⁹³ qui ont entravé le travail des prestataires. Ainsi comme facteurs, il a été noté le manque de ressources, le déséquilibre économique accentué par le coût élevé de la dette, le manque de volonté politique, la sous-information des femmes, les comportements socio-culturels rétrogrades ou encore l'évolution croissante de l'immigration pour ne citer que ceux-là. Par contre, pour aller encore plus de l'avant et surmonter les difficultés qui empêchent le bon suivi du programme d'action de Beijing, les adhérents ont pris de nouvelles mesures et initiatives de soutenir la production des statistiques genres en matière d'économie et de société. C'est sur ces nouvelles dispositions que s'était terminée l'évaluation de Beijing +5.

En 2005, un autre sommet mondial s'était préparé pour apprécier les aboutissements de la déclaration et du programme d'action de Beijing ainsi que ceux de Beijing +5. De son côté, cette 49^e session de la Commission de la condition de la femme s'est organisée du 28 février 2005 au 11 mars 2005. Dans les propositions émises pour l'adoption de la déclaration politique de cette réunion, les signataires proposaient d'associer les objectifs millénaires aux principes de l'égalité de sexes. En dehors de la déclaration politique, des résolutions ont également été

⁹¹ ONU-femmes, "Conférences mondiales sur les femmes", www.unwomen.org/html, consulté le 21 mars 2021.

⁹² ONU-femmes, "Conférences mondiales sur les femmes", www.unwomen.org/html, consulté le 18 mars 2021.

⁹³ Zambo Bouchard, 40 ans, Expert national genre en vbg et VIH/SIDA, ONU-femmes Bastos, 15/12/2020.

amendées. Il s'agit par exemple des deux résolutions⁹⁴ proposées par les Etats-Unis et dont la première porte sur le progrès économique pour les femmes et la deuxième sur la réduction de la demande du trafic des femmes et des filles. En ce qui concerne les résolutions citées ci-dessus, la première souhaitait l'amélioration de l'entrepreneuriat féminin tandis que le second amendement sollicitait l'abolition de l'exploitation sexuelle des femmes et des petites filles par des réseaux de prostitution en combattant fermement le proxénétisme.

Parallèlement aux conférences internationales, les institutions internationales furent créées en faveur des femmes.

b- Evolution des institutions internationales en charge de la condition des femmes jusqu'à ONU-FEMMES

La création d'une institution intergouvernementale chargée de la promotion de la femme et de l'égalité de sexes a été longtemps sollicitée par les femmes à l'ONU. En effet, ce souhait a commencé depuis la conférence de San Francisco en 1945. Ici, les femmes représentées⁹⁵ dont Minerva Bernardino, Virginia Gildersleeve, Bertha Lutz et Wu-yi. Deux⁹⁶ de ces femmes ont défendu l'implication des femmes dans les textes de l'ONU. C'est pour cette raison qu'avec le renfort des groupes qui plaident pour la cause des femmes, le 20 juin 1946 il a été créé une commission de la condition de la femme des Nations Unies (CCF) appuyée par une division de la promotion de la femme. Cette première institution internationale en charge des femmes, malgré son rôle limité avait pour mission de formuler des lignes directives et des rapports sur les droits politiques, et socioéconomiques de la femme ainsi que sur son droit à l'instruction. Elle devait également gérer les situations urgentes concernant les droits des femmes, les examiner sans tarder et apporter des réponses aux problèmes. Cette institution a présidé plusieurs débats sur les femmes et a contribué à l'adoption de plusieurs lois et instruments juridiques favorables à la promotion de la femme et au respect des droits de cette dernière. C'est le cas de la Convention sur les droits politiques de la femme ratifiée en 1953, la Convention sur la nationalité de la femme mariée ratifiée en 1957, la convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages, ratifiée en 1962 et même la convention sur l'égalité de rémunération entre la main d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale ratifiée en 1951 pour ne citer que celles-là. Plus tard

⁹⁴ <http://www.unwomen.org>, htm, consulté le 04 juillet 2020.

⁹⁵ E. Luhr Dietrichson et F. Sator, "Les oubliées de San Francisco", *Le monde diplomatique*, [http://www. Le monde diplomatique.fr/html](http://www.lemonde diplomatique.fr/html), consulté le 04 juillet 2020.

⁹⁶ Lors de la conférence de San Francisco, la brésilienne Bertha Lutz et la chinoise Wu-yi sont celles-là qui ont insisté sur l'idée d'intégrer les femmes et l'égalité de sexe dans la charte des Nations Unies.

en 1976, la communauté internationale a ajouté aux précédentes institutions, deux autres organes autonomes au sein des Nations Unies à savoir l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme(INSTRAW) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme(UNIFEM). Chacun de ces organes avait un but et un rôle précis.

Le premier instrument, grâce à ses études voulait mettre des programmes de formation à la disposition d'un plus grand nombre de femme et vulgariser encore plus des informations⁹⁷ des femmes au développement afin de les amener à s'y intéresser. Pour y parvenir, l'Institut devait à partir des recherches, encourager les activités de formation et aplanir la diffusion des informations concernant la promotion des femmes et l'implication de celles-ci au développement. Quant au Fond de Développement des Nations unies pour la femme, créée à la demande de la finlandaise Helvi Sipilä⁹⁸ par la résolution 31/133 de l'Assemblée générale de l'ONU, il avait pour objectif de garantir l'émancipation des femmes et l'égalité des genres. Pour atteindre son but, il avait pour fonction d'offrir une assistance technique et financière aux programmes et stratégies de promotion des droits de la femme. Dans son travail, UNIFEM intervenait sur quatre actions dont la lutte contre les violences faites aux femmes, la gouvernance égale et participation politique des femmes, la lutte contre la féminisation du VIH/sida et enfin la réduction de la pauvreté chez les femmes.

Pour finir, un dernier organe qui constitue ONU-femmes aujourd'hui avait été institué en 1997 : c'est le Bureau conseillé spécial pour les questions du genre et l'avancement des femmes(OSAGI⁹⁹) : Ce bureau avait pour objectif principal de promouvoir la mise en application effective des clauses de Beijing. Il était chargé du suivi des opérations liées à l'application de la déclaration de Beijing et pour cela, il devait fournir des conseils et surveiller les politiques adoptées par tous les acteurs internationaux.

Décues par les faiblesses (faibles résultats dans l'application du programme de Beijing, la dislocation et l'isolation des entités onusiennes chargées des femmes, le manque de financement et leur absence de pouvoir) des organes de l'ONU ci-dessus cités, les organisations non-gouvernementales ont organisé une coalition pour réclamer le "renforcement institutionnel

⁹⁷ INSTRAW, "session d'inauguration du séminaire international d'INSTRAW sur la décennie de l'eau potable et de l'assainissement", *Nouvelles : femmes et développement*, Caire, 1984, Vol. 1, n°2, p. 2.

⁹⁸ [Http://www.unwomen.org](http://www.unwomen.org), htm, consulté le 04 juillet 2020.

⁹⁹ UN WOMEN, "welcome to the transitional page of OSAGI to UN Women", www.unwomen.org, html, consulté le 04 juillet 2020.

des droits des femmes au sein de l'ONU''¹⁰⁰. Ainsi, elles avaient pour logique, d'amener l'ONU à s'investir dans la création d'un nouvel instrument qui est au service des femmes et qui combattrait fermement les antiféministes. C'est alors que le 2 juillet 2010, pendant la conférence d'évaluation de Beijing+15, les Nations Unies ont regroupé les quatre organes à qui il avait été confié la charge des femmes, pour fonder ONU-femmes (voir annexe 16).

L'entité des Nations Unies pour l'égalité de sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-femmes) a été créée par la résolution 64/289 de l'Assemblée générale de l'ONU au cours de la soixante-quatrième session pour le compte de la réforme du système des Nations Unies. De 2010 à 2020, la gestion d'ONU-femme a déjà été confiée à deux responsables à savoir l'ancienne présidente de la république du Chili, Michelle Bachelet qui a assuré un mandat de trois ans. Et depuis 2013, elle a été remplacée par la Sud-africaine Phumzile Mlambo Ngcuka.

Bref l'analyse de la première partie de ce chapitre a porté sur le contexte et les circonstances de création d'ONU-femmes. Elle a permis de voir que les discriminations liées au genre féminin, l'action des mouvements féministes et la mobilisation internationale sont les fondements de la mise sur pied d'ONU-femmes. Il en ressort que les femmes étaient les plus marginalisées face aux droits de l'Homme. A cet effet, depuis très longtemps, les femmes étaient victimes du refus de jouir des mêmes droits civiques, socio-économiques et culturels que les hommes jusqu'à ce que les féministes se déploient à critiquer ce modèle social où la femme est non seulement mise au second plan mais aussi violentée, sous-estimée et où peu libre en tant qu'humain. Ce sont les revendications féministes qui ont attiré l'attention des acteurs internationaux à discuter des difficultés auxquelles les femmes sont confrontées et à intégrer la question du genre dans les politiques internationales et nationales afin d'autonomiser les femmes et d'établir une société égale où chacun bénéficie des droits, biens et services. Cependant, c'est au cours de ces différentes discussions mondiales que les groupes de femmes et les Etats ont plaidé et négocié pour l'instauration progressive d'un cadre institutionnel. Une initiative qui s'est résolue en juillet 2010 par la création d'ONU-femmes. Cet organe s'investit à garantir l'émancipation des femmes et l'égalité entre les sexes. Puisque la création d'un nouvel organe implique d'une part la définition de ses objectifs et d'autre part à déterminer son organisation et son fonctionnement, l'entame de la deuxième partie de ce chapitre consiste donc

¹⁰⁰I. Giraud, "La participation des femmes au niveau supranational : une citoyenneté genrée", *Participation*, Edition De Boeck Supérieur, 2015, n°12, www.cairn.info/html, consulté le 21 mars 2021.

à connaître les objectifs et missions d'ONU-femmes, et à étudier son organisation et son fonctionnement ainsi que les ressources de l'institution.

II. OBJECTIFS, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES D'ONU-FEMMES

La création d'ONU-femmes a permis d'établir des objectifs et de revoir la structure et le fonctionnement de cette institution. Toutefois, le rôle et les missions assignés à ONU-femmes ne se dissocient pas de ceux de ses prédécesseurs. Le cadre institutionnel de l'entité des Nations Unies pour l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes est juste une amélioration institutionnelle des précédents organes onusiens chargés des femmes qu'elle a remplacés.

1. Objectifs et missions d'ONU-femmes

Pour la rendre plus efficace que les précédentes institutions qui s'occupaient de la question du genre, l'assemblée générale de l'ONU et les participants lui ont doté des objectifs et missions plus précis.

a- Objectifs d'ONU-femmes

Dès sa création, cette entité consacrée à l'égalité de sexes et à l'autonomisation de la femme a pour objectif¹⁰¹ de :

- Renforcer le leadership des femmes et les capacités nationales,
- Rendre les partenaires nationaux capables de formuler des politiques et des lois sensibles au genre,
- Renforcer les bonnes stratégies dans l'application des engagements nationaux en faveur de l'égalité de genres.

En effet, selon la charte¹⁰² de création ONU-femmes, elle avait été mandatée pour “diriger et coordonner les activités du système des Nations Unies en faveur de l'égalité de sexes et de l'autonomisation de la femme et de promouvoir le respect du principe de responsabilité dans ce domaine”¹⁰³. Ces résolutions ont constitué le but qu'ONU-femmes s'est fixée. Ainsi, cette dernière s'est promise d'assurer la coordination des activités de l'ONU sur l'égalité de

¹⁰¹ UNWomen, *Vision stratégique de l'ONU-femmes*, Kinshasa, 5 juillet 2011, p. 7.

¹⁰² Assemblée générale des Nations Unies, RES/64/289 du 2 juillet 2010, p. 09.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 10.

sexes, d'assister les organes intergouvernementaux dans l'élaborations des politiques, instruments et règles internationales en faveur de la parité homme/femme et enfin d'apporter une aide technique et financière aux Etats membres dans l'application des normes internationales. Aussi elle sert de secrétaire et de directrice des Nations Unies qui opérationnalise les activités sur le terrain. Pour atteindre ses objectifs, ONU-femmes doit consolider les opérations de promotion de la femme et amener les Etats membres à respecter leurs engagements en faveur des femmes.

b- Les missions d'ONU-femmes

Une série de missions¹⁰⁴ avaient été confiée à l'entité chargée de l'égalité de sexe afin de garantir l'égalité de chances entre les individus de sexes opposés. Ces missions sont :

- Accroître la participation politique et le leadership féminin,
- Eliminer toutes les formes de discriminations contre les femmes et les filles,
- Accroître l'autonomisation économique des femmes,
- Poursuivre l'action humanitaire paix et sécurité,
- Placer l'égalité de sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national,
- Promouvoir les droits humains.

Par ailleurs, les objectifs d'ONU-femmes sont orientés dans cinq domaines qui montrent à suffisance les faiblesses des femmes. Alors s'agissant de la participation politique et du leadership féminin, peu de femmes mènent des activités politiques et très peu occupent des postes de décision. C'est pourquoi cet organe veut amener les femmes à s'intéresser activement à la vie politique. Aussi, les femmes étant les plus vulnérables physiquement et moralement, elles sont habituellement victimes des violences d'où la volonté d'ONU-femmes de combattre ce fléau. De plus ONU-femmes intègre les femmes dans le processus de maintien de la paix et de la sécurité en tant que mères et personnes pacifiques d'autant plus que, ce sont les femmes et les enfants qui subissent le plus les affres de la guerre. En outre, la vie économique des femmes est plus faible que celle des hommes, marquée par la pauvreté. C'est pour cette raison que cette l'entité onusienne s'est lancée à développer des activités économiques pour les femmes. Enfin, ONU-femmes a décidé de plaider dans chaque pays pour que les Etats allouent des budgets pour les activités des femmes et pour qu'ils planifient des stratégies sur l'égalité de

¹⁰⁴ UNWomen, *Vision stratégique de...*, p. 4.

genres. Ainsi, elle devait faire des efforts d'apporter de manière efficace et rapide les réponses sur les besoins des femmes et des filles. Dans son travail, ONU-femmes se focalise sur des centres d'intérêts tels que la gouvernance et politique, l'autonomisation économique, l'action humanitaire, le volet social¹⁰⁵. C'est ainsi qu'elle intervient surtout pour les femmes rurales, les femmes réfugiées¹⁰⁶, les femmes qui sont dans les zones en guerre.

Après avoir analysé les objectifs et missions d'ONU-femmes, il s'agit maintenant d'étudier sa structure, son organisation et son fonctionnement.

2. Structure, organisation et fonctionnement d'ONU-femmes

La structure, l'organisation et le fonctionnement d'ONU-femmes ont été définis dans la charte de création.

a- Structure et organisation d'ONU-femmes

Les organes subsidiaires ont été créés pour aider au fonctionnement d'ONU-femmes. Celle-ci a été décentralisée à plusieurs niveaux, de l'ONU jusqu'au niveau local. La structure¹⁰⁷ de gouvernance d'ONU-femmes est formée par l'Assemblée générale, le conseil économique et social, et le conseil d'administration. L'assemblée générale est la principale unité d'élaboration des politiques internationales. C'est elle qui offre un espace de discussions sur les thèmes portant sur l'égalité de sexes. Dirigée par un secrétaire général, c'est ce dernier qui nomme le secrétaire général adjoint de l'ONU encore appelé le directeur exécutif d'ONU-femmes pour un mandat de quatre ans. Quant au conseil économique et social, il examine les efforts des commissions internationales et régionales dans le domaine de l'égalité de genres. Par contre le conseil d'administration est l'organe directeur d'ONU-femmes. Tous ces organes orientent les actions d'ONU-femmes et l'assistent dans l'élaboration des normes intergouvernementales.

b- Fonctionnement d'ONU-femmes

Le bureau mondial d'ONU-femmes est dirigé par un secrétaire général adjoint¹⁰⁸ des Nations Unies appelé directeur exécutif d'ONU-femmes. Celui-ci est assisté par deux sous-secrétaires généraux des Nations Unies qui sont les directeurs exécutifs adjoints : l'un est chargé du bureau de l'appui normatif, de la coordination du système des Nations Unies et des résultats

¹⁰⁵ Zambo Bouchard, 40 ans, Expert national genre en vbg et VIH/SIDA, ONU-femmes Bastos, 15/12/2020.

¹⁰⁶ *Idem*.

¹⁰⁷ UNWomen, *Vision stratégique de...*, p.5.

¹⁰⁸ <http://www.unwomen.org>, htm, consulté le 04 juillet 2020.

des programmes tandis que l'autre s'occupe du bureau de la gestion des ressources, de la durabilité et des partenariats. Cette institution onusienne intervient partout dans le monde par le biais de ses bureaux de liaison, bureaux régionaux et bureaux locaux. Elle comprend sept bureaux de liaison¹⁰⁹ à savoir le bureau de liaison d'ONU-femmes à Genève, celui de l'Union africaine situé à Addis-Abeba, l'autre à l'Union européenne dont le siège est à Bruxelles, le bureau de liaison de Washington, le bureau de liaison d'ONU-femmes aux pays nordiques avec pour siège Copenhague, un autre au Japon et enfin le bureau de représentation pour les pays du conseil de coopération du Golfe (CCG) à Abu Dhabi.

Quant aux bureaux régionaux, ONU-femmes en compte cinq : un premier pour l'Afrique, un second pour l'Amérique et les caraïbes, le troisième pour les Etats arabes et l'Afrique du nord, un quatrième pour l'Asie et le Pacifique et le cinquième pour l'Europe et l'Asie Centrale. Pour entrer en profondeur des difficultés des femmes, ONU-femmes a installé des bureaux de pays dans tous les cinq bureaux régionaux ci-dessus cités. Alors, en Afrique il y a un bureau multiple pays d'Afrique du Sud qui couvre le Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland et l'Afrique du sud. En plus d'autres pays africains tels Burundi, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Rwanda, Somalie, Soudan, Soudan du sud, Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe, Cameroun, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Nigéria, République démocratique du Congo, et la Sierra Léone ont chacun leur bureau pays. Dans les Etats Arabes et en Afrique du Nord, on retrouve des bureaux locaux en Egypte, en Irak, en Jordanie, en Palestine et un bureau multi pays au Maroc qui regroupe le Maroc, la Tunisie et l'Algérie.

L'analyse de la structure d'ONU-femmes terminée, il s'agit en suit d'examiner les ressources de cette entité.

4. Les ressources d'ONU-femmes

a- Les ressources matérielles et financières

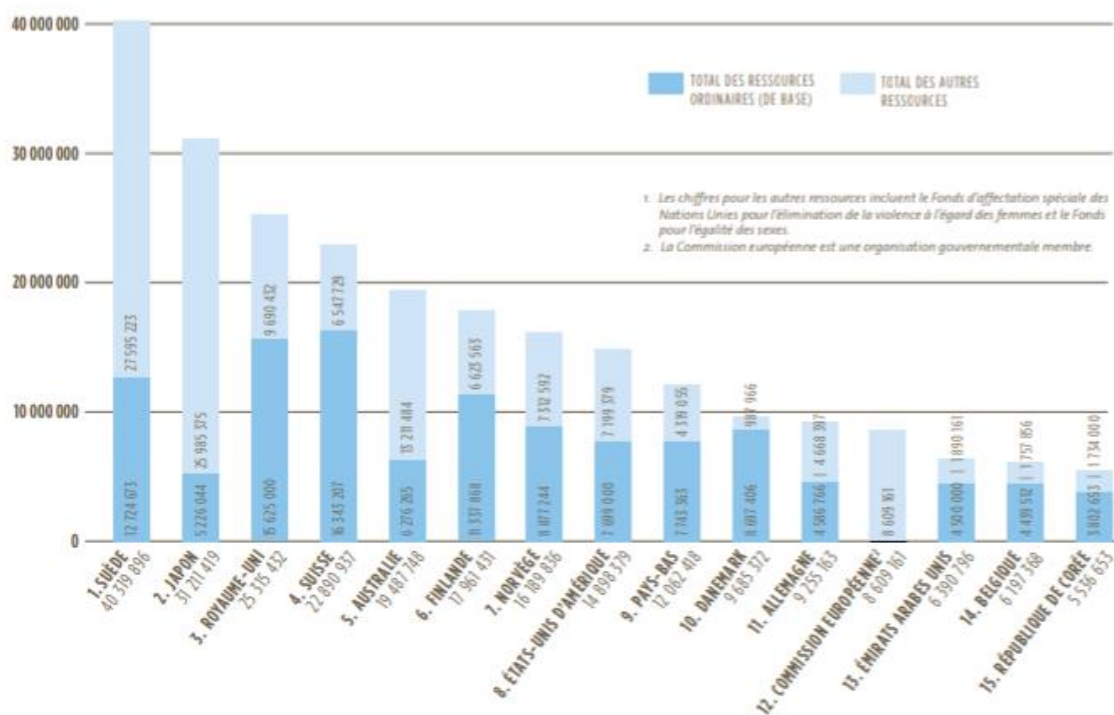
Conformément à l'arrêté n°64/289 de l'Assemblée générale de l'ONU, les ressources indispensables au fonctionnement des activités ONU-femmes proviennent des aides des volontaires¹¹⁰. Plusieurs contributeurs fournissent des aides financières, logistiques et éducatives. Ces aides permettent d'une part, à la mise en œuvre des programmes d'ONU-femmes sur le terrain et d'autre part témoignent du soutien de ceux-ci à l'égalité de sexes. A

¹⁰⁹ [Http ://www.unwomen.org](http://www.unwomen.org), htm, consulté le 04 juillet 2020.

¹¹⁰ Assemblée générale des Nations Unies, RES/64/289 du 2 juillet 2010. P. 13.

cet effet, il y a différents contributeurs tels que, les gouvernements. Ils octroient les plusieurs ressources mais surtout les ressources de base. Ainsi parmi ces Etats donateurs il y'en a qui contribuent plus et sont les principaux donateurs d'ONU-femmes.

Diagramme 1 : Les 15 principaux pays donateurs d'ONU-femmes en 2016



Source : ONU-femmes, *Rapport annuel 2016-2017*, New-York, 2017, p.45.

Le diagramme ci-dessus présente clairement les différentes ressources que reçoit ONU-femmes ainsi que les partenaires étatiques primordiaux qui fournissent ces dons. Il en ressort que, parmi ces plus grands donateurs, la Suède est en tête avec une offre totale de 40 319 869 USD répartie en deux fonds. Soit 12 724 673 USD pour les ressources ordinaires de base, et 27 595 223 pour les autres ressources. Vient en seconde position le Japon avec un montant de 31 211 419 USD et puis l'Angleterre qui donne 25 315 432 USD. De tous ces grands donateurs, la République de Corée occupe le dernier rang pour une donation de 5 536 653 USD. Il est également important de souligner que parmi les deux fonds à savoir les ressources de base et les autres ressources à travers lesquelles proviennent ces dons, la Suisse est le pays qui donne le plus de ressources de base soit une valeur de 16 343 207 USD sur un montant total de 22 890 937 USD. Par contre la commission Européenne offre uniquement des fonds liés aux autres ressources.

Hormis les gouvernements, les entreprises de renommée internationale et les fondations fournissent des fonds et des ressources matérielles à ONU-femmes¹¹¹. C'est l'exemple de la fondation Angelica Fuentes qui a donné une somme d'un million de dollars à ONU-femmes pour financer les programmes d'autonomisation socio-économique et politique des femmes. Nous avons l'apport technologique de Microsoft à ONU-femmes à travers le développement des infrastructures technologiques pour améliorer les capacités technologiques et commerciales des femmes. De plus, des partenaires d'ONU-femmes tels que les personnalités publiques, les groupes de femmes, les médias offrent leurs savoirs, leur expertise et leur stature, ceci dans le but de soutenir les programmes et les activités d'ONU-femmes tout en dénonçant les discriminations liées au genre, en éduquant les femmes sur leurs droits et en proposant des formations gratuites aux femmes¹¹². C'est le cas de l'actrice Nicole Kidman¹¹³ nommée ambassadrice de bonne volonté qui a été l'un des porte-paroles mondiaux d'ONU-femmes en 2016 sur la campagne "dites non- tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes", de même que l'actrice Emma Watson.

b- Les ressources humaines

Cependant, le personnel d'ONU-femmes est classé selon les catégories du personnel des Nations Unies. Le système de recrutement d'ONU-femme se fait d'une part sur la demande d'emploi par un diplômé et d'autre part sur appel à la candidature en cas de poste vacant ou de nécessité de service. Au cours de l'embauche, des examens sont soumis aux postulants et ceux-ci ne sont recrutés que s'ils remplissent les conditions exigées. A ONU-femmes, on distingue quatre catégories d'employés :

- Le personnel professionnel et de direction ; recruté à l'échelle internationale et qui s'occupe de la réalisation des programmes et du travail technique du bureau et est facilement muté d'un pays à un autre et poursuit toute leur carrière¹¹⁴ au sein de l'entité ; c'est le personnel permanent à l'exemple du représentant résident d'ONU-femme, des experts et conseillers chevronnés. Ce type de personnel est affecté dans les régions où il n'est pas originaire. Et le personnel de services généraux.

- Les agents des services généraux sont recrutés au niveau national et local, où se trouve le bureau de la structure. Ceux-ci appuient les tâches administratives, de secrétariat de bureau

¹¹¹Mbog Bissoua François Olivier, 30 ans, Assistant des opérations à ONU-femmes, Yaoundé, 20 mars 2021.

¹¹² ONU-femmes, *Rapport annuel 2016-2017*, New York, 2017. P. 7.

¹¹³ *Ibid*, P. 32.

¹¹⁴ ONU, "Carrières à l'ONU", www.careers.un.org, consulté le 22 mars 2021.

et même d'entretien des bâtiments. Comme agents de services généraux on peut avoir un jardinier, un chauffeur.

- Les travailleurs de services mobiles. Ceux-ci sont recrutés au niveau mondial pour des missions sur le terrain. Ils sont aptes à exercer facilement d'une région à une autre.

- Les administrateurs nationaux. Ce sont généralement les ressortissants d'un Etat recrutés également au niveau national pour des fonctions administratives de niveau professionnel. Ceux-ci maîtrisent la civilisation du pays ainsi que les institutions.

- Enfin le personnel senior qui représente les autorités supérieures de l'organisation et le cas de la directrice exécutive d'ONU-femmes. Il peut s'agir des consultants individuels comme le consultant national pour la formation des experts du système statistique national en statistiques de genre recruté en Mars 2021 pour une durée de 45jours.

Par ailleurs, à ONU-femmes, les contrats sont déterminés en fonction de la catégorie du personnel et des besoins de l'organisme. Ainsi, il y a quatre différents types de contrats de travail :

- Le contrat à durée déterminée appelé le *fixed-term-appointment*(FTA) ou *staff*¹¹⁵. Il est signé par le personnel permanent exerçant les fonctions de base dans la structure. Ce type de contrat généralement établi pour une période allant d'un an à cinq ans est renouvelable autant de fois, c'est un de contrat stable.

- Le contrat de travail temporaire(TA) est accordé aux personnels saisonniers et/ou exceptionnels. Ce type de contrat est renouvelable uniquement une fois sur autorisation du siège pour une durée d'un an sans excédant.

- Le *service contractor* est signé aussi par des employés recrutés pour exécuter une tâche précise temporairement pour une durée minimale de six mois. Le volontaire ou un stagiaire peut signer un contrat de service.

- Enfin, il y a des personnels qui signent des *special service agreements* encore appelés contrat individuel ou à temps partiel. Ce type de contrat est établi à des travailleurs venus s'occuper d'une activité ou d'une tâche spécifique de courte durée à ONU-femmes comme les hôtesse, les consultants ou encore les constructeurs de bâtiments.

¹¹⁵ Mbog Bissoua François Olivier, 30 ans, Assistant des opérations à ONU-femmes, Yaoundé, 20 mars 2021

A la fin de l'étude des objectifs, de l'organisation, du fonctionnement et des ressources d'ONU-femmes, l'examen des termes de la coopération Cameroun-ONU-femmes nécessite une attention particulière.

III. LES DEBUTS DE LA COOPERATION CAMEROUN/ONU-FEMMES

La coopération entre le Cameroun et l'organisation ONU-femmes est un partenariat qui prend appui sur les convictions de la communauté internationale que l'intégration des femmes au processus de développement facilite l'essor des sociétés. Et cette coopération s'est matérialisée par l'adhésion du Cameroun à ONU-femmes à partir de la signature d'une lettre d'accord de coopération. L'installation d'un bureau pays d'ONU-femmes au Cameroun et le détachement des représentants résidents de cette entité onusienne ont concrétisé cette collaboration.

1. Adhésion du Cameroun à ONU-femmes

Plusieurs situations ont convaincu l'Etat du Cameroun à autoriser ONU-femmes à intervenir dans le pays en faveur des femmes. Cette collaboration intervient dans le respect de la feuille de route nationale et du plan cadre des Nations Unies.

a- Les motivations du Cameroun

La coopération entre l'Etat du Cameroun et l'ONU-femmes a débuté avec la création de UNIFEM dans le monde en 1979. Cette collaboration provient de plusieurs situations importantes à relever : les diverses discriminations à l'égard des femmes, l'exclusion systématique des femmes de toute participation aux décisions et au développement. Le gouvernement camerounais conscient donc du rôle de productrice et de gérante qu'occupe la femme dans les familles et dans la société, soutient les idéaux de l'égalité, de l'inclusion et du développement pour tous prônés par les Nations Unies. Aussi, le fait que le Cameroun pays en voie de développement, veuille véritablement renforcer les capacités des camerounaises à lutter contre les discriminations et participer au développement durable, a amené ce pays à adhérer à l'entité internationale chargée du genre. Le Cameroun étant donc membre de l'ONU, a adhéré à ONU-femmes sous couvert du Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD) qui est l'organe des Nations Unies qui coordonne les actions des autres agences et organisations internationales.

b- Les instruments juridiques de la coopération ONU-femmes/Cameroun

Bien qu'ONU-femmes soit présente au Cameroun dès 2011, ce n'est que le 03 sept 2014 que le gouvernement du Cameroun à travers le MINREX, a ratifié l'accord d'adhésion à ONU-femmes (voir annexe 6). Les termes de cet accord stipulent que "Le Cameroun marque son accord pour l'application à l'agence des Nations Unies pour l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-femmes), de l'accord de siège du 25 octobre 1991 entre le gouvernement du Cameroun et le Programme des Nations Unies pour le développement(PNUD)"¹¹⁶. Ainsi, le terme de cet accord signé entre le Cameroun et ONU-femmes donne le droit à cette agence d'œuvrer au Cameroun. Pour cela il lui est recommandé de travailler en s'adossant sur l'accord de siège Cameroun/PNUD. Celui-ci avait été signé en 1991 pour remplir sa mission régaliennne qui est d'appuyer et d'apporter une assistance aux efforts de la nation afin de résoudre les problèmes liés au développement économique, de permettre l'évolution sociale et l'amélioration des conditions de vie. Ledit accord repose sur treize articles qui déterminent tour à tour les principes de la collaboration. C'est sur ces articles que se base ONU-femmes pour assister la République du Cameroun. Car cet accord a établi les règles sur l'appui du PNUD et des autres organes de l'ONU au Cameroun dans l'exécution des projets. Il définit la responsabilité de toutes les parties dans l'effort au développement. En outre, de cet accord de base, les fonctionnaires, les experts, les consultants et tous les autres personnels du PNUD bénéficient de toutes les facilités et immunités dont profitent les fonctionnaires de l'ONU, des institutions spécialisées des Nations unies. Alors comme la lettre d'accord à l'adhésion à l'agence internationale chargée de la question des femmes signé par le Cameroun s'adosse sur l'accord de siège entre le Cameroun et le PNUD, le personnel d'ONU-femmes bénéficie des mêmes avantages et immunités en vue de l'accomplissement sereine de leur tâche.

2. L'organisation d'ONU-femmes au Cameroun

ONU-femmes Cameroun est représentée au niveau national, régional et local. Son bureau national a pour siège Yaoundé et est situé à Bastos, derrière la résidence du Haut-commissaire du Nigéria. Cette structure est constituée d'un ensemble de services départagés en trois départements¹¹⁷ notamment : le département de programmation, le département des opérations et le département de l'évaluation des programmes et projets. Ainsi, le service de programmation regroupe trois équipes de programme qui sont les assistants, les administrateurs

¹¹⁶ MINREX, note verbale n°002681/DIPL/SG/DAJT/CACDSI/ajj du 03 septembre 2014, Yaoundé.

¹¹⁷ Mbog Bissoua François Olivier, 30 ans, Assistant des opérations à ONU-femmes, Yaoundé, 20 mars 2021.

et les financiers. L'équipe programme s'occupe de la planification des programmes. Le département des opérations pour sa part se charge de l'appui au programme. Il regroupe plusieurs domaines d'activités tels que les ressources humaines, les finances, le secteur de la gestion des achats, de l'approvisionnement et de la logistique et l'agence de l'informatique. Toutefois, ONU-femmes Cameroun a mis un Centre de connaissances du genre à la disposition des lecteurs, dans l'intérêt "d'accroître la visibilité d'ONU-femmes et d'améliorer la sensibilisation du public sur les objectifs d'égalité des sexes"¹¹⁸ grâce à la production, la collecte, et la diffusion électronique des rapports d'activités et les thèmes sur le genre. Aussi, il y a une salle de réunion dans laquelle se tient chaque lundi de réunions de coordination entre les collaborateurs ainsi que les autres réunions. En plus, une cuisine est disponible au personnel et au public allant consulter des documents au centre de connaissances sur le genre. En outre ONU-femmes Cameroun était représenté dans d'autres régions ou localités par cinq¹¹⁹ sous-bureaux qui sont principalement les sous-bureaux de Maroua, de Bertoua, de Ntui créé en 2017 et les bureaux de Buea et de Bamenda créé en 2019.

ONU-femmes intervient dans ses Etats membres et plus particulièrement au Cameroun pour trois principales raisons. La première raison de son intervention est l'accord d'adhésion du Cameroun à cette institution. La seconde raison est que cette intervention d'ONU-femmes au sein des nations fait partie de ses missions définies par les Nations Unies afin d'œuvrer l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes du pays. La dernière raison est la poursuite du développement durable par la communauté internationale à travers l'égalité de genres. Ainsi l'intervention de cette organisation chargée de l'égalité de genres au Cameroun se fait en étroite collaboration avec le gouvernement Camerounais et dans le respect des lois internationales et nationales. Pour cela, il y a deux conditions d'intervention d'ONU-femmes : une condition qui se fait sur proposition d'intervention d'ONU-femmes auprès des départements ministériels après que l'entité a fait ses études sur le terrain et son plan d'action. L'autre condition consiste de la part du gouvernement de faire appel à ONU-femmes pour lui apporter son assistance technique et logistique.

3. Les représentants de ONU-femmes au Cameroun

Dès sa création, ONU-femmes avait été installée dans presque tous les pays et à chaque pays, on y retrouve un représentant chargé de rendre ses activités opérationnelles dans tous les

¹¹⁸ ONU-femmes Cameroun, " Accélérer les progrès vers l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes les plus vulnérables dans un contexte de féminisation de la pauvreté", sdl, p.1.

¹¹⁹ Mbog Bissoua François Olivier, 30 ans, Assistant des opérations à ONU-femmes, Yaoundé, 20 mars 2021

secteurs. Ainsi, le Cameroun étant un pays membre, il a bénéficié d'un accompagnement des représentants d'ONU-femmes qui ont un parcours bien expérimenté.

a- Les représentants

ONU-femmes est une organisation très récente qui a eu très peu de dirigeants. De 2011 à 2020, il a eu trois représentants au Cameroun dont Madame Anne-Marie Rachelle Mian Djangone, Monsieur Adama Moussa et Madame Hind Jalal. Tous ses trois directeurs qui ont déjà guidé la politique de l'égalité de genres au Cameroun sont de nationalité africaine. Aussi l'institution mère avait mis la confiance en un homme pendant 5ans afin de promouvoir l'émancipation des camerounaises.

b- Parcours des représentants

Il est nécessaire de présenter le parcours de chacun. La première nommée Anne-Marie Mian Djangone a été représentante résidente d'ONU-femmes Cameroun de Septembre 2013 à Mai 2015¹²⁰. Elle est de nationalité Ivoirienne. Géographe et économiste de formation, elle obtient son Baccalauréat à Abidjan en économie publique en 1997. Elle est diplômée en master en démographie et études de population à l'IFORD de Yaoundé en 1997- 1999, management et leadership, administration et gestion des programmes elle a occupé plusieurs fonctions en dehors des Nations Unies et au sein du système des Nations Unies. De ce fait, avant de rejoindre le système des Nations Unies, de 1999 à 2004, elle avait coordonné l'Unité de recherche Opérationnelle dans le cadre du projet régional financé par l'USAID (santé familiale et prévention du VIH/sida). Aussi, elle a occupé le poste de conseillère technique en suivie et évaluation au niveau du Centre Africain de Recherche et d'intervention en Développement (CARID). Au sein des Nations Unies, elle a travaillé de 2003 à 2009 à l'UNFPA en Côte-d'Ivoire. Elle a été la directrice résidente d'ONU-femmes au Mali de 2010 à 2013. Entre 2013 et 2015, elle est au Cameroun comme directrice d'ONU-femmes et de 2015 à 2016, Anne-Marie Mian Djangone a occupé respectivement les fonctions de conseillère régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour les questions Humanitaire.

Dès le 18 Janvier 2016, elle a été nommée comme représentante adjointe de l'UNFPA en Haïti. Avril 2020, elle est promue directrice régionale de Plan International pour le compte du développement du partenariat et animation Afrique de l'Ouest et du Centre. Son prestigieux parcours lui a permis d'apporter son assistance technique dans l'établissement de partenariat

¹²⁰ <http://www.linkedin.com>, "Rachelle Djangone Mian", html, consulté le 22 juillet 2021.

stratégique des Nations Unies dans le cadre des programmes conjoints et le processus de l'UNDAF (Plan Cadre des Nations Unies), HNO (Vue d'ensemble des Besoins Humanitaires) SRP (Strategic Response Plan), ainsi que dans la mobilisation des ressources, le dialogue politique avec les gouvernements et la société civile. Notamment son assistance technique sur la question des VBG suivi et évaluation au Rwanda, à la branche humanitaire de l'UNFPA de New-York et au bureau régional de Johannesburg.

Monsieur Adama Moussa Traoré représentant résident chargé du bureau au Cameroun de 2015 à 2019¹²¹, est originaire du Mali. Il est titulaire d'un master en éducation de l'Ecole normale supérieure de Bamako et titulaire de plusieurs diplômes universitaires sur le genre, des formations qu'il a suivies en Angleterre et au Pays-Bas. Il a travaillé dans plusieurs institutions comme l'UNIFEM, UNFPA, la Banque mondiale, la coopération suisse, UNDAW division de la promotion de la femme, Oxfam Novib. Il a été représentant résident d'ONU-femmes au Mali de 2013 à 2015. Il est affecté en 2019 au Niger pour une mission liée toujours aux activités d'ONU-femmes.

Il est remplacé par la représentante adjointe Madame Hind Jalal¹²² qui dès lors assure l'intérim. De nationalité marocaine, elle est titulaire d'un doctorat en droit et économie du développement à l'université de Nice Sophia Antipolis. Elle s'engage dans des études de gestion et obtient un master en gestion de l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises au Maroc, et un master en gestion à l'université de Nice Sophia Antipolis de France. Avant de travailler à ONU-femmes, elle a d'abord exercé à UNFPA Afrique de l'ouest et du centre. Et au UNFPA bureau de pays du Maroc en tant que spécialiste de programme/intégration de l'égalité de sexes.

En résumé, le premier chapitre présente les facteurs qui ont entraîné la création d'ONU-femmes et le début de la coopération entre l'Etat du Cameroun et cette agence onusienne. Il en ressort donc de ce chapitre que plusieurs circonstances historiques ont marqué et préparé la création d'ONU-femmes. En effet, la première raison part du fait de la constatation des discriminations faites aux femmes dans le monde. Cette mise à l'écart des femmes a poussé les groupes de femmes ainsi que les grandes figures féministes dès la fin de la deuxième guerre à dénoncer ce fléau, d'où la montée du féminisme. Le second facteur a été l'activisme des

¹²¹Nations Unies RD Congo, "Notre équipe en RD Congo", www.drcongo.un.org/html, consulté le 22 juillet 2021.

¹²²<http://www.cm.linkedin.com>. "Hind Jalal profil", html, consulté le 22 juillet 2021.

mouvements féministes se sont internationalisées dès le XIX^e siècle et ont évolué en vagues au fur et à mesure des époques et courants de pensées afin de combattre pour l'égalité, la liberté des femmes et le respect de la divergence au sein de l'humanité.

De ce fait, Ces luttes féministes ont éveillé les consciences et surtout interpellé l'ONU à s'intéresser de la situation des femmes. C'est alors qu'un autre fondement à savoir l'organisation des conférences sur la femme est intervenu, c'est donc cours de ces conférences que les acteurs internationaux qui plaident pour la cause des femmes ont réclamé la création d'une institution universelle chargée de la question et progressivement ont été créés des organes tels que INSTRAW, UNIFEM, OSAGI. Mais face à leur fragilité et à leurs résultats défailants, il a été décidé le 2 juillet 2010 de regrouper ces institutions pour former une agence efficace appelée ONU-femmes qui a pour le rôle de diriger et coordonner des activités des Nations unies favorables à l'égalité de sexes et l'autonomisation de la femme.

Elle vise à renforcer le leadership féminin et la participation politique, à lutter contre les violences faites aux femmes, à les insérer dans le processus de paix et de sécurité, à accroître l'autonomisation économique des femmes et à placer l'égalité des sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation dans les nations. En plus, ONU-femmes est représentée au niveau mondial, régional, national et local. Sa structure de gouvernance est soutenue par l'Assemblée générale de l'ONU, le conseil économique et social et le conseil d'administration. La plupart de ses ressources proviennent des aides des donateurs et volontaires. Dans cette agence, on retrouve quatre catégories d'employés, qui signent chacun un type de contrat lors du recrutement en fonction des besoins de l'organisation et du grade du personnel. En outre, la coopération Cameroun-ONU-femmes débute en 2011, année à laquelle celle-ci entame ses activités au Cameroun. Pourtant le Cameroun ratifie l'accord d'adhésion à ONU-femmes en 2014. Ainsi ONU-femmes est représentée au Cameroun par un bureau national qui siège à Yaoundé et cinq sous bureaux. Enfin, ONU-femmes-Cameroun, a eu trois dirigeants à sa tête depuis sa création.

CHAPITRE II :

LES ACTIVITES D'ONU-FEMMES DANS LE CADRE DE L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES DE LA REGION DU CENTRE

A partir de la création de l'ONU et de ses organismes, la communauté internationale avait pour ambition d'éviter une ultime guerre mondiale. Par conséquent, il était convenu de combler les besoins des populations en résolvant les problèmes primordiaux notamment la pauvreté. Au fil des années il est apparu primordial aux acteurs internationaux de s'intéresser à la question économique de la femme. En se basant sur le potentiel économique que présentent les femmes, dès 1975, année de la Décennie des Nations Unies pour la femme, les acteurs internationaux ont trouvé important d'intégrer les femmes au développement. Pour cela, il fallait amener les femmes à participer aux activités de développement économique. A cet effet, ONU-femmes qui a été créée pour réduire le déséquilibre entre les hommes et les femmes et les discriminations liées au genre a été choisie pour plaider et mener des activités qui impliquent les femmes au processus de développement. C'est dans ce contexte qu'ONU-femmes a mené des activités afin de réduire le fossé qu'il y a entre les sexes dans le monde, au Cameroun et en particulier dans la région du Centre en donnant des opportunités aux femmes. C'est pour cette raison qu'elle a mis en œuvre plusieurs activités sous forme de projet/programme dans des domaines distincts et qui touchent presque tous les domaines de la vie socio-économique.

Ce chapitre est consacré à la représentation des activités concrètes d'ONU-femmes dans le cadre de l'autonomisation économique. Il s'appesantit sur l'appui au renforcement des capacités des femmes rurales, au désenclavement économique des femmes et l'assistance à la production des cultures de rente pratiquées par les femmes.

I. L'APPUI D'ONU-FEMMES DANS LE SECTEUR AGROPASTORAL

De multiples raisons ont justifié l'engagement d'ONU-femmes dans le domaine agropastoral. Son investissement s'est fait à travers les zones rurales de la région du centre. Les cibles prioritaires ont été les femmes des zones enclavées dont les projets agropastoraux ont été soutenus par l'agence.

1. Les raisons de l'investissement d'ONU-femmes dans le secteur agropastoral

ONU-femmes a mis l'accent sur le secteur agropastoral dans la région du Centre, parce que son espace rural est dominé par la forêt, les champs et les prairies et son économie fortement basée sur le secteur primaire. Hormis quelques villes comme Yaoundé et Bafia qui sont des cités de la région du Centre nettement urbanisées. En plus, la région du centre est favorable à l'agriculture grâce au climat équatorial humide et chaud, à la forêt dense et aux sols ferrallitiques. Mais cette agriculture reste essentiellement traditionnelle et destinée à la subsistance. Mais, on peut noter la présence de quelques grandes plantations comme celles de la SOSUCAM, la SODECAO. Compte tenu de la forte activité agropastorale traditionnelle, ONU-femmes s'investi à accroître le rendement des femmes de la région du centre car elles sont économiquement plus pauvres que les hommes. Ainsi cette aide se résout à booster les capacités agricoles des femmes rurales de la région du Centre.

En fait, les femmes sont les personnes les plus impliquées et les plus actives dans le domaine agricole, avec un taux de participation qui varient entre 20%¹²³ et 70%. Cela encourage l'agence onusienne chargée des femmes à soutenir l'activité agricole des femmes qui se heurtent à des difficultés. ONU-femmes agit donc dans l'amélioration de la production agropastorale ainsi que dans la valorisation du travail des femmes de la région du centre. C'est pour cette raison que l'agence soutient de nombreux projets agropastoraux.

2. Les projets agropastoraux soutenus par ONU-femmes

ONU-femmes intervient dans le domaine agricole à travers les projets mis en œuvre de manière concertée avec les acteurs concernés dans la région du centre. Dans le cadre de ce travail, deux projets spécifiques ont été retenus afin de mieux analyser l'implication de cette agence internationale à travers le soutien économique qu'elle apporte aux femmes de la région du Centre. Il s'agit notamment du projet de développement des chaînes de valeurs et le projet d'investissement et de développement des marchés agricoles.

a- Le Projet de développement des chaînes de valeurs agricoles (PD-CVA)

Plusieurs raisons ont poussé à l'élaboration de ce projet au Cameroun. La première raison vient des difficultés liées à la production agricole au Cameroun. Une production qui est beaucoup plus vivrière, avec un taux de production de 2,8% en 2007 et inférieur au taux d'accroissement de

¹²³ GeenFacts, *Agriculture et développement : Un résumé de l'évaluation internationale des sciences et technologies agricoles pour le développement*, Bruxelles, 2008, p. 4.

la population estimé à 3,4%. En effet, ces problèmes liés à la production agricole s'expliquent par le fait que l'exploitation agricole au Cameroun en général et dans la région du centre en particulier se fait sur des espaces étroits. En plus, les techniques agricoles restent archaïques d'où les rendements faibles. A ces obstacles liés à l'outillage traditionnel et aux techniques archaïques, s'ajoutent l'accès difficile à la terre pour les femmes qui, selon le mouvement mondial pour les forêts tropicales, ne possèdent que 1%¹²⁴ de terres en Afrique et même au Cameroun. Ici, la main-d'œuvre est de plus en plus rare et ou faible à cause de l'afflux de l'exode rural, les sols peu fertiles auxquels s'ajoutent un accès limité aux intrants et produits phytosanitaires, la recrudescence des maladies des plantes et des épizooties comme la grippe aviaire qui a sévi en 2006. Sans oublier le manque d'eau pour l'irrigation et l'accès illimité aux crédits freinent la production agropastorale au Cameroun en général et dans le Centre en particulier

La deuxième raison part des contraintes d'accès au marché. Celles-ci s'expliquent par l'enclavement des voies de communication car jusqu'en 2005¹²⁵, la majeure partie de routes rurales étaient principalement non-bitumées, ce qui empêche les productrices d'atteindre les points de vente en toute sérénité. De même que, l'ignorance des opportunités du marché et l'insuffisance des infrastructures de commercialisation empêchant l'écoulement rapide des produits.

La troisième raison s'appuie sur la précarité du niveau de vie dans les zones rurales où les populations villageoises subissent l'insuffisance et l'insécurité alimentaire, la crise de logements inadéquats favorables aux maladies. Le manque d'emplois, le manque de formation des producteurs et d'encadrement des jeunes, ont facilité la montée de l'exode rural et le vieillissement des producteurs. Face à toutes ces évidences, l'Etat du Cameroun a décidé en 2009 de renforcer l'idée selon laquelle le Cameroun est la puissance agricole de la sous-région en Afrique centrale. Cette vision a directement pris corps dans le Projet de développement des chaînes de valeurs agricoles adopté en 2015 et lancé en 2017 pour la période 2016-2022. Cette initiative avait commencé d'être opérationnelle dans le Document de stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020 à travers la promotion de trois piliers : croissance, emploi, gouvernance et gestion de l'Etat.

¹²⁴World Rainforest Movement, "femme et foncier au Cameroun : entre lois et réalité", www.wrm.org.uy. Html, consulté le 11 juillet 2021.

¹²⁵ C'est en 2005 que le gouvernement du Cameroun lance l'exécution du programme de bitumage économique des routes rurales car depuis 1975, ce ne sont que les axes routiers nationaux qui étaient bitumés. Il fallait donc bitumer les axes frontaliers afin de faciliter le transit des marchandises, ainsi que désenclaver les bassins de production et les zones touristiques, réhabiliter les routes rurales péri-urbaines tout en assurant l'accès aux zones à risque.

De ce fait, ledit projet était en étroit attachement avec le deuxième pilier du DSCE, un pilier qui prône le développement des infrastructures pour une croissance inclusive. Ce plan de développement économique du secteur rural a été entrepris pour une somme de 115,081 millions d'euro soit 75 488 829 FCFA pour cibler les filières banane-plantain, palmier à huile, ananas. Ce projet devait couvrir deux bassins, à savoir le bassin agricole du centre qui s'étend des régions du Centre, Est jusqu'à la région du Sud, et le bassin agricole du Littoral qui englobe les zones administratives¹²⁶ du littoral et du sud-ouest. Il est important ici de noter que, le projet envisageait un profit inclusif avec une proportion de femmes bénéficiaires envisagée à 50%¹²⁷ soit 40% des femmes diplômées. L'élaboration du PD-CVA avait pour objectif général de créer les richesses partagées, de créer les emplois surtout en faveur des jeunes et de veiller à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Et allant dans la même lancée, mais de manière spécifique, le PD-VCA visait à améliorer la concurrence dans les secteurs palmier à huile, la banane plantain et l'ananas et à augmenter à long terme, la production ainsi que le revenu des acteurs exerçant dans les secteurs visés. Cela s'accompagnait de la réhabilitation des pistes rurales reliant les zones de production aux centres de consommation, la construction des magasins, entrepôts et marchés ruraux, l'extension d'un réseau électrique et par la construction et l'équipement d'un laboratoire de contrôle de qualité

En matière de la promotion de l'agriculture féminine, ONU-femmes Cameroun en synergie avec le MINPROFF, avait collaboré avec le PD-CVA et selon le rapport d'évaluation du PD-CVA, cette collaboration visait à :

- Favoriser l'accès équitable au crédit rural, aux intrants agricoles, aux équipements en coopératives,
- L'appui au regroupement des petites agricultrices,
- La création des liens d'affaires avec les marchés des intrants et des extrants,
- Le développement des compétences en matière de gestion, de connaissance du risque et de négociation,
- Des formations techniques et sociales adaptées (alphabétisation fonctionnelle, leadership, lutte contre les violences faites aux femmes, etc),
- La sensibilisation des leaders locaux et des activités de plaidoyer sur l'accès des femmes à la propriété foncière dès le démarrage du projet.

¹²⁶Banque Africaine de Développement, *Rapport d'évaluation du projet de développement des chaînes de valeurs agricoles (PD-CVA)*, janvier 2016, p. 7.

¹²⁷ *Ibid.*

Grâce à cette collaboration, les femmes de la région du Centre ont bénéficié des équipements et intrants agricoles de la part du PD-CVA. La photo ci-dessous illustre une cérémonie de remise de don aux femmes du centre.

Photo 1 : Remise du matériel agricole aux femmes rurales du Nyong et Mfoumou



Source : <http://www.pdcvacameroun.com>, PD-CVA participe à la 24^e édition de la journée mondiale de la femme rurale, html, consulté le 12 juillet 2021.

Au cours de la célébration de la journée mondiale de la femme rurale le 15 octobre 2019, les populations d'Edom se sont mobilisées pour fêter cette occasion¹²⁸. En présence des responsables du MINPROFF, MINADER, MINAS, la délégation du PD-CVA, les femmes d'Edom ont reçu du matériel agricole et de équipements de transformation. A la même occasion, le coordonnateur du dit projet avait contribué à un atelier de formation des femmes de la localité, comme le suggère les objectifs de la coopération du PD-CVA avec ONU-femmes. Cet atelier avait permis d'instruire les femmes d'Edom sur la structuration des organes et présentation des impacts en relief avec le PD-CVA, sur l'éducation financière, sur la gestion des Activités Génératrices des Revenu et sur les politiques d'appui aux initiatives locales de développement.

A cet effet, les populations des zones de la région du centre, ont bénéficié du désenclavement des routes rurales comme l'axe routier Batchenga-Ntui et les villages environnants bitumés en 2018. Une action qui favorise aujourd'hui l'écoulement des produits

¹²⁸ Penda Michel Auguste Sylvain, 40 ans, Chef de service de la promotion des droits civils de la femme, Yaoundé, 17/12 /2020.

agricoles de ces zones de production nouvellement réhabilitées vers leur principal centre de consommation qui est Yaoundé.

En dehors du projet de développement des chaînes de valeur agricole, l'agence onusienne pour l'égalité de sexe et l'autonomisation de la femme est également intervenue dans le cadre du projet d'investissement et de développement des marchés agricoles.

b- Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA)

Le Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA) a été adopté dans un contexte où au Cameroun les techniques culturales sont majoritairement archaïques hormis quelques exploitants (dont la plupart sont des sociétés agroalimentaires) qui essaient d'utiliser les méthodes modernes. Il s'agit d'un contexte où les planteurs sont non seulement dispersés en individuels et donc très peu organisés en coopératives mais aussi le manque de semences de bonne qualité qui perturbe la production de qualité. C'est donc pour remédier à ces difficultés agro-économiques que l'Etat du Cameroun à travers le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) avec l'aide financière de la Banque Mondiale avait adopté en 2013 le projet PIDMA. Le lancement du projet avait été fait le 28 janvier 2015.

L'exécution du PIDMA avait été prévue pour un montant total de cent soixante-dix millions de dollars soit vingt-huit milliards de FCFA (28 milliards de FCFA) et devait aller à son terme le 30 septembre 2019. Par le biais de ce projet, le gouvernement camerounais et ses partenaires financiers avaient pour objectif général de : ‘œuvrer pour transformer l'agriculture de subsistance et de faible productivité de filières maïs, manioc et sorgho, en une agriculture commerciale avec des chaînes de valeurs compétitives dans les cinq zones agro-écologiques du Cameroun’’¹²⁹. De cette affirmation, il en ressort que, le Cameroun à travers le PIDMA voulait transformer l'agriculture familiale de maïs, sorgho et manioc en une agriculture agroindustrielle. Dans le but d'améliorer le rendement et la qualité de ce rendement. Ce projet s'étendait du septentrion jusqu'au sud en passant par le centre, l'Est, la zone des hauts plateaux et les zones de mangroves. Dans la même dynamique, il avait pour objectifs spécifiques :

- De renforcer les capacités des agriculteurs en matière de gestion des variétés améliorées ;
- D'améliorer le rendement des filières maïs, manioc, plantain ;

¹²⁹ T. Ngue Bissa, coordonnateur national, (cité par). M. Jiofack(dir), *PIDMA : Agrobusiness news*, Bastos, Edition Esprit coopératif, N°03, 2018, P. 3.

- D'améliorer la gestion de la fertilité du sol et de donner quelques conseils pratiques sur les engrais que les agriculteurs pourraient utiliser ;
- De donner la possibilité de marché aux cultivateurs.

Pour ce qui est du renforcement des capacités des agriculteurs en matière de gestion des variétés améliorées, il s'agissait non seulement pour le PIDMA d'offrir des semences de bonne qualité aux coopératives grâce à son partenariat avec l'institut de recherche agricole pour le développement (IRAD). C'est le cas dans la région du centre où onze¹³⁰ coopératives avaient bénéficié des semences améliorées de maïs et deux coopératives ont reçu des boutures de manioc en 2018. Selon le projet, ces semences améliorées avaient des qualités nutritives élevées et résistantes aux maladies. Aussi, "les experts envoyés sur le terrain devaient soutenir de manière pratique et continue les travailleurs de la préparation de l'ensemencement à la période en passant par les semis"¹³¹. Ainsi à travers ces nouvelles semences et des techniques culturales adéquates, les experts chargés du PIDMA devaient amener les producteurs à améliorer leur rendement dans les filières ciblées. Ayant réussi à fructifier le rendement, cette initiative a prévu d'offrir des opportunités de marché aux agriculteurs en réhabilitant des routes afin de faciliter la circulation des produits vers les marchés de consommation.

Par ailleurs, ce projet comme tous les autres, obéit à la politique de l'égalité inclusive que défend l'Etat du Cameroun. C'est pourquoi, ONU-femmes avait été appelée à apporter un appui technique dans la cadre de ce projet afin que ledit projet intègre les activités sensibles au genre qui devaient favoriser la participation et le profit des hommes et des femmes sans distinction. Dans le cadre du PIDMA, "ONU-femmes appuie par ailleurs le renforcement des capacités de 28 coopératives en genre et planification stratégique"¹³² et spécifiquement dans la région du centre, treize coopératives ont bénéficié du PIDMA. Grâce à ce projet, plusieurs associations de femmes dans la région du centre ont reçu dès 2017 un appui technique, matériel et financier. A cette occasion, les coopératives féminines ont reçu le soutien d'ONU-femmes à travers les formations¹³³ en genre et le financement des activités génératrices de revenus. Ce soutien a permis à l'association

¹³⁰ Ntolo Marie Salomé, 39 ans, DAMINPROFF de Batchenga, Batchenga, 15 juin 2021.

¹³¹ Nkoulou Blandine, 49 ans, Cultivatrice/ PCA AFIMAS, Ballong I, 15 juin 2021.

¹³² ONU-femmes, *Cameroun : progrès vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. ONU-femmes 2014-2015*, ONU-femmes Cameroun, bastos, Avril 2015, p. 19.

¹³³ Bella Onomo Isabelle, 35 ans, Secrétaire de la commune de Batchenga, Batchenga, 15 juin 2021.

COOP-CA Maïs de Batchenga d'entrer en possession des outils agricoles modernes. La photo ci-dessous illustre à suffisance cette réalité.

Photo 2 : Remise des machines agricoles à la présidente de la coopérative COOP-CA maïs de Batchenga en 2019



Source : Archives privées Laurentine Ondobo, 2019.

En présence du sous-préfet de Batchenga et des responsables du MINADER, la présidente de la coopérative maïs qui est aussi présidente du réseau des femmes de cet arrondissement et son équipe de femmes avaient bénéficié des machines agricoles notamment les machines à écraser, les décompacteurs, la camionnette, la moissonneuse-batteuse, en vue d'améliorer la production et la transformation du maïs dans cette localité.

Ce projet a eu des retombées satisfaisantes dans plusieurs domaines notamment en matière de construction des infrastructures routières comme le tronçon routier d'Evodoula en 2018, localité située dans le département de la lékié région du Centre¹³⁴. Aussi, grâce à l'appui technique qu'ONU-femmes Cameroun avait apporté au PIDMA, de nombreuses femmes avaient été formées en 2019 en bonnes pratiques nutritionnelles¹³⁵ avec l'aide financier du Japon. C'est l'exemple de la session de formation des femmes en bonnes pratiques nutritionnelles organisée le 30 Août 2019 à Nkolbisson. Cette activité avait permis la création d'un réseau national des femmes leaders en éducation nutritionnelle. A cet effet, 'l'entité des Nations Unies pour l'égalité de sexes et l'autonomisation de la femme avait soutenu

¹³⁴Ongono Patrice Hilarion, 50 ans, Ancien point focal d'ONU-femmes, Ntui, 22 juin 2021.

¹³⁵ *Idem.*

l'intégration de la gent féminine dans la réalisation du projet afin qu'elle puisse tirer profit des réalisations telles que les points d'eau potables''¹³⁶ comme le démontre la photo n°3 ci-après.

Photo 3 : Puits d'eau aménagé à mékas en faveur des femmes dans le cadre du PIDMA



Source : cliché Bénédicte Larissa Ngoumou Lema, Mekas, juin 2021.

Grâce aux plaidoyers menés par ONU-femmes en faveur des femmes, un puits d'eau avait été aménagé dans le cadre de l'implémentation des activités du PIDMA. Ce puits était financé par le gouvernement japonais à l'honneur des femmes de Mekas, localité située à Obala dans la Lékié, région du Centre.

L'agence onusienne chargée de la femme intervient dans plusieurs activités agropastorales auprès des femmes de la région du centre. C'est pour cela qu'il est important par la suite d'analyser ces autres aspects économiques favorables à l'indépendance financière des camerounaises.

3. Les autres appuis d'ONU-femmes dans le domaine agropastoral

Compte tenu de la participation d'ONU-femmes Cameroun dans l'implémentation de plusieurs projets agricoles, elle a aussi fourni un financement des activités agricoles dans certaines communes (Ntui, Yoko, Batchenga) pour la formation des femmes en techniques agricoles modernes et l'amélioration de la production des cultures de rente et d'exportation. Grâce à ce financement, "des experts en agriculture avaient été recrutés afin de former les agricultrices"¹³⁷. Durant ces sessions de formation qui se sont tenues en 2018, les thèmes suivants avaient été abordés fertilisation des sols ; bonne préparation du sol ; culture du manioc, de l'igname et de la patate ; gestion des ressources et

¹³⁶ Ongono Patrice Hilarion, 50 ans, Ancien point focal d'ONU-femmes, Ntui, 22 juin 2021.

¹³⁷ Messina Honorine Epse Baba Amadou, 45 ans, Secrétaire générale de la commune de Ntui, Mairie de Ntui, 22 juin 2021.

tenues des documents de gestion. Le décryptage de ces thèmes avait donné la possibilité aux différents responsables de l'agriculture de mieux édifier¹³⁸ les femmes du centre sur les étapes de la production, le choix de la bonne parcelle, les périodes et méthodes de la préparation du terrain, les techniques d'ensemencement, le choix et préparation des semences, des moyens et procédés de fertilisation des sols et enfin sur les pratiques de protection des plantes contre les insectes ravageurs et rongeurs. Pour saisir et comprendre cette réalité, il suffit de se référer à la photo ci-après.

Photo 4 : Photo de formation des femmes aux bonnes pratiques des techniques culturales à Batchenga



Source : ONU-FEMMES, *Rapport d'étapes des activités menées par la commune de Batchenga du 31 juillet 2018*, Mairie de Batchenga, 2018, p. 16.

De même, ces séances de formation ont été complétées par la supervision de certains champs et le don des intrants et du petit matériel agricole. Comme le témoignent les photos 5 et 6

¹³⁸ Messina Honorine Epse Baba Amadou, 45 ans, Secrétaire générale de la commune de Ntui, Mairie de Ntui, 22 juin 2021.

Photo 5 et 6 : Remise des houes, des machettes et engrais aux femmes Batchenga pendant la cérémonie du 8 mars



Sources : Archives privées Céline Etoga, 2018.

Ces photos ont été prises le 08 mars 2018, cérémonie pendant laquelle des outils et produits agricoles ont été distribués aux agricultrices de l'arrondissement de Batchenga. Cette cérémonie était présidée par le sous-préfet de cette localité, accompagnée de l'ancienne adjointe au maire madame Etoga Céline qui était également le point focal d'ONU-femmes dans la zone et à qui la supervision des activités d'ONU-femmes dans la ville avait été confiée. A cet effet, "les femmes faisant partie des coopératives et les femmes en individuelle avaient bénéficié des houes, machettes et engrais"¹³⁹.

De même, l'organisation onusienne chargée de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de la femme appuie diverses autres activités en dehors des projets agricoles. C'est ainsi qu'elle intègre les femmes dans les travaux pastoraux. Elle renforce la participation des femmes de la région du Centre dans la pratique de l'élevage, d'autant plus qu'on sait que les personnes de sexe féminin se réservent généralement à faire l'élevage hormis le petit élevage du poulet. De ce fait, ONU-femmes a financé en 2018 les formations des femmes rurales de la région du Centre en élevage de poulet de chair, de porcs, de petits ruminants et en pisciculture dans le cadre du Projet promotion du genre et accélération de l'autonomisation économique des femmes le long du projet routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena. Ces formations avaient été menées par des spécialistes¹⁴⁰ du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA) notamment, les délégués

¹³⁹ Fouda Essono épouse Kassa, 50 ans, Cultivatrice, Ballong I, 15 juin 2021.

¹⁴⁰ Atelenteche Sara Hélène épouse Baneni, 42ans, cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat, mairie de Ntui, 22 juin 2021.

départementaux et d'arrondissement de l'élevage, des pêches et industries animales. Elles étaient basées sur des thématiques très pertinentes comme amélioration du pouvoir d'achat par la pratique de l'élevage ; amélioration de la capacité de production du porc ; l'élevage du poulet de chair en 45 jours¹⁴¹ ; élevage des petits ruminants ; amélioration de la capacité de production du poulet villageois ; techniques de production des alevins de clarias et les moyens utilisés pour réduire les dépenses en nutrition et entretien des bêtes. Elles se sont déroulées en de mars et d'avril 2018 au cours desquelles les responsables du MINEPIA ont donné aux femmes des enseignements sur la qualité d'aliments à donner aux bêtes, les méthodes de construction d'une porcherie ou de creusage des étangs, les moyens utilisés pour réduire les dépenses en nutrition et entretien des bêtes ou encore les moyens de "faire éclore les poissons et de faire grandir les petits poissons d'un étang à un autre jusqu'à ce qu'ils deviennent matures"¹⁴². C'est le cas des femmes rurales de Batchenga, de Ntui et de Yoko qui ont été bénéficiaires de ces formations. Cet apprentissage théorique "s'est accompagné d'une application pratique pendant laquelle les animateurs ont enseigné aux femmes à désinfecter les porcheries et les fermes-témoins, à aménager un étang de poissons, à transférer les petits poissons d'un étang à un autre et à les nourrir"¹⁴³. Il s'est aussi matérialisé par l'octroi de produits et matériels agricoles le 8 Mars 2018 et par l'attribution des fonds pour le lancement des fermes-témoins¹⁴⁴. C'est l'exemple de madame Etogo Céline qui avait reçu 220 000 francs de la part d'ONU-femmes pour lancer l'élevage des petits ruminants. Elle a exprimé sa satisfaction car selon elle, son bétail compte actuellement une vingtaine de chèvres.

L'engouement d'ONU-femmes à épauler le développement économique des femmes de la région du Centre ne se limite pas seulement au soutien et à l'amortissement qu'elle apporte aux activités et projets agropastoraux auprès des femmes. Par conséquent, l'entité pour l'égalité des sexes œuvre aussi pour le désenclavement économique de la femme du Centre.

II. ONU-FEMMES ET LE DESENCLAVEMENT ECONOMIQUE DE LA FEMME DU CENTRE

En dehors du secteur agropastoral en général et spécifiquement dans le domaine agricole, ONU-femmes a encore voulu augmenter de plus belles l'économie des femmes de la région du

¹⁴¹ ONU-FEMMES, *Rapport d'étapes des activités menées par la commune de Batchenga du 31 juillet 2018*, Mairie de Batchenga, 2018, p.9.

¹⁴² Atelentche Sara Hélène épouse Baneni, 42ans, cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat, mairie de Ntui, 22 juin 2021.

¹⁴³ Mbedja Elobo Catherine, 55 ans, Cultivatrice, Ntui, 24 juin 2021.

¹⁴⁴ Selon l'ancien premier adjoint au maire de Batchenga et point focal ONU-femmes, madame Etogo née Efouba Céline, l'organisation pour l'égalité de sexe avait attribué un fonds de moins de deux millions pour que les femmes désireuses de faire l'élevage, se lancent dans cette activité. Celle-ci était qualifiée pour cette première phase comme une étape de formation et d'expérimentation pour ces femmes.

centre en s'engageant dans l'accès des femmes au foncier et dans la facilitation de l'évacuation des produits agricoles grâce au projet genre et route.

1. La contribution d'ONU-femmes à l'accès des femmes de la région du Centre au foncier

a- Les raisons qui ont influencé l'adoption de l'activité femmes et foncier dans la région du centre

La société camerounaise est patriarcale et patrilinéaire. Elle est fondée sur une perception inégalitaire des rôles sociaux qui débouche sur une distribution discriminatoire des droits fonciers. Le rejet des droits fonciers de la femme est dommageable à son émancipation sociojuridique et économique et accentue l'insuffisance et l'insécurité alimentaire à son égard. Une étude sur la question de l'accès des femmes au foncier au Cameroun révèle que "La situation des femmes est préoccupante puisqu'elles sont quasiment absentes des registres fonciers. Seulement 3,2% des titres enregistrés dans la province du Nord-Ouest, soit 0,1% des terres enregistrées sont aux mains des femmes. Ainsi, les femmes des zones rurales, dont les moyens d'existence dépendent de la terre, n'enregistrent pas leurs droits comme le prescrit la loi"¹⁴⁵. Ces constats sont généralisés dans toutes les autres régions du Cameroun et reviennent de façon poignante. En effet les statistiques du MINDCAF (Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières/Direction des Affaires Foncières), des années 2005 à 2019 montrent qu'au Cameroun pendant l'année 2005, sur un total de 5152 titres fonciers, il y a eu 4200 titres fonciers établis pour le compte des hommes, contre 869 appartenant aux femmes. En 2013, sur 11937 titres fonciers établis, les hommes en ont bénéficié de 8398, tandis que 2309 seulement ont été destinés aux femmes. Au courant de 2014, sur 339 titres fonciers, seulement 104 titres ont été au profit des femmes contre une large moyenne de 231 au bénéfice des hommes. Ces différences devraient donc amener la totalité des camerounaises et spécifiquement celles de la région du centre à revendiquer l'égalité et l'autonomie socio-économique de la femme selon la trajectoire de la CEDEF¹⁴⁶ et des ODD¹⁴⁷. En effet, une ultime étude¹⁴⁸ a permis d'établir que face au faible accès des femmes à la terre, leurs

¹⁴⁵ BAD/FAD: "Cameroun, étude diagnostique pour la modernisation du cadastre et des domaines", Novembre 2009, P 11, (citer par). Horizon-femme, *Rapport final de l'état des lieux de l'accès des femmes à la propriété foncière dans la région de l'Ouest et du Centre Cameroun*, février 2019, p.19.

¹⁴⁶L'article 16. 1(h) de la CEDEF précise que l'on devrait reconnaître "les mêmes droits à chacun des époux en matière de propriété, d'acquisition, de gestion, d'administration, de jouissance et de disposition des biens, tant à titre gratuit qu'à titre onéreux".

¹⁴⁷L'objectif n°5 des objectifs du développement durable tend à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles.

¹⁴⁸Etude sur l'accès des femmes au crédit bancaire, Horizons Femmes/PASOC, 2010.

chances à obtenir les crédits bancaires sont réduites car elles ne disposent pas de gage pouvant servir de garantie suffisante pour les transactions financières.

b- Le déroulement proprement dit de l'activité femmes et foncier

Bien que la région du Centre possède beaucoup d'espaces vierges, un mode d'organisation polyarchique plus ouvert aux possibilités successorales¹⁴⁹ des femmes par rapport aux autres régions, ses femmes rencontrent tout de même des obstacles qui les mettent face au traitement inégal en ce qui concerne l'acquisition de la terre. C'est pourquoi en 2017, l'entité onusienne chargée de l'égalité des sexes au Cameroun avait organisé dans la région du centre une activité visant l'acquisition de propriété foncière par les femmes. L'objectif principal de ce projet était de soutenir les femmes rurales afin qu'elles obtiennent des terres immatriculées qui leur appartiennent. Les objectifs spécifiques du projet prévoyaient de :

- recenser les femmes en individuelles et en association candidates à l'appropriation des titres fonciers ;
- sensibiliser les communautés et les chefs traditionnels,
- organiser des ateliers de concertation avec les acteurs de la chaîne du titre foncier ;
- allouer un financement approprié pour la constitution des dossiers et l'entame des procédures de titrage ;
- Assurer le suivi et l'accompagnement.

Il convient ici de noter que les objectifs spécifiques cités ci-dessus étaient les plans d'action que devait mener l'organisation durant cette activité. De ce fait, il fallait d'abord recenser les femmes individuelles et celles des associations. Ces recensements se sont déroulés avec l'aide des mairies qui ont recruté des agents¹⁵⁰ recenseurs. C'est l'exemple de la mairie de Batchenga qui avait formé quatre équipes de recenseurs, constitués de deux agents chacune. Ces agents devaient rencontrer et identifier les couples¹⁵¹ aptes à assister et à participer au projet. Après le recensement, il fallait procéder à la sensibilisation des autorités traditionnelles qui sont des acteurs incontournables dans la possession des terres et à la sensibilisation des couples recensés. Cette sensibilisation qui s'est déroulée en 2018 portait sur "la nécessité pour ces derniers de faciliter le processus d'accès à la terre aux femmes en facilitant l'obtention des documents coutumiers y

¹⁴⁹ Dans la région du Centre Cameroun, selon le droit coutumier, la plupart des successeurs femmes sont celles-là qui sont les descendantes exclusives. Cependant, dans cette partie du Cameroun, une femme peut hériter des terres chez ses parents du moment où ses frères lui en donnent et surtout si elle n'est pas dans un foyer. Au cas contraire la terre reste dans le patrimoine familial.

¹⁵⁰ Bella Onomo Isabelle, 35 ans, Secrétaire de la commune de Batchenga, Batchenga, 15 juin 2021.

¹⁵¹ Efouba Céline épouse Etoga, 62 ans, Adjointe au maire de Batchenga retraitée/point focal ONU-femmes, Essos, 20 juin 2021.

relatifs’’¹⁵². Ces sensibilisations visaient à montrer aux hommes présents l’importance à attribuer la terre aux femmes. C’est ainsi que grâce aux concertations avec les hommes, ‘‘ONU-femmes tenait à attirer l’attention de ceux-ci sur le fait que, attribuer les terres à leurs conjointes, sœurs et filles leur faciliterait la tâche à générer des bénéfices économiques au sein de leurs familles’’¹⁵³. Aussi, ces sessions de sensibilisation ont servi à faire comprendre aux hommes que l’immatriculation des terres au nom des femmes favoriserait la sécurisation du patrimoine de chaque famille. Ainsi, à l’issue de ces campagnes de sensibilisation qui ont suscité un grand intérêt auprès des femmes de la région du Centre, la plupart avec l’accord de leurs époux, ont été enregistrées pour immatriculer leur espace terrestre. C’est le cas dans la localité de Ntui où quatre-vingt-onze (91) dossiers au total donc cinquante-un (51) pour les femmes individuelles et quarante (40) pour les femmes des associations avaient été soumis nonobstant le fait que le nombre retenu avait drastiquement baissé à 30¹⁵⁴ dossiers au total. Un tel effectif montre l’enthousiasme de ces populations conscientes des écarts que subissent les femmes dans la question du droit à la terre.

En outre, après la sensibilisation des populations, l’enregistrement et la rétention des dossiers, ONU-femmes et ses partenaires communaux ont mené des ateliers de concertation au cours desquels les points focaux d’Onu-femmes et les délégués départementaux du MINDCAF, accompagnés de leurs chefs services ont éduqué les populations sur les lois légales et réglementaires¹⁵⁵ de la propriété foncière qui préconisent le droit de la femme à la terre, les modalités d’obtention des titres fonciers, et la procédure d’obtention de ces titres.

Il est clair que ces textes légaux veulent faire de la femme un acteur qui bénéficie des droits à la propriété. C’est pourquoi dans le préambule de la constitution camerounaise du 18janvier 1996

¹⁵² ONU-femmes, Rapport de la mise en œuvre du programme/projet : « promotion du genre et accélération de l’autonomisation économique des femmes le long de l’axe routier Nachtigal-Ntui-Nguila », Ntui, (SD), p. 9.

¹⁵³ Efouba Céline épouse Etoga, 62 ans, Adjointe au maire de Batchenga retraitée/point focal ONU-femmes, Essos, 20 juin 2021.

¹⁵⁴ Efouba Céline épouse Etoga, 62 ans, Adjointe au maire de Batchenga retraitée/point focal ONU-femmes, Essos, 20 juin 2021.

¹⁵⁵ Les lois légales et réglementaires qui régissent la possession des terres sont : La Constitution qui proclame dans son préambule l’attachement du Cameroun au droit de propriété et à sa protection, le décret n°71-116-COR du 7/06/1971 et son arrêté d’application du 3 janvier 1972 relatif à la transformation des jugements et livrets en titre foncier, les ordonnances 74/01 et 74/02 du 6 juillet 1974 et leurs textes modificatifs (loi n°80-22 du 14 juillet 1980 portant répression des atteintes à la propriété foncière et domaniale, la loi de 1984 décidant des conditions d’application de la loi du 14 juillet 1980, loi n°83/019 du 26 novembre 1983 modifiant les dispositions de l’article 5 de l’ordonnance n°74/01 du 6 juillet 1974 etc.), la loi n°76/25 du 14 décembre 1976 portant organisation du cadastre, la loi n° 85/09 du 4 juillet 1985 relative à l’expropriation pour cause d’utilité publique et aux modalités d’indemnisation, le décret n° 76/165 du 27 avril 1976 fixant les conditions d’obtention du titre foncier, le décret n°2005/481 du 16 décembre 2005 qui modifie et complète une partie des lois du décret n° 76/165 du 27 avril 1976 fixant les conditions d’obtention du titre foncier, Le décret n° 76/166 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du domaine national etc. Le Décret n°2014/3211/PM du 29 septembre 2014 fixant les prix minima applicables aux transactions sur les terrains relevant du domaine privé de l’Etat, Le Décret 2014/3209/PM du 29 septembre 2014 fixant les prix minima des redevances annuelles d’occupation des dépendances du domaine public.

il est écrit : “ la propriété est le droit d’user, de jouir et de disposer des biens garantis à chacun par la loi. Nul ne saurait en être privé si ce n’est pour cause d’utilité publique et sous la condition d’une indemnisation dont les modalités sont fixées par la loi”¹⁵⁶. Cette déclaration a été une fois de plus soutenue dans l’article 1 de la loi d’ordonnance de 1974 fixant le régime foncier et qui stipule : “ l’Etat garantit à toutes les personnes physiques ou morales possédant des terrains en propriétés, les droits d’en jouir et d’en disposer librement”¹⁵⁷. A partir de ces déclarations, le constat fait est que, les textes législatifs et réglementaires mis en vigueur au Cameroun en matière foncière et domaniale ne sont pas discriminatoires. Dans ce sens, la femme et l’homme ont globalement les mêmes droits en matière de propriété foncière.

Ces femmes ont également appris¹⁵⁸ sur la gestion du domaine national car il leur avait également été présenté les différents types de domaines. Il en ressort donc que, selon les ordonnances n°74/1 et n°74/2 de 1974, les terrains sont regroupés en trois catégories à savoir :

- le domaine national qui est constitué des terres qui, à la date du 05 août 1974 n’appartiennent ni au domaine public, ni au domaine privé. Le domaine national est classé donc en deux catégories regroupant d’une part l’ensemble des terrains occupés pour l’habitat ou pour les activités agricoles et économiques, d’autre part des terres libres de toute occupation véritable.

- le domaine public quant à lui est constitué de tous les biens meubles et immeubles qui, par nature ou par destination sont mis à la disposition soit du public, soit des services publics pour usage direct. D’ailleurs, les biens du domaine public sont inviolables, imprescriptibles et insaisissables. Ils sont ainsi impossibles d’être une propriété privée car administrés par l’Etat.

- le domaine privé de l’Etat qui est constitué principalement des biens tels que les meubles et les immeubles acquis par l’Etat à titre gratuit ou onéreux selon les règles du droit commun ainsi que les terrains qui supportent les édifices, constructions, ouvrages et aménagements réalisés par l’Etat.

En plus des lois qui déterminent l’obtention de la terre au Cameroun, le personnel du MINDCAF avec la supervision du personnel d’ONU-femmes, “avaient instruit les femmes sur les procédures à suivre pour l’immatriculation d’une parcelle de terre”¹⁵⁹. Ces procédures varient selon

¹⁵⁶ Loi n°96-06 du 18 janvier 1996, portant révision de la constitution du 02 juin 1972, p.2.

¹⁵⁷ Ordonnance n°74-1 du 6 juillet 1974, fixant le régime foncier, p.1.

¹⁵⁸ Hoimge Salifou, 60ans, délégué départemental des domaines, du cadastre et des affaires foncières du Mbam et kim, Yaoundé, 03 mars 2021.

¹⁵⁹ *Idem*.

le type d'immatriculation. Pour cela il y a la procédure d'immatriculation directe et la procédure d'immatriculation par concession. Généralement, le titre foncier obtenu dans le cadre d'une procédure de concession est moins sujet de rivalité. Malgré cela, très peu d'acquéreurs choisissent cette procédure.

Les opérations de vente et d'achat de terres appartenant au domaine national sont illégales et frappées d'interdiction. Cependant, les pouvoirs publics laissent prospérer de telles pratiques devenues banales, au nom de la tolérance administrative censée donner un délai d'incubation aux populations afin qu'elles respectent les exigences de la loi qui manifestement n'émeuvent pas la conscience des populations.

Pour le cas de la question femme et foncier dans la région du Centre, chacune des localités choisies à cette occasion comme celle de Ntui, dans le département du Mbam-Et-Kim, avait bénéficié d'une somme de 5.500 000¹⁶⁰ (cinq million cinq cent mille FCFA) de la part de ONU-femmes pour engager les frais de procédure d'acquisitions de 30 titres fonciers. A l'issue donc de cette activité qui consistait pour ONU-femmes à aider les femmes de la région du centre à obtenir des titres fonciers, "plusieurs espaces ont été bornées en attente des titres fonciers"¹⁶¹. C'est alors que les femmes individuelles bénéficiaient d'une superficie de 2 hectares et celles membres des associations bornaient 4 ou 5 hectares.

De même pour rendre la femme économiquement autonome, l'agence internationale chargée de l'égalité de sexe et de l'épanouissement de la femme a aussi soutenu un projet d'évacuation des produits agricoles des femmes des zones rurales de la région du Centre.

2. L'appui à l'évacuation des produits agricoles

L'assistance d'ONU-femmes à l'évacuation des produits agricoles des femmes de région du centre s'adosse sur le projet routier reliant le corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati-Ngaoundéré baptisé " projet genre et route". Il doit aménager 595 kilomètres de routes, soit 200 kilomètres dans la région du centre. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie du gouvernement à renforcer le réseau routier national. L'initiative de bitumage de Ce tronçon est important pour relier l'axe d'échanges Nord-Sud en reliant la capitale Yaoundé aux villages environnants ainsi que les régions du Centre et du Sud aux régions de l'Adamaoua, du Nord et de

¹⁶⁰ Efouba Céline épse Etoga, 62 ans, Adjointe au maire de Batchenga retraitée/point focal ONU-femmes, Essos, 20 juin 2021.

¹⁶¹ Atelentche Sara Hélène épse Baneni, 42 ans, Cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat, Mairie de Ntui, 22 juin 2021.

l'Extrême-Nord, en passant directement ou à travers un réseau de pistes qui se greffent sur la route. Le projet de route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Ngaoundéré a été envisagé comme l'un des maillons camerounais essentiels à l'accélération du transport inter-Etats en Afrique centrale, en permettant le transit vers le Tchad¹⁶². Cet itinéraire devrait donc relier les parties méridionales et septentrionales du Cameroun, au Tchad. De même, l'aménagement de cette route favorise le désenclavement des bassins de production agricole par rapport aux zones de consommation. Cette route met en exergue le potentiel agricole camerounais et relie les zones de production aux villes de forte consommation. Le but est d'entraîner une valeur ajoutée plus élevée de la production des denrées, la circulation rapide et la commercialisation fluide de ces produits que fournissent les femmes. Elle contribue donc à la transformation structurelle de l'économie du pays.

Sachant que la route est une infrastructure de base primordiale dans le développement, elle améliore littéralement les conditions de vies des populations situées le long du tronçon à bitumer et celles des environs. La BAD (Banque Africaine de Développement), la BDEAC¹⁶³ (Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale), l'AFD (Agence Française de Développement) et la JICA (*Japan International Cooperation Agency*) en partenariat avec l'Etat du Cameroun représenté par le Ministère de la promotion de la femme et de la famille(MINPROFF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'agence ONU-femmes¹⁶⁴ ont décidé d'intégrer ce projet routier dans la vision de réduction des inégalités de genres. Ledit projet s'inscrit dans les axes stratégiques N°3 et N°5 des OMD et des ODD “ sur la promotion de l'égalité de chances et d'opportunités entre les femmes et les hommes dans les domaines économiques et de l'emploi de la Politique Nationale Genre du Cameroun”¹⁶⁵. Le projet avait été conçu pour réduire le taux de pauvreté des femmes et pour leur donner la possibilité d'accéder et de contrôler les moyens de production. C'est donc dans ce sens que l'approche genre a été intégrée dans le processus d'aménagement des routes rurales tout en estimant que la route est un facteur déterminant pour l'écoulement à temps des produits, la hausse des prix des produits et l'ouverture des nouveaux marchés ou l'attraction de nouveaux acheteurs plus nombreux.

Relativement à l'image de la route comme moyen de circulation facile des biens alimentaires et des personnes, il faut d'abord noter que, les consommateurs sont le plus concentrés

¹⁶² Le Tchad est un pays enclavé de la sous-région CEMAC, limité en accès direct à la mer. Il est contraint de s'approvisionner via le Port autonome de Douala qui est son issue principale.

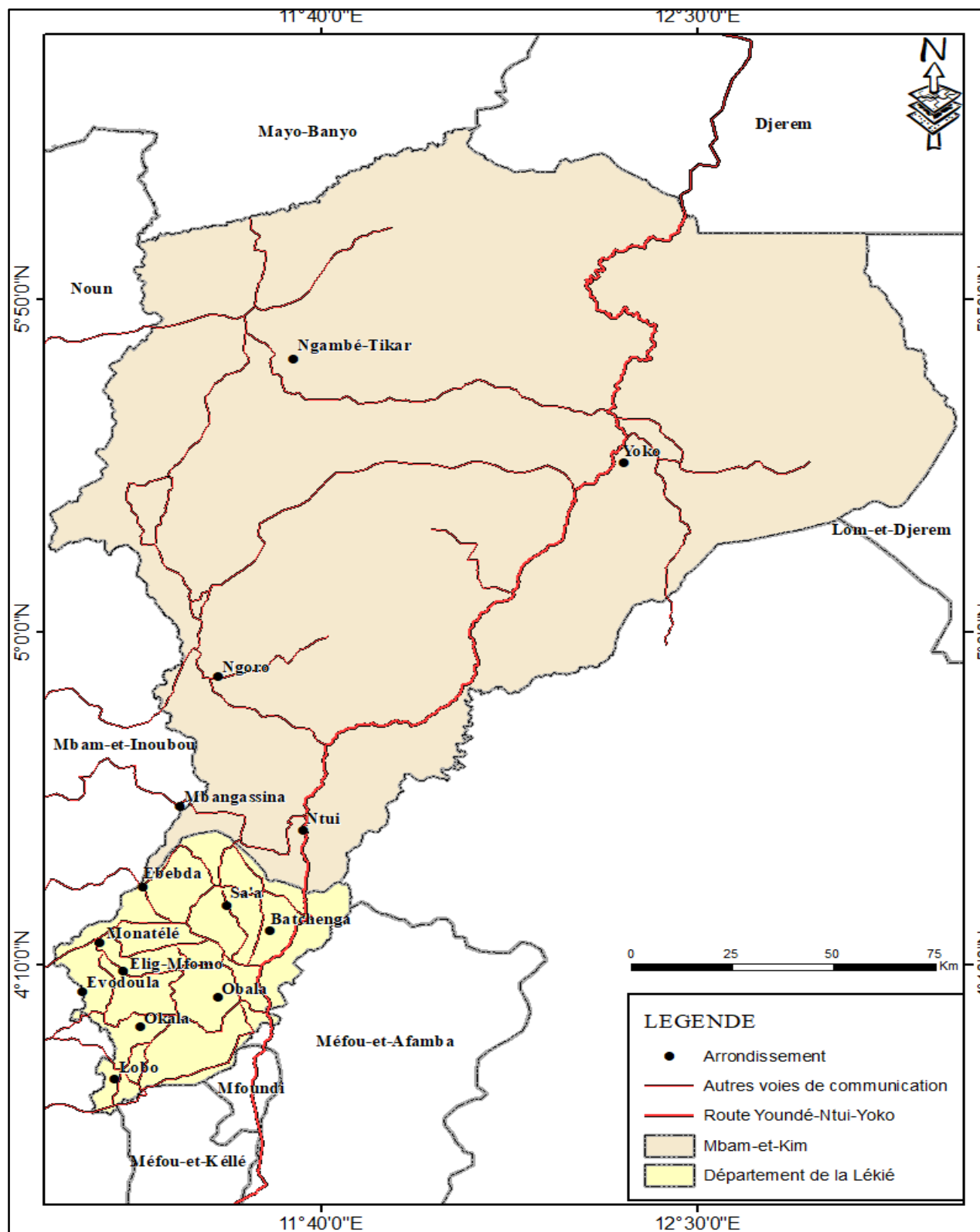
¹⁶³ Banque Africaine de Développement, (et al), *Rapport d'évaluation du programme d'appui au secteur des transports phases I : Aménagement de la route Batchenga – Ntui- Yoko- Lena*, (SL), Novembre 2014, p.6.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 12.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p.26.

dans les zones urbaines. En plus, l'écart entre les producteurs et les acheteurs est généralement causé par le manque d'infrastructures routières. La réhabilitation des routes intensifie le trafic routier à travers la multiplication des formes de transport et surtout l'acuité des véhicules. Quand une route est aménagée, le tarif de transport baisse facilitant ainsi que la durée du déplacement de la productrice avec ses denrées vers les zones urbaines à un prix raisonnable. Dans la même logique, lorsque la route est bitumée, les femmes ont la possibilité d'aller vers les marchés avec leurs produits à n'importe quel moment, le même jour sans devoir à pousser la voiture voir dormir en cour de route. De plus les infrastructures routières facilitent l'accessibilité des acheteurs dans les zones de production.

Carte 2 : Quelques routes aménagées dans le cadre du projet genre et route et accélération de l'autonomisation économique des femmes.



Source : Réalisé par Emmanuel Kengmoé, à partir des données de l'INC.

C'est pour cette raison que l'un des résultats souhaités du projet a été de :

Mettre en place des infrastructures économiques connexes que sont 2 Hangars genre sensibles de 50 places de marchés, 2halls d'expositions et de restaurations dans les grands carrefours routiers, 8Unités polyvalentes de transformation et de commercialisation de Cacao, Céréale/tubercules et Maraichères (incluant une unité d'élevage) ainsi que la construction de sept aires de séchage communautaires. Pour une meilleure commercialisation des produits transformés, une unité d'emballage et un centre d'exposition seront mis en place à Yaoundé, Ntui ou Batchenga¹⁶⁶ .

A cet effet, plusieurs infrastructures ont été construites le long des villages couvrant Batchenga et Ntui. L'exemple des hangars de marchés genres sensibles construits à Balong et Batchenga une unité de transformation du manioc a été installée à Batchenga en 2018 pour les femmes, un centre de santé à Otibili, des latrines genres sensibles construites au lycée de Batchenga et à l'école publique d'Otibili, des forages à motricité électrique et manuelle ont été aménagés à Batchenga, un centre multifonctionnel des jeunes entièrement équipé construit à Balong et la construction de deux cases communautaires à Mbessa et à Natchigal. Ci-dessous une carte routière du département du Mbam et Kim représentant quelques routes aménagées.

En effet, la route amène les individus à aller vers les zones à fort rendement agricole avec moins de peine pour se ravitailler en produits alimentaires c'est pourquoi le programme avait aussi tenu à doter les femmes d'un équipement en infrastructures pour le commerce. La route constitue un moyen de développement du tourisme et par conséquent, l'économie des villes traversées par la route connaît une évolution. Par sa faculté d'attirer les étrangers, la construction d'une route est un moteur qui permet la diversification du marché de l'agriculteur et qui l'amène à revoir à la hausse les prix de ses produits. Le dynamisme de la femme est donc présenté par les ressources agricoles qu'elle offre. De ce fait, le projet "genre et route" voulait donc faire de la femme du Centre, un acteur de développement économique en lui facilitant la tâche d'acheminer les richesses alimentaires vers les marchés, de les commercialiser facilement, rapidement et à un juste prix. Ce projet a été d'une importance capitale¹⁶⁷ au niveau économique.

Il s'agit donc maintenant d'examiner les incidences des activités agropastorales et foncières d'ONU-femmes dans la vie économique des femmes de la région du centre.

3. Incidences de ces deux projets sur la situation économique de la femme du Centre

Ces deux projets ont été d'une grande importance dans la situation économique de la femme du Centre dans la mesure où ils ont facilité leur évolution intellectuelle et pratique. En effet, de manière individuelle ces projets ont permis aux personnes-cibles "d'acquérir des

¹⁶⁶ Banque Africaine de Développement, (et all), *Rapport d'évaluation...*, p. 24.

¹⁶⁷Messina Marie Louise, 57 ans, Cultivatrice, Nguette, 24 juin 2021.

compétences notamment dans la maîtrise des procédures d'acquisition des terres et des textes légaux en vigueur et dans la connaissance des principes du commerce en gérant mieux les dépenses, les bénéfices et les registres de comptes''¹⁶⁸.

De manière générale, ces initiatives ont permis à la femme de devenir un acteur considérable dans le développement du pays. Dans ce sens où grâce aux activités économiques qu'elles contribuent activement au paiement des impôts, l'exportation des produits agropastoraux, à l'augmentation de l'assiette fiscale du Cameroun, la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

III. L'APPUI D'ONU-FEMME AU DEVELOPPEMENT DES AUTRES SECTEURS ECONOMIQUES EN FAVEUR DES FEMMES

ONU-femmes élargit son aide vis-à-vis des femmes du Centre Cameroun en dehors des domaines agropastoral, foncier et des transports. Pour davantage élever les capacités économiques des femmes, ONU-femmes s'engage à accompagner l'entrepreneuriat féminin, à organiser des salons de ventes et à octroyer des crédits d'investissement.

1. L'accompagnement d'ONU-femmes à l'entrepreneuriat féminin dans la région du Centre

Au Cameroun en général et dans la région du Centre en particulier, les femmes sont victimes des différences par rapport aux hommes à propos de la participation entrepreneuriale. Malgré le fait que les femmes sont considérées comme des acteurs économiques indispensables au développement durable, à la réduction de la pauvreté dans le pays, celles-ci présentent un niveau entrepreneurial très limité. C'est dans cette logique qu'une étude¹⁶⁹ sur l'entrepreneuriat et genre au Cameroun montre que le secteur entrepreneurial des femmes demeure faible. Pour cela ONU-femmes avait trouvé nécessaire d'adopter des stratégies de soutien pour parvenir à une accélération considérable de l'autonomisation économique de la femme et surtout au développement durable du Cameroun. En outre une seconde étude a mis en lumière les contraintes qui impactent négativement la participation des femmes à la création et à la gestion des entreprises en stipulant que :

Les contraintes qui entravent tout entrepreneur, telles que l'instabilité politique, l'inadéquation des infrastructures, les coûts de production élevés et un environnement peu propice aux entreprises tendent à avoir un impact négatif davantage sur les femmes entrepreneurs que sur leurs homologues masculins. En

¹⁶⁸ Messina Honorine Epse Baba Amadou, 45 ans, Secrétaire générale de la commune de Ntui, Mairie de Ntui, 22 juin 2021.

¹⁶⁹ UNWOMEN, *Entrepreneuriat et genre au Cameroun*, (SL), juin 2020.

outre, le développement de l'entrepreneuriat féminin est freiné par les contraintes spécifiques telles que l'accès limité aux ressources clés, y compris la propriété foncière et le crédit, à un cadre juridique et réglementaire inadéquat et les pesanteurs sociaux-culturels. Par ailleurs, l'impact conjugué de la mondialisation, les structures commerciales en mutation et les "nouvelles" technologies appellent des compétences que ne possèdent pas pour la majeure partie les femmes entrepreneures sur le continent, étant donné le niveau d'éducation et de formation requis qui leur fait défaut et reste inférieur par rapport à celui des hommes¹⁷⁰.

Ainsi de cette étude, il ressort que les obstacles de plusieurs ordres freinent l'essor de l'entrepreneuriat féminin. Ces obstacles sont d'ordre politique, institutionnel, économique, socio-culturel et individuel. Les obstacles d'ordre politiques sont liés aux multiples guerres qui règnent dans le monde et qui par conséquent provoquent les situations d'instabilité. Pourtant le constat est clair que ce sont les femmes qui sont les principales victimes des guerres et ces conflits amènent celles-ci à abandonner leurs entreprises. Egalement ces obstacles d'ordre politique sont liés à la désadaptation des femmes à la conjoncture économique actuelle puisque que 87,7%¹⁷¹ d'entreprises féminines ne sont pas dotées d'ordinateurs. De surcroît, 90,4%¹⁷² des femmes n'utilisent pas internet pour initier les opérations d'affaires. Aussi, les femmes entrepreneurs sont confrontées aux obstacles d'ordre institutionnel. Ces formes de difficultés se traduisent d'une part par les tracasseries fiscales et la corruption¹⁷³ et d'autre part par l'accès limité aux débouchés, à la terre ainsi qu'au crédit. Par ailleurs, les contraintes d'ordre économique dont la principale se manifeste par l'accès limité des femmes des fonds auprès des institutions bancaires pour lancer des entreprises. En effet la plupart des femmes soit 95%, en l'occurrence les femmes rurales ne bénéficient pas de financement et ont des difficultés à emprunter de l'argent dans les établissements de crédit, estimant qu'elles ne remplissent pas les conditions de remboursement. C'est ce que confirment les données de la BAD (Banque Africaine de Développement) dans son rapport de 2000 sur le plan de l'accès aux ressources en montrant que, seulement 9% de femmes ont bénéficié d'un crédit. Dans la même logique, les individus de sexe féminin rencontrent des problèmes à avoir l'accès aux marchés car elles sont sous-informées concernant les opportunités de marché ; les structures d'encadrement sont insuffisantes ; elles ne sont pas soutenues dans l'effort au développement et elles connaissent le problème de s'acquitter des matières premières.

En outre les freins socio-culturels se manifestent par les préjugés sociaux ainsi que les coutumes et traditions rétrogrades. Enfin, s'agissant des difficultés d'ordre individuel, elles sont

¹⁷⁰ Banque Africaine de Développement/Banque Africain de Développement, *Pour un meilleur développement en Afrique. La femme africaine chef d'entreprise les réserves de croissance cachées du continent*, Département du secteur privé, Mai 2004, p. 2.

¹⁷¹ UNWOMEN, *Entrepreneuriat et genre au Cameroun*, Yaoundé, 2020, p.9.

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ *Ibid.*, p.8.

liées aux attitudes et capacités¹⁷⁴. La première difficulté d'ordre individuelle provient du faible niveau d'éducation des femmes par rapport aux hommes. En fait au Cameroun, le taux de scolarisation chez les femmes est plus bas par rapport à celui des hommes, comme le montre le MINEDUB (ministère de l'éducation de base) dans son rapport de 2016 en expliquant qu'entre 2015 et 2016, 49,3%¹⁷⁵ de filles de la région du centre étaient scolarisées dans les écoles primaires contre 50% de garçons. Malgré le fait que la quasi-totalité des promotrices d'entreprise ne soient dotés que soit du CEP (certificat d'études primaires) ou du BEPC (brevet d'études du premier cycle), les femmes sont toujours minoritaires dans la création et la gestion des entreprises. Alors ce phénomène d'analphabétisme des femmes impacte négativement la qualité d'entreprises créées par les femmes, le nombre et l'accès des femmes au financement pour créer une entreprise. De plus, «moins de femmes se forment à l'enseignement technique, scientifique et professionnel qui pourtant développe l'esprit de créativité et d'entreprise chez les jeunes»¹⁷⁶. Ces formations techniques et scientifiques favorisent la création d'entreprise et surtout offrent de véritables possibilités d'emplois professionnels. Des emplois qui leur fourniront assez de financement pour créer des sociétés d'une taille importante. La deuxième difficulté vient du manque ou de l'insuffisance du financement. Troisièmement, l'observation faite par ONU-femmes dans une analyse prouve qu'à la différence des hommes, ce sont plus de jeunes femmes qui sont majoritairement les promotrices d'entreprises, pourtant, celles-ci n'ont pas encore accumulé l'expérience¹⁷⁷ nécessaire ainsi que les capacités de gestion et de contrôle. Face aux difficultés d'emploi, ces dernières sont motivées à la recherche effrénée de leur indépendance et au besoin de concilier leur vie domestique au cadre professionnel. Quatrièmement, ces contraintes individuelles expliquent le pourquoi 99%¹⁷⁸ des entreprises individuelles sont détenues par les femmes. Pour mieux comprendre cette réalité, il est essentiel de se référer au tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Création d'entreprise selon la taille et le sexe en 2016 au Cameroun

Typologie	Promoteurs		Promotrices	
	Effectif 2016	Proportion (%) 2016	Effectif 2016	Proportion (%)
TPE	70 494	79,0	44 154	82,4
PE	17 841	20,0	8 989	16,8
ME	795	0,9	409	0,8
GE	62	0,1	8	0,0
Total déclaré	89 192	100,0	53 560	100,0

Source : INS/RGE-2

¹⁷⁴ Onana Marceline, 40 ans, Directrice du CETIC communal de Yaoundé2, Yaoundé, 04/12/2020.

¹⁷⁵ MINEDUB, *Rapport d'analyse des données de la carte scolaire*, Novembre 2017, p. 18.

¹⁷⁶ Onana Marceline, 40 ans, Directrice du CETIC communal de Yaoundé2, Yaoundé, 04/12/2020.

¹⁷⁷ UNWOMEN, *Entrepreneuriat et genre...*, p.9.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.7.

Ce tableau fait savoir qu'en 2016 la proportion des femmes promotrices des TPE (très petites entreprises) est plus élevée que celle des hommes promoteur avec un pourcentage de 82,4% contre 79,0%. Contrairement aux autres formes d'entreprises de grande taille comme les PE (petite entreprises) où les hommes sont plus élevés à 20,0% contre 16,8%, ou encore les ME (moyennes entreprises) où les plus hommes sont encore plus représentés de 0,9% contre 0,8% chez les femmes. Dans les GE (grandes entreprises) les femmes sont quasiment inexistantes par contre 0,1% d'hommes parviennent à mettre sur pied de grandes sociétés. Les femmes dirigent seules leurs entreprises. Tous ces freins ci-dessus cités à l'entrepreneuriat féminin font que les entrepreneures réalisent des chiffres d'affaires inférieurs à ceux de leurs homologues masculins.

Dans le souci d'atténuer toutes ces difficultés au développement de l'entrepreneuriat précédemment cités, ONU-femmes a assuré le renforcement¹⁷⁹ des capacités entrepreneuriales des femmes de la région du Centre. Pour le faire, "des techniciens spécialisés en stratégies de mise en place des entreprises avaient été recrutés"¹⁸⁰ à savoir les délégués départementaux et d'arrondissement de petites et moyennes entreprises dans l'intérêt de former la gent féminine aux techniques de création d'entreprises sous les thèmes comme : " la création d'entreprises comme puissant instrument de la promotion du genre et de l'accélération de l'autonomisation économique des femmes" ou encore " Gérer mon entreprise"¹⁸¹ abrégé GERME. Les femmes exerçant des travaux champêtres tout comme celles qui font dans le petit commerce avaient appris des méthodes de gestion de leurs activités. Les apprentissages se sont faits pendant six¹⁸² jours, du 8 au 13 janvier 2017 à la salle des conférences de la mission catholique de Ntui. Cette approche GERME avait pour objectif d'arriver à "accroître la durabilité des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) dirigées par les femmes grâce aux principes de gestion appropriés au milieu socio-économique du Cameroun"¹⁸³. L'atelier de formation avait regroupé 40 apprenantes au total dont 21 à Ntui, 9 à Yoko et 10 venues de Batchenga. Cette approche GERME couvrait six modules qui définissent ses champs d'intervention. Ceux-ci étaient : l'environnement juridique et règlement des affaires au Cameroun, la planification de votre entreprise, l'estimation des coûts, la tenue des registres, achat et contrôle des stocks et enfin le marketing. Dans le cadre juridique et réglementaire des affaires au Cameroun, les formateurs tenaient à faire savoir aux personnes de sexe féminin que l'ouverture d'une entreprise requiert le respect et l'application des exigences juridiques et

¹⁷⁹ Ndjise Tina Berthe, 55 ans, DDMINPROFF, DDMINPROFF, 24 juin 2021.

¹⁸⁰ Ngog Paule Nicaise épse Atangana, 37 ans, 2^{ème} adjointe au maire, Batchenga, 15 juin 2021.

¹⁸¹ ONU-femmes, *Formation des femmes entrepreneures à la méthode GERME dans le cadre du projet genre et route*, s.dl, p.1.

¹⁸² Ndjise Tina Berthe, 55 ans, DDMINPROFF, Batchenga, 24 juin 2021.

¹⁸³ *Idem.*.

réglementaires. L'unité d'apprentissage liée à la planification de l'entreprise permettait aux participantes de bien planifier leurs entreprises à partir d'une prise de bonnes décisions. Cependant, le module lié à l'estimation des coûts orientait les femmes à mieux définir les prix appropriés pour qu'elles parviennent à réaliser de bons bénéfices. Dans la tenue des registres, il leur avait été enseigné à mieux tenir et bien utiliser les registres¹⁸⁴ de leurs entreprises. L'avant-dernier aspect qui portait sur l'achat et le contrôle de stock, guidait les femmes présentes à bien faire les achats des produits et à veiller efficacement sur leurs stocks. Enfin, le volet marketing contribuait à ce que les femmes découvrent les techniques d'attrance et de fidélisation des clients.

2. Organisation des salons de commercialisation des produits des femmes : le salon *buy from women*

Dans la perspective de permettre aux femmes de vulgariser leurs savoir-faire et de commercialiser leur produits, ONU-femmes a conçu la plateforme *buy from women* encore dénommés "acheter auprès des femmes". Cette plateforme digitale a servi de canal¹⁸⁵ pour relier les agricultrices à l'information, aux marchés et aux financements. En plus, ladite plateforme les éclaire dans leur prise de décisions et leur profit grâce aux analyses qu'elle fournit.

Par ailleurs, dans cette initiative de soutenir le commerce des femmes rurales, l'entité avait organisé dès 2017 un salon national *buy from women*. Ce salon était organisé dans le cadre du programme "Autonomisation économique des femmes rurales du Cameroun grâce à une agriculture résiliente aux changements climatiques"¹⁸⁶ sous le thème : partenariats stratégiques et innovations pour le développement de la femme rurale avait été exposé durant les ateliers. Ce salon consistait à ménager un espace d'échanges et de dialogue¹⁸⁷ entre les femmes rurales et les autres acteurs de la sphère rurale et du développement autour des divers services qui prônent et facilitent l'amélioration de la place ainsi que la participation des agricultrices à la croissance économique du Cameroun. Plusieurs partenaires ont soutenu la tenue de ce salon à savoir : le MINPROFF, le MINADER, MINISCAF, MINCOMMERCE (ministère du commerce), MINEPIA, MINPMEESA (ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat), IRAD, CTD (collectivités territoriales décentralisées), Agrobusiness, les ONG (organisations non gouvernementales), les Nations Unies, les banques privées, PTF (partenaires techniques et financiers), les femmes rurales et les universités.

¹⁸⁴ Ndjise Tina Berthe, 55 ans, DDMINPROFF, DDMINPROFF, 24 juin 2022.

¹⁸⁵ Ongono Patrice Hilarion, 50 ans, Ancien point focal d'ONU-femmes, Ntui, 22 juin 2021.

¹⁸⁶ Anonyme, *1^{er} salon national buy from women*, SDL, p.1.

¹⁸⁷ *Ibid.*

Plusieurs personnes, soit 400¹⁸⁸ participants avaient répondu à l'appel de la première édition de ce salon. Parmi ces participants, 200 femmes travaillant dans les domaines ruraux comme l'agriculture, l'élevage, la transformation étaient présentes ainsi que 100 structures d'encadrement et 100 experts nationaux du développement rural. Les espaces d'échange et de développement des partenariats se sont organisés autour de six villages soigneusement implantés au sein desquels une série de thématiques a été abordées (les innovations technologiques, l'accès et contrôle de la terre, l'accès aux intrants, équipements et compétences, l'accès aux financements innovants, l'accès aux marchés et pour finir l'encadrement et la structuration).

De ce fait, le premier atelier était basé sur "les innovations technologiques"¹⁸⁹. Cet échange a permis de montrer aux femmes rurales les bienfaits des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le processus d'augmentation de la production, de la productivité et de la compétition des chaînes de valeurs. Les experts ont révélé que, la vulgarisation des TIC mobiles notamment les téléphones, permet aux productrices d'accéder aux nouvelles opportunités de marchés formels. Cela aide les communautés vulnérables à hausser le revenu des ménages et surtout à permettre aux femmes de résoudre les besoins de première nécessité sans attendre les époux. A l'issue de cet atelier, l'idée de créer une plateforme mobile *buy from women entreprise Platform*¹⁹⁰ avait été proposée. Cette Plateforme doit mettre à la disposition des femmes, des informations, les marchés et les financements. Bref cette application privilégie l'approche de conseil agricole par lequel il faut informer les agricultrices sur les périodes des semis, sur la météo, les offres et prix des produits dans les différents marchés, les prévisions climatiques.

Le second atelier concernait "l'accès et le contrôle du foncier par les femmes"¹⁹¹ : ici, l'éradication des obstacles aux droits des femmes à la possession et au contrôle de la terre était au centre du débat. Il s'agissait alors de présenter aux agricultrices, les facilités qu'accordent les réformes foncières en cours. Les textes législatifs et réglementaires incluant les mécanismes spécifiques sur le genre et favorisant une meilleure prise en compte du genre ont été étalés. Des décisions importantes avaient été prises, notamment l'établissement d'un partenariat avec les acteurs sociaux afin de promouvoir des normes et pratiques socio-culturelles avantageuses au droit foncier des femmes, l'implication des promotrices à la prise de décisions et à la gestion des ressources communes.

¹⁸⁸ Anonyme, *1^{er} salon national...*, SDL, p.1..

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ Ndjise Tina Berthe, 55 ans, DDMINPROFF, DDMINPROFF, 24 juin 2021.

¹⁹¹ Anonyme, *1^{er} salon national...*, p.3.

Quant au troisième atelier, il portait sur le thème : accès aux intrants, équipements et compétences. Les échanges sur cet axe se sont basés sur “la fourniture des informations techniques intéressantes, qui consisteraient à guider les agricultrices vers les services d’appui techniques de l’Etat, de la société civile, des programmes/projets de développement, des organismes de recherches et d’autres prestataires de services”¹⁹² plus précisément ceux qui sont investis à la donation aux intrants agricoles, semences, engrais, produits phytosanitaires. Il a permis d’identifier les services qui facilitent l’obtention des équipements techniques et technologiques à l’exemple des tracteurs, tronçonneuses, véhicules pickup, charrues.

Le quatrième atelier a débattu sur l’accès aux financements innovants. En principe, l’exposé a servi à présenter les difficultés auxquelles les femmes rurales font face en matière d’emprunt d’argent ainsi qu’à identifier les opportunités que le gouvernement et les autres acteurs au développement de l’entrepreneuriat féminin rural leur accordent. Cette étape du salon avait éclairé les assistantes sur les mécanismes de sponsorship des activités des femmes des campagnes et leurs atouts à accéder au crédit. D’ailleurs, l’idée de formalisation du Fonds d’Appui à la Réduction des Ecart de Genre (FAREG¹⁹³) a été mise en exergue durant cette assemblée. Il fallait donc réexaminer les partenariats avec les établissements monétaires pour arriver à installer ce type de ligne de financement, organe sûr pour l’endettement des cultivatrices.

Le cinquième axe d’échanges quant à lui, présentait “la question de l’accès des femmes aux marchés”¹⁹⁴. Les discussions et enseignements ce jour ont porté sur cette problématique d’accessibilité aux marchés et sur la collaboration entre les femmes en individuelles, et en coopératives, les autres organisations avec les acteurs privés et les marchés dans le cadre de l’écoulement rentable et rapide des produits. Il a été établi que l’accès facile des agricultrices rurales aux marchés est possible dans une certaine mesure où les femmes rurales et les acteurs de transport parviennent à établir une coopération¹⁹⁵ de confiance basée sur un transport des produits à des prix compétitifs, la bonne planification d’un système de ramassage des produits dans les zones reculées à grande production, surtout si celles-ci arrivent à identifier des entreprises privées avec lesquelles elles peuvent établir des contrats de ventes durables. Cet atelier n’a pas omis

¹⁹² Anonyme, *1er salon national...*, p.3.

¹⁹³ *Ibid.*, p.4.

¹⁹⁴ Ondobo Laurentine, 47 ans, Présidente du réseau des femmes de Batchenga/PCA AFAMBA coop-CA maïs, Batchenga, 15 juin 2021.

¹⁹⁵ *Idem.*

d'adopter des dispositifs d'appui, des conseils, d'accompagnement des femmes rurales dans les opérations de marketing et la participation de ces femmes à des foires nationales et régionales.

Arrivée au dernier atelier qui abordait l'encadrement et la structuration, un accent a été mis sur l'assistance à la structuration des entrepreneurs. A cette initiative, les acteurs ont concentré ‘leur intérêt sur les groupes de coopératives’’¹⁹⁶. Il s'est agi donc pour eux de tracer des cheminements d'aide technique liés à l'inter-professionnalisation. Pour parvenir donc à cela, les différents acteurs en place ont envisagé de dynamiser les organisations de productrices, de transformatrices, de vendeuses et surtout de multiplier des activités en association sur la distribution des intrants, la production, la commercialisation, le stockage des produits dans l'objectif d'accroître la production, réduire les pertes et augmenter le taux de transformation. En outre, lors de cet atelier, il avait été décidé de renforcer les capacités des femmes rurales en leur apprenant non seulement les techniques qualifiées de production et de transformation mais également en les éduquant sur les principes de l'emballage, la labélisation, l'image de marque, la certification, l'étiquetage, l'enquête de marché et la recherche de nouveaux points de vente. Ce processus certifierait la bonne qualité et la capacité de compétitivité de leurs produits sur le marché. Tout au long de ce salon *buy from women* les participantes ont montré leur enthousiasme en écoutant religieusement et en participant considérablement aux différents travaux en ateliers et surtout en présentant officiellement leur savoir-faire. La photo ci-dessus en est la preuve.

Photo 7 : Présentation des produits par les femmes des associations de transformation des produits agricoles lors du salon *buy from women*, Ntui, 2019.



Source: ONU-femmes, *UN WOMEN Cameroon country office strategic note 2018-2020*, p. 9.

¹⁹⁶ Nkoulou Blandine, Cultivatrice/ PCA AFIMAS, Ballong I, 15 juin 2021.

Bref, ce salon a donné aux femmes les moyens, le savoir-faire pour transformer et vendre leurs produits. Mais l'ONU-femmes a aussi prévu d'appuyer les femmes sur le plan financier.

3. Appui financier auprès des femmes rurales

Dans la mission de ONU-femmes de veiller à l'autonomisation économique des femmes, elle s'implique à offrir également à ces femmes des moyens qui leur permettent de faire valoir leurs droits à la participation considérable et à la production car le milieu féminin connaît de nombreux défis en rapport avec le financement des activités économiques. Dans le cadre de ces difficultés, une étude¹⁹⁷ d'ONU-femmes prouve que les femmes rurales sont les plus victimes. Cette même analyse relève des problèmes tels que l'insolvabilité, l'insuffisance des institutions financières formelles dans les zones rurales, des institutions financières marquées par la méfiance à octroyer des crédits pour soutenir les activités agricoles et rurales, le manque de suivi du secteur de la microfinance par l'Etat, faute de moyens limités, le mauvais état des infrastructures et l'éloignement des populations rurales dans des villages enclavés. Tous ces problèmes contribuent à l'augmentation des coûts de transaction, la réduction de l'information sur les possibilités de financement auprès des villageoises et freinent l'expansion des institutions financières, la faible adhésion des femmes à l'épargne rurale, la faible implication des collectivités locales, les difficultés pour les agricultrices à monter des projets et les difficultés de décaissement.

Par ailleurs, dans le souci de réduire ces problèmes de financement agricole précédemment énumérés, l'agence onusienne chargée de la promotion socio-économique de la femme collabore avec le gouvernement du Cameroun et les institutions internationales pour installer des microfinances et autres institutions financières locales favorables aux activités économiques des promotrices. L'objectif d'ONU-femmes dans cette action est d'améliorer et de diversifier les opportunités d'accès au crédit local pour les activités des femmes, particulièrement les femmes rurales. Pour cela, elle a adopté une stratégie d'intervention basée sur trois axes. Le premier axe consiste à renforcer les capacités des structures monétaires ; le deuxième axe promeut les mécanismes de garantie et de fonds de refinancement et le dernier axe sert à la mise en place des associations villageoises d'épargne et de crédit.

De prime abord, l'intervention première consacrée au renforcement des capacités des établissements permettait à ONU-femmes d'adopter un mécanisme de gestion des actions pour le renforcement des aptitudes institutionnelles des structures financières. Car, selon les recherches

¹⁹⁷ ONU-femmes, *Rapport de l'étude sur l'identification et l'analyse des établissements de micro finance et des autres initiatives de financement local des activités des femmes dans la zone du projet routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena, SD, SL.*

faites par l'agence féminine, les micro-crédits dans la région du Centre présentent une gestion fébrile et une économie déséquilibrée entraînant de ce fait un mauvais service de leur part envers les populations. Pour cela, elle avait trouvé nécessaire d'apporter à ces institutions une aide technique¹⁹⁸ à travers les conseils sur des outils de gestion plus efficaces. Ces conseils servaient aux microfinances de développer leurs connaissances sur l'élaboration des outils d'analyse du secteur agropastoral tout en créant des opportunités de toutes natures assignées à servir l'agriculture.

La seconde intervention avait pour but de professionnaliser¹⁹⁹ les microfinances afin d'améliorer le service en faveur des femmes. La promotion de ces mécanismes de garantie et de fonds de refinancement s'est fait d'une part par la mise en place d'un fonds de garantie et d'autre part par la mise en place d'un fonds de refinancement. Ces mécanismes d'emprunt établis par l'organisation l'ont amenée à partager les risques avec les établissements de la micro finance (EMF) et à fournir un financement à ces établissements pour assurer leur stabilité et leur continuité dans le service. Ces risques répartis en trois²⁰⁰ ont néanmoins fait d'ONU-femmes la principale garantie des cibles. Pour arriver à bénéficier d'un prêt, non seulement les emprunteuses doivent remplir certains critères. Elles doivent respecter les plafonds de crédits ainsi que le pourcentage de remboursement, le processus d'affectation de crédit, de sélection et d'évaluation des demandes de crédit. L'arbitrage des différends doit être pris en considération.

Le dernier axe a servi à mettre en place des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Dans ces associations, des modalités telles que la transparence, l'épargne sécurisée, la participation des femmes à la prise de décisions et la formation des différents acteurs ont été mises en exergue. Elles sont gouvernées par un bureau constitué de cinq membres élus chaque année. Une AVEC comprend quinze à vingt membres. Ici les épargnes sont cumulées et reversées avec intérêt au bout d'un cycle. Aussi chaque membre est habilité à épargner 500 francs à 5000 francs par jour. Les AVEC octroient²⁰¹ des crédits aux femmes rurales qui exercent dans des activités telles que l'élevage, l'agriculture, la pisciculture, les activités de transformation, le conditionnement, la conservation, le commerce.

Au sein de ces associations, l'emprunt se fait auprès de deux guichets : le premier guichet accorde exclusivement des crédits individuels contrairement au second qui donne non seulement

¹⁹⁸ Efouba Céline épouse Etoga, 62 ans, Adjointe au maire de Batchenga retraitée/point focal ONU-femmes, Essos, 20 juin 2021.

¹⁹⁹ Ongono Patrice Hilarion, 50 ans, Ancien point focal d'ONU-femmes, Ntui, 22 juin 2021.

²⁰⁰ Dans le cheminement des garanties, l'emprunteuse assure 30% des frais, l'établissement de la micro finance assume également 30% tandis que le fonds de garantie fourni par ONU-femmes assume 40%.

²⁰¹ Ngah Jorgette, 42 ans, Cultivatrice/commerçante, Emanas-Batchenga, 15 juin 2021

des crédits individuels mais aussi des crédits groupés. Les montants et la durée d'emprunt varient d'un guichet à un autre. Autrement dit, le premier guichet prête au maximum 5 000 000 francs et au minimum 1 000 000 francs, ceci pour une durée maximum de 24 mois. Par contre le deuxième guichet fourni entre 500 000 francs et 100 000 francs pour un délai de remboursement de dix mois. Il est important de relever que, le taux d'intérêt est de 24% par an soit 2%²⁰² par mois. Alors pour bénéficier d'un crédit d'investissement, les femmes doivent être membre²⁰³ d'une association féminine et doivent épargner de l'argent au sein de l'Association villageoise d'épargne et de crédit. C'est ainsi que des microfinances avaient été installées dans certaines zones rurales du Centre Cameroun et plusieurs agricultrices de la région ont bénéficié depuis 2017 du financement de l'agence onusienne. C'est le cas de l'arrondissement de Ntui où une MIFED avait été installée et où des femmes ont été bénéficiaires comme les veuves BEYA Madeleine et BIDJOGO Isabelle qui affirmaient avoir reçu respectivement 100 000 francs et 150 000 francs de crédits de la part de la microfinance de développement pour appuyer leurs activités agricoles.

Dans l'ensemble, ONU-femmes a amené des actions économiques auprès des femmes de la région du centre comme il a été démontré tout au long de ce chapitre. Ces actions ont particulièrement visé les femmes rurales. A cet effet, les secteurs agropastoral, entrepreneurial, foncier et commercial ont été au centre de son déploiement. Autrement dit, ONU-femmes a aidé les femmes à développer leurs activités agropastorales. Elle a participé à leur désenclavement économique. D'ailleurs, les aides agropastorales se sont manifestées par l'implication de l'agence dans plusieurs projets comme le projet PIDMA et PD-CVA afin d'intégrer cette catégorie de personnes marginalisées dans la matérialisation de ces investissements et de leur permettre de bénéficier des atouts de ces projets au même titre que les hommes. L'appui de l'entité s'est aussi attaché au désenclavement économique de la femme du Centre en l'assistant dans l'émancipation de son droit à la possession foncière. ONU-femmes a accompagné l'entrepreneuriat féminin dans la zone pour une amélioration de leurs capacités à créer et à bien gérer des entreprises. En outre, l'agence a encouragé la commercialisation des produits des femmes à partir de l'organisation d'un salon national *buy from women* organisé pour l'occasion. Pour finir, la promotion de l'autonomisation économique de la femme par l'organisation s'est faite par le soulagement des femmes aux problèmes d'accès facile aux crédits. Celles-ci ont donc profité d'un financement sous forme de prêt auprès des microfinances. Un prêt facilement praticable avec un pourcentage de remboursement très faible.

²⁰² Ndjise Tina Berthe, 55 ans, DDMINPROFF, Batchenga, 24 juin 2021.

²⁰³ *Idem.*

CHAPITRE III : LA CONTRIBUTION D'ONU-FEMMES A LA PROMOTION SOCIO-POLITIQUE DE LA FEMME DE LA REGION DU CENTRE

Les femmes de la région du Centre ont été placées au cours de la décennie dernière, au cœur des préoccupations d'ONU-femmes. Celles-ci ont bénéficié des accompagnements dans le domaine économique et globalement dans le cadre de leur autonomisation financière. Outre ce champ, ONU-femmes a mis en place des programmes parallèles et souvent complémentaires dont les objectifs étaient de renforcer les capacités des femmes dans le domaine politique, dans l'encadrement social de leurs enfants et de leur personne. C'est ainsi que les questions liées aux violences basées sur le genre, sur la lutte contre certaines maladies auxquelles elles sont exposées et sur leur engagement politique ont fait l'objet particulier de l'entité des Nations Unies chargée de la question du genre. C'est pourquoi, la communauté toute entière et les pouvoirs publics en particulier n'ont pas lésiné sur les moyens en vue de promouvoir les femmes en majorité rurales en leur donnant les outils essentiels pour leur affirmation au sein de la société.

Ce chapitre est consacré à l'analyse des actions menées par ONU-femmes dans le cadre de la promotion socio-politique de la femme de la région du Centre. Il s'ouvre par les programmes développés en vue de renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes. Il explore et analyse entre autres les efforts fournis dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA et dans la protection de l'hygiène menstruelle de la femme de la zone d'étude. Il met également un accent sur les différentes activités menées dans le cadre de la promotion civique et politique de ces dernières.

I. LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Comme dans la majeure partie des sociétés modernes, la femme est victime de nombreuses violences sous diverses formes. C'est l'une des raisons fondamentales qui justifie le combat d'ONU-femmes dans ce domaine. Pour y parvenir, cette organisation internationale consacrée aux problèmes des femmes a développé des stratégies et a entrepris des actions pour réduire les violences basées sur le genre. C'est ainsi que l'éducation des hommes à l'imprégnation de cette réalité a été placée parmi les priorités de ce projet.

1. Les motivations de l'adoption de ce programme

La femme en général et celle de la région du Centre spécifiquement sont victimes de diverses violences dues à sa vulnérabilité. Celle-ci part de multiples problèmes sociaux que les femmes rencontrent par rapport à l'homme. Parmi ces problèmes il y a ceux qui sont liés à des situations tels que l'abandon, les grossesses précoces, le célibat. En effet la remarque faite est que dans la société, les filles sont "les figures emblématiques de l'abandon"²⁰⁴. Abandonner le plus souvent par les pères, ce phénomène de l'abandon de la jeune fille au vue de la société fait d'elle une personne de la honte. Et le rejet de la fille par les siens l'amène dans la plupart des cas à prendre le chemin de la rue. Comme ces femmes délaissées sont précaires, elles sont susceptibles d'être les sujets des hommes qui deviennent leurs bourreaux. Aussi, une étude²⁰⁵ a montré que, près de 33,9% de filles de 15 à 18 ans de la région centre entament précocement leur vie sexuelle. Cette précocité sexuelle conduit certainement à des grossesses précoces et indésirées. Il est clair est que la pauvreté est l'un des facteurs qui entraîne les adolescentes de la région du Centre à concevoir prématurément. De surcroît, la quasi-totalité des géniteurs se désengagent de toute responsabilité entraînant ainsi les filles à subir les problèmes tels que le manque de logement fixe et décent, l'intégration réservée dans la sociabilité du voisinage, l'instabilité professionnelle marquée par la pratique de petits métiers mal payés.

Il est également important de préciser que le problème de célibat considérablement perceptible dans la région du Centre est une autre source de vulnérabilité des femmes. Car les femmes non mariées, surtout les mères célibataires, sont traitées de déshonneurs et de prostituées. Ces qualifications péjoratives que la société attribue à cette catégorie de personnes engendrent des frustrations pouvant causer une altération de leurs capacités à entreprendre des actions productives. Ces problèmes conduisent à sa banalisation dans la société. En outre, la sous-scolarisation de la femme dans la zone du Centre, plus précisément les zones rurales, nécessite un accompagnement de l'adolescente. Malgré le fait que cette région fait partie des zones à forte²⁰⁶ scolarisation des filles. Comme le montre le rapport du MICS en 2014, de nombreuses filles de cette région cessent d'aller à l'école soit à cause d'une grossesse précoce soit faute de moyens. La scolarisation de la jeune femme connaît des ébranlements de par le fait que les familles considèrent son instruction

²⁰⁴A. Rivière, "Mère sans mari. Filles-mères et abandon d'enfants Paris 1870-1920", *Genre et Histoire*, 2016, www.Journals. Open Edition.Org, htm, consulté le 17 octobre 2021.

²⁰⁵ UNFPA, *Pourquoi investir dans la santé de la reproduction au Cameroun ?* Yaoundé, SD, p. 14.

²⁰⁶ Selon l'EDS-MICS5, il y'a 85,6% de filles âgées de 15 à 24 ans qui sont scolarisées dans la région du centre hormis Yaoundé.

moins importante et parce que l'adolescente de la région du Centre se livre vite à l'activité sexuelle conduisant toujours et facilement à la conception précoce.

Par ailleurs les contraintes liées à la composition des familles constituent un point conséquent dans la construction psychophysiologique de la femme. Alors, étant donné que l'abandon et/ou la séparation des parents créent la formation des familles monoparentales, dispersées et recomposées, les femmes supportent moins la séparation et accepte difficilement de s'adapter à un nouveau cadre familial. Outre cette logique, mais en allant dans le sens de la famille, il faut révéler qu'au vu des situations sociales, "les femmes sont les plus touchées par les actes discriminatoires, d'agressivité et de maltraitance commis au sein des familles recomposées"²⁰⁷ auxquels s'ajoutent, le caractère patriarcal de notre société. Toutes les coutumes africaines ventent la supériorité de l'homme sur la femme. Malgré une nette évolution de la situation de la femme chez les Bétis où la femme parvient à hériter de ses parents, il n'en demeure pas moins que l'homme reste le décideur d'autant plus que les coutumes de la région du Centre considèrent la femme comme un bien pour la commercialisation à des prétendants et après le décès du mari, elles sont bonnes à partager. Dans ce cas, les femmes de la région du Centre font l'objet d'un contrat²⁰⁸ de vente manifestement marqué par une dot exorbitante. Dans la société Béti comme dans toutes les autres sociétés, les femmes exécutent les décisions prises par les hommes. En cas de contestation ou de revendication de leur part, elles sont combattues et bannies des familles voire des villages.

Pour finir, un autre aspect qui interpelle ONU-femmes est le fait que la femme est un être faible de par sa nature et ses formes. Les aptitudes physiques de la femme sont plus faibles que celles de l'homme, ce qui l'expose aux violences c'est la raison pour laquelle il y a plus de femmes battues, violées et même tuées²⁰⁹. Selon le rapport de l'EDS-MICS, en 2011 la région du Centre regroupait 31,9% de femmes régulièrement violentées et 42,8% de femmes parfois victimes des VBG. Ce sont tous ces problèmes auxquels s'expose la femme qui ont amené l'agence internationale chargée de la promotion de l'égalité de genres à lutter pour la protection des femmes dans sa globalité et celles de la région du centre particulièrement. C'est alors qu'ONU-femmes a adopté des stratégies et projets pour promouvoir la sécurité du genre féminin.

²⁰⁷ Tsondo Blandine, 49 ans, Formatrice en intervention sociale, Sa'a, 07/12/2020.

²⁰⁸ A. F. Tjoun, "la condition de la femme en droit camerounais de la famille", *Revue internationale de droit comparé*, n°1, 2012, [Http://. www.persee. Fr](http://www.persee.fr), consulté le 18 octobre 2021.

²⁰⁹ Tsondo Blandine, 49 ans, Formatrice en intervention sociale, Sa'a, 07/12/2020.

2. Les stratégies et activités menées dans la lutte contre les violences basées sur le genre dans la région du centre

Pour assurer la protection physique et psychologique de la femme de la région du centre, ONU-femme a mis en place une stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle a mené des actions pour réduire ce fléau.

a- Stratégies de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG)

ONU-femmes coopèrent avec le gouvernement du Cameroun pour la promotion de la femme. L'entité internationale et le ministère de la promotion de la femme et de la famille, à travers leur collaboration ont donc élaboré des stratégies²¹⁰ nationales de lutte contre les violences faites aux femmes. C'est donc à ces stratégies que se réfère l'organisation onusienne responsable de l'égalité de sexe et de l'autonomisation des femmes pour mener son combat. Les stratégies de ONU-femmes consistent "au renforcement du système de prévention, à la prise en charge, à l'amélioration des connaissances, au partenariat et à la coordination"²¹¹. Ces plans donnent la possibilité à l'entité de :

- Consolider la culture de l'égalité et de la non-violence au sein des familles, des communautés, établissements scolaires et des forces de défense et de sécurité,
- Introduire la lutte contre les violences faites aux femmes dans les stratégies sectorielles de développement, dans les plans locaux de développement, les protocoles et procédures des forces des défenses et de sécurité,
- Amplifier la vulgarisation des principes de droits humains, de justice sociale, de responsabilité citoyenne et collective,
- Promouvoir l'autonomisation des personnes au sein des familles et des communautés,
- Promouvoir la médiation, la consolidation et l'application effective des dispositions juridiques,
- Renforcer les dispositions institutionnelles,
- Garantir l'efficacité et l'effectivité des initiatives de lutte contre les VBG,
- Recenser les facteurs de risque tout en disséminant les résultats de recherches,
- Mobiliser les différentes parties prenantes pour leur implication dans le combat,
- Mobiliser les ressources nécessaires à la lutte.

²¹⁰ MINPROFF, *Projet de synthèse : stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre 2017-2020*, Août 2017.

²¹¹ *Ibid.*, p. 16.

Ce sont ainsi les objectifs fixés par le MINPROFF et ONU-femmes dans le plan stratégique qui couvrait la période 2017-2020. En d'autres termes dans ce document, l'implémentation des stratégies de lutte adoptées au cours de ces années permet en général aux différentes parties et en particulier à ONU-femmes d'atteindre les objectifs ci-dessus. L'application de ces stratégies consiste à procéder à la formation, la sensibilisation, l'accompagnement des acteurs, la mise en place d'un système de sécurité et de protection des civiles, l'élaboration des protocoles et procédures d'intervention, l'amélioration de l'offre de services, le renforcement du dispositif institutionnel, la production des outils, la recherche et l'évaluation.

A partir des stratégies adoptées, ONU-femmes devait mieux mener ses activités de sécurisation et de promotion des droits sociaux de la femme.

b- Actions menées par ONU-femmes dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans la région du Centre

Afin de mettre en pratique ces stratégies de lutte contre les VBG, l'agence des Nations Unies chargée des femmes a mené diverses actions et activités dans la localité du Centre. Parmi ces actions, il y a eu entre autres des formations, sensibilisation et dotation des outils à plusieurs intervenants notamment les sessions de formation et de sensibilisation des forces de sécurité²¹² de la ville de Mbalmayo, organisées en 2015 pendant six jours avec pour but de renforcer leurs capacités à protéger et à promouvoir les droits des femmes et des enfants. Au cours de ces formations, cent-cinquante²¹³ policiers ont été formés sur l'enregistrement, les méthodes d'investigation ainsi qu'à la gestion des violences faites aux femmes. Ces assises ont également abouti à la distribution des manuels de formation. L'organisation a également instauré des ateliers de formation et de sensibilisation des hommes et femmes de médias. Ces ateliers comme celui tenu en le 27 Avril 2018²¹⁴ dans les locaux de la structure, avaient pour objectif de braver les défis liés à la communication sur le genre afin qu'en 2020, le Cameroun puisse atteindre l'égalité homme- femme. Cette mobilisation médiatique permettrait aux femmes de la région du Centre de sortir de l'ignorance, d'éviter la dépravation des mœurs et de mettre fin aux violences physiques, sexuelles et psychologiques auxquelles les femmes sont confrontées.

²¹² *Journal du Cameroun et Cameroun Tribune.*, "Protection des femmes et des enfants, ONU-femmes arme la police", 2015, www.journalducameroun.com, htm, consulté le 19 octobre 2021.

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ Zambo Bouchard, 40 ans, Expert national genre en vbg et VIH/SIDA, ONU-femmes Bastos, 15/12/2020.

Aussi d'autres campagnes de formation "des responsables communautaires"²¹⁵ ont été menées à l'exemple de la formation des soixante responsables des *genders desks*, *call centers* et directeurs des centres de promotion de la femme et de la famille, tenue à Yaoundé en 2018 et au cours de laquelle ils avaient été formés en procédures standards opérationnelles (SOP), en prise en charge psychosociale et communautaire dans le cadre des violences basées sur le genre. En supplément à ces formations, ONU-femmes dans sa stratégie de sensibilisation avait opté de vulgariser son activisme sur la lutte contre les violences basées sur le genre en concevant des outils à l'instar des *t-shirts*, des affiches et dépliants comme on peut le voir sur cette photo.

Photo 8 : Marche sportive à Ntui à l'issue de la campagne de sensibilisation sur la lutte contre les VBG



Source : <http://www.maxsenvaucameroun.wordpress.com, htm>, consulté le 19 octobre 2021.

Indépendamment des formations et sensibilisation des personnes cibles sur les luttes contre les VBG, ONU-femmes a mis en place un dispositif institutionnel²¹⁶. Ce dispositif a servi à apporter un appui juridique/conseil aux survivantes des violences faites aux femmes à Yaoundé. Cet appui juridique/conseil qui se constitue par un cabinet d'avocats avait particulièrement fourni des frais de dossier, les compétences d'avocat pour les plaintes des victimes. Dans la même dynamique, ONU-femmes s'était proposée de créer trente centres intégrés de prévention et de prise en charge des survivantes des VBG/VIH SIDA dans tout le Cameroun. A cet effet, entre 2014 et 2015 dans la ville de Yaoundé, l'entité onusienne a appuyé le MINPROFF dans la mise en place de deux "centres d'accueil des femmes en détresse avec des lignes vertes pour appeler et un espace

²¹⁵ Zambo Bouchard, 40 ans, Expert national genre en vbg et VIH/SIDA, ONU-femmes Bastos, 15/12/2020.

²¹⁶ D'après le rapport d'ONU-femmes Cameroun en Avril 2015, le bureau pays et ses partenaires avaient mandaté deux cabinets d'avocats.

d'hébergement temporaire de 72 heures''²¹⁷. Ce sont les centres de prise en charge de Yaoundé V à Essos et celui de Yaoundé VII à Nkolbisson. Ces centres accueillent les femmes/filles victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques, de pratiques socioculturelles néfastes et même des mutilations génitales afin de leur fournir "un accompagnement psychosocial, juridique, judiciaire et économique"²¹⁸.

Enfin, il est également capital de noter qu'ONU-femmes œuvre pour la consolidation efficace et effective de son partenariat avec les autres institutions dans la lutte pour l'éradication des VBG. C'est pourquoi lors de la CAN de 2016, l'agence internationale s'était jointe à PLAN international et au MINPROFF pour mettre en place un stand conjoint dans l'optique de mener ensemble une sensibilisation auprès des visiteurs sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

A côté de toutes ces formations, sensibilisations, éducations et dotations, l'organisation pilote des actions pour mêler les hommes dans la lutte contre les VBG.

3. La place accordée aux hommes dans la lutte contre les violences basées sur le genre dans la région du centre

Dans ses activités de lutte pour l'abolition des violences commises contre les femmes, l'organisation internationale chargée de l'égalité de sexes et de la promotion de la femme ne se réserve pas de faire recours aux hommes. Car, il est communément connu dans les sociétés que ce sont les hommes qui commettent le plus de violences sans pour autant oublier que des personnes de sexe masculin subissent aussi des agressions de la part des femmes. Autre que cela, l'homme reflète dans les sociétés l'image de pilier et de la personnalité forte dans le développement social grâce à ses capacités à être dynamique, à diriger et à entreprendre. C'est également pour cette raison que l'agence n'avait pas hésité à donner cette responsabilité au genre masculin pour un plus grand respect de la personne en générale. L'implication des hommes dans la lutte contre les violences basées sur le genre a aussi une explication psychologique. En fait, l'homme dans son sentiment d'attachement, d'attrance à la femme et de surcroit par la relation fusionnelle qu'il a avec sa mère, se doit de protéger la femme car elle est faible et vulnérable. A cette initiative, ONU-femmes a mené au cours de ces dix dernières années, plusieurs activités d'intégration des

²¹⁷ ONU-femmes, *Cameroun : progrès vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. ONU-femmes 2014-2015*, Avril 2015, sl, p. 8.

²¹⁸ *Ibid.*

hommes dans la défense de la cause de l'égalité sociale des genres, égalité sociale fondée sur le respect de la vie et de la dignité de tout un chacun.

Ainsi, ces activités ont également porté sur les formations, les sensibilisations, les dons en outils et techniques de riposte contre le fléau. Dans ses actions, ONU-femmes en collaboration avec son partenaire *Cameroon youths and students forum for peace (CAMYOSFOP)* avait soutenu la création du réseau des hommes *Boys to boys* au sein de cette ONG. Grâce à ce réseau, ONU-femmes mobilise les hommes afin d'organiser des mouvements de sensibilisation sur la l'éradication des violences sur le genre féminin c'est le cas de la campagne de sensibilisation qui s'était tenue en 2012 au Mont Fébe sous le slogan "*the MONT FEBE climb on violence against women*"²¹⁹. Dans la même lancée, un autre réseau des hommes journalistes appelé *Netcom gender*²²⁰ avait vu le jour sous l'égide d'ONU-femmes. Ce réseau tout comme le premier, regroupe les jeunes garçons et les adultes. Comme l'indique un rapport : " quelques télévisions et radios ont diffusé des spots sur le VIH/SIDA et le VBG (CRTV : 19 fois, STV 12 fois, Canal 2 10 fois) et près de 100 000 camerounais ont été touchés par ces canaux."²²¹ Ce réseau des hommes journalistes œuvre sous la supervision de l'entité onusienne dans la médiatisation des effets néfastes des violences commises sur les femmes et sur l'humanité en général.

A côté de son opposition à l'agressivité commise à l'égard des femmes, ONU-femmes se bat également à réduire considérablement le taux d'infections au VIH/sida chez les femmes et les hommes, et à interpeller particulièrement les femmes à la pratique d'une bonne hygiène menstruelle.

II- LA LUTTE CONTRE LA FEMINISATION DU VIH/SIDA ET LA GESTION DE L'HYGIENE MENSTRUELLE

Le VIH/SIDA est une pandémie qui ne cesse de traumatiser l'humanité depuis son apparition le 5 juin 1981 aux Etats-Unis d'Amérique. Son effet dévastateur auprès des êtres humains et surtout sur la femme a interpellé l'attention de la communauté internationale à agir sur la situation. D'ailleurs, l'Etat du Cameroun qui est touché par le VIH/SIDA depuis 1985 bénéficie du soutien de l'organisme ONU-femmes pour riposter contre la maladie auprès des femmes. De ce combat, l'entité y associe la problématique de l'hygiène menstruelle de la fille et de la femme et elle estime

²¹⁹ EDEV web News, "CAMYOSFOP is focused on education youth", www.Edevnews.blogspot.com, html, consulté le 20 octobre 2021.

²²⁰ ONU-FEMMES, *Cameroun : progrès vers...*, p.10.

²²¹ *Ibid.*

que plusieurs incidents surviennent chez la femme en raison de sa méconnaissance des techniques de bonne gestion de l'hygiène menstruelle.

1. Le déploiement d'ONU-femmes dans la lutte contre la féminisation du VIH/SIDA dans la région du Centre

Le VIH de sa signification Virus de L'Immunodéficience Humaine est le virus à l'origine du SIDA. L'infection au VIH attaque le système immunitaire, notamment les organes de défense naturelle du corps contre les maladies. Le virus VIH fragilise les cellules organiques des victimes et permet aux micro-organismes ou germes pathogènes d'envahir l'organisme, causant des infections opportunistes. Des fluides²²² corporels constituent les vecteurs de transmission de cette maladie d'un individu à un autre. Par ailleurs, les modes de transmissions du VIH/sida se font par l'acte sexuel d'un individu porteur à un individu sain, la transfusion sanguine ou par le partage du matériel infecté et de la mère à l'enfant. En effet, le mode de contamination de ladite maladie le plus répandu est l'activité sexuelle chez des partenaires homosexuels, qu'hétérosexuels ayant une personne infectée. Aussi, la contagion peut survenir à la suite d'une transfusion mais ce mode d'infection reste le moins réalisé car avant tout don d'organe, de sang ou de sperme, des dépistages sont effectués. Il y a également la contamination à partir d'une blessure causée par un objet souillé par du sang contenant le virus. La dernière méthode de contamination se fait de la mère à l'enfant. Ce moyen d'infection implique la transmission néonatale et celle par allaitement. La transmission mère-enfant²²³ s'applique principalement en Afrique pendant la période néonatale, c'est-à-dire vers la fin de la grossesse et à l'accouchement. Le VIH/sida est traité depuis 1983 par les antirétroviraux qui empêchent le virus de se propager et peuvent arriver à le faire disparaître.

Au vu des inégalités de genres existantes, les femmes sont les plus touchées par cette pandémie. Plusieurs facteurs expliquent donc le fait que le sida soit dans le monde la principale cause de la mort²²⁴ des femmes. Ces facteurs se résument à l'aspect scientifique, éducatif, socio-économique et politique. Scientifiquement selon la constitution biologique de la femme, l'appareil génital féminin est le plus à risque de contracter une infection vénérienne. Certaines voies telles que le vagin, le col utérin, l'exocol (partie externe visible et touchable du col de l'utérus) et l'endocol (partie interne du col), constituent les principales portes d'entrée du virus chez la femme.

²²² Le sang, le lait, les sécrétions vaginales et le sperme sont les liquides biologiques dans lesquels le VIH/SIDA circule

²²³ Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), en 1999. Parmi les enfants d'Afrique noire séropositif, 90% sont infectés via la transmission de la mère à l'enfant. Et donc le taux de transmission mère-femme en Afrique est plus élevé soit un taux de 30%.

²²⁴Le programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) révélait qu'en 2007, sur environ des vingt-cinq millions des Africains séropositifs, pratiquement 60% sont les femmes.

La vulnérabilité de l'appareil génital féminin au VIH part du fait que le vagin et l'exocol de la femme ont une plus grande superficie que l'appareil génital masculin et c'est grâce à cette superficie que le virus pénètre facilement l'utérus pour causer l'infection. En dehors de la superficie des voies vaginales, l'appareil génital féminin est le plus exposé à la maladie du sida dans la mesure où il est le principal récepteur des liquides sexuels. Autrement dit, pendant l'acte sexuel c'est dans le vagin de la femme que sont déposés tous les liquides et ces sécrétions qui séjournent pendant plusieurs jours. Cela donne clairement une grande possibilité au virus de se propager dans l'organisme de la femme.

Un autre facteur à faire de la femme la victime primordiale du sida est la sous-scolarisation de la femme. L'analphabétisme de la jeune fille a une relation étroite avec l'exposition de celle-ci à la maladie. En effet, les femmes sous-scolarisées sont ignorantes des méthodes de prévention, de protection et de traitement à la maladie. Comme on peut le constater dans la société, les femmes instruites sont moins porteuses du sida par rapport à celles analphabètes. C'est pourquoi la communauté internationale cherche à intensifier l'éducation de la femme. A titre d'exemple, 85%²²⁵ de femmes instruites connaissent les moyens de transmission et de prévention au VIH/SIDA. Il est essentiel de souligner la pauvreté parmi les gangrènes qui paralysent la santé sexuelle de la femme. En effet, l'économie féminine étant la plus fragile, la grande partie de femmes est entièrement dépendante de leurs prétendants ce qui les prédispose à toutes pratiques sexuelles faites sans possibilité de négocier ou de refuser puisque l'homme est considéré dès lors comme son moyen de survie. C'est donc la pauvreté qui domine le milieu féminin qui est la cause de la pratique précoce de la sexualité par les jeunes filles de la région du Centre. C'est dans ce sens que le FAO a fait un rapport d'enquête en 2002 sur les contraintes socio-culturelles et besoin d'informations sur la santé de la reproduction des jeunes et des hommes au Cameroun. Ce rapport explique que la pauvreté des parents est l'une des causes du vagabondage sexuel des filles dans la région du centre. Au vu de leurs capacités sexuelles développées, ces filles sont plus aptes à multiplier des partenaires sexuels soit 7,5% en 2016 comme l'indique le rapport d'enquête de l'INS. Enfin, les violences sexuelles auxquelles sont confrontées les femmes globalement et celle de la région du Centre spécifiquement facilitent l'expansion de la féminisation du VIH, d'autant plus que 45,9%²²⁶ de femmes de cette région gardent le silence, supportent et ne mènent aucune action de défense. Plusieurs femmes ne se rendent pas à l'hôpital pour du suivi médical. C'est pourquoi dans la région du Centre en excluant la ville de Yaoundé, comme le révèle INS, 4,3% de

²²⁵ Institut National de la Statistique et al, *Enquête démographique et de la santé 2018*, février 2020, p 287.

²²⁶ ONU-femmes, *Rapport d'étude sur le projet de promotion des droits civils et politiques des femmes au Cameroun*, SDL, p.62.

femmes sont atteintes de VIH en 2016 et à Yaoundé uniquement on retrouve à la même année, 3,8% de femmes positives à cette maladie. Ce qui a interpellé ONU-femmes à adopter des stratégies pour atténuer progressivement cette maladie car elle ruine la santé et l'économie de la femme au Cameroun.

Depuis les dix ans de lutte contre le VIH/SIDA, l'organisme mondial en charge de la question de la femme, utilise des stratégies théoriques et pratiques qui s'expliquent par la mise en la disposition des services publics, des plans nationaux ou des études d'enquête sur le VIH/SIDA au Cameroun. C'est spécialement le cas de l'étude qualitative et quantitative qui avait été élaborée par ONU-femmes sur le thème "liens entre le VIH/SIDA et les violences basées sur le genre dans les régions à forte prévalence du VIH/sida au Cameroun : Centre, Littoral et Nord"²²⁷.

Pour atteindre son but, ONU-femmes touche diverses cibles qui sont d'abord les femmes, les jeunes filles et les prostituées plus sexuellement actives. Les secondes cibles sont les hommes qui sont les vecteurs de transmission. Ainsi, pour garantir la santé sexuelle des femmes de la région du centre, ONU-femmes Cameroun a accompli plusieurs actions dans la région du Centre notamment dans le cadre du projet "Appui à la riposte nationale contre le VIH/sida chez les filles exposées, infectées ou affectées dans les zones à forte prévalence au Cameroun."²²⁸ Au cours de l'exécution de ce projet, la ville de Yaoundé avait été dotée d'un réseau de plus de 30 jeunes filles universitaires engagées dans la lutte contre le VIH/sida. ONU-femmes avait renforcé les capacités de ces jeunes femmes afin de les déployer sur le terrain. De même, cette organisation Co-intervient²²⁹ avec le HCR pour appuyer les femmes réfugiées dans le cadre de la lutte contre le VIH à travers les sensibilisations et les campagnes de dépistages²³⁰ qui ont été poursuivies dans les universités afin d'atteindre massivement le cœur de la jeunesse camerounaise. C'est alors qu'en 2016, ONU-femmes est intervenue à l'université de Yaoundé 1 pour mener des sensibilisations dont, plusieurs étudiants, enseignants et personnel administratifs avaient été touchés.

²²⁷ Anonyme, *Rapport de l'Etat du Cameroun au titre du 25^e anniversaire du programme et de la plateforme d'action de Beijing*, Mai 2019, p.64.

²²⁸ Projet initié en 2014 et financé par UBRAF. Exécuté pendant 6 mois, par ONU-femmes avec le soutien du MINPROFF, IFORD et CAMYOSFOP.

²²⁹ Mbog Bissoua François Olivier, 30 ans, Assistant des opérations à ONU-femmes, Yaoundé, 20 mars 2021.

²³⁰ Ngaoukari Hortence, 36 ans, Commerçante (refugiée centrafricaine), Nkolfoulou, 08/12/2020.

2. L'œuvre d'ONU-femmes dans l'encadrement à la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) saine des femmes de la région du Centre

La gestion de l'hygiène menstruelle est une question considérablement intéressante au sein de la communauté internationale car elle est importante pour la santé sexuelle et reproductive, le développement psychologique et économique de la femme. Au regard de l'état de pauvreté qui règne dans l'environnement camerounais et plus précisément au sein de la population féminine de la région du Centre, la gestion de l'hygiène menstruelle est un réel problème dans ce milieu. Car pendant cette période de menstruation, les femmes sont indisposées. A cet effet, la discrimination et la honte des femmes face à la gestion de l'hygiène menstruelle résultent des rejets socio-culturels et politiques. De manière explicite, les réflexions²³¹ populaires archaïques, les coutumes et la négligence des politiques vis-à-vis de l'hygiène menstruelle ont facilité la discrimination des femmes ainsi que leur sentiment de honte face à la situation. Aussi, la déperdition scolaire des filles des zones rurales et les familles qui font de la sexualité un tabou dans la région du Centre sont à l'origine l'ignorance de bonnes méthodes de protection de la santé menstruelle. Les pouvoirs publics quant à eux ne fournissent pas des moyens adéquats pour leur donner la possibilité de mieux gérer leur hygiène menstruelle. Par exemple au centre de promotion de la femme de Sa'a les apprenantes et formateurs présents rencontrent de véritables problèmes en approvisionnement en eau potable comme l'expliquait une élève-mère : « ici au Centre de promotion de la femme et de la famille de Sa'a, nous n'avons pas d'eau et les toilettes sont bouchées. Si nous voulons nous mettre à l'aise ou si nous sommes en période de menstruation, nous sommes obligées de supporter jusqu'au retour »²³². De plus les femmes des zones enclavées de la région du Centre ont des moyens limités à se procurer des serviettes hygiéniques d'autant plus que lesdites serviettes sont composées de produits toxiques. Le manque de toilettes genrées et propres, et d'eau, la méconnaissance des règles de gestion de l'hygiène menstruelle sont des facteurs d'infections de l'appareil reproducteur qui complique la procréation.

C'est pour cette raison qu'ONU-femmes s'était associée à la *Water Supply and Sanitation Collaborative Council* (WSSCC) pour mener conjointement le programme « genre, hygiène et assainissement ». Ce programme prévu également pour le Cameroun avait été mené en 2017 par ONU-femmes dans différentes localités de la région du centre à savoir Yaoundé, Batchenga, Ntui,

²³¹Madame Atélenché Sarah a expliqué qu'à une certaine époque antérieure et même de nos jours, plusieurs préjugés sont portés sur la menstruation. On pouvait entendre la menstruation considérée dans la société comme une saleté ou une impureté au point où il était défendu à la femme de cuisiner, d'aller à la pêche de peur de rendre la pêche moins rentable. Et il leur est déconseillé de manger du sucre de peur de saigner abondamment.

²³²Abolo Mvogo Madeleine, 21 ans, restauratrice, Sa'a, 07 décembre 2020.

Ngoumou. Elle avait opté d'appliquer ce programme dans l'objectif de briser le silence à propos de la question de l'hygiène menstruelle. Ainsi, pour atteindre son but, ONU-femmes avait procédé aux formations et sensibilisations des décideurs notamment les parlementaires et les maires²³³. C'est l'exemple de l'atelier de sensibilisation des parlementaires tenu à l'hôtel des députés le 28 février 2017 sous le thème "gestion de l'hygiène menstruelle et l'assainissement"²³⁴. Au cours de cette session de sensibilisation, l'ancien représentant d'ONU-femmes Cameroun Adama Moussa et la ministre de la Promotion de la femme et de la famille, Catherine Abena Ondoua, ont apporté des connaissances sur la gestion de l'hygiène menstruelle et ils avaient plaidé auprès des sénateurs et des députés, l'idée d'intégrer la gestion de l'hygiène menstruelle dans les programmes académiques²³⁵. Puis ils ont proposé aux représentants du peuple d'adopter une loi nationale qui impose la construction des toilettes publique genre sensible munies d'eau afin que les femmes puissent s'en servir pendant leur période menstruelle. Suite à cela, les enseignements sur la gestion de l'hygiène menstruelle sont dispensés dans les CPFF et dans les lycées d'enseignement technique (comme en puériculture, les élèves de 4^e année, de première et terminal et des CPFF ont des leçons portant sur la GHM). Aussi, les maires ont été à l'honneur de cette initiative, c'est le cas des mairies de Ntui et Batchenga où les responsables et cadres de la commune avaient été interpellés par ONU-femmes afin d'inclure la question de gestion de l'hygiène menstruelle dans leur budget²³⁶ et de mettre des toilettes publiques avec de l'eau potable à la disposition des femmes de ces localités. C'est alors qu'un bloc de trois latrines²³⁷ a été construit à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Batchenga en 2019

Pour perpétuer les connaissances en bonne gestion de l'hygiène menstruelle, ONU-femmes n'avait pas manqué de former les responsables des CPFF, les relais communautaires et les membres des ONG à la gestion de l'hygiène menstruelle comme le témoigne la photo ci-dessus :

²³³ Atelentche Sara Hélène épouse Baneni, 42 ans, Cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat, Mairie de Ntui, 22 juin 2021.

²³⁴ ONU-femmes, *Gender Equality become a lived reality*, Gender Newsletter Cameroon, special edition n°15, January-March 2017, p.9.

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ Atelentche Sara Hélène épouse Baneni, 42 ans, Cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat, Mairie de Ntui, 22 juin 2021.

²³⁷ Ngog Paule Nicaise épouse Atangana, 37 ans, 2^{ème} adjointe au maire, Batchenga, 15 juin 2021.

Photo 9 : Atelier de formation des relais communautaires sur la gestion de l'hygiène menstruelle



Source : Archives privées, Pierre Yene, assistant technique exécutif AFAIRD, 2017

Cette rencontre tenue entre les 14 et 18 mars 2017 à l'Hôtel Saint André de Mbalmayo avait permis de sensibiliser et de former les pairs éducateurs sur la GHM. Au cours de cette formation, il était aussi prévu d'emmener les pairs éducateurs à créer des clubs genre/GHM en milieu scolaire.

D'autres rencontres d'apprentissage ont eu lieu à l'instar de la formation des responsables des personnels des CPFF sur la santé sexuelle, la gestion de l'hygiène menstruelle et le VIH/SIDA tenue du 26 au 29 août 2019²³⁸. Pendant ces rencontres éducatives, les experts en hygiène menstruelle d'ONU-femmes ont dispensé des connaissances basées sur onze modules²³⁹. Le personnel présent a appris à cette occasion à manipuler la roue des menstruations et il a acquis les outils techniques et pédagogiques nécessaires pour l'intégration concrète des unités d'enseignement de la gestion de l'hygiène menstruelle dans les CPFF.

Ajouté à cela, ONU-femmes via ses partenaires comme Horizons-femmes, AFAIRD, Kmer pad sensibilise et forme les élèves, le personnel enseignant et les populations dans les

²³⁸ Tsondo Blandine, 49 ans, Formatrice en intervention sociale, Sa'a, 07/12/2020.

²³⁹ Les onze modules d'enseignement de la GHM sont tels que suit : nécessité, concept et composantes de la GHM ; santé et hygiène menstruelle ; exclusion, handicap et rôle des hommes dans la GHM ; la GHM au sein de la tranche d'âge spécifique(adolescente et femmes ménopausées) ; dispositifs institutionnels multiniveaux, rôles et responsabilités des différentes parties prenantes dans la GHM ; installation nécessaires à la gestion de l'hygiène menstruelle dans les écoles, dans les centres de santé et les lieux publics et sur les lieux de travail ; élimination sans risque des serviettes hygiéniques ; compétences et méthodes de formation directe ; approches et mise en œuvre de la participation communautaire, outils pour initier un changement de comportement et utiliser le matériel d'information, éducation et communication(IEC) et le dernier module concerne l'évaluation de la formation.

établissements scolaires à la gestion de l'hygiène menstruelle saine, à la protection des serviettes hygiéniques usées pour la protection de l'environnement et à la fabrication des serviettes hygiéniques lavables²⁴⁰. Pour mieux saisir ce fait, il est nécessaire de se référer à la photo suivante.

Photo 10 : Session de formation des jeunes lycéennes aux bonnes méthodes de la gestion de l'hygiène menstruelle, lycée technique industriel commercial bilingue de Yaoundé, janvier 2019.



Source : <http://www.horizonsfemmes.org>. 1ère édition du forum national d'échanges sur la gestion de l'hygiène menstruelle, html, consulté le 2 novembre 2021.

Ainsi, à partir des ateliers de sensibilisations et de formations en gestion de l'hygiène menstruelle saine, l'agence ONU-femmes n'a pas manqué l'occasion de dénoncer les politiques et pratiques nuisibles aux femmes pour mieux s'occuper de leur hygiène menstruelle. Au cours des ateliers, l'agence onusienne favorable à l'égalité de genres a développé des connaissances qu'elle a transmises aux décideurs et aux populations de la région du Centre en s'appuyant sur ces savoirs pour améliorer ces politiques et pratiques tant critiquées. Alors grâce à ce grand projet, de nombreuses personnes ont bénéficié des enseignements sur la santé menstruelle dans la région du centre notamment les élèves²⁴¹ du lycée et du CPFF de Ngoumou, les CPFF de Yaoundé 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e, une dizaine de femmes du village Etoa²⁴² avaient également participé à cette formation en 2017.

En plus de la contribution à la santé menstruelle de la femme de la région du centre, ONU-femmes a œuvré pour que les enfants de la région du centre bénéficient légalement d'une reconnaissance de leur état civil grâce à l'établissement des actes de naissance.

²⁴⁰Yéné Pierre, 50 ans, Assistant technique exécutif AFAIRD, Yaoundé, 02 juillet 2021.

²⁴¹ONU-femmes et WSSCC, *Evaluation du programme conjoint "Genre, hygiène et assainissement"*, 14 Mars 2018, pp. 106-111.

²⁴² *Ibid.*

3. Appui d'ONU-femmes à l'obtention des actes de naissance

De nombreux enfants de la région du centre et surtout ceux des localités enclavées, n'ont pas des certificats de naissance. Pourtant l'acte de naissance de l'enfant est le document officiel qui identifie l'enfant, lui donne l'accès facile à l'éducation, permet de mener une filature et même de retrouver un enfant perdu, de protéger les enfants du travail forcé. C'est également un élément favorable à l'immigration sûre et un outil primordial à la prévention de l'apatridie. Alors, un enfant sans acte de naissance est exposé à de nombreux risques tels que l'enrôlement forcé dans les forces armées ou au mariage forcé, les arrestations musclées accompagnées d'un traitement sévère comme celui des adultes par la justice. Néanmoins, connaissant l'importance de l'acte de naissance, plusieurs mères de la région du centre ne parviennent pas à enregistrer les naissances de leurs progénitures car celles-ci sont victimes des incidents tels que l'abandon par les pères de leurs enfants, le manque de revenu pour payer les frais de procédure d'établissement des actes de naissance d'autant plus que, la plupart des femmes des milieux ruraux n'accouchent pas dans les centres de santé ce qui les empêche de déclarer les naissances à temps. Pourtant, les naissances enregistrées après la période officiellement fixée font l'objet d'une longue et coûteuse démarche auprès du tribunal.

Face à ce problème, c'est alors qu'en 2017, au cours de la mise en œuvre du projet genre et route, ONU-femmes s'était investie à appuyer les mairies et les centres d'état-civil secondaires à établir les certificats de naissance aux enfants basés le long du tronçon touché par le projet²⁴³. ONU-femmes avait mené cette action afin de pallier aux actes irresponsables des pères, d'autant plus que la région du Centre regorge plus de mères célibataires²⁴⁴ et par conséquent, de nombreux enfants abandonnés par leurs pères, entraînant plusieurs mères à ne pas établir les actes de naissance de leurs enfants. Au regard du manque de moyens financiers chez les femmes de la région du Centre, ONU-femmes était intervenue dans la constitution des certificats de naissance des enfants de cette région pour soulager les jeunes mères qui n'ont pas assez de moyens financiers pour remplir ce devoir civique. C'est aussi dans l'ambition de donner une chance égale aux jeunes filles et aux garçons de la région à aller à l'école. Cette initiative de l'entité internationale en charge des femmes, a permis selon madame le délégué départemental de la promotion de la femme du

²⁴³ Atelentche Sara Hélène épouse Baneni, 42 ans, Cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat, Mairie de Ntui, 22 juin 2021.

²⁴⁴ Ongono Patrice Hilarion, 50 ans, Ancien point focal d'ONU-femmes, Ntui, 22 juin 2021.

Mbam-et-kim, à établir 300 actes de naissance aux enfants de Ntui et de Yoko. A l'exemple de ces deux fillettes qui exhibent leurs actes de naissances sur la photo ci-après.

Photo 11 : Des filles bénéficiaires des certificats de naissance grâce à ONU-femmes



Source : <http://www.UNWOMEN.org>, “prendre la route de l'égalité de sexe au Cameroun”, consulté le 02 novembre 2021.

Ces deux jeunes filles nommées Nbdemke Elisabeth et Yeng Chimène âgées respectivement de 13 et 12 ans²⁴⁵, avaient bénéficié de l'activité de facilitation à l'obtention des certificats de naissance. Ces deux jeunes accompagnées de la mère²⁴⁶ de Yeng Chimène la plus jeune, n'ont pas hésité à manifester leur joie. Car ces actes permettaient à ces dernières à présenter leur candidature à l'examen du CEP.

Abstraction faite de l'action sociale d'ONU-femmes, elle s'est aussi engagée à impliquer davantage les femmes de la région du Centre en politique et à la gouvernance.

III- ACTION D'ONU-FEMMES EN FAVEUR DE L'INTEGRATION DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE ET LA PARTICIPATION EN POLITIQUE

L'intégration des femmes dans la gouvernance et leur participation en politique fait partie des priorités qu'ONU-femmes met en avant. Cependant, dans tout le monde, les femmes sont faiblement représentées dans les postes de décisions ainsi qu'en politique bien que les mesures

²⁴⁵ <http://www.UNWOMEN.org>, “prendre la route de l'égalité de sexe au Cameroun”, consulté le 02 novembre 2021.

²⁴⁶ *Ibid.*

internationales et nationales soient prises. Par conséquent, ONU-femmes se consacre à bannir la discrimination faite aux femmes dans la gouvernance et en politique. Pour accomplir cette tâche, l'entité internationale chargée de l'égalité de sexes et de l'autonomisation de la femme procède au renforcement des capacités sur le genre et le leadership féminin, à l'encouragement du leadership et de la participation politique des femmes enfin au soutien à l'initiative élection au féminin.

1. Le renforcement des capacités sur le genre et le leadership féminin

Dans toutes les sociétés et plus précisément au sein des populations de la région du centre, les fonctions de direction restent encore monopolisées par les hommes. La représentativité des femmes de la région du Centre au rang de commandement, de l'administration en passant par les mairies, le parlement, la justice, la participation aux élections et à l'exercice du pouvoir demeurent faible par rapport à la représentativité des hommes.

Ainsi, l'importance de la femme de la région du Centre dans le commandement est faiblement visible. Que ce soit dans le commandement territorial ou traditionnel, les femmes sont très peu nombreuses. La preuve en est que de 2010 à 2013, il n'y a eu qu'une femme chef traditionnel²⁴⁷ de premier degré dans la région du Centre et 02 femmes chefs de deuxième degré. De même entre 2013 et 2018, 02²⁴⁸ femmes seulement 68 hommes ont été sous-préfets dans la région du Centre. Elles sont peu à occuper les postes de secrétaire générale de région, de préfet, de sous-préfet ou d'adjoint d'arrondissement, jamais de gouverneur. Au cours de l'année 2013, les communes de la région du Centre ne comptaient que 8 femmes soit 11,4%²⁴⁹ de femmes maires contre 64 hommes. Il est donc important de noter que les femmes de cette région comme partout ailleurs, sont plus présentes dans le poste d'adjoint au maire. C'est pourquoi l'Annuaire statistique de 2014 du MINPROFF montre statistiquement cet écart en révélant qu'entre 2007 et 2012, il y a eu 04 maires femmes, mais 46 femmes adjointes au maire et entre 2013 et 2018, il y avait huit 08 femmes maires et soixante-trois femmes adjoints au maire. Cela montre parfaitement à quel point les femmes sont beaucoup plus reléguées au second plan.

La présence des femmes au parlement est autant affectée par les écarts. Ici, les personnes de sexe féminin de la localité du Centre sont moins remarquables au Sénat et à l'Assemblée Nationale et très peu parviennent au rang de décideur. Alors en 2013, on recensait dans la région du Centre, 11 femmes députés contre dix-sept hommes. En plus de cela, la région du Centre fait

²⁴⁷ MINPROFF, *Annuaire statistique du ministère de la promotion de la femme et de la famille*, édition 2014, p.18.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 17.

²⁴⁹ Bureau central des recensements et des études de population, *Rapport national sur l'état de la population : regards sur le genre au Cameroun*, Edition 2014, p.44.

partie des régions qui pendant le mandat sénatorial de 2013 à 2018, n'avaient qu'une²⁵⁰ seule sénatrice sur les 10 sénateurs, ce qui représente une proportion très dérisoire des femmes de la région du Centre au Sénat. Le plus remarquable encore est que depuis l'institutionnalisation du parlement camerounais, aucune camerounaise n'a jamais occupé le prestigieux poste de président de l'Assemblée Nationale ni du Sénat.

La position de la femme de la région du Centre dans la chaîne pénale n'est pas en reste de cette discrimination. Cela se ressent par le fait que, dans les postes d'officiers de police judiciaire, on retrouvait en 2013, 21²⁵¹ femmes gendarmes dans la région du Centre sur 410 et 58 femmes policières sur 414 policiers. Aussi, parmi les 284 magistrats qu'ils y avaient dans le Centre en 2013, seulement 84 étaient des femmes. Quant aux greffiers, à la même année on a recensé seulement 476 femmes greffiers sur un total de 746 recrutés dans ladite région. Toujours en 2013, 225 femmes sur les 750 sont des personnels de prisons dans la région du centre. Ces chiffres que présente l'annuaire statistique de 2014 du MINPROFF continuent manifestement de prouver le grand fossé qu'il y a entre les hommes et les femmes dans les services de responsabilité judiciaire.

En politique, bien que les femmes de la région du Centre soient considérablement investies dans la vie politique du Cameroun comparativement aux autres régions, il n'en demeure pas moins qu'elles sont peu actives en politique par rapport aux hommes. Comme le publiait *Elections Cameroon (ELECAM)* en 2013, 49,3% de femmes de la région du Centre se sont inscrites sur les listes électorales de cette année et en 2020, 46 candidates remplissant les conditions se sont présentées aux élections régionales dans la région du Centre. Pourtant il y avait 110 candidats.

Au regard donc de ces différences qui existent entre les femmes et les hommes dans l'occupation des postes de direction et à la participation en politique, l'agence ONU-femmes a trouvé nécessaire de renforcer les compétences des individus de sexe féminin pour parvenir à administrer et à s'imposer dans cette société essentiellement patriarcale. Ce renforcement a commencé par la mise en place d'un pool²⁵² national des avocats du genre en 2014. Cet organe qui a pour rôle de défendre les opinions sur l'égalité de genres et à éliminer les préjudices et les difficultés liées à l'égalité de genres, a toujours reçu un encadrement éducatif de la part d'ONU-femmes. Par exemple, l'encadrement technique et financier à l'égard de ce pool national a eu lieu le 17 février 2016 à Yaoundé, ce renforcement des capacités s'accompagne par les sensibilisations, les formations des personnels des départements ministériels, des ONG sur les outils et la démarche

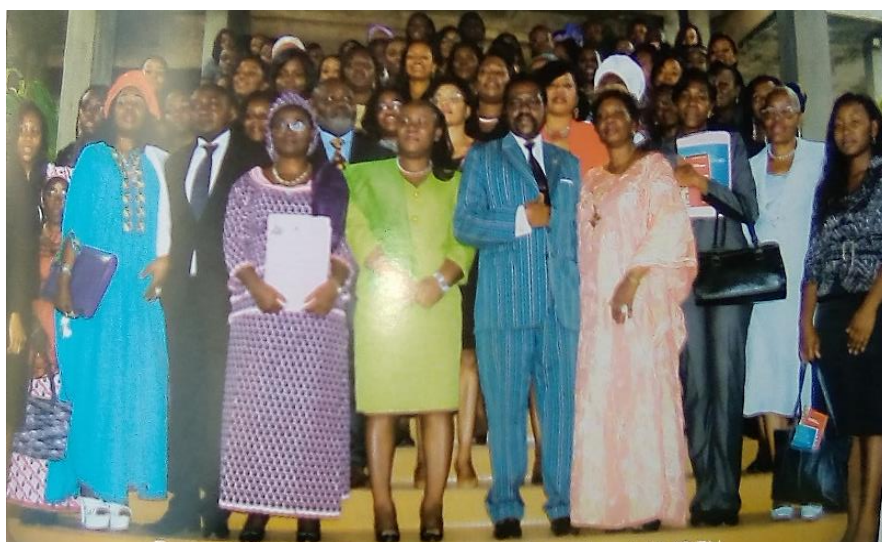
²⁵⁰ MINPROFF, *Annuaire statistique du...*, p.13

²⁵¹ *Ibid.*, p. 19.

²⁵² ONU-femmes, *Cameroun : progrès vers...*, p.17.

d'intégration du genre dans les plans et les budgets, par exemple l'appui conjoint²⁵³ d'ONU-femmes avec la GIZ en formation, entrepris à Yaoundé le 23 février 2017. Cet appui s'est réalisé dans le cadre de la revue/ actualisation des programmes ministériels et des politiques publiques de la préparation du budget de 2018 et du triennat 2019-2020. Cette rencontre a permis à ONU-femmes de plaider en faveur de l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation. Pour assurer le respect de l'engagement gouvernemental qui est basé sur la politique de l'inclusion, l'entité internationale en charge des femmes avait mis sur pied un "pool d'acteurs nationaux"²⁵⁴ constitué de 245 responsables issus des services publics, parapublics et internationaux pour les former en genre. Le cas évoqué est bien illustré sur la photo ci-dessous.

Photo 12 : Formation des cadres du MINREX en genre pour une meilleure planification et budgétisation sensible au genre, 2014.



Source : ONU-FEMMES, *Cameroun : progrès vers l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes 2014-2015*, Avril 2015, p. 17.

D'entrée de jeu, ce renforcement des capacités est fait dans le but de les aider à atteindre massivement les hautes instances de décisions. Cette stratégie de consolidation des acquis du leadership féminin amène également ONU-femmes à prendre en compte l'entrepreneuriat féminin. Car les femmes de la région du centre comme toutes les autres femmes se caractérisent par la faible capacité d'entreprendre, d'où le besoin de l'agence onusienne chargée de la femme de développer les compétences managériales de leurs cibles, surtout celles qui pourraient leur permettre de se lancer comme leurs homologues masculins dans des réseaux d'affaires pour fructifier leurs revenus

²⁵³ ONU-femmes, *Gender Equality become...*, p.12.

²⁵⁴ ONU-femmes, *Cameroun : progrès vers...*, p.17.

financiers et même à aspirer à des fonctions de haute autorité et qui leur permettront de protéger et de défendre les intérêts communs de toutes les camerounaises au sein des différentes unités administratives.

En effet, c'est en développant les aptitudes des femmes dans le cadre de la gouvernance et de l'ascension politique qu'ONU-femmes avait visé à assurer une meilleure intégration de la femme de la région du Centre et l'accroissement de ses atouts pour arriver à atteindre la parité et élever le taux des femmes décideurs.

En plus de renforcer les capacités des femmes de la région du Centre à être des leaders, ONU-femmes donne à ces dernières des encouragements à participer en politique.

2. L'encouragement du leadership et la participation politique

En dehors des discriminations qu'elles subissent, les femmes sont les personnes les moins intéressées par la politique et la gouvernance, car de par l'éducation de soumission que les personnes de sexe féminin reçoivent, elles restent cantonnées aux activités domestiques. C'est ainsi qu'elles s'éloignent des forums où elles auront la possibilité de prendre la parole et de défendre leurs opinions. En effet, le caractère de base de la femme axé sur la douceur, associé à l'apprentissage qui lui est inculqué, ne favorise pas en elle l'audace de mener des luttes publiques et professionnelles pour s'affirmer. Et lorsque les femmes participent à la vie politique, elles jouent un rôle secondaire²⁵⁵ qui consiste à aider comme l'indique cette phrase de Jacqueline Aubenas : "Aussi plus tard elle ne s'étonnera pas de coller des timbres aux réunions de sa section de parti pendant qu'on discutera idéologie et tactique plus loin"²⁵⁶.

Les femmes en politique ne participaient pas à la prise de décisions. C'est le cas le plus palpable dans la région du Centre où lors des meetings politiques, les femmes présentes avaient la place d'amuseuses publiques. Elles s'y rendaient pour danser, chanter et égayer les hommes tandis que ceux-ci battent campagne. C'est pour cette raison que, l'entité internationale chargée de l'égalité de genres lance des activités d'incitation²⁵⁷ aux femmes à prendre les devants en politique. Grâce à des sensibilisations et formations, ONU-femmes a encouragé les femmes de la région du Centre à prendre elles-mêmes les choses en main. C'est l'exemple de la campagne de formation tenue les 23 et 24 juillet 2019 au Mont Fébé Hôtel avec pour objectif d'améliorer les connaissances

²⁵⁵ Nyembe Gaelle, 30 ans, commerçante Yaoundé V, CPFF Yaoundé V, 08/12/2020.

²⁵⁶ J. Aubenas et al., "Les femmes et la politique", In *les cahiers de Grif*, n°6, 1975, pp. 5-23, <http://www.persee.fr>, consulté le 6 novembre 2021.

²⁵⁷Zambo Bouchard, 40 ans, Expert national genre en vbg et VIH/SIDA, ONU-femmes Bastos, 15/12/2020.

politiques des femmes. Ces sensibilisations ont permis à l'agence d'interpeller massivement les femmes et jeunes filles en âge de voter à s'inscrire sur les listes électorales²⁵⁸. A partir de ces formations, les femmes de la région du Centre ont appris sur les processus électoraux, la loi électorale, le leadership transformatif, l'apprentissage par les pairs pour les aspirantes, ce qui leur a permis de prendre la parole et de s'engager.

Par ailleurs, ONU-femmes a aussi adopté la stratégie de la médiatisation pour parvenir à une représentativité politique égale entre l'homme et la femme, étant donné que les médias sont sensés présenter la bonne image de la femme, ainsi que ses atouts et son dynamisme. De ce fait, l'agence onusienne avait choisi les médias afin qu'ils l'aident d'une part à éradiquer les comportements stéréotypés envers les femmes et d'autre part à valoriser leur potentiel. Pour respecter cela, un code²⁵⁹ de bonnes pratiques pour la couverture électorale avait été adopté en 2018 par ONU-femmes et le Conseil national de la communication (CNC). Ledit code présente l'arsenal juridique puis les bonnes pratiques à la promotion du leadership et la participation politique. Ces bonnes pratiques sont à appliquer pendant les périodes pré-électorale et électorale : en période pré-électorale ce code est destiné à guider les agents de la communication à :

- Combattre les préjugés à travers la vulgarisation des droits des femmes et l'encouragement des autorités traditionnelles progressistes dont les discours sont en faveur de l'évolution de la femme dans la société ;
- Prouver les dires par des exemples en donnant la parole aux femmes grâce à la diffusion des reportages des femmes qui occupent des places importantes dans la société. Dans ces reportages, les femmes sont appelées à donner les informations sur leurs parcours et leurs actions en tant que citoyennes afin de susciter des vocations et motivations chez les jeunes femmes téléspectatrices ;
- Assurer un égal accès à l'information à partir de la publication des informations pratiques et concrètes sur les procédures de candidature, de vote afin de donner des connaissances nécessaires aux femmes aspirantes en politique ;
- Informer sur les difficultés rencontrées par certaines femmes : Il s'agit de recenser les difficultés auxquelles les femmes font face en politique et de les communiquer afin qu'ensemble, toute la chaîne qui lutte pour l'émancipation de la femme trouve des solutions aux problèmes ;

²⁵⁸ Zambo Bouchard, 40 ans, Expert national genre en vbg et VIH/SIDA, ONU-femmes Bastos, 15/12/2020.

²⁵⁹ Conseil National de la Communication et ONU-femmes, *Code de bonnes pratiques pour la couverture des élections sensibles au genre*, CNC, 2018.

- Informer sur les aides et les initiatives prometteuses : cela consiste à communiquer aux populations les programmes d'accompagnement et de formation gratuits destinés aux personnes féminines qui envisagent se lancer en politique.

Pendant la période électorale proprement dite, les médias sont prédisposés à :

- Donner la parole aux femmes au même titre qu'aux hommes politiques. En effet, il s'agit pour les acteurs de la communication de veiller à ce que les femmes participent aux discussions et interviews pendant la période des élections ;
- Ne pas perpétuer le règne de l'argent. Puisque l'insuffisance financière est principalement l'affaire des femmes ; il est question de faciliter équitablement l'accès aux médias publics et privés à ces dernières comme aux hommes ;
- S'intéresser aux questions de genre dans les programmes. Cette règle incite les journalistes à organiser des débats et reportages aux positionnements des partis politiques et des candidats sur la question de la parité homme/femme ;
- Intéresser les hommes tout comme les femmes aux enjeux de l'élection : il est question pour les acteurs de la communication de développer des éventuels sujets portant sur l'éducation, la santé, bref des sujets qui préoccupent les femmes et d'introduire les hommes à ces thématiques pour qu'ils se sentent impliqués ;
- Innover au sein des médias en donnant la possibilité aux femmes journalistes de découvrir la politique ;
- Enfin, faire le travail de pédagogue en soulignant le rôle essentiel des femmes pour consolider la démocratie en élaborant des manuels d'information sur l'importance de la femme et mettre ces outils à la disposition du public.

Ainsi l'adoption de la médiatisation dans la promotion socio-politique de la femme au Cameroun a permis à ONU-femmes d'établir des collaborations avec le secteur du journalisme. Ainsi, l'entité onusienne n'a pas tardé à apporter des connaissances aux journalistes sur l'encadrement des femmes et l'encouragement des élections genres sensibles. A cet effet, pour une meilleure édification, il suffit de se référer à la photo ci-dessous.

Photo 13 : **Symposium sur le rôle des femmes médias dans la promotion des élections sensibles au genre, Yaoundé, Août 2019.**



Source: AFMEC, *Communication strategy and plan adopted by the Cameroon association of Women in media AFMEC to promote the effective participation of women in the February 2020 council and parliamentary election, 2019.*

Dans cet élan de solidarité, il avait été établi que la promotion du leadership et la participation politique des femmes devrait médiatiquement se matérialiser par les invitations²⁶⁰ de celles-ci aux débats politiques, aux interviews. A travers ce tapage médiatique sur la question de la femme, les populations de la zone choisie pour cette étude, pourraient être touchées par le message et cela entraînerait de plus en plus les femmes à rendre la scène politique camerounaise plus active et égalitaire.

En complément à l'encouragement du leadership et la participation politique des femmes, ONU-femmes accorde son soutien à l'initiative élection au féminin.

3. Le soutien à l'initiative élection au féminin

La politique de promotion du leadership et de la participation politique des femmes telle que prônée dans le plan stratégique genre et élection au Cameroun adopté en 2012 par ONU-femmes ne consiste pas seulement à amener les femmes à voter. Il s'agit aussi pour l'agence internationale de soutenir celles-ci à déposer leurs dossiers de candidature aux différents scrutins. Il est également important de noter que, grâce à cette initiative elles sont appelées à se serrer les coudes en choisissant d'élire les candidates dans le but d'avoir autant de femmes dirigeantes que les hommes et surtout de prouver qu'elles sont aussi capables de gouverner les communautés.

²⁶⁰ Mbog Bissoua François Olivier, 30 ans, Assistant des opérations à ONU-femmes, Yaoundé, 20 mars 2021.

Pour cela, ONU-femmes à travers les ONG comme *More women in politics*, Association des femmes médias du Cameroun (AFMEC), Nouveau droit de l'homme (NDH), Horizon femmes, Association des femmes bayam sellam et bien d'autres, a plaidé, financé, sensibilisé et formé les femmes à présenter leurs candidatures lors des scrutins de 2011, 2013, 2018 et 2020.

Ce domaine d'action visait à dénoncer les facteurs qui freinent la participation accrue des femmes en général et celles de la région du Centre en particulier aux scrutins et à donner des solutions à ces entraves. C'est alors que l'entité des Nations Unies pour l'égalité de sexes et l'autonomisation de la femme en mobilisation avec ses multiples partenaires, a lancé à cette occasion des campagnes de sensibilisation et de formation comme celle du 09 mars 2013 intitulée " femme : élis et fais-toi élire"²⁶¹. Celle-ci a été faite à Yaoundé par ONU-femmes et *more women in politics* dans le but d'interpeler toutes les tranches d'âge féminine pouvant élire et se faire élire à participer aux élections. En plus, cette campagne a permis aux défenseurs de la cause de la femme de revendiquer des places pour les femmes au Sénat. Grâce à cela, la région du Centre malgré le pourcentage très bas, avait pu obtenir une sénatrice. Ce qui semblait être une avancée pour une première élection et surtout dans une société favorable aux hommes. De la même manière, l'éveil des populations des localités du Centre-Cameroun s'est toujours manifesté en 2018. Car, ONU-femmes et ses collaborateurs ont davantage conscientisé les femmes lors des rencontres à l'exemple de la campagne organisée sous le thème " femmes et vie publique : voies et moyens de garantir une participation des femmes à travers des élections libres, équitables et sensibles au genre"²⁶². A partir de ces ateliers, l'organisation a tenu à ce que, la gent féminine très présente et participante aux meetings politiques puisse en retour avoir l'ambition²⁶³ d'être des candidates aux quatre élections précédentes.

Il est nécessaire d'évoquer les médias dans l'accompagnement des femmes en politique, ainsi pour parvenir à assurer une participation équitable des femmes et précisément celles de la région du Centre aux différentes phases électorales, ONU-femmes coopère avec les chaînes de télévisions et des stations de radio ainsi que la presse notamment Canal 24 qui prône le leadership féminin et la contribution des femmes aux élections dans l'émission *Let's talk* présentée par Egbe Nken Frida,

²⁶¹ Efouba Céline épse Etoga, 62 ans, Adjointe au maire de Batchenga retraitée/point focal ONU-femmes, Essos, 20 juin 2021.

²⁶² Ngog Paule Nicaise épse Atangana, 37 ans, 2^{ème} adjointe au maire, Batchenga, 15 juin 2021.

²⁶³ *Idem*.

la CRTV Centre qui transmet *Bebela Ebouk*²⁶⁴, *political update* ou encore la CRTV nationale qui diffuse l'émission "Entre nous mesdames"²⁶⁵.

Le cadre de ce troisième chapitre a consisté à démontrer la participation d'ONU-femmes à la promotion sociale de la femme du Centre. Pour cela, des axes tels que la lutte contre les VBG et contre la féminisation du VIH/SIDA, la gestion de l'hygiène menstruelle et l'intégration des femmes à la gouvernance et à la participation politique ont fait l'objet d'une attention particulière. Cependant, les violences, les maladies transmises par les voies de reproduction dont les femmes sont les principales victimes tiennent leurs fondements des problèmes sociaux qu'elles rencontrent. Ces problèmes relèvent de la pauvreté, de la sous-scolarisation qui conduit à l'ignorance, le manque de méthodes et d'outils pour la préservation de la santé, etc. Soucieuse donc d'améliorer le statut social de la gent féminine de la région du Centre, ONU-femmes a opté pour des stratégies de sensibilisation, de plaidoyer, de formation et de médiatisation. Ces stratégies ont servi à renforcer les capacités des femmes, filles, hommes et des pairs éducateurs dans la préservation de la dignité humaine en luttant contre les violences et le VIH/sida. Aussi elles ont aidé à l'établissement des actes de naissance aux enfants démunis et pour finir elles ont soutenu le leadership féminin et l'initiative élection au féminin.

Malgré tout cet enthousiasme d'ONU-femmes dans la protection et la promotion de la femme dans la région du Centre, les femmes demeurent discriminées par rapport aux hommes. C'est pourquoi, il est convenable d'examiner les difficultés que rencontre ONU-femmes et ses faiblesses dans l'exécution de ses tâches. Il est donc important de proposer des solutions qui permettraient d'améliorer la condition de la femme dans la région du Centre.

²⁶⁴ Une émission présentée à la CRTV Régionale du Centre par Marie Chantal Mimboe Fouda et Sébatien Blaise Owono.

²⁶⁵ C'est une émission consacrée aux femmes, diffusée sur le poste national les vendredi 16h 05-16h 30 par Michèle Nya Ngangue.

CHAPITRE IV :
DIFFICULTES, EVALUATION CRITIQUE DE L'ACTION D'ONU-FEMMES ET PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE PROMOTION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA FEMME DE LA REGION DU CENTRE

L'action d'ONU-femmes dans l'ensemble des dix départements du Centre en faveur des femmes est souvent entravée par un ensemble de contraintes. Ces pesanteurs multiformes ne permettent pas à ONU-femmes d'avoir un rendement optimal et de réaliser ses objectifs fixés à la base de ses initiatives. Tout ceci influence l'appréciation du bilan de cette organisation internationale qui a pour principale cible les femmes et intègre dans ses projets la question du genre. Néanmoins, on observe que la présence de cette institution onusienne au Cameroun et son implication dans la revalorisation de la femme ont eu des répercussions positivement significatives malgré son intervention dans certains aspects de la souveraineté nationale.

Le dernier chapitre de cette étude fait le tour des difficultés rencontrées par ONU-femmes dans le cadre de son déploiement opérationnel. Il analyse entre autres les retombées et les challenges d'ONU-femmes dans l'ensemble du territoire camerounais. Ensuite il examine des défis et des enjeux de la présence de cette organisation de 2010 à 2020 au Cameroun. Il suggère des recommandations pour que cette agence assure mieux l'émancipation socio-économique de la femme au Cameroun.

I- ONU-FEMMES FACE AUX DIFFICULTES MULTIFORMES

Les actions des organisations et des institutions internationales sont très souvent planifiées au niveau des Nations Unies. Pour ces raisons, elles rencontrent dans la plupart des cas des difficultés à être implémentées dans un environnement étranger à leur production. C'est donc dans ce contexte qu'au niveau administratif, géostratégique et même financier, ONU-femmes est confrontée à des difficultés plurielles.

1. Les difficultés d'ordre culturel

Plusieurs facteurs culturels nuisent jusqu'à nos jours à l'épanouissement de la femme à savoir, les coutumes qui ont développé des réflexions stéréotypées et des préjugés négatifs à l'égard des femmes. Ces mentalités sont malheureusement entrées dans les comportements de l'humanité. Face donc à ces traditions, ONU-femmes dans le cadre de l'aide à l'émancipation de la femme rencontre des obstacles. Ces difficultés culturelles que la femme éprouve se

caractérisé par l'obligation de la femme à se soumettre à l'homme. Cette soumission a revêtu une dimension très critiquée sous les désignations de phallocratie, de patriarcat ou encore de machisme¹. D'ailleurs la demande de la femme à se soumettre à l'homme part des mythes autour de la femme afin de la rendre inférieure à l'homme. A partir de là, se sont développés des aprioris qui ont confectionné une mauvaise image sociale de la femme. Ces mythes ont modelé l'opinion que l'on a de la place que doit occuper la femme dans la répartition des tâches. En Afrique, les us, les coutumes et les écrits occidentaux ont favorisé le développement des préjugés sur les femmes entraînant la pérennisation de la suprématie masculine. Cela se justifie par l'éducation religieuse transmise aux africains par les colons à travers des textes religieux. En effet, la religion a développé chez l'humanité, le culte de la soumission de la femme à l'homme comme la Bible le démontre en ces mots : "Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au seigneur ; car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, et dont il est le sauveur. Or, de même que l'église est soumise à Christ, les femmes aussi doivent l'être à leurs maris en toutes choses"². De ce texte, le constat est clair que la femme a le devoir d'accepter l'autorité de l'homme. Il ressort donc que l'être masculin est comparé à Dieu et par conséquent, le Dieu de la femme à qui elle doit toute obéissance et soumission. Aussi, de ce texte, la femme est appelée à se taire malgré tout. C'est ainsi que l'humanité toute entière et surtout la société africaine d'emblée dans la tradition religieuse, a infligé ce poids qui empêche la liberté de la gent féminine.

De même que les écrits bibliques, le Coran présente les mêmes caractéristiques machistes recommandées par le Prophète Mohamed. Dans ses enseignements, le prophète instaure l'autorité de l'homme sur son épouse parce que c'est elle qui bénéficie de ses biens et qu'il dépense en sa faveur. L'épouse selon lui doit être admonestée³ son rôle est destiné à faire des enfants. Il continue en recommandant que la femme est passible de bastonnade jusqu'à ce qu'elle soit obéissante. Ces enseignements indiquent la sévérité de l'islam envers la femme. Pire encore, ils donnent toute l'autorité à l'homme de soumettre la femme à ses exigences par tous les moyens.

Le poids des us et des coutumes pèse jusqu'à nos jours sur les activités liées à l'émancipation des femmes. Les légendes africaines ont construit des idéologies qui ont

¹ J. Bitota Muamba, "Recherches sur le statut juridique des femmes en Afrique", thèse de doctorat en droit, Tomes 1 et 2, Université des sciences sociales de Toulouse, 2003, p.20

² *La sainte bible*, Epître de Paul aux Ephésiens 5, verset 22-24, version Louis Second 1910, publié par l'alliance biblique universelle, 2013, p. 1408.

³ J. Bitota Muamba, "Recherches sur le...", P.22.

convaincu les populations d'Afrique à sous-estimer les capacités de la femme. C'est le cas d'une légende Massai du Kenya reprise par André Leroi-Gourhan⁴ qui révélait que dans cette société, les hommes et les femmes d'autrefois avaient chacun leurs tribus où tout un chacun menait ses activités économiques différemment des autres. Il explique que les hommes de leur côté menaient l'élevage du bétail tandis que les femmes s'occupaient des antilopes jusqu'à ce qu'un jour elles s'engagent à des querelles inutiles qui leur firent perdre leurs troupeaux. Dès lors, n'ayant plus de ressources, elles se sont rangées auprès des hommes sur qui elles s'étaient arrangées à se soumettre afin de survivre. Ainsi des récits comme ceux-ci avaient forgé chez l'africain en général et le camerounais en particulier la vision de l'infériorité de la femme face à la puissance de l'homme. Ce qui fait d'elle jusqu'aujourd'hui un individu qui n'est pas habilité à prendre des décisions, destiné à appliquer ce que l'homme a recommandé. Ainsi, face à une population longtemps convaincue de l'infériorité de la femme, il est prévisible pour ONU-femmes de connaître des difficultés dans son déploiement.

Dans ce sens, ONU-femmes lors de son déploiement se heurte à des pratiques liées à la polygamie. C'est un autre fait dominant des sociétés africaines et occidentales⁵ qui inflige des abus auxquels la femme a le devoir de s'adapter. C'est pourquoi, pour affirmer le caractère malfaisant de la polygamie, une étude sur la polygamie au regard du droit des femmes révélait les affirmations de Jeffs Brent neveu du gourou fondamentaliste Warren Jeffs, selon lesquelles :

J'ignore si la polygamie produit toujours des abus pour les femmes et les enfants, mais selon mon expérience, c'est souvent le cas. Je crois qu'il est juste de dire qu'elle a toujours le potentiel de le faire, comme dans tout système fermé avec un dirigeant possédant un pouvoir contrôlé. Quand les femmes sont perçues comme des citoyens de seconde classe, je ne crois pas que la polygamie puisse être autre chose qu'abusive⁶

Ces déclarations d'un ancien membre d'une secte polygame prouvent les injustices dont les femmes et les enfants sont victimes. Il est sans ignorer comme le démontre ce texte, dans un foyer polygamique, l'époux est le maître et les épouses les sujets. Dans un mariage polygame, les femmes sont obligées d'accepter la cohabitation, les humeurs et caractères de chacune afin de plaire à l'époux et lui prouver leur docilité. C'est toujours à la femme dans ce cas de satisfaire aux exigences du mari. Autrement dit, ce sont les épouses des polygames qui sont censées travailler dur pour subvenir aux besoins des enfants, fournir la nourriture au mari. A cet effet, le mental de la femme est mis en épreuve par des disputes permanentes entre

⁴A. Leroi-Gourhan, *Le fil du temps*, Paris, Fayard, 1983, p. 258.

⁵Aux Etats-Unis, il y a des communautés mormones qui pratiquent la polygamie. Celles-ci ont été regroupées en une église Latter-day saints par Joseph Smith en 1830.

⁶ Brent Jeffs, 2009, (cité par) Conseil du statut de la femme, *Avis la polygamie au regard du droit des femmes*, Québec, 2010, p. 50.

coépouses. Parallèlement, il est nécessaire de signaler le fait que les femmes allaient en mariage très jeunes et elles subissaient un lavage du cerveau à partir de leurs familles mais aussi par leurs hommes. A travers cela, elles n'avaient pas le courage, ni la conviction et même le soutien de démissionner de ce foyer. Car malgré les multiples violences psychologiques, sexuelles et physiques, celles-ci sont convaincues que les hommes ont droit sur elles. Dans le système polygamique, les plus jeunes femmes sont confiées aux premières épouses à qui elles doivent obéissance et soumission. C'est ainsi que les populations africaines ont été habituées à ce mode de vie et elles ont cependant de la peine à s'accommoder avec la nouvelle ère favorable au respect des droits de la femme et à l'insertion des femmes aux activités de développement durable.

Les normes coutumières sont aussi défavorables au droit de la femme au foncier, sont un frein à l'action d'ONU-femmes en faveur de l'évolution de la femme. Dans toutes les communautés dans lesquelles cette étude a été menée, les populations ont pour soucis d'immortaliser et d'assurer la pérennisation de l'esprit et de la vision de l'ensemble de la société transmis par les ancêtres. Cette vision précisément consiste à ne pas faire hériter les femmes comme le confirment ces propos de l'ancien délégué départemental des domaines de Ntui : "Dans nos sociétés africaines, la tradition ne permet pas aux femmes d'hériter ni d'être considérées comme héritières. Elles ne doivent que se contenter d'utiliser les terres sans toutefois en posséder"⁷. Selon les anciens, c'est une valeur que les populations doivent respecter et accorder de l'attachement.

Les veuves ont des sérieuses difficultés à posséder la terre à cause des multiples discriminations et des pratiques traditionnelles néfastes auxquelles elles sont soumises. Le lévirat, une pratique dans laquelle le frère du défunt mari épouse la veuve, limite leur droit à l'héritage. En effet, plusieurs veuves des zones rurales de la région du Centre surtout, sont souvent confrontées aux abus venant de la part des frères de leurs défunts époux. Lorsque la veuve s'oppose au lévirat, elle est combattue par sa belle-famille qui lui refuse les biens, donc les terres en lui faisant comprendre qu'elle n'en a pas droit. Bien que certaines parviennent à se défendre, elles sont nombreuses qui finissent par abandonner les terres de leurs feus maris pour aller soit dans un autre mariage pour les jeunes veuves, soit rentré dans leur famille. C'est dans

⁷Hoimgbe Salifou, 60ans, délégué départemental des domaines, du cadastre et des affaires foncières du Mbam et kim, Yaoundé, 03 mars 2021.

ce même sillage que madame le délégué départemental de la promotion de la femme de Ntui a commenté :

L'un des plus grands obstacles qui contraignent la femme à être propriétaire foncière c'est la pratique du lévirat. Quand son mari décède, il arrive que le frère propose à la femme de l'épouser ou d'être son amante. Dans le cas où elle refuse, ce même frère en complicité avec toute la famille s'engage à expulser la veuve. Qui généralement par peur et ignorance s'en va laissant les parts de terre de son mari décédé en la possession de sa belle-famille, d'ailleurs que parfois ces terres font encore partie du domaine familial. Et même quand elle accepte cette pratique, la belle-famille lui laisse cultiver les terres sans pour autant être propriétaire⁸.

En écoutant ces propos du DD MINPROFF, la remarque faite est que même si la femme accepte le lévirat ou pas, face à la tradition elle n'a toujours pas la possibilité d'entrer en possession d'une terre.

Des témoignages démontrent aussi les pratiques mystiques comme raisons qui limitent l'accès des femmes à la propriété foncière. Plusieurs femmes craignent le pouvoir surnaturel des sorciers qui tueront ou lanceront des mauvais sorts à elles ou à leurs enfants de manière mystique. C'est le cas d'une femme de Sa'a, selon une informatrice⁹ qui avait avoué qu'elle craint pour sa famille car depuis qu'elle est allée dans son village pour revendiquer une parcelle de terre auprès de ses parents, ses deux petits-fils sont décédés. Alors, pour se protéger de ces personnes mystiquement dangereuses, les femmes cherchent à s'éloigner le plus possible de leurs familles ou belles-familles.

De ce fait, la coutume a une influence dominante sur le vécu quotidien de la femme. Car le fait que, la femme n'ait pas droit à la terre et qu'on lui cède juste une portion pour exploiter créer un blocage chez la femme, dans ce sens où elle se sent incapable d'en exploiter autant qu'elle le veut. D'autant plus que quand elle exploite grandement la terre pour ses cultures, cela cause parfois problème dans les familles estimant qu'elle en abuse.

Comme plusieurs femmes sont ignorantes de leurs droits en matière de possession de la terre, elles se contentent uniquement de respecter la coutume comme le signale une veuve : “ Dans nos villages, il n'y a pas assez de terres. Et surtout, nous les femmes nous avons été habituées à ne pas demander les terres. Ce sont les hommes qui les gèrent et nous, nous faisons seulement nos cultures ”¹⁰. En conséquence, elles exploitent la terre sans toutefois s'intéresser à la possession foncière, vu qu'elles sont convaincues qu'elles n'ont pas le droit d'hériter la

⁸ Ndjitse Tina Berthe, 55 ans, délégué départementale du ministère de la promotion de la femme de Ntui, Ntui, 24 juin 2021.

⁹ Fouda Batia Denise Laure, 28 ans, couturière, Sa'a, 07/12/2020.

¹⁰ Avomo Joséphine, 62 ans, cultivatrice et commerçante, Batchenga, 15 juin 2021.

terre. De ce fait, il est évident que de telles mentalités à l'égard de la femme sur la question du foncier nuisent aux changements qu'ONU-femmes apporte sur le problème en faveur de la femme.

C'est Pareil pour ce qui est de l'autorisation à la femme camerounaise en général et celle de la région du Centre en particulier, à exercer l'agriculture de rente. Les conceptions ancestrales ont manipulé les consciences des individus en établissant les différentes tâches que chaque sexe devait exercer. Du moins, la femme de la région du Centre comme toutes les femmes africaines, apporte une participation significative à la production agricole, comme l'indique cette étude sur le rôle économique des femmes dans le développement agricole : «les avantages à long terme qu'elles pourraient tirer de la croissance agricole reste incertains dans la mesure où elles représentent 70% de la main-d'œuvre agricole et assurent 60% de la production animale et 80% de la production agricole»¹¹. Cela montre que, l'agriculture reste l'activité principale des femmes. Toutefois, les femmes de la région du Centre participent moins, ou presque pas à la culture de rente. En effet, les normes traditionnelles de la région du centre ont fait de la culture du cacao, une activité masculine. C'est pourquoi l'agriculture intensive a presque exclusivement¹² été l'affaire des hommes car la femme devait produire des aliments¹³ faciles et rapides pour la consommation tandis que les hommes fournissent des produits pérennes destinés à la grande commercialisation. Cette idéologie est un frein au développement local, national et un moyen de conservation de la femme dans la pratique des activités économiques peu rentables.

Dans le même sens, les femmes de la région du Centre comme toutes les autres femmes expriment un certain complexe d'infériorité face à leurs opposés. Ce sentiment d'infériorité entraîne une impression d'incapacité de la femme. Le complexe d'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme prend ses origines des mythes, légendes et contes véhiculés depuis longtemps dans les communautés traditionnelles à l'exemple de la légende des Akan du Ghana qui stipule que Dieu et les hommes vivaient à un moment en harmonie, « mais il y avait une vieille femme qui avait l'habitude de broyer son fufu (repas de manioc), et avec son pilon, elle bousculait Dieu. Alors Dieu dit à la vieille femme : « Pourquoi me fais-tu toujours ça ? A cause de toi, je

¹¹ Widagri et al, *Rapport de synthèse d'un séminaire sur le rôle économique des femmes dans le développement agricole et rural : promotion des activités génératrices de revenus*, Athènes, CTA, 1999, p. 9.

¹² FAO, CEEAC, *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement*, Yaoundé, 2019, p. XVI.

¹³ Ce sont : le manioc, macabo, igname, plantain, arachide, patate, pistache, maïs.

vais me retirer dans le ciel. » Et ce qu'il fit."¹⁴ De telles expressions ont clairement contribué à l'humiliation et à la diabolisation de la femme. A partir du fait que la femme est comparée à une méchante et un diable capable de nuire à Dieu, il était probable que la tradition ait voulu faire culpabiliser la femme et de l'amener à comprendre qu'elle avait été maudite par Dieu et qu'elle ne connaîtra que les malheurs, l'échec. La colonisation, ce rabaissement de la femme s'est encore accentué avec l'imposition de la religion chrétienne à travers ses textes bibliques tels : "Il dit à la femme : " j'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi."¹⁵ De même, la bible montre une fois de plus la malédiction de la femme par Dieu. Ainsi, la femme est constamment considérée comme la source du mal par conséquent, elle doit être punie, maudite. Il est bien révélé ici que l'homme sera toujours supérieur au sexe opposé. C'est de cette manière que la culture a construit le complexe d'infériorité de la femme, un tel complexe qui la pousse à croire qu'elle est incapable d'où leur crainte de postuler à des postes. Un phénomène qu'explique Zambo Bouchard en ces termes : "Lors qu'on lance des recrutements, les femmes n'osent pas déposer les dossiers, pas parce qu'elles sont bêtes ou qu'elles ne peuvent pas, mais parce qu'elles se disent qu'elles ne sont pas capables : c'est cette illusion que la société et la femme même se sont faites de sa propre image."¹⁶ Ces mots démontrent suffisamment que le masque noir a été mis sur la gent féminine et a entaché ses propres volontés par le manque de confiance en elle.

Aussi, le poids de la tradition sur la scolarisation de la femme est un problème significatif dans le déploiement d'ONU-femmes car les anciens estiment que, le rôle de mère et d'épouse assigné à la femme n'a pas besoin de scolarisation. Le modèle éducatif traditionnel est sexiste puisqu'il a toujours des appréhensions¹⁷ sur la femme instruite. Le sexisme du modèle éducatif traditionnel est constaté par la différence sur les initiations à la formation entre les deux sexes. C'est-à-dire que, selon la tradition, le garçon doit aller à l'école tandis que, la fille future mère et épouse doit s'initier aux travaux de ménage. C'est cette façon que les anciennes filles devenues de vieilles mamans avaient été éduquées et le comble est qu'elles

¹⁴ S. Adotevi, "Facteur culturel de l'intégration politique et économique en Afrique", (dir) R. Lavergne *in intégration politique et économique de l'Afrique de l'ouest*, Paris, Karthala, 1996, p.88-89. (Cité par), J. Bitota Muamba, "Recherches sur le statut juridique des femmes en Afrique", thèse de doctorat en droit, tome 1 et 2, Université des sciences sociales de Toulouse, 2003, p.23.

¹⁵ *La sainte bible*, Genèse 3, verset 16, version Louis Second 1910, publié par l'alliance biblique universelle, 2013, p. 4.

¹⁶ Zambo Bouchard, 40 ans, expert national genre en VBG, bureau pays ONU-femmes, 15 décembre 2020.

¹⁷ Le système traditionnel considère que les femmes instruites sont insolentes, rebelles, des mauvaises épouses. Et souvent qualifiées de dominatrices.

perpétuent cela aux générations actuelles. C'est l'exemple typique de notre grand-mère¹⁸ qui, lors d'une conversation avec notre mère sur la rentrée scolaire, lui avait dit qu'elle se gênait beaucoup au sujet de notre instruction. D'après elle, c'est une dépense vaine et elle avait conseillé à notre mère de nous apprendre le commerce et ainsi ce sera plus bénéfique pour nous. Toutefois, une femme non instruite a d'énormes difficultés à entreprendre des activités économiques mais aussi elle est ignorante des méthodes de protection contre les maladies. Bref la femme sous- scolarisée a un épanouissement fébrile.

Une ultime difficulté s'ajoute à cela, c'est la multitude des violences exercées sur la femme. Les femmes de la région du Centre comme partout ailleurs subissent de nombreuses violences dont elles ne se plaignent pas parce que les coutumes leurs ont appris que, c'est normal que le mari batte sa femme lorsqu'elle lui a désobéi. Madame Marie Salomé Ntolo, déléguée d'arrondissement du MINPROFF de Batchenga reste impuissante devant ce silence des victimes. Elle constate : "il y a des cas de femmes bastonnées par leurs maris ici à Batchenga que je connais très bien, mais elles n'en parlent pas. Bien que je leur ai dit de se confier à moi afin qu'on mette fin à cela, elles demeurent réticentes. Dans ce cas, que faire : rien du tout."¹⁹ Ce geste ignoble est d'autant plus considéré dans les cultures, comme signe d'amour du mari envers son épouse. Pourtant la violence conduit au blocage psychologique qui joue négativement sur la plénitude de la femme.

Par ailleurs, ONU-femmes a du mal à mener ses actions dans la région du Centre à cause de la crainte qu'affichent les populations vis-à-vis de l'institution. Depuis le début des dénonciations faites par les organismes internationaux, les ONG et les multinationales sur leurs éventuelles responsabilités aux nombreuses crises qui menacent les Etats africains, les populations africaines en général sont réticentes à l'aide que peuvent apporter ces institutions. En effet, les populations de la région du Centre doutent du bien-fondé des activités qu'entreprend l'agence car elles estiment que c'est un instrument d'influence étrangère dont la finalité est d'exploiter les ressources naturelles. C'est le cas du chauffeur du maire de Batchenga le dénommé Engoula, qui lors de notre rencontre était moins enthousiaste qu'on parle d'ONU-femmes. Il demandait avec lassitude ce que l'organisme international avait encore à faire à Batchenga. Cela sous-entend que la présence d'ONU-femmes n'est pas nécessaire car ils estiment que l'agence est à la recherche de son propre intérêt et non celui des populations. Il est

¹⁸ Balla Sophie, 85 ans, cultivatrice, septembre 2009.

¹⁹ Ntolo Marie Salomé, 39 ans, DAMINPROFF de Batchenga, Batchenga, 15 juin 2021.

important de ne pas oublier que certaines populations sont très peu d'accord d'adhérer à des initiatives et projets dans la mesure où elles considèrent que les Occidentaux cherchent à asseoir leurs mentalités pécheresses²⁰ en Afrique, en changeant radicalement les comportements des africains légués depuis des siècles par les ancêtres. En raison de cela, ces populations refusent une nouvelle forme de domination coloniale.

Enfin, ONU-femmes a de la peine à exercer auprès des populations sur la question de la santé sexuelle de la femme par ce que ce problème est encore tabou au sein des familles. En effet, au Cameroun et partout en Afrique, les parents communiquent très peu avec leurs enfants sur les questions liées à la sexualité. Ainsi, la communication entre les parents et leurs enfants sur la sexualité est considérée comme “une situation inconfortable”²¹. C'est pourquoi les échanges dans ce cadre sont très faibles. Pourtant, si les parents développent l'esprit de communication avec leurs jeunes filles sur les sujets portant sur les risques sexuels, il y aura probablement un avantage que la jeune fille entretient tardivement son premier rapport sexuel. De surcroît, les discussions sur ledit sujet lui permettront de maîtriser les moyens de protection lors d'un rapport sexuel ainsi que les risques qu'elle court lors d'un rapport sexuel non protégé. Cependant, dans la région du Centre, “surtout en milieu rural on trouve plus de filles-mères, les jeunes se rabattent souvent sur d'autres sources d'informations, notamment les réseaux sociaux, internet, la télévision pour découvrir ce que c'est que la sexualité”²². Par conséquent, ils font des expériences sexuelles qui les poussent à des erreurs telles que les grossesses précoces et non désirées.

En dehors des pesanteurs d'ordre culturel qu'ONU-femmes connaît lors de la réalisation de ses activités, elle rencontre également des difficultés au niveau administratif et humain.

2. Les contraintes administratives et humaines

Les missions d'ONU-femmes au Cameroun servent de soutien à l'Etat pour l'amélioration des conditions de vie des populations à travers le développement participatif, la défense des droits de l'homme. L'effectivité de cette contribution d'ONU-femmes ne saurait être possible sans l'accord et la participation de l'Etat. En effet, ONU-femmes a noué un accord de coopération avec le gouvernement camerounais qui lui donne le droit d'intervenir sur le territoire. Cet accord est implémenté par le MINREX. Mais le délai de traitement de la

²⁰ Mbedja Elobo Catherine, 55 ans, Cultivatrice, Ntui, 24 juin 2021.

²¹ Ntolo Marie Salomé, 39 ans, DAMINPROFF de Batchenga, Batchenga, 15 juin 2021.

²² *Idem*.

demande de ratification de l'accord de partenariat a été de longue durée. L'on se rend donc à l'évidence que les autorisations du gouvernement à permettre à certains organismes internationaux de mener des actions au sein du territoire peuvent attendre plusieurs années. C'est l'exemple d'ONU-femmes qui est présente au Cameroun depuis 2011 donc un an après sa création. Mais ce n'est qu'en 2014 que l'accord de siège autorisant l'entité à intervenir dans le pays a été signé. Cela justifie la raison pour laquelle la réelle opérationnalisation des activités d'ONU-femmes dans la promotion de la femme et l'égalité de genre a débuté cette année. Aussi, à chaque intervention d'ONU-femmes sur un projet et dans une localité donnée, il est nécessaire pour elle de nouer des relations formelles et non formelles avec plusieurs acteurs notamment les départements ministériels liés aux projets, les ONG luttant pour les causes humaines défendues dans les projets, les collectivités territoriales, les populations cibles. Par conséquent ces relations formelles sont encadrées par des lettres d'accord qui définissent le cadre de la mise en œuvre des actions préalablement arrêtées et elles permettent aux différents collaborateurs de travailler en synergie.

Néanmoins ces relations sont parsemées d'obstacles qui ne permettent pas à ONU-femmes de se déployer librement sur l'étendue du territoire national. De ce fait, ONU-femmes fait face d'une part à des barrières administratives²³ et d'autre part à des contraintes humaines. Pour ce qui est des difficultés administratives, elles relèvent de longues procédures administratives. D'ailleurs, l'accord de siège Cameroun-PNUD de 1991 qui régit la coopération entre ONU-femmes et l'Etat du Cameroun déclare dans son article X :

Le gouvernement prendra toutes les mesures qui pourront être nécessaires pour que le PNUD, les organisations chargées de l'exécution, leurs experts et les autres personnes fournissant des services pour leur compte, ne soient pas soumis à des règlements ou autres dispositions juridiques qui pourraient gêner l'exécution d'opérations entreprises en vertu du présent accord²⁴.

Au regard de cette déclaration, le constat est bien clair que le gouvernement camerounais a le devoir de faciliter le processus d'autorisation de l'exécution des activités. Autrement dit, le gouvernement camerounais doit raccourcir les démarches administratives en supprimant certaines dispositions juridiques qui nuiraient aux actions des organisations internationales. Malgré ces déclarations juridiques, la procédure d'autorisation à l'entité d'exécuter un projet dans une localité demeure longue. Car pour la protection de l'intégrité du territoire, l'Etat veut s'assurer que les actions que souhaitent mener l'entité sont d'un intérêt national. C'est pourquoi l'agence s'accorde avec tous les départements ministériels, les autorités territoriales et tout autre

²³ Zambo Bouchard, 40 ans, Expert national genre en vbq et VIH/SIDA, ONU-femmes Bastos, 15/12/2020.

²⁴ Accord entre le PNUD et le gouvernement de la république du Cameroun, 25 octobre 1991, p.13.

partenaire étatique touchés par le projet proposé. Pour cela, il s'agit de passer par toutes les directions chargées de divers domaines d'intervention. Au vu de toutes ces directions par lesquelles les dossiers passent, la chaîne de traitement des dossiers devient longue. Aussi les lenteurs administratives sont dues à l'ignorance de certains agents des services publics qui ne maîtrisent pas toujours les procédures de traitement et de suivi des dossiers et à la centralisation des pouvoirs. En effet, La centralisation est une forme d'organisation administrative consistant à la concentration du pouvoir auprès une institution ou personnalité unique. Au Cameroun, les agents de l'État ne peuvent pas décider de l'exécution d'une action. Seules les autorités centrales sont disposées à prendre des décisions sur les affaires nationales et locales. Puisque les entités locales n'ont pas d'autonomie à décider, les institutions qui veulent mener des activités de développement sont donc obligés de tourner seulement vers les autorités centrales. Pourtant les services centraux ont abondamment de travail, d'où les lenteurs administratives.

Le dénouement des dossiers au Cameroun n'est pas toujours facile et rapide, bien que l'accord souligne que le gouvernement doit rendre la procédure facile et rapide afin de donner la possibilité aux organisations internationales d'entreprendre leurs actions. Mais cela n'est toujours pas le cas par ce que ces dossiers traînent parfois pendant des années dans les locaux des ministères. Aussi l'indisponibilité des chefs, la non maîtrise du travail par les fonctionnaires de l'administration sont aussi à l'origine des lenteurs des traitements des dossiers.

A ces motifs, s'ajoutent la corruption qui est un autre obstacle contraignant à l'action d'ONU-femmes au Cameroun. L'idée selon laquelle la corruption est la conséquence des difficultés administratives s'explique par le fait que, face aux tracasseries et lenteurs dans le traitement des dossiers, les responsables des projets finissent par corrompre les autorités administratives afin qu'ils leurs signent rapidement les autorisations d'exécution et de décaissement des contributions de l'Etat au projet. D'une autre manière, les responsables administratifs laisseraient trainer les dossiers afin de se faire monnayer.

En outre, ONU-femmes fait face à l'insuffisance des ressources humaines. Etant donné que c'est une petite organisation qui a peu de financement, elle n'a donc pas suffisamment de moyen pour pouvoir recruter assez de personnel. C'est pourquoi comme l'affirme un rapport d'évaluation de ladite organisation : "C'est vers la fin de 2019 que l'effectif du personnel d'ONU-femmes a chuté de 15% par rapport à sa valeur du premier trimestre : elle est passée de 30 à 21 employés. Cette instabilité est imputable essentiellement aux défis financiers qu'a

connus le bureau-pays d'ONU-femmes Cameroun en 2019.''²⁵ Ces affirmations montrent justement que la quantité du personnel qu'avait l'agence avant ou après la réduction des employés n'était pas importante pour toute l'étendue du territoire national. Cela va d'ailleurs être confirmé lors d'un échange par un fonctionnaire d'ONU-femmes qui a expliqué : "A la fin de l'année 2020, l'organisation a dû fermer les cinq bureaux locaux dont celui de Ntui, Maroua, Buéa, Bertoua et Bamenda. Suite à cette situation, plusieurs de nos collègues ont perdu leur emploi et c'est ainsi que l'institution a connu une baisse considérable du personnel''²⁶. Le même rapport d'évaluation note qu'au cours de l'année 2020, le personnel a drastiquement chuté de 50%²⁷, laissant seize employés dont certains sont obligés de cumuler les responsabilités. Au regard de tout ceci, il est à constater que face à ce nombre réduit d'employés, ONU-femmes ne peut facilement pas mener ses activités. C'est pourquoi, l'institution est obligée de faire recours aux ONG et aux associations. C'est le cas des ONG telles que ALVF, CAMYOSFOP, Horizon-femmes, ACAFEJ, More Women in politics, auxquelles s'ajoutent des associations comme ASBY, AFMEC, AFAIRD avec lesquelles l'agence collabore pour mener sur le terrain des activités sur la gestion de l'hygiène menstruelle, le leadership féminin, la participation de la femme à politique, la lutte contre les VBG, les formations en AGR.

Toutefois, ces partenaires privés d'ONU-femmes qui sont les ONG et les associations, bien qu'ils défendent l'idée de la recherche de l'intérêt public dans leurs actions, elles ne produisent toujours pas de bons rapports car souvent, elles ne s'appliquent pas véritablement dans leur lutte. Au contraire elles veulent juste accomplir la tâche qui leur a été soumise. C'est alors qu'elles sont souvent jugées de manquer de transparence. Les ONG ne sont pas souvent claires sur certains points déterminants de leur travail notamment la gestion des finances, la cohérence des activités sur le terrain ou encore la coordination entre les différents acteurs du développement. Ainsi, le fait que certains problèmes tels que le manque de financement ou la manière dont les fonds sont gérés ne soient pas dévoilés par ces ONG et associations laisse sans doute penser qu'il peut y avoir la présence des organisations mafieuses, les détournements ou la mauvaise gestion. Cela laisse aussi croire qu'à un moment, ces organisations indépendantes sont aussi à la recherche du gain personnel des promoteurs. Pendant ce temps, les incohérences dans le déroulement des actions suscitent également des questions sur le travail superficiel des associations et des ONG. Ce problème d'incohérence dans l'exécution des

²⁵ ONU-femmes, *Evaluation du portefeuille pays 2018-2020*, Yaoundé, mars 2021, P.18.

²⁶ Mbog Bissoua François Oliver, 30 ans, Assistant aux opérations à ONU-femmes, Bastos bureau-pays ONU-femmes, 20 mars 2021,

²⁷ ONU-femmes, *Evaluation du portefeuille...*, p. 19.

activités s'explique aussi par le fait que plusieurs de ces ONG et associations veulent toucher à tout. Elles ne se concentrent pas sur un domaine précis pour mieux travailler. Et un tel vacillement peut rendre l'objectif de l'ONG flou et non pertinent.

Nonobstant le fait qu'ONU-femmes coopère avec les mairies en leur confiant certaines actions via les points focaux choisis pour le compte de l'institution, cette coopération demeure moins dynamique. En effet, les points focaux aident les organismes à accomplir leur mission puisqu'ils sont proches des populations. Cependant, les rapports d'activités qu'ils fournissent sont moins convaincants. En considérant le fait que, la gestion de certaines activités des projets ainsi que les fonds sont confiés aux responsables communaux, il est quasi impossible de dénoncer les actes de corruption et de détournement des finances parce que la direction d'ONU-femmes ne fait pas un réel suivi de l'exécution des actions. Pourtant le volet de suivi figure dans l'agenda.

A partir du fait que l'exécution des projets est confisquée par "les élites des mairies"²⁸, la participation aux activités est sélective. C'est le cas des femmes rurales de Batchenga qui se plaignaient du fait que les projets menés par ONU-femmes dans cette localité étaient confisqués par les fonctionnaires²⁹ de la ville. En fait, les femmes cultivatrices se sentent "mises à l'écart dans les prises de décisions pour le bon déroulement des activités"³⁰. Pourtant elles estiment que leur fonction de cultivatrices leur donne une certaine maîtrise des problèmes³¹ de la femme rurale et par conséquent, elles sont plus aptes à mieux gérer le projet. Ainsi, on peut constater dans ce cas que l'objectif de l'agence onusienne n'est pas réellement atteint.

Les difficultés administratives et humaines ne sont pas les seules à nuire aux actions d'ONU-femmes dans la région du centre. Il y a également l'insuffisance financière et logistique qui a contribué à l'échec de certains projets de l'agence.

3. Les insuffisances financières et logistiques

Conformément à la résolution 64/289 de l'Assemblée Générale de l'ONU, ONU-femmes gère le fonctionnement des processus intergouvernementaux opérationnels et l'opérationnalisation des activités à tous les niveaux grâce aux dons des contributeurs qui

²⁸ Ondobo Laurentine, 47 ans, Présidente du réseau des femmes de Batchenga/PCA AFAMBA coop-CA maïs, Batchenga, 15 juin 2021.

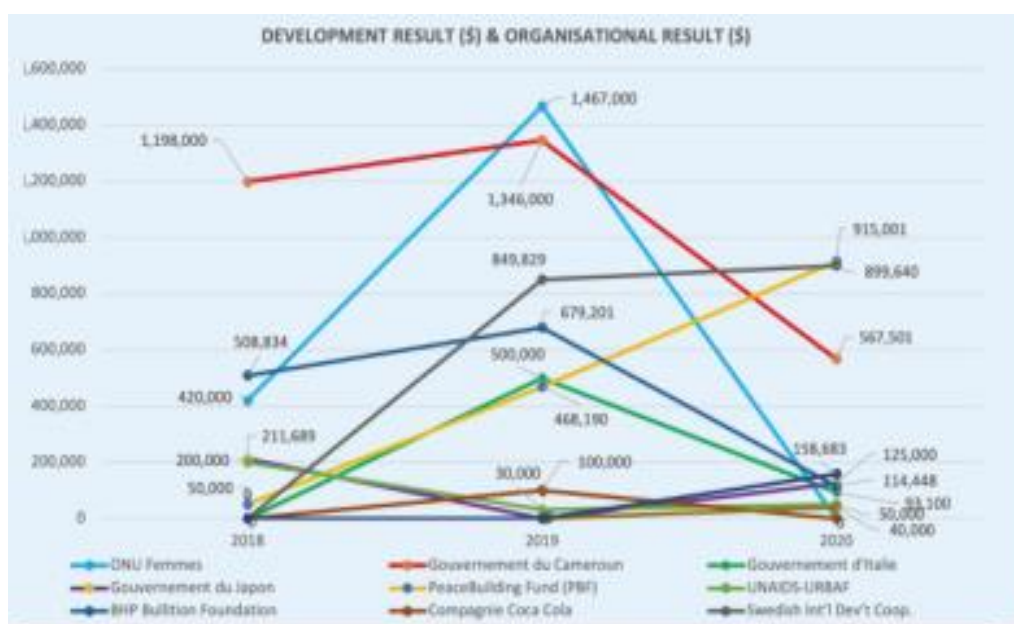
²⁹ *Idem.*

³⁰ Messina Marie Louise, 57 ans, Cultivatrice, Nguette, 24 juin 2021.

³¹ *Idem.*

offrent des ressources nécessaires à l'organisation. Néanmoins, ces contributions ne sont pas souvent suffisantes pour que l'entité mène à bien ses programmes. Cette faible mobilisation de la communauté internationale est en partie due, comme l'avait expliqué l'ancien secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon, au fait que l'agence ONU-femmes a été créée pendant une période financière et économique difficile³² due à la crise économique de 2008, ce qui a conduit à la réduction des dons auprès de tous les organismes de l'ONU par les contributeurs. Etant donné qu'ONU-femmes est la plus jeune organisation de l'ONU, cette situation lui a été particulièrement moins avantageuse. C'est ainsi que, suite à une instabilité financière, il arrive parfois que les contributeurs réduisent ou suppriment les dons à ONU-femmes. C'est le cas du bureau-pays Cameroun qui a connu des contraintes financières en 2018³³ suite à la suspension des dons japonais et aux défauts de décaissements par le gouvernement camerounais. Bref, au cours des années 2018 et 2020, le bureau national du Cameroun a connu une baisse considérable des contributions par la plupart des donateurs comme on peut le voir sur ce graphique :

Diagramme 2 : Contributions financières (2018-2020) des donateurs pour le compte d'ONU-femmes Cameroun



Source : ONU-femmes, *Evaluation du portefeuille pays 2018-2020*, Yaoundé, mars 2021, P.18.

Ce graphique permet de constater qu'ONU-femmes Cameroun a eu neuf contributeurs durant la période de 2018-2020. Ceux-ci sont : ONU-femmes le bureau mondial, le

³² [Http ://www.unwomen.org](http://www.unwomen.org), htm, consulté le 04 juillet 2021.

³³ ONU-femmes, *Evaluation du portefeuille...*, p.46.

gouvernement du Japon, le *Bulliton compagnie (BHP)*, le gouvernement du Cameroun, *Peacebuilding fund*, la compagnie Coca-cola, le gouvernement d'Italie, *UNAIDS-URBAF*, *Swedish Int'l dev't coop*. On réalise qu'en 2018, la majorité de ces donateurs ont contribué à moins de 600 000 \$ et surtout quatre de ces partenaires financiers n'ont rien fourni. Seul le gouvernement camerounais a pu participer à hauteur de 1.198 000 \$. En 2019 il y a eu une nette augmentation de la mobilisation financière, mais en 2020 ces dons ont brutalement chuté.

Les contributions en faveur d'ONU-femmes sont aussi faibles parce que plusieurs responsables politiques ne sont pas conscients de l'importance de la lutte que mène l'organisme. Parmi les différents axes d'intervention de l'entité, certains reçoivent moins de financement. On peut par exemple voir qu'entre 2018 et 2020, au Cameroun il y a eu une très basse contribution financière dans les volets tels que la lutte contre les violences faites aux femmes 0,5% et action humanitaire, paix et sécurité 13%³⁴ de dons. Tout ceci est la preuve de l'insuffisance du financement qui est un frein dans le travail d'ONU-femmes.

En dehors de l'insuffisance des finances, l'entité subit également de l'insuffisance de la logistique : les équipements techniques comme les véhicules ne sont pas de grande quantité puisque les partenaires ne font pas assez de dons en matériel et le financement attribué est peu consistant pour qu'elle s'en procure suffisamment. Et le désenclavement des routes freine le déplacement des experts d'ONU-femmes sur le terrain. C'est le cas du personnel d'ONU-femmes envoyés en mission de sensibilisation à Batchenga, Ntui et Yoko dans le cadre du projet genre et route qui avaient eu des difficultés à traverser le fleuve Sanaga³⁵. En raison de toutes ces insuffisances financières et logistiques, certains des projets sont inachevés. Ils s'arrêtent à mi-parcours à l'instar du projet "promotion du genre et accélération de l'autonomisation économique des femmes de l'axe routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena."³⁶ Son suivi des activités n'avait pas été fait et de surcroît, les travaux de bitumage n'ont pas été achevés. Il est donc important de soulever le fait que le déficit financier ne facilite pas la tâche au personnel de l'institution de se déployer sur le terrain.

³⁴ ONU-femmes, Evaluation du portefeuille..., p. 17.

³⁵ UN Women, *Mission Report : atelier de sensibilisation sur les coopératives dans le cadre du projet genre et route*, Ntui, 1 décembre 2017, p.9.

³⁶ Projet destiné à développer les capacités économiques des femmes situées le long du projet de bitumage du corridor Batchenga-Ntui-Tibati en les formant en AGR, en les aidant à obtenir des titres fonciers, en leur facilitant l'accès au crédit pour financer leurs entreprises.

Puisque les contraintes culturelles, administratives, humaines, financières et logistiques ont entaché l'action d'ONU-femmes dans la région du Centre, il est donc justifié de faire une évaluation critique de son œuvre.

II. EVALUATION CRITIQUE DE L'ACTION D'ONU-FEMMES DANS LA REGION DU CENTRE

Au-delà des initiatives pratiques ou opérationnelles de la promotion de la femme que mène ONU-femmes dans la région du centre, une lutte qui s'inscrit dans son agenda de travail et qu'elle tente de piloter depuis sa création. De ce fait, l'agence s'adonne à promouvoir les intérêts des femmes pour leur émancipation, l'évolution de toutes les populations et en général le développement de la nation tout entière. Toutefois, à causes de certains manquements, ses actions connaissent un bon nombre de faiblesses.

1. Une réelle volonté d'accompagnement de la femme

Les initiatives prises par ONU-femmes au Cameroun ne sont pas négligeables car plusieurs retombées de ses actions dans les divers domaines de promotion économique et sociale montrent, qu'elle tient réellement à promouvoir l'émancipation de la femme camerounaise. Au cours de ses dix années de présence au Cameroun, ONU-femmes s'est intéressée à toutes les classes sociales³⁷. Elle n'a pas tardé à appuyer les élites féminines et les femmes rurales. Il n'est pas sans d'oublier qu'elle a impliqué tous les sexes dans ses actions. Comme on a pu le voir dans les précédents chapitres, ONU-femmes, à travers ses collaborations et ses actions a permis aux femmes de se lancer de plus en plus en politique. Au double scrutin de 2020, toutes les listes de candidatures étaient marquées par la présence des femmes en tête³⁸ de liste. Ce qui a valu une évolution progressive des femmes dans les postes de maires et députés. Aussi, le fait qu'ONU-femmes ait facilité l'accès des femmes au financement et grâce aux formations en agriculture, entrepreneuriat, la plupart des bénéficiaires ont pu agrandir leurs entreprises agricoles et commerciales. De plus, les formations des pairs éducateurs et élus locaux sur la gestion de l'hygiène menstruelle et la lutte contre le VIH/sida ont permis de mieux édifier les adolescentes sur la santé sexuelle. Les actions d'intégration des hommes dans la promotion de la femme ont servi à amener les hommes à céder les parcelles de terre aux femmes mais aussi à combattre les mentalités consistant à violenter la femme. L'agence a notamment allégé la tâche aux parents en les aidants à faire établir des actes de naissance des enfants afin

³⁷ Zambo Bouchard, 40 ans, Expert national genre en vbq et VIH/SIDA, ONU-femmes Bastos, 15/12/2020.

³⁸ ONU-femmes, *Evaluation du portefeuille...*, p. 29.

que ceux-ci puissent présenter leurs examens de certificat d'étude primaire. Malgré tous ces efforts, les problèmes de discrimination de la femme demeurent perceptibles car les femmes sont toujours victimes de violence, de marginalisation, de sous-scolarisation, de pauvreté, étant donné que leur revenu économique n'a pas connu une augmentation considérable et peu de postes de responsabilités sont jusqu'à présent occupés par celles-ci. La féminisation des IST, MST et VIH/sida subsiste encore dans plusieurs localités malgré la présence de cette organisation.

2. Le manque de suivi et de durabilité des programmes/projets

En général, si pour que les acteurs du genre acquièrent mieux les valeurs de promotion socio-économique de la femme il nécessite du suivi et du temps, cela n'est pas toujours une méthode qu'ONU-femmes applique. Les projets que réalise cette agence onusienne ne sont pas souvent affinés par un bon suivi³⁹, et une telle lacune rend l'évaluation du projet moins probante. En effet, ONU-femmes confie en général la réalisation des activités de ses projets aux partenaires publics et privés qui sont considérés comme des simples prestataires de services. Mais elle ne s'assure pas véritablement du bon suivi de leurs actions. Livrer ses activités aussi importantes aux acteurs qui partagent moins le même objectif et surtout sans s'empressement d'accorder un véritable accompagnement, n'aide pas les bénéficiaires à profiter réellement des activités. C'est l'exemple de l'activité portant sur l'aide à l'acquisition des titres fonciers qui n'a pas été bien suivie par ONU-femmes et même par le MINPROFF. A cause de cela, "les femmes sélectionnées comme bénéficiaires ne sont jamais entrées en possession de leurs titres fonciers"⁴⁰. En fait, le procédé d'ONU-femmes qui consiste à confier les fonds et l'exécution de ses activités à ses partenaires et à attendre enfin que ceux-ci lui fournissent un rapport considéré de peu fiable, explique un manque d'attachement véritable à son objectif et son intérêt.

Aussi, la courte durée ou l'interruption⁴¹ caractérise également certaines interventions d'ONU-femmes. En effet, dans la région du Centre, la durabilité de quelques projets de l'agence onusienne a été compromise à l'instar du projet genre et route prévu pour une durée de quatre ans (2016-2020), ce dernier n'a été fonctionnel que pendant deux années (2016-2018). En plus, il y a les retards dans l'exécution proprement dite des activités. Bien que ce projet ait été très

³⁹ ONU-femmes, *Evaluation du portefeuille...*, p.31.

⁴⁰ Efoaba Céline épse Etoga, 62 ans, Adjointe au maire de Batchenga retraitée/point focal ONU-femmes, Essos, 20 juin 2021.

⁴¹ONU-femmes, *Evaluation du portefeuille...*, p. 41.

apprécié⁴² par les femmes, il a eu quelques échecs. Par ailleurs, le manque de durabilité des interventions ne permet pas d'obtenir des aboutissements tangibles. Ce problème lié à la courte durée n'aide pas à pérenniser chez les bénéficiaires, les valeurs que prône le projet. C'est dire que, même si tous les informateurs qui ont assisté au programme ont apporté des témoignages positifs sur la manière dont le projet leur avait été présenté, ils déplorent dans une certaine mesure "le manque de durabilité et de suivi"⁴³. Alors cette brièveté et négligence du projet sur le terrain par ONU-femmes ont eu des incidences néfastes. Une réelle prise en compte ou une mise en pratique concrète des apprentissages inculqués aux participants des programmes nécessitait une persistance et un suivi afin d'avoir des résultats gratifiants.

3. La faiblesse quantitative et qualitative des projets d'ONU-femmes

Malgré le fait qu'il existe plusieurs initiatives en matière de promotion économique et sociale des femmes entreprises par ONU-femmes, ces actions restent tout de même rares dans la région choisie pour cette l'étude. Son déploiement est réduit sur le terrain car l'agence élabore d'ailleurs peu de projets et suite à cela, peu de localités de la région sont touchées par les quelques projets proposés. Alors, on peut voir que les interventions visant l'autonomisation économique des femmes ont été faites à petite échelle. On les retrouve dans quelques zones comme les départements de la Lékié et du Mbam et Kim, du Mfoudi et de la Mefou-et-Akono où elles se déroulent de manière limitée dans quelques villages. En plus de cela, l'organisation se focalise uniquement dans des actions pointilleuses de mobilisation, de sensibilisation et de formation. Dans cette mesure, des actions de promotion de la femme amorcées par ONU-femmes dans la région du Centre se heurtent à des difficultés qui se définissent par des faiblesses quantitatives et qualitatives.

Evidemment, l'incapacité d'ONU-femmes à étendre ses activités sur une surface largement importante de la région d'étude restreint la portée de son action dans la mesure où peu de zones sont frappées par les activités et par conséquent, peu de cibles bénéficient des projets. C'est l'exemple du projet genre et route dont les activités spécifiques pour l'accélération des capacités de femmes avaient été entreprises dans trois arrondissements seulement à savoir Batchenga, Ntui et Yoko. Ainsi, d'autres localités de la région n'ont pas eu

⁴²Ondobo Laurentine, 47 ans, Présidente du réseau des femmes de Batchenga/PCA AFAMBA coop-CA maïs, Batchenga, 15 juin 2021

⁴³ Atelente Sara Hélène épse Baneni, 42 ans, Cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat, Mairie de Ntui, 22 juin 2021.

la chance de bénéficier d'un projet aussi innovateur que celui-là. Même les femmes vivant dans les villages touchés par ledit projet, n'ont pas toutes participé aux activités car comme l'ont dévoilé plusieurs informateurs lors des entretiens, «les choses d'ONU-femmes ont les yeux. S'agissant de ma personne, je n'avais tout simplement pas été conviée par les points focaux pourtant je suis à quelques mètres du point focal de ma localité. Sur ce, je ne suis pas la seule ; d'autres femmes se sont plaintes''⁴⁴. Cela sous-entend qu'elles avaient été discriminées non pas par ONU-femmes, mais par les points focaux de la mairie à qui l'exécution des activités du projet avait été confiée. C'est ainsi qu'on peut dire que, l'action d'ONU-femmes en faveur des femmes n'impacte pas une grande partie de la population. Cela conduit à remettre en question la qualité de la coopération qu'elle entretient avec la société civile qui pourtant maîtrise mieux les problèmes que les populations rencontrent et leurs besoins.

Il est important de noter que quelques dysfonctionnements ont négativement marqué l'action d'ONU-femmes dans la région du Centre. Ces dysfonctionnements se caractérisent par le démarrage tardif des activités et le déséquilibre entre les domaines d'intervention. Les faiblesses de l'organisation liées à la temporisation des appuis ont causé un dysfonctionnement dans le déroulement des activités. Cela a empêché les femmes bénéficiaires de profiter de certaines expériences. C'est le cas des activités d'autonomisation qui avaient été lancées en 2017 grâce à des signatures des lettres d'accord avec les mairies et les séances de sensibilisation avaient été faites. Mais ce n'est qu'en 2018 que les activités ont été réellement mises en œuvre.

L'action d'ONU-femmes dans la région du centre pour le développement s'accroche à quelques activités de sensibilisation et de formation tenues dans peu de localités. Tout de même, les ateliers de formation et de sensibilisation des institutions, ONG, pairs éducateurs contribuant à la promotion sociale de la femme à l'instar de AFAIRD, des responsables des CPFF etc... sont le fait de quelques actions isolées. Certaines de ces activités ne sont pas directement menées par l'organisation auprès des populations. Les actions de lutte contre les VBG et la féminisation du VIH/sida par exemple sont principalement exercées auprès des ONG ou des pairs éducateurs. Par contre, les populations ne bénéficient pas directement et véritablement de ces sensibilisations d'autant plus qu'ONU-femmes et ces relais communautaires organisent des sessions de sensibilisation de lutte contre les VBG, féminisation du VIH/sida essentiellement

⁴⁴ Melono Elisabeth, 32 ans, couturière, Batchenga, 18 juin 2021. Elle se plaint de la discrimination dans la sélection des bénéficiaires.

lors des journées commémoratives ou à des circonstances occasionnelles⁴⁵. Ainsi, certaines actions d'ONU-femmes sont irrégulières dans la région du centre. En observant mieux, la méthode de déploiement d'ONU-femmes et ses actions en faveur de la promotion des femmes se greffent sur des événements nationaux et internationaux comme on a pu le remarquer avec les formations et sensibilisations pour le leadership féminin et la participation politique qui ont été organisées uniquement pendant la période des élections au Cameroun. De ce fait, l'épisodique, la discontinuité, la temporisation sont des caractéristiques des appuis d'ONU-femmes en matière de promotion de la femme. Or, la ponctualité, la régularité, sont des éléments cruciaux dans la formation, l'information et plus encore dans le changement de mentalités. Autrement dit, la continuité, la répétition sont des attributs à adopter parce qu'elles servent à s'attacher et à reconnaître indéniablement l'utilité, la crédibilité et la grandeur à accorder à la communication pour parvenir au changement.

Le caractère résiduel de la collaboration⁴⁶ entre ONU-femmes et les acteurs de la société civile est un symbole de défaillance de l'action de l'organisation internationale chargée de l'égalité de sexes et de l'autonomisation de la femme. Pourtant, une réelle collaboration peut aboutir à des résultats convaincants. La société civile est un vecteur très important, facilitant la mise en application concrète des activités de développement. Le fait qu'elle soit à proximité des populations peut faciliter d'atteindre les résultats escomptés. Or, au Cameroun ONU-femmes établit la collaboration avec très peu d'acteurs de la société civile, et quand bien même il y a un éventuel partenariat avec une ONG ou une association, cette dernière est réduite à un simple prestataire de services. Ainsi, cela montre les erreurs que commet ONU-femmes. De telles erreurs malheureusement portent préjudice à l'atteinte de ses objectifs et surtout au développement des femmes.

La disproportion des domaines d'activités cause également problème dans le travail d'ONU-femme. En fait, les activités d'autonomisation économiques⁴⁷ sont un peu plus présentes par rapport à celles d'autonomisation sociale. La région du Centre est l'une des régions du Cameroun qui connaît encore la sécurité c'est la raison pour laquelle de nombreuses populations, déplacées, réfugiés et autochtones y résident. Une telle affluence conduit aussi à la formation de plusieurs ménages et par conséquent il y a l'existence de nombreuses violences.

⁴⁵ Ce sont des moments où il y a un projet en cours d'exercice et donc ONU-femmes a nécessairement besoin de la collaboration des ONG afin de se déployer.

⁴⁶ONU-femmes, *Evaluation du portefeuille...*, p.23.

⁴⁷Ibid., p.37.

Cependant, dans la région du centre, ONU-femmes s'est plus investie dans l'appui aux formations en agriculture, élevage, création d'entreprises et acquisition des propriétés foncières. Contrairement aux actions économiques, les efforts de l'agence dans la lutte contre les VBG, la gestion de l'hygiène menstruelle et la féminisation du VIH/sida sont encore plus négligeables. En d'autres termes, les VBG et la santé reproductive n'ont pas été autant considérées comme secteur économique, alors que plusieurs femmes de la région du centre sont victimes de VBG et n'ont pas de connaissances en santé sexuelle. Ainsi, le bilan est en général mitigé.

III. ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR UNE INTERVENTION EFFICACE

Il s'agit pour ONU-femmes de prôner l'égalité de chances entre les deux genres dans le but de rendre la femme plus autonome et plus épanouie. Pourtant, les jeux d'intérêts égoïstes des divers intervenants influencent les stratégies d'interventions de l'organisation car ils privilégient le profit. A la suite de ces stratégies quelque peu défailtantes, ONU-femmes obtient des résultats mitigés. C'est pourquoi, l'envisagement d'autres pistes pouvant compléter ou améliorer les précédents est possible, ceci dans le but de parvenir à un éventuel développement sur la question du genre au sein de la population de la région du Centre.

1. Les enjeux géopolitiques, stratégiques et socio-économiques

L'enjeu dans sa définition simple désigne ce qui est misé. De manière approfondie on comprend par enjeu quelque chose qui peut être gagnée ou perdue au terme d'une démarche. Cette chose que l'on mise peut être de l'argent, le matériel, une conquête, de l'autorité, du pouvoir. Dans cette situation, il existe évidemment des acteurs qui sont l'Etat et ONU-femmes, dans le cas de cette étude.

a- Les enjeux géopolitique et stratégiques

La politique interne et externe des nations est dirigée par l'Etat lui-même. Tout de même, pour les questions de développement, les Etats s'allient avec les organisations internationales pour arriver à garantir des conditions de vie meilleures aux populations. Ainsi, l'Etat met en œuvre toutes politiques et se doit d'y veiller. Pour ce qui est de l'appui qu'ONU-femmes apporte au Cameroun, l'Etat s'arrange à mettre des moyens favorables pour que l'organisation puisse soutenir les femmes. Par conséquent, ONU-femmes se doit de respecter ses engagements en soutenant les droits des femmes et en développant des activités en faveur de leur promotion. Les conventions sur le respect des droits de l'homme et la lutte contre les discriminations faites aux femmes que le Cameroun a signées en tant que membre des Nations Unies doivent être sérieusement considérées dans l'agenda du Cameroun. C'est la raison pour

laquelle, le gouvernement camerounais coopère avec des organisations en général, plus précisément avec ONU-femmes. A partir de là, il existe une obligation pour l'organisme d'intervenir au Cameroun, d'honorer à ses vœux et de consolider son partenariat avec le Cameroun.

L'enjeu géostratégique d'ONU-femmes au Cameroun serait pour les grandes puissances partenaires et contributeurs à ONU-femmes de maintenir une certaine hégémonie au Cameroun. Au sein de la communauté internationale, il ne règne qu'un jeu d'intérêts où les Etats les plus puissants imposent des lignes de conduite aux Etats faibles. Les puissances passent par les organisations, les institutions qu'elles créent pour espionner secrètement les Etats. De ce fait, les grandes puissances à travers ONU-femmes évaluent en quelque sorte le potentiel du Cameroun. Ainsi, grâce aux informations qu'elles ont pu soutirer, celles-ci les utilisent contre la nation dans le but de la déstabiliser.

Le Cameroun en tant que pays en voie de développement n'a malheureusement aucune influence au niveau international. Il dépend toujours de la fameuse aide internationale. Alors il est d'autant plus important de se questionner et de bien réfléchir par rapport aux différents dons que mobilisent les contributeurs. Au regard de toutes les techniques de ruine que les Etats développés utilisent contre les Etats faibles, la question de la vulnérabilité de la femme est devenue dans une certaine mesure un appât pour enfoncer encore plus les pays pauvres, dont le Cameroun. Dans ce cas, ONU-femmes est considérée comme instrument d'influence des grandes puissances. Il est certes vrai qu'on ne peut pas totalement amputer l'utilité d'ONU-femmes car il y a une nette amélioration de la situation de la femme au Cameroun en général et dans la région du Centre en particulier. Malgré cela, des insuffisances demeurent encore et pour cela, beaucoup reste à faire pour garantir une réelle considération des droits des femmes.

b- Les enjeux socio-économiques

L'installation d'ONU-femmes au Cameroun consiste à appuyer l'Etat à venir en d'aide aux populations Camerounaises. Donc l'Etat du Cameroun et ONU-femmes sont les principaux acteurs de développement et Comme les populations sont les cibles, celles-ci s'intègrent aussi sur la scène des acteurs au développement. Pourtant les comportements archaïques subsistent encore au Cameroun, de même que des sujets importants demeurent tabous au sein de la société. Les femmes sont toujours l'objet de marginalisation et l'étiquette de pauvreté demeure collée sur elles. C'est pourquoi il est important pour l'organisation de revoir sa politique de promotion de la femme au Cameroun. Ainsi, reconsidérer sa lutte pour la promotion socio-économique

signifie de mieux déterminer sa politique sociale dans cette région. Dans les zones rurales, la pauvreté, les maladies, le manque d'eau potable, la malnutrition, l'insuffisance de formations hospitalières, la mortalité infantile, l'analphabétisme, l'insuffisance de logements décents sont des maux qui affectent l'épanouissement de la femme.

Les femmes font face au manque des éléments de base dans l'épanouissement de l'être humain. Certaines localités reculées de la région du Centre manquent de centre de santé bien équipé et de route ce qui amène les femmes à parcourir des kilomètres à pied pour se faire soigner. Certaines femmes ne parviennent pas à suivre leurs grossesses chez un médecin à cause de la distance⁴⁸ et du manque de moyens financiers. Par conséquent, la mortalité infantile demeure élevée. La rareté de l'eau potable est un autre problème poignant qui menace les populations des zones rurales ce qui prédispose les femmes et les enfants aux maladies hydriques. C'est pour affirmer cette idée que Claudine Brelet affirme : "A l'origine de la vie sur notre planète, l'eau est partout symbole de fécondité et de fertilité"⁴⁹. Cela prouve que l'eau est nécessaire pour la procréation et surtout en Afrique, ce sont les femmes et les enfants qui sont toujours chargés de fournir l'eau dans les ménages. Par contre, s'il y a une amélioration de tous les manquements précédemment énumérés, la souffrance des femmes va s'estomper et elles s'investiront de mieux en mieux dans des travaux de développement social.

Aussi par la solidarité internationale, ONU-femmes intervient au Cameroun pour mettre fin aux abus qui sévissent au sein de la population camerounaise en s'attaquant à la culture. D'une certaine manière, les actions de cette organisation portent atteinte à la culture car ses initiatives "ne tiennent pas compte de la tradition"⁵⁰. Autrement dit, les organismes internationaux ne se réfèrent pas aux coutumes pour élaborer leurs programmes, au contraire ils les diabolisent et font d'elles l'une des causes du sous-développement de l'Afrique. Par leurs discours, ils détruisent les valeurs⁵¹ ancestrales et locales qui pourtant sont considérées comme des valeurs humaines chez l'africain. Dans leur démarche, ils s'appuient sur la théorie de l'aide au développement et font croire à l'Africain qu'il est incapable de se développer par ses propres moyens. De ce fait, l'africain a toujours besoin de se faire aider par ces grandes institutions onusiennes. Dans la même logique Goffaux met en évidence ce phénomène en disant : "La mise en place des structures nouvelles inadaptées aux situations de ces peuples se révèle

⁴⁸ Ngonon Onana épouse Ndjina, 55 ans, Cultivatrice, Ntui, 24 juin 2021.

⁴⁹ C. Brelet, *Les femmes, l'éducation et l'eau en Afrique*, Paris, UNESCO, 2000, p.5.

⁵⁰ Ngonon Onana épouse Ndjina, 55 ans, Cultivatrice, Ntui, 24 juin 2021.

⁵¹ *Idem*.

dangereuse. Il se crée fréquemment une espèce de vide culturel entre certaines mœurs et coutumes abandonnées et les façons nouvelles presque impossibles à assimiler.”⁵² Ce rejet des us et coutumes bannit l’identité des populations locales or ces us et coutumes peuvent servir de leviers dynamiques au développement local. Les réalités sociologiques doivent donc être prises en compte dans les méthodes d’aide au développement.

Les interventions d’ONU-femmes au Cameroun consistent aussi à relever l’économie camerounaise car celle-ci est marquée essentiellement par le secteur informel, ce qui explique sa fragilité. Dans la région du Centre, les femmes pratiquent principalement l’agriculture de subsistance et le commerce. Ces métiers pénibles et moins rentables qu’elles exercent les prédisposent à la pauvreté. Alors, une politique qui promeut de bonnes conditions de vie est primordiale pour la femme afin qu’elle contribue davantage au développement. Les femmes ont donc droit à des politiques économiques qui permettent l’amélioration de leurs conditions de vie, l’amélioration des opportunités pouvant favoriser l’épanouissement des femmes et leur intégration comme actrices du développement durable. Pour cela, les moyens financiers et la volonté politique des Etats et leurs partenaires se mêlent. Il n’est pas convenable que l’Etat et ses partenaires adoptent des initiatives d’aide qui se s’effectuent dans une ambiance d’incapacité où règnent malheureusement la mauvaise gouvernance, la corruption, les détournements et la gabegie financière car cela ne jouent pas en faveur des femmes.

2. Développer les bureaux et communications locaux, une réelle collaboration avec l’Etat et une implication considérable de la société civile

Un meilleur déploiement d’ONU-femmes sur le terrain dépend de la présence régulière de son personnel au niveau local, de sa collaboration avec le gouvernement et de la considération qu’elle accorde à la société civile.

a- Développer les bureaux et communications locaux

La création de plus de bureaux locaux est nécessaire pour ONU-femmes. La présence de ces bureaux permettra à l’entité d’être plus proche des populations cibles et de mieux les suivre. Cela nécessite alors des efforts dans la mobilisation des ressources afin de pouvoir recruter suffisamment du personnel⁵³ y compris des volontaires. La présence d’un nombre suffisant de personnel permettra d’abolir le cumul de fonctions au niveau du bureau pays et cela servirait de même à voir la présence d’ONU-femmes sur le terrain et sa proximité avec les

⁵² J. Goffaux, *Problèmes de développement, voies de lucidité*, Paris, 1986, p. 39.

⁵³ ONU-femmes, Cameroun : *évaluation du...*, p.39.

populations. La mise en place d'un nombre important de bureaux locaux permettrait d'abord à l'organisme de bien mener une étude de base sur les besoins des femmes. Une telle expertise locale est une base d'appui pour élaborer ses projets. Le fait qu'ONU-femmes n'a pas délégué assez⁵⁴ de personnel au niveau communautaire peut aussi être l'une des difficultés qui nuisent à la réalisation d'un bon travail. On a pu constater que les quelques bureaux locaux que l'entité onusienne chargée de l'égalité de sexe et de l'autonomisation de la femme avait installé jusqu'en 2020, existaient de façon hasardeuse car ils étaient installés à l'occasion de tel ou tel programme. De plus, l'insuffisance des bureaux locaux contribue à penser à l'inexistence d'une telle agence onusienne. De surcroît, cela laisse les populations rurales patriarcales, dans l'ignorance d'une lutte pour l'autonomisation socio-économique de la femme. La présence des bureaux locaux inclut également "la valorisation du volontariat"⁵⁵ car les bureaux locaux doivent travailler avec les volontaires communautaires. Grâce à ces volontaires, le rapprochement, la vulgarisation des principes prônés par l'organisation, le suivi réel et la prise en compte des populations locales sont possibles. Alors, le rapprochement d'ONU-femmes aux communautés via les bureaux locaux permettrait à celle-ci de fournir de très bons résultats.

Comme les populations camerounaises sont dominées par le poids de la tradition qui limite la jeune fille et la femme en général au foyer, ONU-femmes doit adopter un moyen de communication communautaire pour mieux mener ses campagnes de sensibilisation. En fait, la méthode de communication communautaire est un moyen qui permet d'interpeller les uns et les uns sur un fait. Et cette démarche peut se voir prometteuse car plusieurs personnes seront intéressées d'y participer. Il est vrai qu'ONU-femmes avait mis sur pied une plate-forme d'échange appelée Café-genre⁵⁶ mais celle-ci implique principalement les élites. Alors, il serait important que toutes les couches sociales interviennent dans ce genre d'action. Cela doit être pris au niveau des jeunes comme un certain loisir afin qu'ils soient mieux convaincus et s'imprègnent de l'importance des droits des femmes. A cet effet, les campagnes communautaires d'information sont un bon moyen de vulgarisation, de sensibilisation, de formation ou d'éducation sur les droits des femmes.

⁵⁴ ONU-femmes avait créé un seul bureau local dans la région du centre à Ntui en 2017 dans le cadre du projet genre et route et au bout de deux ans d'existence, il n'existe plus.

⁵⁵ Ongono Patrice Hilarion, 50 ans, Ancien point focal d'ONU-femmes, Ntui, 22 juin 2021.

⁵⁶ C'est un magazine d'intervention permettant de promouvoir la cause féminine. Mis sur pieds depuis 2014.

b- Une réelle collaboration avec l'Etat et une implication considérable de la société civile

La question de genre est une problématique qui intéresse énormément la communauté internationale. Tous les acteurs intéressés par la promotion socio-économique adoptent des stratégies bien différentes pour mener la lutte mais tous aboutissent au même but. L'Etat et les organismes établissent une synergie qui est floue à y voir de plus près. Ce manque de transparence dans la collaboration ne permet pas de déterminer réellement ce que chacun apporte à l'autre pour parvenir à l'objectif final. Ces partenaires se consultent très peu quand il s'agit de mettre sur pied des initiatives. Ils agissent en rang dispersé. C'est à cet effet que, cette circulaire sur le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement constate : "Le manque de coordination entre les intervenants, entraînant un chevauchement des activités et une dispersion des efforts."⁵⁷ Cela montre que, les Etats et leurs collaborateurs interviennent sans une véritable coordination et harmonisation dans leurs actions. Les séances d'adoption des projets et même les notes stratégiques d'ONU-femmes ne sont pas souvent accessibles à ses partenaires. Or, la participation des autres intervenants est intéressante dans ce sens où les observations et suggestions que vont engager les présents vont enrichir le travail. Il importe donc pour ONU-femmes et le gouvernement camerounais de mener une collaboration participative, de dégager une complémentarité ou une synergie réelle dans leurs travaux respectifs.

Quelques efforts sont déjà fournis dans ce sens car ONU-femmes a déjà établi des partenariats techniques avec certaines directions nationales de projets comme la direction du PD-CVA, PIDMA, PADFA sous la tutelle du MINADER. Ainsi ces partenariats ont permis à l'agence onusienne d'apporter un appui technique dans le cadre de ces projets. Dans le même sillage, le gouvernement a fait des efforts d'asseoir une intervention mutuelle entre lui et l'entité onusienne en mettant en place un environnement favorable pour le "projet statistique genre."⁵⁸ A cette occasion, un Comité interministériel de Statistiques du Genre au Cameroun (CISGC) présidé par le Directeur Général de l'Institut National des Statistiques et le Secrétaire Général du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille a été mis en place. Depuis 2020, ce comité implique les hauts cadres des départements ministériels. Mais cette collaboration n'est pas toujours pleinement partagée car chacune des institutions préserve ses intérêts internes au

⁵⁷ Ministère de la promotion de la femme, *stratégies nationales pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement*, Burkina Faso, 1991, p.10.

⁵⁸ C'est une initiative d'ONU-femmes planifiée dans le cadre du projet women count dès 2019 et qui consiste à reproduire toutes les occupations des Camerounais sous forme de données ventilées par sexe.

détriment de l'autre. C'est pourquoi, pour un véritable avancement dans la question du genre au Cameroun, il faut une synergie accentuée dans le travail.

Le partenariat doit pouvoir être stratégique et opérationnel, exigeant des mécanismes de concertation et de dialogue permanents, l'implication de l'un et de l'autre dans l'adoption des différents plans, notes stratégiques, activités et programmes. Entre le gouvernement et ONU-femmes, il est indispensable de développer un partenariat dynamique pour la mobilisation des ressources, puisque l'agence internationale chargée de l'égalité de sexes fonctionne uniquement avec les dons des contributeurs. Le gouvernement doit véritablement s'activer pour mobiliser ensemble des fonds d'aide à l'émancipation des femmes.

Par ailleurs, la reconsidération de son approche de partenariat avec la société civile est primordiale. ONU-femmes doit réexaminer sa collaboration avec la société civile de manière à la rendre dynamique. L'erreur des organisations internationales est qu'elles ont souvent tendance à écarter l'apport des valeurs locales dans le processus de lutte contre la pauvreté. Raison pour laquelle, elles connaissent toujours des échecs. Bien que les populations camerounaises soient pauvres, elles ont tout de même des valeurs socioculturelles qui doivent être prises en compte. Ce sont les acteurs de la société civile qui sont plus proches de ces populations à ce titre, ONU-femmes doit pouvoir redynamiser sa coopération avec les organisations de la société civile en établissant une grande complicité durable et en leur transférant les compétences. Elle doit impliquer ces partenaires sociaux dans la planification des activités et non les réduire en simple exécutants de tâches. Cette collaboration doit pouvoir être fréquemment réactivée à travers des séances de concertations, mobilisation et de formation. Donc un partenariat participatif, dynamique et durable avec la société civile est un moyen à prendre en compte par ONU-femmes car elle intègre la population locale à participer aux actions qui peuvent l'aider à résoudre elle-même ses problèmes liés à la pauvreté. C'est dans cet ordre d'idées que Jean Emmanuel Pondi souligne :

Il convient de refocaliser la moralité de nos sociétés sur la base de nos conceptions éthiques particulières dont il faudra néanmoins réadapter certains aspects par rapport à nos objectifs et notre insertion dans le monde d'aujourd'hui. Tant il est vrai que le développement est d'abord une culture avant d'être une structure et un état d'esprit fait de surpassement de soi et de quête de perfection⁵⁹.

En toute logique, pour arriver à une réelle promotion socio-économique de la femme, il sera inévitable de considérer les capacités de la société civile. La nécessité pour les organismes à adopter la démarche qui consiste à tenir compte des besoins des cibles et à orienter

⁵⁹ J. E. Pondi, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afrédit, 2011, p. 479

leurs initiatives de développement dans ce sens, ce qui est un réel avantage pour les populations et la nation. Ainsi cette stratégie va redonner l'espoir d'un réel développement du Cameroun, un rêve que la société camerounaise souhaite tant devenir réalité.

3. Bonne formation des acteurs locaux, expansion et réitération des activités de promotion de la femme dans toutes les localités

La gestion des projets n'est pas toujours une affaire facile car tout le monde peut connaître l'échec. C'est pourquoi, à côté de l'investissement, l'engouement, la bonne volonté et tous les efforts que fournissent les initiateurs des projets, les acteurs locaux présents dans la réalisation de ces projets doivent aussi être performants. La surface d'intervention et la réitération sont aussi des attributs dont l'entité doit prendre en compte.

a- Bonne formation des acteurs locaux

La formation des élus locaux et d'agents communautaires est nécessaire afin de bien gérer les ressources des collectivités territoriales. Plusieurs élus locaux à qui la gestion des projets est confiée n'ont pas de bonnes capacités ou compétences⁶⁰ à solutionner les problèmes des populations. Les explications portant sur les rubriques du projet sont considérées comme des formations. Mais ces semi-formations sont très brèves et rapides. Les acteurs locaux doivent être formés de manière à pouvoir répondre en continu aux besoins des femmes. Ceux-ci doivent être "capables de savoir d'abord identifier les problèmes dont souffrent les riverains dans leur environnement et adapter les interventions en fonction des réalités du terrain"⁶¹. Ainsi, ONU-femmes doit amener ses partenaires locaux à maîtriser les manquements de leurs populations villageoises. Elle doit inclure ses collaborateurs dans l'élaboration du projet. Afin qu'il y ait une concordance entre le projet et les difficultés des femmes et qu'on arrive à une solution concrète. Une sensibilisation à la gestion raisonnée des fonds alloués aux activités est importante. Car les élus et les agents communautaires doivent développer en eux la recherche du profit commun. Les élus et les agents communautaires choisis pour piloter ont souvent une fâcheuse mentalité qui est de chercher à se faire de l'argent derrière l'initiative en détournant les fonds, c'est pourquoi il est juste de les éduquer sur l'importance du projet et leur donner des astuces qui peuvent aider au développement de toute la communauté. L'entité doit inculquer

⁶⁰ Ondobo Laurentine, 47 ans, Présidente du réseau des femmes de Batchenga/PCA AFAMBA coop-CA maïs, Batchenga, 15 juin 2021.

⁶¹ Atelentche Sara Hélène épse Baneni, 42 ans, Cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat, Mairie de Ntui, 22 juin 2021.

les valeurs de persuasion, d'efficacité, vivacité à ses partenaires locaux dans l'intérêt de développer leurs capacités à mobiliser facilement une grande majorité de la population autour des activités liées au développement de leur environnement.

Une autre suggestion importante doit aussi être prise en compte : c'est la notion de la répartition équitable des biens communs. Dans les communes de la région du Centre, les dons font souvent l'objet de discrimination. En effet, quand un don est offert dans une collectivité décentralisée, certains villages où il y a plus d'élites s'approprient les dons au détriment des autres villages causant ainsi un déséquilibre. L'organisation doit donc amener les élus locaux à mettre fin au communautarisme et à prôner plutôt l'égalité communautaire afin que tous les habitants, sans exception, bénéficient des biens.

b- Expansion et réitération des activités de promotion de la femme dans toutes les localités de la région du Centre

Le mot expansion dans sa définition simple désigne "le mouvement par lequel les pensées, les influences s'étendent, se propagent."⁶² De là on voit que la surface sur laquelle ce mouvement doit s'étendre intervient. Quant à la réitération, c'est l'action de réitérer ou de faire à plusieurs reprises une action. Ces deux mots interpellent l'attention d'ONU-femmes dans ses œuvres. Dans la région du Centre, les initiatives sur la promotion socio-économique menée par l'organisation ONU-femmes ne font pas grand écho au sein des populations, cela se justifie par le fait que depuis dix ans d'existence au Cameroun, ONU-femmes ne s'est pas déployée dans une grande partie de cette région. C'est dans ce sens qu'un cadre à ONU-femmes a déclaré : "Le plan d'action d'ONU-femmes est largement réduit dans la région du Centre par rapport aux régions du Nord, Extrême-nord et Est. Nous intervenons le plus dans les zones frappées par l'insécurité humanitaire afin de venir en aide aux victimes de guerre. Et les régions où la tradition est encore rigoureuse à l'égard des femmes."⁶³ De ce fait, elle est restée recroquevillée dans quelques départements de la région du Centre (Mfoundi, la Lékié, et le Mbam-et Kim).

Cette méthode de restreindre son espace d'intervention empêche d'obtenir des résultats excellents. Vu que l'organisme international de l'égalité de genre n'étend pas concrètement son accompagnement dans toutes les localités de cette région, cela contribue à la dissimulation des

⁶²Dictionnaire français Larousse, "Expansion", www.larousse.fr/html, consulté le 29 novembre 2021.

⁶³ Mbog Bissoua François Oliver, 30 ans, Assistant aux opérations à ONU-femmes, Bastos bureau-pays ONU-femmes, 20 mars 2021,

informations vis-à-vis des femmes qui demeurent ignorantes de leurs droits et des opportunités qui leur sont offertes. Toute la région regroupe des femmes qui regorgent de grands potentiels et ont besoin d'être soutenues pour mettre leur savoir et leurs avoirs à leur profit. Bien que les populations de la région du Centre connaissent une nette évolution, des mentalités rétrogrades, les préjugés et les stéréotypes sur les femmes existent toujours chez les habitants des différentes zones rurales. Elle fait partie des principales régions où les comportements des filles sont toujours remis en cause. En autres termes, cette région figure parmi les régions qui ont plus de grossesses précoces, non désirées c'est ainsi que les jeunes mères généralement abandonnent les activités scolaires. Les capacités économiques que possèdent toutes femmes des divers coins de la région du Centre doivent pouvoir être mises en valeur afin que l'ensemble de ces femmes participent massivement à une importante productivité économique intéressante pour la croissance économique. En effet, une poignée d'individus qui a reçu un appui ne peut pas pouvoir pérenniser ces formations car il y a d'abord un problème de distance qui intervient entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires. ONU-femmes doit pouvoir étendre ses activités dans les domaines économique et social et instaurer une stratégie concurrentielle au sein des mouvements des femmes afin qu'à leur tour, elles montrent leur acceptation de soutenir le combat qui leur ait dédié.

D'un autre côté, les remarques ont permis de suggérer à l'entité de réitérer ses actions d'aide aux populations. En partant du postulat selon lequel la répétition est la mère des sciences, il est justifié de noter que répéter les activités va aider les cibles à retenir et à mieux maîtriser ce qui leur a été appris dans la lutte pour la promotion socio-économique de la femme. Quand les sensibilisations et les formations ne se font qu'une seule fois, les bénéficiaires s'y intéressent dans une courte durée et cela tombe dans les oubliettes car elles ont reçu d'autres éducations qui sont ancrées dans leurs habitudes. C'est dans ce même ordre d'idée qu'une participante a déclaré :

Nous souhaitons avoir régulièrement ce genre de projet afin de mieux nous imprégner de tous les apprentissages qui avaient été dispensés. Le fait de relancer des activités de formation et de sensibilisation des femmes nous donne plusieurs opportunités : cela permet d'ailleurs aux premières bénéficiaires comme les femmes des réseaux, de perfectionner leurs connaissances sur les techniques qui leur avaient d'abord été apprises la première fois. Aussi, les autres femmes qui n'avaient pas participé auront la chance de bénéficier du projet à leur tour. Et grâce à cela, aucune femme ne se sentira délaissée.⁶⁴

⁶⁴ Atelentche Sara Hélène, 42 ans, Cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat, Ntui, 22 juin 2021.

Il devient donc évident que, les cibles sont flattées par les projets d'ONU-femmes. C'est pourquoi un ultime lancement des activités de formation en agriculture, entrepreneuriat, santé sexuelle et en lutte contre les VBG et VIH/sida aura une grande portée. Dans ce cas, les populations vont s'habituer aux nouvelles exigences et vont adopter les mentalités plus salutaires à l'épanouissement et au respect de la femme.

Enfin, ce chapitre recense, les difficultés multiformes que rencontre ONU-femmes lors de son déploiement. Elles sont d'ordre culturel, administratif, humain, financier et logistique. Une évaluation critique de son action a été faite et cela a montré que l'entité présente une réelle volonté d'aider les femmes à s'améliorer et à s'épanouir ; elle affiche néanmoins certaines lacunes liées au suivi, la durabilité des projets, la quantité, la qualité des activités. Ce sont ces faiblesses qui mettent à mal les résultats de ses actions. Enfin, une lecture approfondie des perspectives a permis de voir que les enjeux géopolitiques, stratégiques et socio-économiques justifient la présence d'ONU-femmes dans la région du Centre-Cameroun. Les suggestions émises ont tenu à amener l'entité internationale en charge de l'égalité de sexes et de la promotion de la femme à développer une collaboration participative et complémentaire avec l'Etat et les communautés de la société civiles pour une réussite du combat mené.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de l'analyse des aspects essentiels de l'implication d'ONU-femmes dans la promotion socio-économique de la femme de la région du Centre, on peut retenir que cette institution onusienne pour diverses raisons a été au cours de la dernière décennie un acteur considérable de l'insertion politique, économique et sociale de la femme camerounaise. Après sa création à la fin de la décennie 1990, ONU-femmes s'est résolument engagée contre les différends qui ont favorisé sa naissance. Au départ, elle s'est investie dans les luttes contre les discriminations liées au genre en mettant l'accent sur l'écart qui existe entre l'implication des femmes et des hommes en politique dans la région du Centre. Elle a également portée une attention particulière aux réalités socio-économiques et culturelles qui faisaient de la femme un être de second plan dans la région du Centre. Ainsi, l'influence de l'activisme féminin dans toute la planète a motivé cette entité onusienne à orienter ses activités vers l'ensemble de cette couche vulnérable, mais surtout vers celle qui est installée dans la région du Centre. Ces facteurs liés essentiellement à la femme ont permis à cette institution qui dès 1946 portait le nom de CCF (Commission de la condition de la femme des Nation Unies) et qui est devenue ONU-femmes en 2010 après plusieurs mutations, de mieux organiser ces interventions dans le monde en général, et au Cameroun en particulier.

C'est au début des années 1990 que l'ONU met l'accent sur la gestion de la femme au Cameroun. Cet intérêt de l'ONU pour l'Etat du Cameroun est une incidence entreprise depuis la création de l'UNIFEM dans les années 1979. Mais, c'est en 2010 qu'ONU-femmes en tant qu'institution onusienne devient partenaire direct du gouvernement camerounais et s'installe au Cameroun en 2011 pour entreprendre ses activités. Cet organe dont le siège se trouve à Yaoundé a développé de nombreuses activités dans le cadre de l'autonomisation économique des femmes de la région du Centre et dans le cadre de la promotion sociale et politique de ces dernières. Parlant justement de l'autonomisation socio-économique, le secteur agropastoral a été la priorité d'ONU-femmes au regard de l'implication de celle-ci dans ce domaine dans la région du centre. C'est ainsi que les projets de développement des chaînes de valeurs agricoles, d'investissement et de développement des marchés agricoles, la question de l'accès au foncier en faveur des femmes et surtout le désenclavement économique de la région du Centre ont été

les piliers de l'intervention de cette organisation. C'est dans cette optique qu'ONU-femmes a également soutenu de nombreuses autres activités en faveur des femmes telles que l'entrepreneuriat féminin. Cette agence onusienne a également soutenu des salons de commercialisation des projets des femmes et a apporté des appuis financiers aux femmes rurales. Au niveau de la contribution à la promotion sociale de la femme dans la région du centre, cette institution s'est érigée en levier de lutte contre les violences faites aux femmes, de la lutte contre les pandémies auxquelles sont exposées les femmes telles que le VIH. Enfin, elle a impulsé un fort engagement de la femme dans les affaires politiques, citoyennes, et dans la gouvernance locale.

C'est au regard de tous ces investissements et de tous ces implications azimuts, qu'on a pu établir au cours de cette recherche, qu'ONU-femmes est un acteur majeur de l'émancipation socio-économique et politique de la femme qu'elle soit rurale ou urbaine dans ladite région. Ceci nous a conduit à parvenir aux résultats selon lesquels l'engagement d'ONU-femmes en faveur des femmes du Centre est à la fois un facteur de motivation pour les femmes de cette région et un pilier essentiel dans le soutien de toute activité liée au genre et à l'autonomisation des femmes. Toutefois, il est utile de mentionner que, les activités de cette organisation que nous étudions ne se limitent pas à la fille et à la femme, elle est élargie aux hommes et à toute activité qui peut avoir une incidence sur la promotion de la femme au Cameroun.

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de Recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIALS SCCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

ATTESTATION DE RECHERCHE.

Je soussigné, **Pr. BOKAGNE BETOBO Edouard**, Chef de Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I (FALSH), certifie que l'étudiante **NGOUMOU LEMA Bénédicte Larissa**, matricule **14G395** est inscrite en Master II au Département d'Histoire et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème : **“ONU-FEMMES, PROMOTION SOCIALE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE LA REGION DU CENTRE CAMEROUN 2010 - 2020”**

Cette étude est encadrée par le **Pr KENNE FAUSTIN**, Maître de Conférences à l'Université de Yaoundé I.

Nous la recommandons aux responsables des Administrations, Centres de documentation, archives et toutes institutions de recherches nationales ou internationales et tout autre support de diffusion de l'information relative à son thème de recherche en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le..... **25 JAN 2021**

Le Chef de Département

[Signature]
Pr. Bokagne Edouard
Maître de Conférences

Annexe 2 : Autorisation du Sous-préfet de Ntui

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie ----- REGION DU CENTRE ----- DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM ----- ARRONDISSEMENT DE NTUI ----- SOUS-PREFECTURE DE NTUI ----- SECRETARIAT PARTICULIER	REPUBLIC OF CAMROON Peace-Work-Fatherland ----- CENTRE REGION ----- MBAM AND KIM DIVISION ----- NTUI SUBDIVISION ----- DIVISIONAL OFFICE NTUI ----- PRIVATE SECRETARIAT
--	--

N° 29 /A/J11.01/SP

AUTORISATION

Le Sous-Préfet de L'Arrondissement de Ntui Soussigné, autorise Madame **NGOUMOU LEMA Bénédicte Larissa** étudiante en master au département d'histoire de l'université de Yaoundé I, matricule 14G395 de mener des entretiens au sein des institutions de la circonscription administrative de l'arrondissement de Ntui dans le cadre des recherches pour la rédaction de son Mémoire de Master en histoire.

En foi de quoi la présente autorisation est établie et délivrée pour servir et valoir ce que de droit. /.

Fait à _____, le **09 JUIN 2021**



Le Sous-Préfet

[Signature]

YACOUBA

Administrateur Principal du Travail
et de la Prévoyance Sociale

Annexe 3 : Autorisation du MINPROFF

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE LA PROMOTION
DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL
DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

SERVICE DE LA FORMATION, DES STAGES
ET DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS

N° 200 /L/MINPROFF/SG/DAG/SDPSP/SFSGPE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF WOMEN'S EMPOWERMENT
AND THE FAMILY

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF PERSONNEL,
SALARIES AND PENSIONS

SERVICE FOR TRAINING, INTERSHIPS AND FORWARD
MANAGEMENT OF PERSONNEL

Yaoundé, le **12 NOV 2020**

LE MINISTRE
THE MINISTER

A/TO

Madame NGOUMOU LEMA Bénédicte
Laura

Tel: 693 60 39 59

Email : lemalarissa926@gmail.com

-YAOUNDE-

Objet : demande d'autorisation de mener les entretiens et d'accès à l'exploitation des archives

Réf : v/L du 02 novembre 2020

Madame,

Faisant suite à votre lettre citée en référence,

J'ai l'honneur de marquer mon accord pour la consultation des archives du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille.

Vous voudriez bien prendre attache avec le Service de la Documentation et des Archives, pour les modalités pratiques y afférentes.

Veuillez croire, **Madame**, à l'assurance de ma considération distinguée.

Copie :

- SDA

Le Ministre de la Promotion
de la Femme et de la Famille

Le Ministre
The Minister

Mme ABENA ONDOA
née OBAMA Marie Thérèse

Direction des Affaires Générales (SDPSP) Tél : 222 22 43 87, Site web : www.minproff.cm

Annexe 4 : Décharge MINREX

NGOUMOU LEMA
 BÉNÉDICTE LARISSA
 MASTER II (HISTOIRE)
 MATRICULE : 14G395
 UNIVERSITÉ DE YADOUNDEI
 TEL : 693603959

Murci, le 26 janvier 2021



26 JAN 2021 A

Monsieur le Ministre
 des Relations
 Extérieures du
 Cameroun

Objet : Autoautorisation d'accès et
 d'exploitation des archives

Monsieur le Ministre,


J'ai l'honneur de venir respectueusement
auprès de votre haute personnalité solliciter l'accès aux
archives de l'institution dont vous avez la charge
dans le cadre des recherches pour la rédaction
de mon mémoire de Master en histoire des relations
internationales.

En effet, je suis une étudiante Camerounaise
inscrite en Master II et mes travaux ont un rapport avec
les activités de coopération menées par votre institution
des différents traités, Conventions conclus à la
coopération Cameroun-ONU-femmes en matière de promo-
tion de la femme nous sont importants pour la réa-
lisation de ce travail.

Tout en espérant un avis favorable, veuillez
agréer Monsieur, l'expression de ma profonde gratitude

Ci-joints :

- photocopie du certificat de scolarité
- photocopie de l'attestation de recherche
- photocopie de la carte nationale d'identité


 NGOUMOU
 LEMA

Annexe 5 : Décharge Sous-préfecture de Batchenga

Yaoundé le 08 juin 2021

NGOUMOU LEMA

Bénédicte Larissa

Matricule : 14G395

Master II HISTOIRE

Université de Yaoundé 1

Email : lemalarissa926@gmail.com

Tel : 693 60 39 59

A

**Monsieur le Sous-préfet
d'Arrondissement de
Batchenga**



Objet : Autorisation de mener des entretiens auprès de :

- Mairie de Batchenga
- Délégation d'Arrondissement de Batchenga
- Chefferies de Batchenga
- Populations riveraines

Monsieur le Sous-préfet,

J'ai l'honneur de venir respectueusement auprès de votre haute personnalité solliciter l'autorisation de mener des entretiens au sein des institutions de la circonscription administrative dont vous êtes à la tête dans le cadre des recherches pour la rédaction de mon Mémoire de Master en histoire.

En effet, je suis une étudiante Camerounaise inscrite en Master au département d'histoire de l'université de Yaoundé I. Mes travaux de recherche ont un rapport très étroit avec les activités menées par les services ci-dessus cités comme vous pouvez le constater à partir des pièces jointes à cette demande. Les différentes informations en générales et celles consacrées à la **Coopération Cameroun-ONU-femmes en matière de promotion de la femme**, nous seront d'un grand apport pour la réalisation de ce travail scientifique.

Tout en espérant que cette demande recevra un avis favorable, veuillez agréer Monsieur le Sous-préfet, l'expression de ma profonde gratitude.

Ci-joints :

- Une copie de mon attestation de recherche
- Une copie de ma carte nationale d'identité
- Une copie du guide d'entretien

NGOUMOU LEMA

Annexe 6 : Lettre d'accord ONU-femmes/ Cameroun



REPUBLIQUE DU CAMEROUN - REPUBLIC OF CAMEROON
 MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES - MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

N° 002681 /DIPL/SG/DAJT/CACDSI/ajj
 NOTE VERBALE N°.....

Le Ministère des Relations Extérieures de la République du Cameroun présente ses compliments au Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies à Yaoundé et,

Se référant à sa note verbale N°0874/DIPL/SG/DAJT/CACDSI/ajj du 28 avril 2014, par laquelle il l'informait de la soumission de sa demande à la Très Haute Appréciation du Chef de l'Etat,

A l'honneur de lui faire connaître que le Cameroun marque son accord pour l'application à l'Agence des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), de l'Accord de siège du 25 octobre 1991 entre le Gouvernement du Cameroun et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le Ministère des Relations Extérieures de la République du Cameroun saisit cette occasion pour renouveler au Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies à Yaoundé les assurances de sa haute considération./-

03 SEPT 2014


Yaoundé, le.....

Bureau du Coordonnateur Résident
 des Nations Unies

-YAOUNDE-



Annexe 7 : rapport d' ONU-FEMMES sur les activités en faveur des droits des femmes



Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes
et l'Autonomisation des Femmes

Participation politique des femmes au Cameroun 2017 - 2020

Vision

D'ici 2020, les femmes et filles camerounaises participent à la vie politique et influencent les processus de prise de décisions qui affectent leur vie d'ici.

Si rien n'est fait,

- Femmes et jeunes filles continueront à ne pas se sentir concernées par la politique
- Les hommes resteront les seuls leaders et détenteurs de postes de décision, continueront à influencer les politiques qui affectent les vies des femmes et des filles.
- L'absence de redevabilité quant à la gestion des ressources et la corruption augmenteront dans la société.
- Les femmes ne seront pas économiquement autonomes et leurs familles et communautés demeureront dans la précarité.
- La pauvreté restera féminisée
- Les femmes auront toujours un accès limité aux soins de santé de qualité et seront encore plus vulnérables au VIH/SIDA et aux IST.

Contexte

- Les femmes participent de plus en plus à la vie politique au Cameroun, mais le quota recommandé de 30% de femmes à tous les niveaux de prise de décision n'est pas encore atteint.
- Les données actuelles indiquent 31% de femmes à l'Assemblée Nationale, 21% au Sénat, 8% dans les collectivités territoriales décentralisées, et 2% de femmes leaders de partis politiques (Source : ONU Femmes / MINPROFF 2017)
- Pesanteurs socio-culturelles, lois et politiques discriminatoires sont les principales causes de cette situation
- La discrimination des femmes des femmes dans la sphère politique a un impact négative sur l'autonomisation socio-économique des femmes et de leurs familles et sur le développement de leurs communautés.
- Un plan stratégique genre et élections a été développé en 2012 afin d'améliorer la prise en compte du genre dans les processus électoraux en 2012. Ce dernier avait pour objectif principal d'améliorer la participation politique des femmes et leur représentativité à des postes de prise de décision.

«Il est inconcevable que les femmes doivent plaider pour ce qui leur appartient à juste titre. Les femmes, debout, les couloirs du pouvoir vous appartient. L'auguste chambre est à vous. Remplissez l'espace !!! »

Diana Louise Ofwona: Directrice Régionale d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'ouest et du centre

Causes de la faible participation des femmes à la vie politique

- Le travail reproductive des femmes
- Les stéréotypes sexistes
- L'égoïsme masculin
- Les lois et politiques discriminatoires
- La connaissance insuffisante des bénéfices de la participation politique des femmes,
- La pauvreté
- Le manqué d'estime de soi et d'éducation
- La mise en œuvre insuffisante ou inadéquate des lois et l'engagement insuffisant dans la mise en œuvre des conventions internationales sur les femmes et l'égalité de genre.

CS

Annexe 8 : Formation des femmes en entrepreneuriat



FORMATION DES FEMMES ENTREPRENEURES À LA MÉTHODE GERME DANS LE CADRE DU PROJET « GENRE & ROUTE »

Dans la perspective de l'atteinte du résultat 1 du projet « Les femmes vivant le long de l'axe routier Batchenga – Ntui – Yoko-Lena ont un accès accru aux opportunités économiques et aux marchés », il a été prévu entre autres stratégies, le renforcement des capacités des promotrices, notamment dans le domaine de la gestion de leurs affaires. D'où l'idée d'organiser un atelier de formation des femmes entrepreneures à la méthode « Gérer mon entreprise » (GERME).



En avant premier module, le Coordonnateur de projet genre et route a entretenu les femmes sur l'importance du projet. Photo crédit. Nabonswendé OUEDRAOGO, ONU Femmes Cameroun/Ntui.

LES MODULES DE LA FORMATION

La formation a couvert les modules suivants:



En marge de la formation GERME, les femmes ont été entretenues sur le lien entre le genre et l'autonomisation économique des femmes. Photo crédit. Marylen Ieduc, ONU Femmes Cameroun/Ntui.

Pour la formatrice du Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM) Mme Armelle SAMNICK venue pour la circonstance, l'engouement des participantes tout au long de la formation démontre bien leur volonté à améliorer la gestion de leurs organisations

-Environnement juridique et réglementaire des affaires au Cameroun. L'objectif de ce module est de sensibiliser les apprenantes sur les exigences juridiques et réglementaire observés en matière de création et de gestion des entreprises.

-Planifier votre entreprise. Est un module qui permet aux femmes entrepreneures de prendre les bonnes décisions concernant leurs entreprises.

-Estimation des coûts; ce module avait pour but d'aider les femmes à définir les prix appropriés afin que leurs entreprises réalisent un bénéfice.

-La tenue des registres, avait pour but d'aider les femmes entrepreneures à déterminer les registres qui sont importants pour leurs entreprises, leur montre comment les tenir et comment les utiliser pour améliorer leurs entreprises.

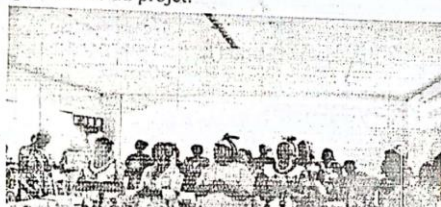
-Achat et contrôle de stock; l'objectif de ce module est d'aider les participantes à bien acheter et contrôler efficacement leurs stocks;

-Le Marketing; ce module explique aux femmes comment attirer et fidéliser les clients.



Les femmes ont suivis la formation GERME avec une grande concentration,
Photo crédit. Marylen Ieduc, ONU Femmes Cameroun/Ntui.

Les femmes entrepreneures participantes étaient au nombre de 40, dont 21 de Ntui, 9 de Yoko et 10 de Batchenga exerçant dans divers domaines d'activités rurales et urbaines: agriculture, restauration, petit commerce, couture, transformation et élevage. Elles ont été identifiées à l'aide de la cartographie des organisations du projet.



Les femmes entrepreneures ont entonné un chant de victoire sur la pauvreté quand elles ont découvert les modules de la formation GERME, Photo crédit. Nabonswendé OUEDRAOGO, ONU Femmes Cameroun/Ntui.

« Cette formation va nous permettre de laisser nos vieilles méthodes de gestion et d'adopter des approches modernes qui nous permettront d'accroître nos capitaux », a laissé entendre madame Issan Marie Louise, participante venue de EHONDO/Ntui.



Madame Marie Louise ISSAN, bénéficiaire de la formation, Photo crédit., Marylen Ieduc ONU Femmes Cameroun/Ntui.

La formation en approche GERME avait pour but de permettre d'améliorer la viabilité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) gérées par des femmes à travers des principes de gestion appropriés à l'environnement socio-économique du Cameroun.

La formation a privilégié les méthodes participatives permettant aux apprenantes de se mettre en situation quasi réelle afin de mieux assimiler les enseignements. Elle s'est faite pendant 6 jours du 8 au 13 janvier 2017, à la salle de conférence de la mission catholique de Ntui.



Photo de famille formation GERME,
Photo crédit. Nabonswendé OUEDRAOGO, ONU Femmes Cameroun/Ntui.

« Nos attentes sont totalement comblées. Cette formation va nous permettre d'apporter un changement concret dans la manière dont nous gérons nos petites entreprises. Les connaissances que nous avons acquises lors de cette formation vont nous permettre de mettre en place des nouvelles stratégies de gestion », a déclaré Madame Odette Ndjouili, une des participantes originaire de Batchenga.



Madame Odette NDJOUILI, bénéficiaire de la formation, Photo crédit., Marylen Ieduc ONU Femmes Cameroun/Ntui.

Annexe 9 : Décharge Mairie de Batchenga

Yaoundé le 08 juin 2021

NGOUMOU LEMA

Bénédicte Larissa

Matricule : 14G395

Master II HISTOIRE

Université de Yaoundé I

Email : lemalarissa926@gmail.com

Tel : 693 60 39 59

A

**Monsieur le Maire de la
Commune d'Arrondissement
de Batchenga**



Objet : Autorisation de mener des entretiens

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de venir respectueusement auprès de votre haute personnalité solliciter l'autorisation de mener des entretiens au sein de l'institutions dont vous avez la charge dans le cadre des recherches pour la rédaction de mon Mémoire de Master en histoire.

En effet, je suis une étudiante Camerounaise inscrite en Master au département d'histoire de l'université de Yaoundé I. Mes travaux de recherche ont un rapport très étroit avec les activités menées par votre service comme vous pouvez le constater à partir des pièces jointes à cette demande. Les différents rapports, informations en générales et celles consacrées à la **Coopération Cameroun-ONU-femmes en matière de promotion de la femme**, nous seront d'un grand apport pour la réalisation de ce travail scientifique.

Tout en espérant que cette demande recevra un avis favorable, veuillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de ma profonde gratitude.

Ci-joints :

- Une copie de mon attestation de recherche
- Une copie de ma carte nationale d'identité
- Une copie du guide d'entretien

Lema
NGOUMOU LEMA

Annexe 10 : Décharge à ONU-femmes-Cameroun

NGOUMOU LEMA
BENEDICTE LARISSA

Matricule : 14G395

Master II HISTOIRE

Université de Yaoundé I

Email : lemalarissa926@gmail.com

Tel : 693 60 39 59

Yaoundé le 02 novembre 2020

A

Madame la représentante
résidente d'ONU- Femmes

Cameroun

Objet : Autorisation d'accès et d'exploitation des archives

Madame la représentante,

J'ai l'honneur de venir respectueusement auprès de votre haute personnalité solliciter l'accès aux Archives de l'organisation dont vous avez la charge dans le cadre des recherches pour la rédaction de mon Mémoire de Master en Histoire.

En effet, je suis une jeune étudiante Camerounaise inscrite en Master au département d'histoire de l'université de Yaoundé I. Mes travaux de recherche ont un rapport très étroit avec les activités de votre institution comme vous pouvez le constater à partir des pièces jointes à cette demande. Les différents rapports et programmes en générale, et ceux consacrés à la **Coopération ONU-femmes-Cameroun en matière de promotion de la femme** nous seront d'un grand apport pour la réalisation de ce travail scientifique.

Tout en espérant que cette demande recevra un avis favorable, veuillez agréer madame, l'expression de ma profonde gratitude.

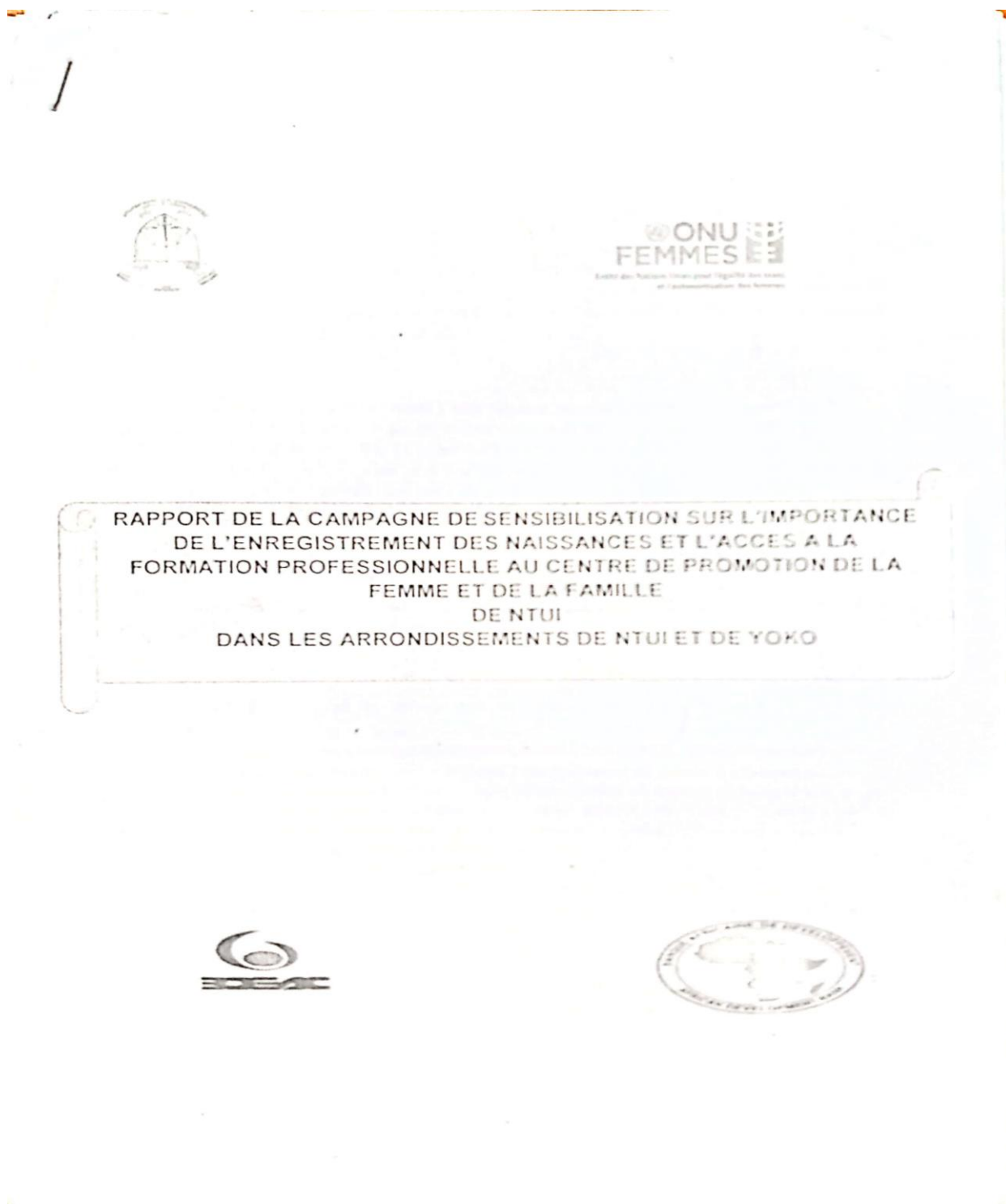
Ci-joints :

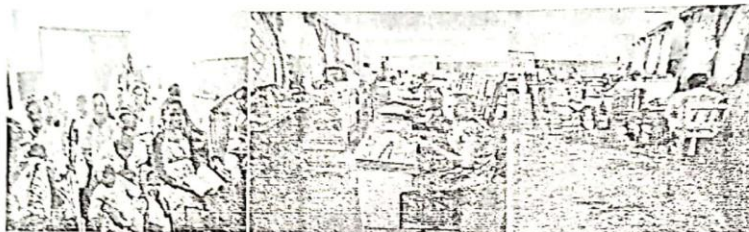
- une copie de mon attestation de recherche
- une copie de ma carte nationale d'identité
- une copie de mon guide d'entretien



NGOUMOU LEMA

Annexe 11 : Rapport sur session de sensibilisation pour l'établissement des actes de naissance





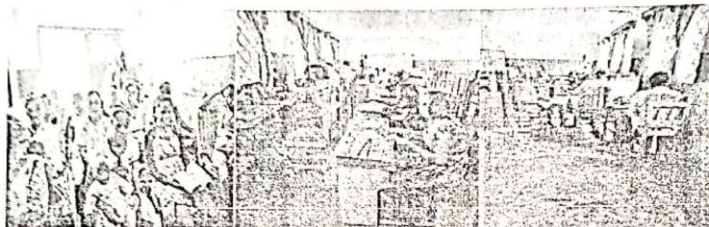
Photos et video des apprenants en formation professionnelle au CPF Tableau récapitulatif des apprenants du CPF par filière:

Filières	Nombre de Femmes	Nombre de Garçons
Hotellerie-Restauration	28	0
Industrie d'habillement	25	
Informatique	19	05
Agropastoral		05
TOTAL= 82		10

Cartographie des centres d'Etat Civil Secondaires fonctionnels dans les Arrondissements de Ntui et Yoko :

ARRONDISSEMENTS	CENTRES D'ETAT CIVIL SECONDAIRES
YOKO	Matsari
	Mankim
	Ngouetou
	Mangai
	Issandja
NTUI	Ndjole
	Natchigal 2
	Bilanga Kombe
	Nguila Baboute

L'Equipe du Projet « GENRE & ROUTE » NTUI



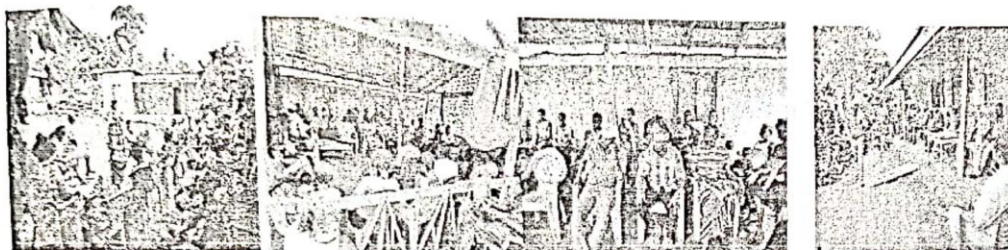
Photos et video des apprenants en formation professionnelle au CPF Tableau récapitulatif des apprenants du CPF par filière:

Filières	Nombre de Femmes	Nombre de Garçons
Hotellerie-Restauration	28	0
Industrie d'habillement	25	
Informatique	19	05
Agropastoral		05
TOTAL= 82		10

Cartographie des centres d'Etat Civil Secondaires fonctionnels dans les Arrondissements de Ntui et Yoko :

ARRONDISSEMENTS	CENTRES D'ETAT CIVIL SECONDAIRES
YOKO	Matsari
	Mankim
	Ngouetou
	Mangai
	Issandja
	Ndjole
NTUI	Natchigal 2
	Bilanga Kombe
	Nguila Baboute

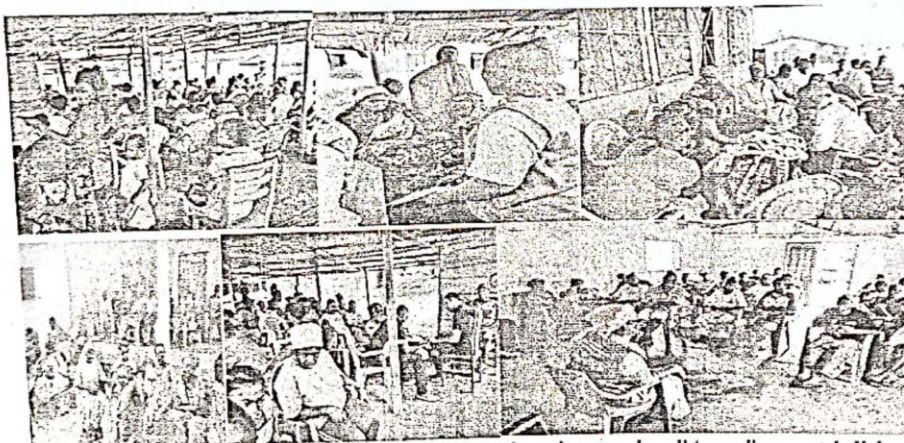
L'Equipe du Projet « GENRE & ROUTE » NTUI



Sensibilisation sur l'établissement des actes de naissance/Formation professionnelle à EHondo, Njame, Kake et Nguette



Sensibilisation dans les villages de Salakounou, Bivuna, et Bianvni



Quelques photos de sensibilisation sur l'enregistrement des naissances dans l'Arrondissement de Yoko

Localités	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles
NDJAME	11	12		09	11
KAKE	24	26		52	28
EHONDO	27	36		21	11
NGUETTE	41	12		23	07
Ntui ville				632	268
TOTAL	103	86	189	737	325

NO	LOCALITES	HOMMES	FEMMES	TOTAL	Garçons	Filles
	SALAKONOU	45	34		54	26
	BIVUNA	18	26		25	10
	BIANYMI	08	13		10	04
	Nguila Mangai				23	20
	Nguila Babouté				52	32
	Total	71	73	144	89	40

Arrondissement de Yoko.

Localités	Hommes	Femmes	Total	Filles	Garçons
LENA	13	27	40	36	15
NGOUM	11	39	42	13	08
YOKO	32	38	56	69	37
GUERVOUM	11	19	30	35	29
MATSARI	22	23	45	55	20
NDONG	3	24	27	25	10
MEKOUASSIM	25	31	56	29	17
NDJOLE	18	26	44	89	51
MANKIM	21	31	52	45	15
NYEM	13	17	30	20	10
MENGOENG	20	26	46	11	29
MBEMBEING	18	19	37	45	29
MANGAI	24	29	53	54	26
MBIMBIM	18	38	71	25	10
FOUFOUEING	12	24	36	45	08
NGOUEYOU	27	23	50	243	112
ISSANDJA	18	26	44	26	11
Total	318	441	759	885	434

Source : Archives ONU-femmes Cameroun

Annexe 12 : Recensement des organisations des femmes à Batchenga pour le compte du projet genre et route



PROJET PROMOTION DU GENRE ET ACCELERATION DE L'AUTO-NOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES LE LONG DU PROJET ROUTIER BATCHENGA-NTUI-YOKO LENA- GENRE/ROUTE

La cartographie des organisations de femmes dans la zone couverte par le projet

Une cartographie des organisations de femmes dans la zone couverte par le projet est un outil essentiel pour réaliser les activités du projet Genre - Route. Celle-ci permettra d'identifier les femmes à supporter, de leur partager facilement des informations sur les activités futures ainsi que de mieux connaître les besoins des femmes de la région.

LES RESULTATS DE LA CARTOGRAPHIE

LA ZONE DE BATCHENGA: La cartographie a permis l'identification de dix (10) associations légalisées, sept (07) associations non légalisées, trois (03) groupes d'initiatives communes et trois (03) coopératives avec conseil d'administration dont deux en cours d'enregistrement. Ce qui donne un total de 23 associations et groupements identifiés dans la commune de Batchenga



*Mission de cartographie à Batchenga
Photo credits. Maxime Charbonneau ONU Femme Cameroun/Ntui*



*La carte de la commune de Batchenga
Photo credits. Google map*

Source : Archives ONU-femmes Cameroun

Annexe 13 : Recensement des organisations des femmes à Ntui et Yoko pour l'exécution du projet genre et route.

-11-
projet étude de la route Butche

LA ZONE DE NTUI:

La cartographie a permis l'identification Trente-Cinq (35) associations légalisées, quarante (40) associations non légalisées, vingt trois (23) groupes d'initiatives communes légalisés, Deux (02) groupes d'initiatives commune non légalisés, Une (01) coopératives avec conseil d'administration en cours de création et une (01) coopérative simplifiée en cours de création. Ce qui donne un total de cent-deux (102) associations et groupements identifiés dans la commune de Ntui.

Mission de cartographie à Ntui
Photo credits. Maxime Charbonneau ONU Femme Cameroun/Ntui

En somme, la Mission de la cartographie qui se poursuit a permis d'identifier 284 structures paysannes

LA ZONE DE YOKO

La cartographie a permis l'identification Cent-vingt (120) associations, Trente (30) groupes d'initiatives commune et Neuf (09) coopératives en cours de création. Ce qui donne un total de cent cinquante et neuf (159) associations et groupements identifiés dans la commune de Yoko.

Mission de cartographie à Yoko
Photo credits. Maxime Charbonneau ONU Femme Cameroun/Ntui

Mission de cartographie à Ntui
Photo credits. Maxime Charbonneau ONU Femme Cameroun/Ntui

P21 --- Republy de cam
Ministère des travaux public

P203-224 P12 --- Bonf Agricole
de diY - Fond Agr de
dev

Source : Archives ONU-femmes Cameroun

Annexe 14 : Planning de sensibilisation des populations sur l'importance du projet genre et route.

Annexe 1: Programme



Atelier de Sensibilisation sur les Coopératives


Programme

Lieu : Mardi le 21 novembre : Batchenga, mercredi le 22 novembre : Ntui, vendredi le 24 novembre : Yoko

Heure	Thème	Responsable
8h00	Mot de bienvenue	Conseiller en chaînes de valeur
8h10	Présentation du projet Genre et Route	Conseiller en chaînes de valeur
8h30	Avantages et inconvénients selon les types d'organisation	Délégué MINADER
9h00	Défis et difficultés de la vie en regroupement (activité participative)	Conseiller en chaînes de valeur
9h45	Pause	
10h00	Valeurs et principes coopératifs	Délégué MINADER
10h30	Loi sur les coopératives	Délégué MINADER
11h00	Organisation et fonctionnement des coopératives	Délégué MINADER
12h00	Pause-café	
13h00	Processus de création des coopératives	Délégué MINADER
13h30	Identification des regroupements de femme souhaitant un accompagnement pour la création d'une coopérative	Conseiller en chaînes de valeur
13h40	Mot de clôture	Conseiller en chaînes de valeur & Délégué MINADER

Source : Archives ONU-femmes Cameroun

Annexe 15 : Rapport de la mission de sensibilisation des populations touchées par le projet genre et route

 United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women			MISSION REPORT Date: 1 décembre 2017 Location: NTUI
Name: CHARBONNEAU Maxime	Title : Conseiller en développement des chaînes de valeur	Phone No: N/A	Travel Authorization Number:
From: 21-25 novembre 2017, Batchenga, Ntui et Yoko			Other mission members :
Titre de la Mission : Atelier de Sensibilisation sur les coopératives dans le cadre du projet Genre & Route			<ul style="list-style-type: none"> • BIENNEL Odette - Agente de mobilisation Communautaire • BILOA Levis – Chauffeur • OULUE Lucien – Délégué Départemental du MINADER
Objet de la mission : Sensibiliser les femmes sur les principes, le fonctionnement et le processus de création des coopératives.			

Contexte

Le plan stratégique d'ONU Femmes Cameroun 2014-2017, dans sa deuxième composante, vise l'autonomisation économique des femmes rurales et des femmes impliquées dans le commerce transfrontalier. Il s'agit de donner à ces femmes la possibilité de faire valoir leurs droits aux facteurs de production, au leadership pour une participation effective à la prise de décision.

Ainsi, en février 2016, ONU Femmes a signé une Convention avec le Gouvernement du Cameroun pour la fourniture d'une assistance technique au Ministère des Travaux Publics, maître d'ouvrage du projet et au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, maître d'ouvrage délégué dans le cadre du projet : « Appui aux activités spécifiques et entrepreneuriales des femmes » : Promotion du genre et accélération de l'autonomisation économique des femmes le long du projet routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena (un linéaire de 248,6 Kilomètres).

Au terme de la mise en œuvre de ce projet, les résultats (effets, produits) suivants sont attendus :

Résultat 1 : Les femmes vivant le long de l'axe routier Batchenga – Ntui – Yoko-Lena ont un accès accru aux opportunités économiques et aux marchés.

Résultat 2 : Les femmes ont un accès accru aux opportunités de financement durable des activités productives et génératrices de revenus

Résultat 3 : Le processus de planification, de programmation et de budgétisation des communes et des projets composants sont sensibles au genre

Résultat 4 : Le mécanisme de redevabilité et de visibilité du projet est opérationnel.

Afin d'assurer l'atteinte du résultat 1 du projet ci-dessus énoncé, la stratégie de mise en œuvre du projet privilégie l'amélioration de la structuration des regroupements de femmes pour en faire de véritables unités de production à la base et pôle de développement économique des bénéficiaires du projet.

Au courant du mois d'octobre 2017, il a été réalisé une cartographie des organisations de femmes qui comporte 191 associations, 99 GICs et 05 Coopératives dont deux en processus de création. D'où l'initiative d'organiser trois sessions de sensibilisation des regroupements de femmes à Batchenga, Ntui et Yoko sur l'importance des coopératives.

Objectif principal de la mission:

L'objectif général des ateliers fut de permettre aux leaders des organisations de femmes identifiées dans la cartographie des avantages et bénéfices de muer en coopératives.

Objectifs spécifiques:

- Sensibiliser les femmes sur les avantages de travailler en groupe et de manière organisée
- Informer les femmes sur le fonctionnement des coopératives
- Édifier les participantes sur le processus de création des entreprises coopératives et
- Identifier les organisations de femmes désireuses de se muer en coopératives afin de leur apporter l'accompagnement technique nécessaire.

Activités menées et résultats atteints**Activités menées :**

Les membres de la mission ont réalisé les trois sessions de sensibilisation prévues dans les termes de référence, soit à Batchenga, à Ntui et à Yoko.

Résultats atteints :

Les trois sessions ont permis de sensibiliser 144 femmes, soit 27 à Batchenga, 47 à Ntui et 70 à Yoko. Les femmes ont reporté avoir apprécié l'activité et avoir trouvé le contenu utile. De manière spécifique, les sessions ont permis de :

- Sensibiliser les femmes sur les avantages de travailler en groupe et de manière organisée.
 - Le Conseiller en développement des chaînes de valeur a réalisé une activité participative sur les défis et les difficultés de la vie en regroupement et le Délégué Départemental du MINADER a présenté un module de sensibilisation sur les avantages et les inconvénients selon les types d'organisation.
- Informer les femmes sur le fonctionnement des coopératives.
 - Le Délégué départemental du MINADER a fait une présentation sur l'organisation et le fonctionnement des coopératives aux participantes.
- Édifier les participantes sur le processus de création des entreprises coopératives.
 - Le Délégué départemental du MINADER a présenté un module afin de sensibiliser les participantes sur le processus de création des coopératives.
- Identifier les organisations de femmes désireuses de se muer en coopératives afin de leur apporter l'accompagnement technique nécessaire.
 - Le conseiller en développement des chaînes de valeur a identifié les femmes souhaitant soit 1) muer leurs organisations existantes en coopérative ; 2) créer de nouvelles coopératives ; ou 3) se joindre à une coopérative existante.
 - Une grande majorité de participantes ont exprimé souhaiter un suivi après à l'activité, soit 27 femmes à Batchenga (100% des participantes), 38 participantes à Ntui (81% des participantes) et 70 participantes à Yoko (100% des participantes). Le conseiller en développement des chaînes de valeur a indiqué aux femmes qu'il communiquera avec chacune d'entre elles au début de 2018.
 - Le conseiller en développement des chaînes de valeur a indiqué aux femmes désireuses d'obtenir un suivi rapidement qu'il communiquera avec eux au cours de la semaine suivante.

Difficultés de l'activité:

Il y a eu de nombreux problèmes d'ordre logistique lors des trois ateliers. La liste ci-dessous fait un sommaire des problèmes logistiques. **Le rapport complet est disponible en annexe.**

Annexe 16 : Session de sensibilisation des femmes en AGR

Ntui (22 novembre)



Source : Archives ONU-femmes Cameroun

Annexe 17 : Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU autorisant la création d'ONU-femmes

Nations Unies

A/RES/64/289*



Assemblée générale

Distr. générale
21 juillet 2010Soixante-quatrième session
Point 114 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 2 juillet 2010

[sans renvoi à une grande commission (A/64/L.56)]

64/289. Cohérence du système des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Rappelant le Document final du Sommet mondial de 2005¹,

Rappelant également sa résolution 62/277 du 15 septembre 2008, dans laquelle étaient définis cinq aspects que les États Membres devaient étudier en vue de renforcer la cohérence du système des Nations Unies,

Rappelant en outre sa résolution 63/311 du 14 septembre 2009,

Réaffirmant la Déclaration et le Programme d'action de Beijing², les titres issus de sa vingt-troisième session extraordinaire³, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes⁴ et le droit international, notamment des droits de l'homme et humanitaire,

Réaffirmant également sa résolution 62/208 du 19 décembre 2007 sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développer le système des Nations Unies,

Réaffirmant en outre sa résolution 2 (I) du 1^{er} février 1946,

Réaffirmant que les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies doivent avoir pour caractéristiques fondamentales, entre autres, l'universalité, le financement volontaire et à titre gracieux, la neutralité, le multilatéralisme,

Réaffirmant également combien il importe que les pays prennent en main les programmes qui les concernent et en dirigent l'exécution, et soulignant qu'il n'existe pas de solutions toutes faites en matière de développement et que l'aidé que les organismes des Nations Unies œuvrant pour le développement fournissent

* Nouveau tirage pour raisons techniques, 13 septembre 2010.

¹ Voir résolution 60/1.

² Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexes I et II.

³ Résolution S-23/2, annexe, et résolution S-23/3, annexe.

⁴ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1249, n° 20378.

09-47918*



Merci de recycler

73. *Décide en outre* que la composition et la sélection du personnel de l'Entité seront conformes aux dispositions de l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, compte dûment tenu de la représentation géographique et de l'équilibre entre les sexes ;

74. *Prie* le Secrétaire général adjoint/chef de l'Entité de mettre en place les mécanismes voulus pour fournir une aide et un soutien à la réalisation de tous les objectifs et activités stratégiques convenus dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, ainsi que des engagements nationaux et internationaux pris dans les textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale ;

Financement

75. *Décide* que les ressources nécessaires au fonctionnement des mécanismes normatifs intergouvernementaux seront prélevées sur le budget ordinaire et approuvées par elle ; les ressources nécessaires au fonctionnement des mécanismes opérationnels intergouvernementaux et aux activités opérationnelles à tous les niveaux seront prélevées sur les contributions volontaires et approuvées par le Conseil d'administration ;

76. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter pour approbation, pendant la partie principale de sa soixante-cinquième session, un rapport où figure une proposition révisée pour l'affectation des ressources du budget ordinaire approuvé de l'exercice biennal 2010-2011 aux fonctions d'appui normatives de la nouvelle Entité, conformément à toutes les règles et procédures de l'Organisation, et un organigramme détaillé de l'Entité ainsi que des options en matière d'arrangements administratifs pour son budget ordinaire ;

77. *Prie* le Secrétaire général adjoint/chef de l'Entité de soumettre un rapport au Conseil d'administration, y compris l'organigramme demandé au paragraphe 76 ci-dessus, ainsi qu'un projet révisé de plan stratégique et de proposition pour l'utilisation des ressources volontaires au titre du budget d'appui pour l'exercice biennal 2010-2011 ;

78. *Décide* que la structure de l'Entité présentée dans l'organigramme illustrera la portée universelle de l'Entité ;

79. *Décide également* que les activités opérationnelles de l'Entité seront régies par un règlement financier et des règles de gestion financière analogues à ceux des autres fonds et programmes opérationnels des Nations Unies et conformes aux dispositions du Règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies⁷ et, à cet égard, prie le Secrétaire général adjoint/chef de l'Entité de présenter au Conseil d'administration, pour examen et adoption, un projet de règlement financier et d'adopter des règles de gestion financière ;

80. *Souligne* qu'il faut faire en sorte que l'Entité soit dotée des fonds nécessaires et engage vivement les États Membres à verser au budget de base de l'Entité, quand leurs dispositions législatives et budgétaires le leur permettent, des contributions volontaires stables, selon un cycle pluriannuel prévisible et durable, et décide que les rapports sur le financement doivent être transparents et que les États

⁷ ST/SGB/2003/7.

Membres doivent pouvoir les consulter facilement, par exemple par le biais d'un registre en ligne où figureraient ces renseignements financiers ;

Mesures de transition

81. *Décide* que, compte tenu du paragraphe 49 ci-dessus, une période de transition commencera à la date d'adoption de la présente résolution et prendra fin le 31 décembre 2010 ;

82. *Décide également* que toutes les activités, y compris les programmes de formation et de recherche, exécutées par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, la Division de la promotion de la femme et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme se poursuivront conformément aux arrangements opérationnels établis avant la date d'adoption de la présente résolution jusqu'à ce que ceux-ci soient remplacés par de nouveaux arrangements ;

83. *Décide en outre* de transférer les mandats, fonctions, avoirs existants, y compris les installations et infrastructures, ainsi que les dettes, et obligations contractuelles du Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, de la Division de la promotion de la femme, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme à l'Entité dès l'adoption de la présente résolution et prie le Secrétaire général d'examiner toutes les questions de personnel conformément au Statut et Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies ;

84. *Décide* que le regroupement des mécanismes institutionnels et opérationnels, des partenariats et des produits du Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, de la Division de la promotion de la femme, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme commencera à la date d'adoption de la présente résolution et se poursuivra sous la direction et l'autorité du Secrétaire général adjoint/chef de l'Entité lorsqu'il aura été nommé ;

85. *Prie* le Secrétaire général de nommer le Secrétaire général adjoint/chef de l'Entité d'ici au début de sa soixante-cinquième session afin qu'il supervise la transition avant que l'Entité commence à fonctionner et décide que le poste de secrétaire général adjoint/chef de l'Entité sera financé à partir des ressources existantes au titre du personnel temporaire dans l'attente de la présentation du rapport sur le budget ordinaire révisé à sa soixante-cinquième session ;

86. *Décide* de dissoudre le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à la date d'adoption de la présente résolution ;

87. *Prie* le Conseil économique et social de dissoudre l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme à la date d'adoption de la résolution pertinente ;

88. *Décide* que tout renforcement des capacités de l'Entité doit se faire de façon méthodique, sur la base d'une proposition du Secrétaire général adjoint/chef de l'Entité au Conseil d'administration, en s'appuyant sur la présence sur le terrain et l'infrastructure du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme ;

Examen de la mise en œuvre

89. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter, à ses soixante-sixième et soixante-septième sessions, un rapport intérimaire sur l'application de la partie de la présente résolution intitulée « Renforcer les mécanismes institutionnels en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme » ;

90. *Décide* d'examiner les travaux de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme à sa soixante-huitième session et prie le Secrétaire général de lui présenter, à la même session, un rapport complet sur la question.

*104^e séance plénière
2 juillet 2010*

Annexe 18 : GUIDE D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN

Ce guide a été conçu et est proposé aux informateurs dans le cadre de la collecte des informations pour l'élaboration d'un travail de recherche en relations internationales.

Sujet : « ONU-femmes : autonomisation économique et promotion socio-politique des femmes de la région du centre 2010-2020 ».

Nom de l'étudiante : NGOUMOU LEMA BENEDICTE LARISSA

Matricule : 14G395

NB : les informations collectées lors des entretiens sont confidentielles et ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ce travail de recherche.

A-IDENTIFICATION DE L'INFORMATEUR

1) Nom et prénom-----Age-----
 2) Date----- et lieu de l'entretien-----
 3) Statu----- tel-----

B- QUESTIONS GENERALES

1-Comment percevez-vous la situation de la femme au Cameroun ?-----

2-Quels sont les différents types d'appuis qu'ONU-femmes accorde aux femmes camerounaises?-----

3-ONU-femmes accorde-t-elle les mêmes appuis aux femmes adultes qu'aux adolescentes ? si non, quels sont les différentes actions auxquelles bénéficient chacune ?-----

4-Quels sont les activités menées par ONU-femmes dans le cadre de la promotion de la femme au Cameroun ? -----

5-Au cours des activités de promotion de la femme menées par ONU-femmes, les hommes sont-ils impliqués et actifs ? qu'entreprennent-ils ?-----

6-Quelles sont les limites des actions d'ONU-femmes ?-----

7-A votre avis, quelles résolutions prendre afin de remédier à ces manquements ?-----

C- QUESTIONS RESERVEES AUX RESPONSABLES D'ONU-FEMMES

- 1- Quel est la position de la communauté internationale à propos de la question féminine au Cameroun ?-----

- 2- Quels sont vos critères d'intervention ?-----

- 3- Décrivez nous vos mécanismes de déploiement :-----

- 4- Dans vos interventions ciblez-vous des zones précises ? Si oui lesquelles ? Et pourquoi ?-----

- 5- Donnez-nous les différents programmes-----

- 6- Quels sont les projets que vous avez déjà réalisés afin de promouvoir l'égalité de sexes et l'autonomisation de la femme-----

- 7-Comment fonctionnent ces programmes ?-----

D- QUESTIONS RESERVEES AUX AUTORITES ADMINISTRATIVES EN CHARGE DES FEMMES

- 1- Qu'est-ce que vous en tant qu'autorités administratives entreprenez-vous pour le développement socio-économique de la femme au Cameroun ? -----

- 2- Quels sont vos critères d'intervention ?-----

- 3- Quels sont vos stratégies de déploiement ?-----

- 4- Face aux situations de violence à l'égard des femmes, que faites-vous pour mettre les cibles en confiance et pour les protéger ?-----

- 5- Comment est-ce que votre administration œuvre-t-elle pour l'égalité de genre ?
a- Dans le domaine de l'éducation et la formation-----

b-Dans le domaine professionnel-----

C-Dans le domaine politique et de la gouvernance-----

d- Dans le domaine de la sécurité ?-----

- 6- Quelles sont les retombées de la synergie entre votre administration et ONU-femmes ?

- 7- Dites-nous les difficultés que vous rencontrez au cours des actions que cette organisation vous confie-----

- 8- Selon vous, pour une avancée de plus en plus positive de cette coopération Cameroun-ONU-femmes, quels peuvent être les perspectives à proposées ?-----

- 9- Comment est-ce qu'ONU-femmes vous aident-ils dans la défense des droits des femmes ?-----

- 10- Quel intérêt pour les femmes à se préoccuper des actions de la coopération entre le gouvernement du Cameroun et l'ONU-femmes ? -----

E- QUESTIONS RESERVEES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PARTENAIRES

- 1-Quels sont vos critères d'appui ?-----

- 2-Quels stratégies adoptez-vous pour venir en aide aux femmes camerounaises ?-----

- 3-Comment appréhendez-vous votre apport dans la promotion de l'égalité de genres et l'autonomisation de la femme au Cameroun ?-----

- 4-Quels sont les problèmes que vous rencontrez au cour de votre déploiement ?-----

- 5-Comment appréciez-vous la position actuelle de la femme camerounaise ? -----

- 6- Décrivez-nous votre collaboration avec ONU-femmes -----

- 7- Quelle appréciation donnerez-vous de l'intérêt qu'ONU-femmes accorde à la promotion de la femme-----

F- QUESTIONS RESERVEES AUX CIBLES

- 1- C'est quoi le quotidien des femmes selon vous ? -----
- 2- En ayant reçu l'aide d'ONU-femmes si on vous disait d'évaluer les actions d'ONU-femmes, comment les appréciez-vous ?
- 3- Quels sont leurs manquements-----
- 4- L'assistance économique qu'ONU-femmes vous a accordée vous a-t-elle permis d'être autonome ? -----
- 4-Selon vous, que doivent-ils faire pour véritablement améliorer la condition de la femme ?
- 5-Qu'avez-vous déjà reçu des partenaires d'ONU-femmes ? -----

Merci pour votre contribution au développement de la science et de la recherche !!!

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A) SOURCES PRIMAIRES

a- Sources orales

N°	NOMS ET PRENOMS	AGES	QUALITES	LIEUX	DATES ENTRETIEN
1	Abolo Mvogo Madeleine	21 ans	restaauratrice	Sa'a	07/12/2020
2	Atelentche Sara Hélène épouse Baneni	42 ans	Cadre communal de développement/chef service de la coopération et du partenariat	Ntui	22/06/ 2021
3	Avomo Joséphine	62 ans	Cultivatrice et commerçante	Batchenga	15/06/2021
4	Bella Onomo Isabelle	35 ans	Sécrétaire de la commune de Batchenga	Batchenga	15/06/2021
5	Beya Madeleine	55 ans	Agricultrice/veuve	Ntui	24/06/ 2021
6	Bidjogo Isabelle	57 ans	Cultivatrice/veuve	Ntui	24/06/ 2021
7	Efouba Céline épouse Etoga	62 ans	Adjointe au maire de Batchenga retraitée/point focal ONU-femmes	Essos/Yaoundé	20/06/2021
8	Fouda Batia Denise Laure	28 ans	couturière	Sa'a	07/12/2020
9	Fouda Essono épouse Kassa	50 ans	Cultivatrice	Ballong I	15/06/2021
10	Hoimgbe Salifou	60ans	Délégué départemental des domaines, du cadastre et des affaires foncières du Mbam et kim	Yaoundé	03/03/2021

11	Keile Felix	32 ans	Maçon (refugié centrafricain)	Nkolfoulou	08/12/2020
12	Kouam Marie Thérèse	49 ans	Directrice du CETIF de Ngoa- ekele	Yaoundé	26/11/2020
13	Mbedja Elobo Cathérine	55 ans	Cultivatrice	Ntui	24/06/2021
14	Mbog Bissoua François Olivier	30 ans	Assistant des opérations à ONU- femmes	Yaoundé	Yaoundé
15	Messina Honorine Epse Baba Amadou	45 ans	Secrétaire générale de la commune de Ntui	Mairie de Ntui	22/06/2021
16	Messina Marie Louise	57 ans	Cultivatrice	Nguette	24/06/ 2021
17	Ndjtise Tina Berthe	55 ans	DDMINPROFF	Batchenga	24/06/ 2021
18	Ngah Jorgette	42 ans	Cultivatrice/commerçante	Emana- Batchenga	15/06/2021
19	Ngaoukari Hortence	36 ans	Commerçante (refugiée centrafricaine)	Nkolfoulou	08/12/2020
20	Ngog Paule Nicaise épse Atangana	37 ans	2ème adjointe au maire	Batchenga	15/06/2021
21	Ngono Charlotte. A	35 ans	commerçante	Sa'a	07/12/2020
22	Ngono Onana épse Ndjina	55 ans	Cultivatrice	Ntui	24/06/2021
23	Nkoulou Blandine	49 ans	Cultivatrice/ PCA AFIMAS	Ballong I	15juin 2021
24	Ntolo Marie Salomé	39 ans	DAMINPROFF de Batchenga	Batchenga	15juin 2021
25	Nyembe Gaelle	30 ans	commerçante	Yaoundé V	08/12/2020
26	Nziki Amel	30 ans	Coiffeur (refugié centrafricain)	Soa	08/12/2020
27	Nziki Pokon Oméga A	28 ans	Coiffeur (refugié centrafricain)	Nkolfoulou	08/12/2020
28	Onana Marceline	40 ans	Directrice du CETIC communal de Yaoundé2	Yaoundé	04/12/2020

29	Ondobo Laurentine	47 ans	Présidente du réseau des femmes de Batchenga/PCA AFAMBA coop-CA maïs	Batchenga	15/ 06/2021
30	ONGONO Patrice Hilarion	50 ans	Ancien point focal d'ONU-femmes	Ntui	22/06/ 2021
31	Penda Michel Auguste Sylvain	40 ans	Chef service de la promotion des droits civils de la femme	Yaoundé	17/12/2020
32	Tsondo Blandine	49 ans	Formatrice en intervention sociale	Sa'a	07/12/2020
33	Yéné Pierre	50 ans	assistant technique exécutif AFAIRD	Yaoundé	02/07/ 2021
34	Zambo Bouchard	40 ans	Expert national genre en vbg et VIH/SIDA	ONU-femmes Bastos	15/12/2020

b- Archives
-Rapports

Anonyme., Rapport de l'Etat du Cameroun au titre du 25e anniversaire du programme et de la plateforme d'action de Beijing, Mai 2019.

-----., Rapport de mission : conférence mondiale chargée de l'examen et de l'évaluation de la décennie de l'organisation des nations unies pour la femme, 1985.

Banque Africaine de Développement., (et al), Rapport d'évaluation du programme d'appui au secteur des transports phases 1 : Aménagement de la route Batchenga – Ntui- Yoko- Lena, (SL), Novembre 2014.

-----., Rapport d'évaluation du projet de développement des chaînes de valeurs agricoles(PD-CVA), janvier 2016.

Bureau central des recensements et des études de population, Rapport national sur l'état de la population : regards sur le genre au Cameroun, Edition 2014.

Horizon-femme., Rapport final de l'état des lieux de l'accès des femmes à la propriété foncière dans la région de l'Ouest et du Centre Cameroun, février 2019.

INS., Recensement général des entreprises 2016 (RGE-2) rapport préliminaire des principaux résultats, Janvier 2018.

ONU-femmes et Al., promotion du genre et accélération de l'autonomisation économique des femmes le long du projet routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena. Rapport d'étude sur l'identification et l'analyse des établissements de micro finance et des autres initiatives de financement local des activités des femmes dans la zone du projet routier Batchenga-ntui-Yoko-Lena.SD, SL.

ONU-femmes, Rapport de la mise en œuvre du programme/projet : « promotion du genre et accélération de l'autonomisation économique des femmes le long de l'axe routier Nachtigal-Ntui-Nguila », Ntui, (SD).

-----., Rapport annuel 2015-2016

-----., Rapport annuel 2016-2017, New-York, 2017.

-----., Rapport d'étapes des activités menées par la commune de Batchenga au 31 juillet 2018. Lettre d'accord entre la commune de Batchenga et ONU-femmes pour l'exécution du « projet promotion du genre et accélération de l'autonomisation du genre et accélération de l'autonomisation économique des femmes le long du projet routier Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré », Juillet 2018.

-----., Rapport d'étude sur le projet de promotion des droits civils et politiques des femmes au Cameroun, SL, SD.

-----., Rapport de l'étude sur l'identification et l'analyse des établissements de micro finance et des autres initiatives de financement local des activités des femmes dans la zone du projet routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena, SD, SL.

-----., Rapport de synthèse : la déclaration et le programme d'action de Beijing ont 20 ans, New-York, 2015.

-----., Rapport Phare : Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016 : transformer les économies, réaliser les droits, New York, 2015.

ONU-femmes et WSSCC, Evaluation du programme conjoint “Genre, hygiène et assainissement”, 14 Mars 2018.

Widagri et Al., Rapport de synthèse d'un séminaire sur le rôle économique des femmes dans le développement agricole et rural : promotion des activités génératrices de revenus, Athènes, CTA, 1999.

- Décrets et accords

- Accord entre le Programme des Nations Unies pour le développement et le Gouvernement de la république du Cameroun, 25 octobre 1991.
- Assemblée générale des Nations Unies, RES/64/289 du 2 juillet 2010.
- Décret n° 76-165 du 27 avril 1976 Fixant les conditions d'obtention du titre foncier, modifié et complété par le Décret N° 2005/481 du 16 Décembre 2005.
- Loi n°96-06 du 18 janvier 1996, portant révision de la constitution du 02 juin 1972
- Ministère des relations extérieures, note verbale n°002681/DIPL/SG/DAJT/CACDSI/ajj du 03 septembre 2014, Yaoundé.
- Nations Unies., Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, New York, 16 décembre 2010.
- OIT., Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux sur l'égalité de rémunération, Convention n° 100, 1951.
- Ordonnance n° 74-1 du 6 juillet 1974 Fixant le régime foncier.
- Décision municipale N°/DM/C/BGA/SG/2018, portant déblocage des fonds d'un montant de 220 000 francs dans le compte ONU-femmes/Commune de Batchenga.
- Lettre d'accord standard entre l'entité des Nations Unies pour l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes et la Commune de Ntui concernant la réalisation du plan de travail annuel du projet genre et route, 2017.

- Magazines et lettres d'information.

ACAFEJ, Droit positif camerounais et CEDAW, sd.

AWA., 'La revue de la femme noire, entre presse et littérature', Le premier magazine féminin africain, 2020.

Ngue Bissa T., PIDMA. Agrobusiness News, Magazine des chaînes de valeurs manioc maïs et sorgho, n° 3, juillet 2018.

ONU-femmes., Gender Equality become a lived reality, Gender Newsletter Cameroon, special edition n°15, January-March 2017.

ONU-femmes Cameroun, Accélérer les progrès vers l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes les plus vulnérables dans un contexte de féminisation de la pauvreté, sd.

UNWOMEN., Autonomisation économique des femmes au Cameroun, clé du changement, Café genre au Cameroun Bulletin d'information, édition n°3, Juin 2014.

-----., Planification et budgétisation sensibles au genre : partage des expériences Cameroun-Mali-Sénégal, Café genre au Cameroun Bulletin d'information, édition n°2, May 2014.

-----., Lettre contre les violences basées sur le genre, regards croisés Brésil-Cameroun, Café genre au Cameroun Bulletin d'information, édition n°1, Avril 2014.

-----., Programme conjoint Genre, Hygiène et Assainissement, Lettre d'information n°4, Janvier-Mars 2015.

B- SOURCES SECONDAIRES

a- Ouvrages

Abessolo A. C., "Genre et promotion Féminine", *in Conférence Annuelle des services Centraux et Extérieur du MINCOF*, 17-19 février 2003.

Albert I., *Des femmes, une terre : une nouvelle dynamique sociale au Benin*, Paris, L'Harmattan, 1993.

Anonyme, *1er salon national buy from women*, SD, SL.

Anonyme., *Document stratégique pour la croissance et l'emploi.*, *Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période de 2010-2020*, Août 2009.

BAD/FAD., *Cameroun, étude diagnostique pour la modernisation du cadastre et des domaines*, Département régional du Centre, Novembre 2009.

Banque Africaine de Développement/fonds Africain de Développement., *Pour un meilleur développement en Afrique. La femme africaine chef d'entreprise les réserves de croissance cachées du continent*, Département du secteur privé, Mai 2004

Banque Mondiale., *Autonomisation et réduction de la pauvreté : outils et solutions pratiques*, Editions Saint-Martin, 2004.

Barbier J.C., (sous la direction de). *Femmes du Cameroun : Mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, Orstom Karthala, 1985

Belloncle G., *Femmes et développement en Afrique sub-saharienne*, Paris, Le sycomore, 1983.

Bibia P., *si je veux je peux. Contraception et avortement dans la société française 1956-1979*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, coll. Archives du féminisme, 2012.

Bisilliat J et All., *Femmes du tiers-monde : travail et quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1992.

BIT-Afrique centrale, *PPPP, programme de promotion de la création et du développement des entreprises par les femmes*, Décembre 1997.

Blom A et Charillon F., *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001.

BM., *Genre et développement économique : vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation*, Paris, Saint Martin, 2003.

Boserup E., *La femme face au développement économique*, Paris, Presses universitaires de France, coll sociologie d'aujourd'hui, 1993.

Bourdieu P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

Brelet C., *Les femmes, l'éducation et l'eau en Afrique*, UNESCO Paris, Paris, 2000.

Commission des Nations Unies de la condition de la femme., *Les institutions et organisations internationales et régionales témoignent de la vulnérabilité des femmes faces à la pauvreté et la violence*, Communiqué de presse de la 49ème session, New York, Fem/1497, publier le 7 mars 2007.

Conseil du statut de la femme, *Avis la polygamie au regard du droit des femmes*, Québec, 2010.

Delcourt L., *coopération : une ébauche de problématisation*, Avenue SAINTE-GERTRUDE, LE REGARD DU CETRI, décembre 2006.

Département de l'information des Nations Unies, *Les femmes d'Afrique défendent leurs droits*, (publié par Afrique Renouveau), 2012.

DETREZ C., *Les femmes peuvent-elles être de Grands Hommes ?* Paris, BELIN, 2016.

Droy I., *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala, 1990

Durkheim E., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1893, (cit). Marc. L., *Qu'est-ce que l'insertion ? Entre pratiques institutionnelles et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan (Dossiers sciences humaines et sociales), 1999

FAO, CEEAC., *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement*, Yaoundé, 2019

Généviève D., *La place des femmes dans l'histoire*, Paris, MNEMOSYNE, 2010.

Goffaux J., *Problèmes de développement, voies de lucidité*, Paris, 1986.

GreenFacts., *L'évaluation internationale des sciences et technologies agricoles pour le développement*, Bruxelles, 2008

Institut National de la Statistique, et AL, *Enquête démographique et de la santé 2018*, février 2020.

Le conseil de l'Europe., *L'approche intégrée de l'égalité dans les autres organisations internationales*, 1998.

Leroi-Gourhan A., *Le fil du temps*, Paris, Fayard, 1983.

Ministère de la promotion de la femme, *stratégies nationales pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement*, Burkina Faso, 1991.

Mona Chollet., *Sorcières- La puissance invaincue des femmes*, Londres, éditions Zones, 2018.

Munongo Nzino V. G, *Genre et objectifs de développement durable : du sociétal au social*, Yaoundé, MINRESI/CNE, 2017.

Nations Unies, *Charte des nations unies et statut de la cour internationale de justice*, New-York, 1993.

Nations Unies et Haut-Commissariat des nations unies pour les droits de l'homme, *les droits des femmes sont des droits de l'Homme*, New York et Genève, 2014.

Nations Unies., *Femmes, nationalité et citoyenneté*, (publié par la division de la promotion de la femme, département des affaires économiques et sociales), Juin 2003.

ONU-femmes., *Cameroun : progrès vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. ONU-femmes 2014-2015*, ONU-femmes Cameroun, bastos, Avril 2015.

ONU-femmes., *Evaluation du portefeuille pays 2018-2020*, Yaoundé, mars 2021.

ONU-femmes., *Programme conjoint UNESCO, UNFPA et ONU-FEMMES, sur l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes par l'éducation*, Brochure, 2019, pp. 1-6.

Oyono.R.R., *Communes et région du Cameroun : la décentralisation*, éditions SOPECAM, 2015.

Pondi J.E., *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Afrédit, Yaoundé, 2011.

Querrien A., *La libération des femmes, une plus-value mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Shulamith F., *The dialectique of sex: the case for feminist revolution*, New-York, édition Morrow, 1970.

UIT et ONU-FEMMES, *présentent "égaux" le partenariat mondial pour l'égalité homme-femmes à l'ère numérique*, Communiqué de presse, Genève, 20 septembre 2016.

UNFPA., *Pourquoi investir dans la santé de la reproduction au Cameroun ?* Yaoundé, sd.

UNWOMEN., *Entrepreneuriat et genre au Cameroun*, Yaoundé, juin 2020.

b- Ouvrages et guides de methodologie

Aktouf O., *Méthodologie des sciences sociales et approche quantitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, édition Les presses de l'Université du Québec, 1987.

Beaud M., *l'art de la thèse*, Paris, La découverte, 2006.

Bloch M., *Apologie de l'histoire ou le métier de l'historien*, Paris, Armand Colin, 1956.

De Cereau M., *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1956.

Dioudé L., *La tradition orale : problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine*, Niamey, Centre régional de documentation pour la tradition orale, 1972.

Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles, Yaoundé, CEPER, 2006 (Publié par le département d'histoire de la faculté des arts, Lettres et Sciences Humaines : FALSH, de l'Université de Yaoundé I.)

Livian Y., *Initiation à la méthodologie de la recherche en SHS : réussir son mémoire ou thèse*, Université Jean moulin-lyon3, centre Magellan, 2015.

Marou H.I., *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard, 1974.

N'da P., *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Normes de la présentation et d'évaluation des mémoires et thèses, Yaoundé, Les grandes Editions, Avril 2012 (publier par la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines : FALSH de l'Université de Yaoundé I et rédigée par la commission scientifique consultative de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines.)

Phaneuf M., *La recherche en soins infirmiers 2è module. Le processus de recherche 1ère partie : le cadre conceptuel*, Révision, 2013.

c- Articles

-Articles d'ouvrage

Adotevi S., "Facteur culturel de l'intégration politique et économique en Afrique", (dir) Lavergne R., *in intégration et coopération régionales en l'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 1996, p.81-94.

Anonyme., " La femme camerounaise de demain", Acte du symposium organisé le 07 et 08 mars 1989, Palais de congrès, Yaoundé, (publication du MINSOCOF.)

Bessis S., "L'approche genre et les organisations internationales, du discours à l'action", *In colloque international, genre population et développement en Afrique*, Abidjan, 16-21 juillet 2001, pp 1-8.

Tremblay Diane. G., "L'apport des théories institutionnalistes au renouvellement de l'approche d'économie politique", *In interventions économiques*, n°28, Québec, Les sciences sociales contemporaines, 2002, pp. 1-18.

Falquet J., "Femmes féminisme et « développement », une analyse critique des politiques des institutions internationales", In Basilliat, J., (sous la direction de), *Regard des femmes sur la globalisation*, Paris, Karthala, 2003, pp.75-109.

Giraud I., " La participation des femmes au niveau supranational : une citoyenneté « genrée »", *In participations*, n°12, 2015, pp. 193-216.

Saignet M., “Chapitre 5. UNIFEM/ ONU Femmes et les bonnes pratiques de la participation”, *In Les bonnes pratiques des organisations internationales*, Asmara. K et Al (sous la direction de), 2015, pp.113-129.

-Articles de revues

Biljana S., “ Insertion professionnelle des femmes à la sortie de l’école : exemple de la France”, *Revue interdisciplinaire francophone d’études féministes*, Volume 22, n°2, Université Laval, 2009, pp. 125-143.

Bouchard G., “Les modèles féministes de sociétés nouvelles”, *Revue de société de philosophie du Québec*, Québec, Erudit, vol 21, n°2, 1994, pp 483-501.

Dalidert M., “Féminisme et ethnoracialisation du sexisme dans les médias”, *Revue Française des Sciences de l’Information et de la Communication*, Université de Lille- Société française de science de l’information et de la communication, 2017, pp. 1-15.

Diane-Gabrielle T., “L’apport des théories institutionnalistes au renouvellement de l’approche d’économie politique”, *Revue interventions économiques*, n°28, Québec, Les sciences sociales contemporaines, 2002, pp. 1-10.

Drolet G., “Les femmes et développement-mythes, réalités, changements”, *Revue des Recherches féministes*, Université Laval, Erudit, Vol 1, n°2, 1988, pp. 131-147.

Eneau J., “Autoformation, autonomisation, et émancipation : De quelques problématiques de recherche en formation d’adultes”, *Revue généraliste de recherches en éducation et formation*, 2016, pp.21-38.

Erwér M., “Introduction note” in *Christoplos, Ian (ed) Outlook on Development n°14, power, Ressources and Culture in a Gender perspective: Towards a Dialogue Between Gender Research and Development practice*, Proceedinds from a conference arranged by the collegium for Development Studies, Uppsala University, in cooperation with Sida 26-27 October, 2000.

Goïtisolo J D., “ Les trois vagues féministes : une construction sociale ancrée dans une histoire”, *Revue Diversité-Diversité : ville école intégration*, Université Bordeaux Segalen, Laboratoire EA 4140 (Laboratoire Culture, Education, Sociétés), 2011, pp. 1-8.

INSTRAW, “Session d’inauguration du séminaire international d’INSTRAW sur la décennie de l’eau potable et de l’assainissement “, *Nouvelles : femmes et développement*, Séminaire INSTRAW, Caire, 1984, Vol. 1, n°2, pp.1-20.

Jamillah K. F., “ La promotion de la femme rurale et la problématique du genre dans le développement du Bénin”, *Revue internationale des sciences de l'organisation*, n°2, 2016, Pp. 79-98.

Janne. H., “ Introduction à la sociologie générale”, *Revue de l'Institut de sociologie*, N°3, 1951, SD, pp. 345-392.

Lamoureux D., “La lutte pour le droit à l'avortement 1969-1981”, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Québec, Erudit, vol 37, N°1, 1983, pp. 81-90

Le comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits, “ Extrait du dossier spécial sur l'avortement et la contraception libres et gratuits”, *Archives et collections spéciales*, Québec, Remue-Ménage, 1975.

Martin D., “Géomorphologie et sols ferrallitiques dans le centre-Cameroun”, *Cahiers OSRORM. Série pédagogie*, 1967, 189-218.

Mignot-Lefebvre Y., “Femmes et développement idées et stratégies des organisations internationales”, *Revue tiers monde*, Tome XXI, n°84, 1980, pp. 845-862.

Nkom A., “ Cameroun, l'urgence d'une représentation féminine dans la vie publique”, *Revue marchés Tropicaux*, n°3071, 2004, pp. 2035-2036.

Poisson Y., “L'approche qualitative et l'approche quantitative dans les recherches en éducation”, *Revue des sciences de l'éducation*, Erudit, Vol 9, n°3, 1983, pp. 369-378.

d- Dictionnaires.

- *Dictionnaire Le petit Larousse Illustré*, Paris, Editions Limitée, 2020.
- *Dictionnaire de l'Académie française*, Institut de France, Paris, 9^{ème} Edition, Tome 3, 2011.

e- Thèses et Mémoires

-Thèses

Bitota Muamba., “Recherches sur le statut juridique des femmes en Afrique”, thèse de doctorat en droit, tome 1 et 2, Université des sciences sociales de Toulouse, 2003.

Botchi Morel., “Femmes et développement durable en Afrique Noire : essai de compréhension de la relation entre le contexte matrimonial Ajatado du Kufo et le développement durable”, Thèse de doctorat, Université de Fribourg (Suisse), 2008.

Boubou P., “ La protection de la famille dans le code pénale”, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de Yaoundé, 1986.

Meke M. C, née Bayiha., “La problématique des biens de la femme mariée en droit positif camerounais”, Thèse de doctorat de 3ème cycle en droit, Université de Yaoundé, 1981.

Nkolo Asse Sosso G.P., “Les femmes entrepreneures dans la société politique camerounaise, Thèse de doctorat en science politique, Université de Bordeaux, 2015.

-Mémoires

Abengmoni J.N, épouse Pemha., “Entreprenariat féminin et participation des femmes au développement socioéconomique”, mémoire de fin de formation, INJS, 2008.

Bom Lawyer L.A., “The role of women in the development of kom since the précolonial period”, master of arts degree in history, University of Yaoundé I, 2005.

Chintoue S., “La problématique de l’emploi des femmes et les normes internationales du travail : cas du Cameroun et du Sénégal”, Yaoundé, IRIC, 2001.

Defour Anna., “La promotion d’un développement par et pour les femmes : humanisme ou opportunisme onusien ?”, Mémoire de séminaire, Université de Lyon, 2013.

Essissima L. C., “ONU, Femmes et conflits armés, réflexion sur la protection juridique internationale”, Yaoundé, IRIC, 2004.

Hedman J., “Genre et développement dans le contexte français”, DEA en Relation international, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2004-2005.

Maisonneuve C., “Dynamique entre la culture du coton, le rôle de la femme, la sécurité alimentaire et la nutrition infantile au Burkina-Faso, Maîtrise en nutrition, Université Laval, 2015.

Mengue O.P., “ Le programme des nations unies pour le développement et la question du genre au Cameroun 1995-2007”, mémoire de master en histoire, 2008.

Ngo Boki M.S.N., “Femmes et parlementarisme au Cameroun de 1992-2011”, mémoire de master en histoire, Université de Yaoundé 1, 2012.

Ngongue R. A., “L’application au Cameroun des instruments conventionnels de promotion et de protection des droits de la femme : cas de la CEDAW”, Yaoundé, IRIC, 2004.

Ngongue R. A., “Féminisme et femme africaine à la lumière de l’histoire”, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1999.

Noubissi Nuaghe E. L., “Le programme des nations unies pour le développement et l’insertion socio-économique de la femme rurale dans la région de l’ouest Cameroun 1972-2012” mémoire de master en histoire, Université de Yaoundé 1, 2015.

Onomesse B., “ONU, femmes et développement, essai de revalorisation des ressources humaines féminines à travers l’action du FNUAP au Cameroun”, Yaoundé, IRIC, 2001.

Vunyih K.C., “Women and social protest in kedjom keku (big babanki) 1958-2006: a historical analysis”, master of arts degree in history, University of Buea, 2012.

f-Sources électroniques.

Gaspard C., “Etude qualitative et quantitative : définition et différences”, [Http:// www.scribbr. Fr](http://www.scribbr.fr), Octobre 2020.

Elisabeth Alexandre., “D’où vient la rivalité féminine ?”, [Http :// www. marieclaire.Fr](http://www.marieclaire.fr), consulté le 05 juillet 2020.

[Http ://www.unwomen.org](http://www.unwomen.org), consulté le 04 juillet 2020.

Dictionnaire français, expansion, [http :// www.larousse.fr](http://www.larousse.fr), consulté le 29 novembre 2021.

ONU-femmes, “ Déclaration d’ONU-femmes à la journée internationale de la fille le 11 octobre 2017”, [Http:// www. UNwomen.org](http://www.unwomen.org), consulté le 05 juillet 2020.

Tjouen A. F., “ la condition de la femme en droit camerounais de la famille”, *Revue internationale de droit comparé*, n°1, 2012, [Http:// www.persee. Fr](http://www.persee.fr), consulté le 18 octobre 2021.

[http:// www.minproff.cm](http://www.minproff.cm), htm, consulté le 05 juillet 2020.

EDEV web News, “CAMYOSFOP is focused on educating youth and public on moral and traditional values”, [www. Edevnews.blogspot.com](http://www.edevnews.blogspot.com), consulté le 20 octobre 2021.

Association Adéquation, “Historique des conférences internationales : égalité femmes-hommes-égalité et enjeux de genre”, www.adequations.org/spip, consulté le 20mars 2021.

Giraud I., “La participation des femmes au niveau supranational : une citoyenneté genrée”, *In Participation*, Edition De Boeck Supérieur, 2015, n°12, pp 193 à 216, www.cairn.info, consulté le 21 mars 2021.

Bideaux C., “ Le féminisme de la 3^{ème} vague”, *Comité de Solidarité Trois-Rivières*, www.csr.org, consulté le 17 mars 2020.

Aubenas J et al., “ Les femmes et la politique”, *les cahiers de GRIF*, 1975, pp 5-23, www.persee.fr, consulté le 6 novembre 2021.

ONU-femmes, “Conférences mondiales sur les femmes”, www.unwomen.org, consulté le 18 mars 2021.

Nations Unies, “Carrières à l’ONU poste à pourvoir”, www.careers.un.org, consulté le 22 mars 2021.

Maud G., “Contraception et avortement : enjeux de luttes féministes”. A propos de Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française*, 2013, pp1-4, www.laviedesidees.fr, consulté le 17mars 2021.

PD-CVA, “PD-CVA participe à la 24e édition de la journée mondiale de la femme rurale à Edom”, www.pdcvacameroun.com, consulté le 12 juillet 2021.

Mignot-Lefebvre. Y., “Idéologie et enjeux internationaux d’une décennie : femmes et développement après Nairobi”, *Revue Tiers Monde*, Publications de la Sorbonne, 1986, n°105, vol. 27, p.130, <https://www.persee.fr> consulté 21 mars 2021.

ONU-femmes, “Les conférences mondiales sur les femmes 1975-1995 : perspective historique”, www.un.org/womenwatch/, consulté le 20 mars 2021.

World Rainforest Movement, “femme et foncier au Cameroun : entre lois et réalité”, *Bulletin WRM 224*, juillet 2016, www.wrm.org.uy, consulté le 11 juillet 2021.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	<i>i</i>
DEDICACESOMMAIRE	<i>i</i>
DEDICACE	<i>ii</i>
REMERCIEMENTS	<i>iii</i>
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	<i>iv</i>
LISTE DES ILLUSTRATIONS	<i>vii</i>
RESUME	<i>viii</i>
ABSTRACT	<i>ix</i>
INTRODUCTION GENERALE	<i>1</i>
1- Contexte de l'étude et Raisons du choix du sujet.....	<i>1</i>
a- Contexte de l'étude.....	<i>1</i>
b- Raisons du choix du sujet.....	<i>3</i>
2- Analyse conceptuelle	<i>4</i>
3-Délimitation de l'étude.....	<i>9</i>
a- Délimitation spatiale	<i>9</i>
b- Délimitation temporelle	<i>13</i>
4-Problématique	<i>13</i>
1- Objectifs et intérêt de l'étude.....	<i>14</i>
a- Objectifs de l'étude.....	<i>14</i>
b- L'intérêt de l'étude	<i>15</i>
2- Revue critique de la littérature.....	<i>15</i>
7- Cadre théorique.....	<i>21</i>
8- Méthodologie	<i>24</i>
a- Les sources primaires.....	<i>24</i>
b- Les sources secondaires :	<i>26</i>
c- Les sources numériques :	<i>26</i>
d- L'approche quantitative et qualitative	<i>26</i>
9- Les difficultés rencontrées	<i>27</i>
10- Plan du travail	<i>28</i>
CHAPITRE I :	<i>29</i>
AUX ORIGINES D'ONU-FEMMES ET LE DEBUT DE LA COOPERATION AVEC L'ETAT DU CAMEROUN	<i>29</i>
I. CONTEXTE ET CIRCONSTANCES DE CREATION D'ONU-FEMMES	<i>29</i>
1. Les discriminations liées au genre	<i>30</i>
a- L'écart des femmes de la vie politique.....	<i>30</i>
b- Le frein à la vie socio-économique et culturelle des femmes	<i>31</i>

2.	L'activisme des mouvements féministes	33
a-	L'activisme pour les droits civiques et fondamentaux	33
b-	L'activisme pour l'épanouissement personnel.....	34
c-	Le féminisme divergeant ou de troisième vague	36
3.	La mobilisation internationale en faveur des femmes	37
a-	Les conférences mondiales sur les femmes	38
b-	Evolution des institutions internationales en charge de la condition des femmes jusqu'à ONU-FEMMES	46
II.	OBJECTIFS, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES D'ONU-FEMMES	49
1.	Objectifs et missions d'ONU-femmes.....	49
a-	Objectifs d'ONU-femmes	49
b-	Les missions d'ONU-femmes.....	50
2.	Structure, organisation et fonctionnement d'ONU-femmes.....	51
a-	Structure et organisation d'ONU-femmes	51
b-	Fonctionnement d'ONU-femmes	51
4.	Les ressources d'ONU-femmes.....	52
a-	Les ressources matérielles et financières.....	52
b-	Les ressources humaines.....	54
III.	LES DEBUTS DE LA COOPERATION CAMEROUN/ONU-FEMMES.....	56
1.	Adhésion du Cameroun à ONU-femmes	56
a-	Les motivations du Cameroun.....	56
b-	Les instruments juridiques de la coopération ONU-femmes/Cameroun.....	57
2.	L'organisation d'ONU-femmes au Cameroun.....	57
3.	Les représentants de ONU-femmes au Cameroun	58
a-	Les représentants	59
b-	Parcours des représentants	59
CHAPITRE II :		62
LES ACTIVITES D'ONU-FEMMES DANS LE CADRE DE L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES DE LA REGION DU CENTRE		62
I.	L'APPUI D'ONU-FEMMES DANS LE SECTEUR AGROPASTORAL	62
1.	Les raisons de l'investissement d'ONU-femmes dans le secteur agropastoral	63
2.	Les projets agropastoraux soutenus par ONU-femmes	63
a-	Le Projet de développement des chaînes de valeurs agricoles (PD-CVA)	63
b-	Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA)	67
3.	Les autres appuis d'ONU-femmes dans le domaine agropastoral	70
II.	ONU-FEMMES ET LE DESENCLAVEMENT ECONOMIQUE DE LA FEMME DU CENTRE.....	73
1.	La contribution d'ONU-femmes à l'accès des femmes de la région du Centre au foncier	74
a-	Les raisons qui ont influencé l'adoption de l'activité femmes et foncier dans la région du centre	74
b-	Le déroulement proprement dit de l'activité femmes et foncier	75
2.	L'appui à l'évacuation des produits agricoles.....	78
3.	Incidences de ces deux projets sur la situation économique de la femme du Centre	82
III.	L'APPUI D'ONU-FEMME AU DEVELOPPEMENT DES AUTRES SECTEURS ECONOMIQUES EN FAVEUR DES FEMMES	83
1.	L'accompagnement d'ONU-femmes à l'entrepreneuriat féminin dans la région du Centre	83
2.	Organisation des salons de commercialisation des produits des femmes : le salon <i>buy from women</i> 87	

3. Appui financier auprès des femmes rurales	91
CHAPITRE III :.....	94
<i>LA CONTRIBUTION D'ONU-FEMMES A LA PROMOTION SOCIO-POLITIQUE DE LA FEMME DE LA REGION DU CENTRE</i>	94
I. LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	94
1. Les motivations de l'adoption de ce programme	95
2. Les stratégies et activités menées dans la lutte contre les violences basées sur le genre dans la région du centre	97
a- Stratégies de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG)	97
b- Actions menées par ONU-femmes dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans la région du Centre	98
3. La place accordée aux hommes dans la lutte contre les violences basées sur le genre dans la région du centre	100
II- LA LUTTE CONTRE LA FEMINISATION DU VIH/SIDA ET LA GESTION DE L'HYGIENE MENSTRUELLE	101
1. Le déploiement d'ONU-femmes dans la lutte contre la féminisation du VIH/SIDA dans la région du Centre	102
2. L'œuvre d'ONU-femmes dans l'encadrement à la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) saine des femmes de la région du Centre	105
3. Appui d'ONU-femmes à l'obtention des actes de naissance.....	109
III- ACTION D'ONU-FEMMES EN FAVEUR DE L'INTEGRATION DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE ET LA PARTICIPATION EN POLITIQUE	110
1. Le renforcement des capacités sur le genre et le leadership féminin	111
2. L'encouragement du leadership et la participation politique	114
3. Le soutien à l'initiative élection au féminin	117
CHAPITRE IV :.....	120
<i>DIFFICULTES, EVALUATION CRITIQUE DE L'ACTION D'ONU-FEMMES ET PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE PROMOTION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA FEMME DE LA REGION DU CENTRE</i>	120
I- ONU-FEMMES FACE AUX DIFFICULTES MULTIFORMES	120
1. Les difficultés d'ordre culturel	120
2. Les contraintes administratives et humaines	128
3. Les insuffisances financières et logistiques	132
II. EVALUATION CRITIQUE DE L'ACTION D'ONU-FEMMES DANS LA REGION DU CENTRE	135
1. Une réelle volonté d'accompagnement de la femme	135
2. Le manque de suivi et de durabilité des programmes/projets	136
3. La faiblesse quantitative et qualitative des projets d'ONU-femmes	137
III. ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR UNE INTERVENTION EFFICACE.....	140
1. Les enjeux géopolitiques, stratégiques et socio-économiques	140
a- Les enjeux géopolitique et stratégiques	140
b- Les enjeux socio-économiques.....	141
2. Développer les bureaux et communications locaux, une réelle collaboration avec l'Etat et une implication considérable de la société civile	143

a-	Développer les bureaux et communications locaux	143
b-	Une réelle collaboration avec l'Etat et une implication considérable de la société civile	145
3.	Bonne formation des acteurs locaux, expansion et réitération des activités de promotion de la femme dans toutes les localités	147
a-	Bonne formation des acteurs locaux.....	147
b-	Expansion et réitération des activités de promotion de la femme dans toutes les localités de la région du Centre	148
CONCLUSION GENERALE.....		151
ANNEXES		153
Annexe 1 : Autorisation de Recherche		153
Annexe 2 : Autorisation du Sous-préfet de Ntui.....		154
Annexe 3 : Autorisation du MINPROFF		155
Annexe 4 : Décharge MINREX.....		156
Annexe 5 : Décharge Sous-préfecture de Batchenga		157
Annexe 6 : Lettre d'accord ONU-femmes/ Cameroun		158
Annexe 7 : rapport d' ONU-FEMMES sur les activités en faveur des droits des femmes		159
Annexe 8 : Formation des femmes en entrepreneuriat.....		160
Annexe 9 : Décharge Mairie de Batchenga		162
Annexe 10 : Décharge à ONU-femmes-Cameroun		163
Annexe 11 : Rapport sur session de sensibilisation pour l'établissement des actes de naissance		164
Annexe 12 : Recensement des organisations des femmes à Batchenga pour le compte du projet genre et route		169
Annexe 13 : Recensement des organisations des femmes à Ntui et Yoko pour l'exécution du projet genre et route.		170
Annexe 14 : Planning de sensibilisation des populations sur l'importance du projet genre et route.		171
Annexe 15 : Rapport de la mission de sensibilisation des populations touchées par le projet genre et route		172
Annexe 16 : Session de sensibilisation des femmes en AGR		174
Annexe 17 : Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU autorisant la création d'ONU-femmes		175
Annexe 18 : GUIDE D'ENTRETIEN		179
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		182
A)	SOURCES PRIMAIRES	182
a-	Sources orales.....	182
b-	Archives	184

-Rapports	184
- Décrets et accords	186
- Magazines et lettres d'information.	186
B- SOURCES SECONDAIRES	187
a- Ouvrages.....	187
b- Ouvrages et guides de methodologie	190
c- Articles	191
-Articles d'ouvrage.....	191
-Articles de revues.....	192
d- Dictionnaires.....	193
e- Thèses et Mémoires	193
-Thèses.....	193
-Mémoires	194
f-Sources électroniques.	195
TABLE DES MATIÈRES	197